Ville de Neuchâtel

Rapport
du Conseil communal au Conseil général
sur **LA GESTION** et **LES COMPTES**
de l'exercice 2021

(du 11 avril 2022)

Volume II
Gestion 2021 - Rapport d'activités

LA GESTION

Table des matières

Les Autorités politiques de la commune de Neuchâtel 1

Conseil général 1
Conseil communal 9

Présidence 19

Chancellerie 20
Archives 24
Contrôle des finances 26
Service de la population et des quartiers (SEPOQUA) 28
Office de l'accueil et des quartiers 28
Office de l'état civil 30
Office du contrôle des habitant-e-s 31
Office des cimetières 35
Service juridique 40
Service de la communication 42

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) 45

Secrétariat général du DDMIE 46
Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie 48
Énergie 49
Office de la mobilité 51
Office administratif et technique 54
Office de la voirie 59
Office des stations d'épuration 61
Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines 66
Office de l'environnement et du développement durable 67
Office des parcs et promenades 71
Office des forêts 76
Office des domaines 83

Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB) 87

Secrétariat général du DTETPB 88
Service du développement territorial 90
Développement territorial 90
Office de la planification et de l'aménagement urbain 91
Office des permis de construire 96
Service de l'économie, de la domiciliation et du tourisme 99
Office de l'économie et de la domiciliation 99
Office des Caves de la Ville 102
Office du tourisme 107
Service de la gérance et du logement 112
Service du patrimoine bâti 115

Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH) 119

Secrétariat général du DTASFRH 120
Développement technologique et agglomération 121

Service de la protection et de la sécurité 126
Office administratif 127
Office logistique et ports 131
Sécurité publique et médiation urbaine 134
Office de la prévention 143
Région de défense incendie du littoral 144
Brigade sanitaire 146
Protection civile du littoral 147
Service des finances 149
Service des ressources humaines 153

Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) 163

Secrétariat général de la FFSS 164
Service de la famille 166
Office administratif 167
Office de l'accueil préscolaire 171
Office de l'accueil parascolaire 173
Formation et égalité 175
Office cuisine communale 178
Service des sports 179
Office promotion et manifestations 180
Office terrains et salles de sports 182
Office des piscines 184
Office des patinoires 186
Service de la santé 187
Centre de santé sexuelle 187
Centre d'orthophonie 190
Personnes âgées et promotion de la santé 192

Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS) 195

Secrétariat général CICS 196
Service de la culture 197
Théâtre du passage 206
Médiation culturelle 209
Bibliothèques 212
Bibliothèque publique et universitaire (BPUN) 218
Musée d'art et d'histoire 223
Musée d'histoire naturelle 227
Musée d'ethnographie 231
Jardin botanique 236
Service de la cohésion sociale 239
Actions jeunesse 242
Intégration sociale 245
Case à chocs 250
Infrastructures culturelles et cultuelles 253
Office de l'intégration socio-professionnelle 256
Service de l'action sociale 261

Les Autorités politiques de la commune de Neuchâtel

Conseil général

Entité de gestion 100.01

1 Élections communales du 25 octobre 2020

Initialement prévues le 14 juin 2020, les élections communales ont été reportées en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus et se sont finalement déroulées le 25 octobre 2020. Cette date est historique pour Neuchâtel puisque les électrices et électeurs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin élisaient les Autorités exécutive et législative de la nouvelle commune fusionnée de Neuchâtel.

Les résultats complets des élections figurent dans le rapport de gestion 2020 de l'ancienne commune de Neuchâtel.

2 Composition du Conseil général au 1er janvier 2021

2.1 Membres élus

Élu-e-s tant au Conseil général qu'au Conseil communal, Nicole Baur et Mauro Moruzzi ont choisi de siéger au Conseil communal et ont été remplacé-e-s au Législatif respectivement par Jacqueline Oggier Dudan et Sylvie Hofer-Carbonnier. La composition des membres du Conseil général au 1er janvier 2021 est donc la suivante:

Mmes et MM. Aubert Jules (PLR), Borloz Patricia (PLR), Brodard Alexandre (PLR), Brunner Romain (VPS), Chapuis Aline (VPS), Courcier Delafontaine Julie (Soc), de Pury Nicolas (VPS), Ding Laura (VPS), Dudle Alice (VPS), Dutoit Cloé (VPS), Duvillard Béatrice (Soc), Galland Nicole (VPS), Gérard Mattsson Stéphanie (Soc), Gonseth Camille (PLR), Gretillat Jonathan (Soc), Grosjean Charlotte (PLR), Hofer-Carbonnier Sylvie (VL), Hunkeler Claire (Soc), Hurni Baptiste (Soc), Jeannin Pierre-Yves (VL), Kistler Aël (VL), Lott Fischer Johanna (VPS), Meister Yves-Alain (PLR), Mellana Tschoumy Isabelle (Soc), Meury Mila (VPS), Nys Béatrice (VPS), Oggier Dudan Jacqueline (VPS), Paratte Dimitri (VPS), Pearson Perret Sarah (VL), Perret Marie-Emilianne (VPS), Perret Thomas (VPS), Rapin Alain (PLR), Rémy Marc (PLR), Sauvain Marc-Olivier (PLR), Schwarb Christophe (PLR), Sörensen Patricia (Soc), Tissot Vanessa (PLR), Tissot-Daguette Mireille (VL), Widmer Aurélie (Soc), Zosso Jacqueline (Soc), Zumsteg Benoît (PLR).

Quatre groupes politiques ont été constitués: le groupe libéral-radical (PLR), le groupe socialiste (Soc), le groupe VertsPopSol (VPS) et le groupe vert'libéral (VL).

Le Conseil général de la nouvelle commune fusionnée s'est constitué le 9 novembre 2020 et a adopté le règlement général de la Ville de Neuchâtel en qualité de règlement général transitoire. À noter que cette séance s'est déroulée en l'absence de Conseil communal,

en raison d'un recours déposé contre cette élection. En date du 21 décembre 2020, le Conseil général a adopté le budget 2021 et les principaux actes règlementaires indispensables au fonctionnement de la nouvelle commune constituée le 1er janvier 2021.

2.2 Suppléant-e-s

Prévu-e-s dans le règlement général transitoire adopté le 9 novembre 2020, les suppléant-e-s du Conseil général ne seront finalement désigné-e-s que le 21 juin 2021, après que le Service des communes a finalement donné son accord à l'entrée en vigueur de cette disposition du règlement, compte tenu des circonstances.

Conformément aux dispositions réglementaires, onze suppléant-e-s ont été désigné-e-s, soit:

- 3 suppléant-e-s pour la liste PLR Commune de Neuchâtel;
- 3 suppléant-e-s pour la liste Les Verts, Écologie et Liberté;
- 2 suppléant-e-s pour la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel;
- 1 suppléant pour la liste PVL Parti vert'libéral;
- 1 suppléant pour la liste solidaritéS;
- 1 suppléant pour la liste Parti Ouvrier et Populaire Neuchâtel POP.

3 Composition du Conseil général au 31 décembre 2021

3.1 Mutations

Durant l'année 2021, les mutations suivantes ont été enregistrées:

- Ont démissionné ou renoncé à la fonction de suppléant-e-s: Bueche Jérôme et Rohrer Sophie (PLR); Zurita Martha, Binggeli Julien et di Marzo Domenico (POP); Gaillard Aixala (Les Verts).
- Ont démissionné du Conseil général: Dutoit Cloé (Les Verts); Duvillard Béatrice (Soc); Borloz Patricia (PLR).
- Ont été élu-e-s membres du Conseil général (après avoir été suppléant-e-s): Herrera Jasmine (Les Verts); Paratte Morgan (Soc); Oberli Jacques (PLR).
- Ont été désigné-e-s suppléant-e-s: Auderset Patrick (PLR), Chédel François (solidaritéS), Faivre Gaël (POP), Huguenin Ariane (Soc), Hunkeler Timothée (Soc), Lauenstein Michael (vert'libéral); Richard Jean-Luc (Les Verts), Robert-Nicoud Sylvain (PLR), Schwab Sandra (Les Verts), Studer Stéphane (Les Verts), Vieira Mario (PLR).

3.2 Composition au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, le Conseil général se compose comme suit:

Membres du Conseil général: Aubert Jules (PLR), Brodard Alexandre (PLR), Brunner Romain (VPS), Chapuis Aline (VPS), Courcier Delafontaine Julie (Soc), de Pury Nicolas (VPS), Ding Laura (VPS), Dudle Alice (VPS), Galland Nicole (VPS), Gérard Mattsson Stéphanie (Soc), Gonseth Camille (PLR), Gretillat Jonathan (Soc), Grosjean Charlotte (PLR), Herrera Jasmine (VPS), Hofer-Carbonnier Sylvie (VL), Hunkeler Claire (Soc), Jeannin Pierre-Yves (VL), Kistler Aël (VL), Lott Fischer Johanna (VPS), Meister Yves-

Alain (PLR), Mellana Tschoumy Isabelle (Soc), Meury Mila (VPS), Nys Béatrice (VPS), Oberli Jacques (PLR), Oggier Dudan Jacqueline (VPS), Paratte Dimitri (VPS), Paratte Morgan (Soc), Pearson Perret Sarah (VL), Perret Marie-Emilianne (VPS), Perret Thomas (VPS), Rapin Alain (PLR), Rémy Marc (PLR), Sauvain Marc-Olivier (PLR), Schwarb Christophe (PLR), Sörensen Patricia (Soc), Tissot Vanessa (PLR), Tissot-Daguette Mireille (VL), Widmer Aurélie (Soc), Zosso Jacqueline (Soc), Zumsteg Benoît (PLR).

Suppléant-e-s du Conseil général: Auderset Patrick (PLR), Chédel François (solidaritéS), Faivre Gaël (POP), Huguenin Ariane (Soc), Hunkeler Timothée (Soc), Lauenstein Michael (vert'libéral); Richard Jean-Luc (Les Verts), Robert-Nicoud Sylvain (PLR), Schwab Sandra (Les Verts), Studer Stéphane (Les Verts), Vieira Mario (PLR).

4 Composition du Bureau, année administrative 2021

Fonction	Du 09.11.2020 au 28.06.2021	Dès le 28.06.2021
Présidence	Sylvie Hofer-Carbonnier, vert'libérale	Aurélie Widmer, socialiste
1e vice-présidence	Aurélie Widmer, socialiste	Christophe Schwarb, PLR
2e vice-présidence	Christophe Schwarb, PLR	Jacqueline Oggier Dudan, VPS
Secrétaire	Cloé Dutoit, puis Jacqueline Oggier Dudan, VPS (dès le 10.05.2021)	Pierre-Yves Jeannin, vert'libéral
Secrétaire-suppléant-e	Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste	Thomas Perret, VPS
Questeur	Yves-Alain Meister, PLR	Yves-Alain Meister, PLR
Questeur	Thomas Perret, VPS	Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste

Le Bureau a siégé à 9 reprises durant l'année 2021, consacrant ses séances du premier semestre à mettre au point le nouveau règlement général de la commune fusionnée, qui sera adopté le 7 juin 2021. Il s'est ensuite employé à l'élaboration d'un rapport au Conseil général concernant le mode d'élection du Conseil communal, qui fera l'objet d'un débat au sein du Législatif le 8 novembre 2021. Le changement de mode d'élection du Conseil communal (passage d'un système de représentation proportionnelle à un scrutin majoritaire à deux tours) étant soumis à référendum obligatoire, un scrutin sera organisé en 2022.

5 Activités des Commissions

Les commissions du Conseil général ont siégé à 41 reprises durant l'année. Les détails sont les suivants:

- Commission financière 14
- Commission des naturalisations et agrégations 1
- Commission des assemblées citoyennes et des quartiers 3

- Commission du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie 6
- Commission du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti 5
- Commission du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des ressources humaines 1
- Commission de la famille, de la formation, de la santé et des sports 5
- Commission de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale 2
- Commission spéciale «Statut du personnel communal» 4

6 Arrêtés et rapports d'information

Le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant:

9 novembre 2020
- l'adoption du règlement général de l'ancienne commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, comme règlement général transitoire de la nouvelle commune fusionnée,

21 décembre
- des projets de règlements et arrêtés urgents présentés dans le cadre du budget 2021,
- le rapport d'information de la Commission financière concernant le budget 2021,
- le budget 2021,

8 février 2021
- la modification de la règlementation en vigueur concernant la Commission d'urbanisme,

15 mars
- la construction du nouveau réservoir d'eau potable de Trembley et des travaux de raccordements,
- l'achat de deux tracteurs forestiers,
- le remplacement du système de traitement de l'eau aux piscines du Nid-du-Crô,

26 avril
- la vente du téléréseau de l'ancienne commune de Peseux à ello communications SA,
- le tarif de la vente de l'eau,
- la perception de la taxe d'épuration,
- le financement de l'élimination des déchets,

10 mai
- la prorogation de la durée de validité de l'arrêté temporaire du 9 novembre 2020 désignant le règlement général de l'ancienne commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, comme règlement général transitoire de la commune fusionnée,
- l'harmonisation de la règlementation communale,

- le rapport d'information relatif au second train de mesures prises en faveur des acteurs locaux,

7 juin
- le règlement général de la Ville de Neuchâtel,
- le règlement communal sur les finances (RCF),
- le règlement relatif à la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics,
- l'ouverture de places d'accueil extrafamilial dans les bassins scolaires de Vauseyon et des Charmettes,
- la rénovation et réhabilitation du jardin de l'Hôtel DuPeyrou,
- la rénovation et la réhabilitation du parc du Musée d'ethnographie,

28 juin
- la rénovation du bâtiment Croix 4 à Corcelles,
- la création et l'utilisation du fonds des routes – Corcelles,
- le transfert des actions de Viteos SA du patrimoine financier au patrimoine administratif,
- la création et l'utilisation du fonds des routes – Neuchâtel,
- la création d'un fonds de soutien des expositions du MEN,
- la création et l'utilisation du fonds des routes – Valangin,
- les comptes de la commune de Corcelles-Cormondrèche pour l'exercice 2020,
- les comptes de la commune de Peseux pour l'exercice 2020,
- les comptes de la commune de Valangin pour l'exercice 2020,
- la gestion et les comptes de la Ville de Neuchâtel pour l'exercice 2020,

6 septembre
- l'implantation de nouveaux conteneurs enterrés et points de collecte des déchets sur le territoire de la commune,
- le remplacement et l'acquisition de véhicules et machines destinés à la collecte des déchets,
- le rapport d'information conjoint de la Commission culture, intégration et cohésion sociale du Conseil général et du Conseil communal – Marques mémorielles et réponse aux pétitions concernant le monument David de Pury,
- le remplacement et l'acquisition de véhicules et machines pour les Offices de la voirie et des parcs et promenades,
- le remplacement de la pelouse synthétique du stade de football de Pierre-à-Bot,

27 septembre
- la reprise des activités de la structure d'accueil extrafamilial de Valangin,

25 octobre
- le statut du personnel communal,
- le Plan spécial équivalant à un permis de construire «Portes-Rouges 55» et son règlement,
- la participation de la Ville de Neuchâtel aux frais d'équipement découlant de la réalisation du Plan spécial équivalant à un permis de construire «Portes-Rouges 55»,

- le réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges, étude et réalisation,
- le réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges, pourcent culturel,

8 novembre
- la création d'une zone réservée sur les Hauts de Peseux sur le territoire de la commune de Neuchâtel,
- la rénovation et l'extension du collège des Parcs ainsi que la création de deux salles de sport,
- la mise en valeur du site du collège des Parcs au moyen de créations artistiques dans le cadre de la rénovation et l'extension du collège ainsi que la création de deux salles de sport,
- la vente du réseau d'électricité de Peseux, des réseaux de gaz de Corcelles-Cormondrèche et Peseux, et des réseaux d'éclairage public de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin,
- la modification du règlement général de la Ville de Neuchâtel (mode d'élection du Conseil communal),

13 décembre
- les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2022,
- le prélèvement à la réserve conjoncturelle,
- les dépenses portées à l'actif du patrimoine administratif pour l'exercice 2022,
- les enveloppes budgétaires nécessaires à la gestion des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire, du Museum d'histoire naturelle, du Musée d'ethnographie et du Jardin botanique pour les années 2022 à 2025,
- la désignation de l'organe de révision pour les exercices 2022 et 2023,
- le budget de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2022.

7 Objets traités par le Conseil général

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2020 de l'ancienne commune de Neuchâtel, le Bureau du Conseil général nommé le 9 novembre 2020 a décidé qu'il appartenait à la nouvelle commune de poursuivre l'examen de l'ensemble des objets en suspens dans les 4 communes fusionnées.

Un nouveau délai de 2 ans à compter de janvier 2021 a été accordé pour les réponses à apporter aux motions et postulats à l'étude. Les autres objets ont été inscrits à l'ordre du jour des séances du Conseil général et traités dans les délais réglementaires.

Les deux graphiques ci-après présentent un état de situation des objets traités par le Conseil général durant l'année 2021.

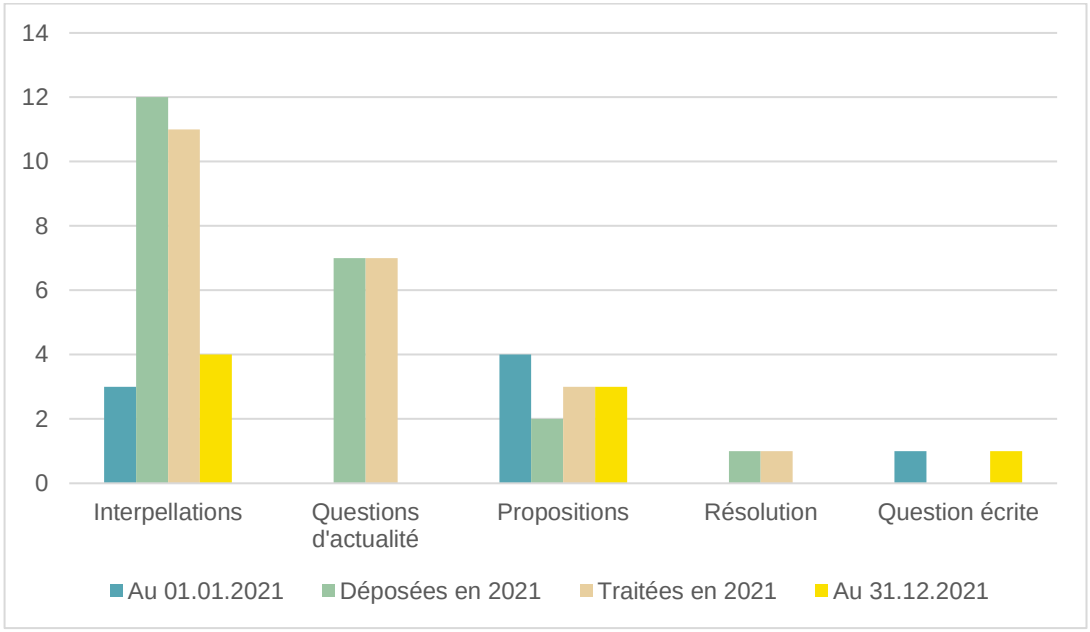

8 Situation des objets du Conseil général en suspens au 31 décembre 2021

Le nombre d'objets non traités au 31 décembre 2021 se présente comme suit:

- 4 interpellations (inscrites à l'ordre du jour, à traiter en 2022);
- 3 propositions (2 inscrites à l'ordre du jour pour mémoire, 1 à traiter en 2022);
- 1 question écrite (09-803);
- 29 motions à l'étude auprès du Conseil communal;
- 5 postulats à l'étude auprès du Conseil communal.

Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Motions

		2021												2022												2023											
No d'ordre	Motion no	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	291						non																			291											
2	299																									299											
3	13.12.2013/P																									Pes.											
4	26.09.2016/CC																									C-C											
5	319																									319											
6	325																									325											
7	15.12.2017/P																									Pes.											
8	326																									326											
9	327																									327											
10	329																									329											
11	330	330					non																			330											
12	21.02.2019/P																									Pes.											
13	332				332																					332											
14	333				333																					333											
15	334				334																					334											
16	335									335																335											
17	336									336																336											
18	337											337														337											
19	338											338														338											
20	09.03.2020/CC						non																			C-C											
21	339																		339							339											
22	340																					340				340											
23	341																					341				341											
24	342																					342				342											
25	343																										343										
26	344				344																								344								
27	345				345																								345								
28	346				346																								346								
29	347									347																							347				

Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Postulats

		2021												2022												2023											
No d'ordre	Postulat no	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	176																									176											
2	184	184					non																			184											
3	186																		186							186											
4	187																								187	187											
5	188																													188							

Délai légal
Délai échu
Prolongation accordée par le CG
Classement proposé par un rapport, refusé. (non)

Prolongation du délai, selon décision du Bureau du 11.01.2021, suite à la fusion

Conseil communal

1 Élections communales

Initialement prévues le 14 juin 2020, les élections communales ont été reportées en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus et se sont finalement déroulées le 25 octobre 2020. Cette date est historique pour Neuchâtel puisque les électrices et électeurs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin élisaient les Autorités exécutive et législative de la nouvelle commune fusionnée de Neuchâtel.

Ce sont ainsi deux membres du PLR, Violaine Blétry-de Montmollin, ancienne conseillère communale de Neuchâtel et Didier Boillat, ancien conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche, un membre du parti socialiste, Thomas Facchinetti, ancien conseiller communal de Neuchâtel, un membre des Verts/Pop/solidaritéS, Nicole Baur et un membre du parti vert'libéral, Mauro Moruzzi, qui ont été élu-e-s à la tête de la nouvelle commune fusionnée.

Suite à un problème informatique, les opérations de dépouillement des élections communales ont exceptionnellement dû être reprises le lundi 26 octobre, date à laquelle les résultats ont finalement pu être communiqués. Toutefois, un recours déposé auprès de la Chancellerie d'État contre l'élection du Conseil communal a retardé la mise en place des nouvelles autorités. Finalement, ce recours a été rejeté et les opposant-e-s n'ont pas saisi le Tribunal cantonal.

Les résultats complets des élections figurent dans le rapport de gestion 2020 de l'ancienne commune de Neuchâtel.

2 Répartition des dicastères

Dans sa séance du 1er décembre 2020 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a procédé à la nomination de son bureau et à la répartition des dicastères.

Prénom / nom	Fonction	Dicastère
Violaine Blétry-de Montmollin	Présidente	Développement territorial, économie, tourisme et patrimoine bâti
Thomas Facchinetti	Vice-président	Culture, intégration et cohésion sociale
Didier Boillat	Vice-président	Développement technologique, agglomération, sécurité, finances et ressources humaines
Nicole Baur	Membre	Famille, formation, santé et sports
Mauro Moruzzi	Membre	Développement durable, mobilité, infrastructures et énergies

3 Résultat des élections communales

Nouvel Exécutif à la tête d'une nouvelle commune, le Conseil communal a connu une année 2021 particulièrement riche en activités diverses. Les chantiers ont été nombreux.

Ainsi, le Conseil s'est efforcé de mettre en place au plus vite la nouvelle structure organisationnelle de l'administration communale tout en veillant à garantir la continuité des prestations à l'égard des différentes catégories d'usagers des quatre anciennes communes.

Parallèlement, il a initié et accompagné le traitement par le Conseil général des nécessaires révisions législatives et mesures organisationnelles en réponse aux besoins d'harmonisation générés par la fusion.

Le Conseil communal s'est également efforcé, malgré les contraintes liées à la situation sanitaire (Covid-19), de rencontrer de nombreux partenaires institutionnels ou économiques ainsi que d'assurer diverses représentations lors des multiples manifestations organisées sur le nouveau territoire communal.

Le bouclement des comptes et la préparation des rapports de gestion des quatre anciennes communes pour l'année 2020 a représenté un travail considérable, en sollicitant souvent des membres de l'administration des anciennes communes, appelés parallèlement à assumer de nouvelles fonctions depuis le 1er janvier 2021.

La préparation du premier budget de la nouvelle commune établi par les nouvelles Autorités a représenté un défi important puisqu'il s'est agi à la fois d'intégrer une vision à long terme en lien avec la situation financière et de corriger les éléments non pris en compte à l'automne 2020, dans le cadre du budget 2021, par les Autorités des anciennes communes.

Enfin, la rédaction du programme politique pour la période 2022 – 2025 a longuement occupé le Conseil communal, contraint de répondre à cette exigence réglementaire malgré des échéances raccourcies du fait du report des élections et de l'installation des nouvelles Autorités dès le 1er janvier seulement.

4 Programme politique

L'année 2021 est à considérer comme une année de transition durant laquelle aucun programme politique n'était formellement en vigueur au niveau du nouveau territoire communal. L'action du nouvel Exécutif, telle que rappelée ci-dessus, a été guidée, d'une part, par les réflexions menées en amont de la fusion et largement synthétisées dans le Livre de la fusion et, d'autre part, par les impératifs de la nouvelle Commune.

5 Évènements marquants

Fête nationale 2021

Les restrictions sanitaires empêchant encore les rassemblements sur les Jeunes-Rives, la Fête nationale a cependant pu être célébrée comme le veut la tradition, par un grand spectacle pyrotechnique. La population neuchâteloise a bénéficié d'un double feu d'artifice synchronisé, visible de La Coudre à Cormondrèche, afin que les citoyens puissent en profiter de chez eux. La célébration de la fête nationale a également donné lieu à des festivités décentralisées dans les anciennes communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Les Autorités communales y ont été représentées à chaque fois.

Visites diplomatiques

Le Conseil communal a accueilli le 16 août son Excellence Susan Bincoletto, ambassadrice du Canada en Suisse et au Liechtenstein. En visite à Neuchâtel, elle a pu avoir un échange avec le Conseil communal in corpore et découvrir différents projets de la Ville en lien avec le patrimoine, le développement durable et la gestion des espaces paysagers et naturels.

Le Canton et la Ville de Neuchâtel ont reçu, en date du 17 septembre, un groupe de 18 ambassadrices en poste en Suisse. Pendant cette visite d'agrément d'une journée, elles ont pu découvrir brièvement les beautés patrimoniales et les atouts technologiques de la capitale cantonale.

Les Autorités communale et cantonale neuchâteloises ont reçu, en date du 23 septembre, l'ambassadeur de Belgique, Son Excellence Willy de Buck, qui exerce la présidence tournante du Benelux, avec ses collègues des Pays-Bas, S.E. Edda Samson, et du Grand-Duché du Luxembourg, S.E. Jean-Claude Meyer. La visite du CSEM a donné l'occasion de présenter les innovations technologiques de pointe développées à Neuchâtel. L'après-midi a été consacré au développement durable dans le cadre d'une visite de nos espaces verts et du chantier de modernisation de la STEP.

Le président de la Confédération en visite à Neuchâtel

Le président de la Confédération, M. Guy Parmelin, a été reçu mardi soir 7 décembre à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel par le Conseil communal in corpore pour une visite officielle. Les échanges, approfondis, ont notamment porté sur l'écosystème neuchâtelois de l'innovation et ses compétences. Le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a ainsi visité une entreprise spécialisée dans la propriété intellectuelle, avant une visite des Caves de la Ville et un repas partagé à l'Hôtel DuPeyrou.

6 Pétitions

Le 1er janvier, une pétition intitulée «Une rue ou une place pour Friedrich Dürrenmatt!» a été adressée au Conseil communal par M. Claude Borel. Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la culture.

Le 8 décembre, une pétition munie de 1487 signatures intitulée «Mobilité douce au centre-ville de Neuchâtel: pour une cohabitation bienveillante entre cyclistes et piétons» a été déposée par M. Christophe Jaccard. Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la mobilité.

7 Votation communale

Un référendum a été lancé contre l'arrêté du Conseil général de l'ancienne Ville de Neuchâtel, du 14 septembre 2020, concernant une demande de crédit relative à la réalisation du réaménagement de la rue et de la place du Clos-de-Serrières.

Le projet de réaménagement de cette rue visait à améliorer la qualité de vie dans le quartier par la création d'une place de rencontre végétalisée et d'une promenade, en même temps qu'à répondre aux enjeux climatiques et de mobilité, tout en améliorant la sécurité des usagers, par une mise en zone 30 km/h et la suppression de 23 places de parc.

Muni de 3'477 signatures, un référendum intitulé «NON aux suppressions irréfléchies des places de parc» a été déposé contre ce projet le 28 octobre 2020.

Compte tenu des délais réglementaires s'agissant de l'organisation d'une votation, un scrutin n'a pas pu être mis sur pied en 2020. Ce sont donc les citoyen-ne-s de la commune fusionnée qui ont dû se prononcer sur cette demande de crédit de 3'530'000 francs, lors d'une votation communale qui s'est tenue le 13 juin 2021.

Par 8'366 oui contre 4'805 non, la population a accepté le réaménagement de la rue et de la place du Clos-de-Serrières (taux de participation: 40.24%).

8 Coopération internationale technique et démocratique

N°	Libellé	CHF	CHF
1.	Latitude 21 - Convention		
	a) CEAS	*25'000.00*	
	b) Médecins	*25'000.00*	**50'000.00**
	Aide supplémentaire exceptionnelle		
	a) Jéthro	*7'000.00*	
	b) AJS	*7'000.00*	
	c) *CEAS*	*7'000.00*	**21'000.00**
2.	Opérations Villages Roumains (OVR)		
	a) Construction d'un établissement pour personnes handicapées	*10'500.00*	
	b) Traduction	*600.00*	
	c) *Abonnement le Réseau*	*120.00*	**11'220.00**
3.	Dire & Agir		**5'500.00**
4.	Terre des Hommes		**5'500.00**
5.	Échanges Agadez Niger		**5'500.00**
Total			**CHF 98'720.00**

9 Jumelages

La situation sanitaire internationale demeurée défavorable en 2021 a fortement limité les projets liés aux jumelages.

En effet, comme en 2020, en fonction d'une célébration de la Fête nationale fragmentée et vu l'annulation pour la deuxième année consécutive de la Fête des Vendanges, les Autorités de la Ville de Neuchâtel n'ont pu inviter les délégations des villes jumelées à ces deux évènements. Cependant, pour contrer la difficulté des rencontres physiques, la troisième édition de la Semaine de l'Europe s'est muée en manifestation en ligne et nos villes jumelées ont largement joué le jeu en partageant avec nous des capsules artistiques et des lectures.

De la même manière, les manifestations se déroulant à Aarau et Besançon n'ont pas eu la même envergure qu'à l'accoutumée et n'ont pas débouché sur des invitations officielles. En revanche, profitant d'une embellie sanitaire à la fin de l'été, Sansepolcro a pu organiser son Palio della Ballestra et une petite délégation de la Ville s'est rendue en Toscane. Les autorités politiques du Valtiberina changeant moins d'un mois plus tard après des élections populaires, les discussions étaient plus aux souvenirs qu'aux projets.

10 Relations internationales

Déjà reporté en 2020 pour des raisons sanitaires, le sommet des Neuchâtel du Monde qui devait se tenir dans notre ville et nous permettre d'accueillir les délégations des villes membres de l'alliance n'a pas eu lieu en 2021 et sa tenue en 2022 a déjà été annulée. Cependant, pour tout de même entretenir des échanges avec les villes aux mêmes toponymes, nous cherchons à multiplier de plus petits contacts, souvent de manière numérique.

De nombreuses visites diplomatiques se sont tenues tout au long de l'année et font l'objet d'une rubrique spéciale au point 5 (évènements marquants).

11 Représentation du Conseil communal dans les entités parapubliques

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel post-fusion accorde une importance particulière à continuer d'assurer le suivi des recommandations émises en 2019 par le Conseil général de l'ancienne Ville de Neuchâtel au sujet de la gouvernance des entités parapubliques (rapport d'information 19-201 de la Commission financière au Conseil général relatif à la gouvernance des entités parapubliques, du 21 février 2019). Comme le dernier Exécutif de la Ville s'y était engagé, il souhaite procéder à un tour d'horizon des diverses mesures prises en application des recommandations formulées à l'occasion de ce premier rapport de gestion.

Le renouvèlement de l'ensemble des délégations communales dans toutes les entités parapubliques au sein desquelles les anciennes communes étaient représentées a constitué une belle opportunité d'examiner de façon critique chacune des représentations tant dans son existence (oui/non) que dans sa forme (niveau de représentation).

Au total, ce sont 162 représentations qui ont été répertoriées.

Une approche un peu différente de celle retenue en 2019 permet toutefois de relativiser le nombre de 162 représentations qui ne sont de loin pas toutes des entités parapubliques. En effet, un nombre non négligeable (71) est constitué d'organismes purement publics ayant pour vocation première de réunir des autorités communales entre elles ou avec des instances cantonales. Nous mentionnerons à titre d'exemple l'Association des communes neuchâteloises et ses conférences spécialisées qui représentent 13 délégations, la Région Neuchâtel Littoral et ses commissions spécialisées qui constituent 8 délégations ou encore les diverses commissions cantonales nommées par le Conseil d'État et qui servent de plateforme d'échange et de coordination entre Autorités cantonales et communales, à l'instar de la Commission pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (au sein de laquelle notre Ville représente l'ACN), de la Gouvernance informatique neuchâteloise ou de la Commission cantonale du Guichet unique. Ces délégations ne sont en rien sensibles, le niveau de représentation et ses modalités ne dépendent souvent pas de l'Exécutif communal. Elles n'appellent dès lors pas de commentaires particuliers. Nous proposons à l'avenir de les répertorier dans une liste distincte car leur nombre élevé donne une image faussée de la thématique sous revue, celle de la gouvernance des entités parapubliques.

Par ailleurs, de nombreuses délégations (38) visent à assurer une présence communale dans des structures privées, dans un but d'échange d'informations, de coordination, de valorisation des bonnes pratiques ou d'évaluation des besoins de soutien. On peut citer à ce titre des organismes culturels (TPR — Centre neuchâtelois des arts vivants), scientifiques (Centre suisse de Cartographie de la faune) ou de formation (Neuchâtel Junior College) au sein desquels la représentation communale est essentiellement assurée par des membres de l'administration, qui n'y assument aucune responsabilité de gestion et ne disposent souvent que d'une voix consultative. Là non plus, ces délégations ne sont pas problématiques.

Les syndicats intercommunaux (16 délégations) forment également une catégorie à part. Outre que leur gouvernance est réglée par la loi (Loi sur les communes et LFinEC, notamment), ils sont placés sous le contrôle politique de la population (droit de référendum) et sous la haute surveillance de l'État (Service des communes).

Ainsi, il demeure finalement une petite quarantaine d'entités (37) revêtant un caractère véritablement parapublic et présentant une sensibilité plus importante. Cela est particulièrement le cas pour les 13 entités exerçant une activité économique de type commercial (Viteos, Vadec, ello communications SA, LNM, TransN, etc.).

Nous vous informons ci-dessous des actions entreprises en regard des neuf recommandations émises par la Commission financière et validées par le Conseil général de l'ancienne Ville de Neuchâtel en 2019.

Recommandation 1:
Examen périodique et systématique des participations aux EPP au regard de l'intérêt stratégique de la Ville. Lorsque ce dernier n'est plus démontré, réduction du nombre ou de la forme de la participation ou de la représentation

Outre les actions entreprises en 2019 et 2020 suite au rapport 19-201, le Conseil s'est penché sur ses délégations, en regard de leur intérêt stratégique, lors du renouvèlement intégral des représentations pour la législature 2020-2024. Plusieurs participations jugées non stratégiques ont été abandonnées. Dans le même temps, certaines EPP ont disparu. Cette diminution de 28 occurrences a permis de limiter le nombre de représentations à 162, toutes catégories confondues (quand bien même la fusion a amené diverses nouvelles collaborations reprises des anciennes communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin et que de nouvelles entités sont apparues).

Recommandation 2:
Examen périodique et systématique des participations aux EPP au regard de la pertinence de la forme, soit intégrer au reste de l'administration communale, soit s'en retirer, soit s'en séparer. Le Conseil communal communique le résultat de cet examen dans le cadre du rapport de gestion.

En application de cette recommandation, de nombreuses représentations, jugées importantes pour la Ville mais non stratégiques pour le Conseil, ont été transférées du niveau politique au niveau administratif (par exemple: Fondation Maison Borel, Fondation pour la réinsertion socioprofessionnelle, Fondation du Neuchâtel Junior College).

Recommandation 3:
Lister les compétences utiles à la conduite des EPP, notamment concernant le droit, la gestion du personnel, la responsabilité publique et civile et les aspects comptables et financiers. Proposer aux membres du Conseil communal de pouvoir se perfectionner à l'aune des compétences identifiées.

Le Conseil reste attentif aux compétences nécessaires à l'exercice de mandats spécifiques liés à la fonction de membre de l'Exécutif et recommande bien évidemment toute mesure destinée à compléter de façon ciblée la formation de base de ses membres.

Recommandation 4:
Mettre en place pour les membres du Conseil général une offre de formation, au sujet notamment du fonctionnement des institutions politiques, des règlements communaux et des aspects comptables et financiers (MCH2, calcul du taux d'autofinancement …)

Les membres des Autorités nées de la fusion ont été informés des cours de formation et d'information organisés par l'Association des communes neuchâteloises. Cinq membres du Conseil général ont suivi en tout 10 modules de formation. Le Conseil communal a pris en charge les frais y relatifs.

Recommandation 5:
Dans les EPP d'importance stratégique, faire adopter des règlements précis sur les possibilités de transmissions d'informations possibles au sein du collège exécutif - voire de son autorité de haute surveillance - ainsi que la prise en compte des décisions de ce dernier dans le cadre des appréciations des CA.

Une information régulière du Conseil est assurée par le membre désigné pour représenter notre collectivité au sein des diverses EPP. Lorsque la délégation est confiée à une personne non membre des Autorités, le ou la titulaire doit informer le Conseil communal au moins une fois par année de son activité ou à chaque fois que les circonstances le rendent nécessaire.

Recommandation 6:
Porter rapidement au moins à la connaissance du suppléant au sein du Conseil communal toutes affaires importantes ou sensibles dès qu'un évènement portant ce caractère est identifié.

Vu l'information régulière délivrée au collège in corpore, cette recommandation est satisfaite.

Recommandation 7:
Renoncer à certaines présidences d'EPP, en particulier des conseils d'administration et des conseils de fondations, au profit de personnes qui ont les expériences et compétences nécessaires, tout en portant une vision de service public.

Les mesures nécessaires ont été prises dès 2019 pour donner suite à cette recommandation. Les membres du Conseil communal appelés à siéger dans des conseils d'administration de société à vocation commerciale ou d'autres EPP pouvant s'avérer sensibles, n'assument plus la présidence desdits conseils d'administration et ont été remplacés par des personnes au bénéfice des expériences et compétences spécifiques.
À titre d'exemples, nous pouvons citer Vadec SA, Viteos SA, LNM SA pour les sociétés anonymes, la Fondation Elser ou encore la Fondation Gilbert Facchinetti s'agissant des fondations.

Recommandation 8:
Conditionner la prise d'un mandat de direction ou de surveillance d'EPP à la conclusion d'une assurance D&O par l'EPP.

Cette recommandation a été suivie et est satisfaite. La lettre de mission signée par toute personne appelée à représenter la Ville ou le Conseil communal impose l'obligation de soumettre une copie de l'assurance D&O conclue par l'EPP.

Recommandation 9: Mettre sur pied un plan d'urgence, de communication, des processus institutionnels, pour les cas où la Ville est touchée par une crise dans une EPP ou au sein de ses autorités.
Il est rappelé ici que le Règlement relatif à la politique de communication et d'information de la Ville de Neuchâtel, du 26 septembre 2016, prévoit en ses articles 23 à 25 des dispositions spécifiques à la communication de crise. Au surplus, le Service de la communication a mis sur pied à l'attention du Conseil communal durant la précédente législature un cours de formation relatif à la communication de crise et à la sensibilisation aux risques, respectivement aux opportunités liées aux réseaux sociaux. Enfin, la situation difficile rencontrée du fait de la pandémie de Covid-19 a été l'occasion d'éprouver ces principes et la coordination entre l'OCRg et l'Autorité exécutive.

Présidence

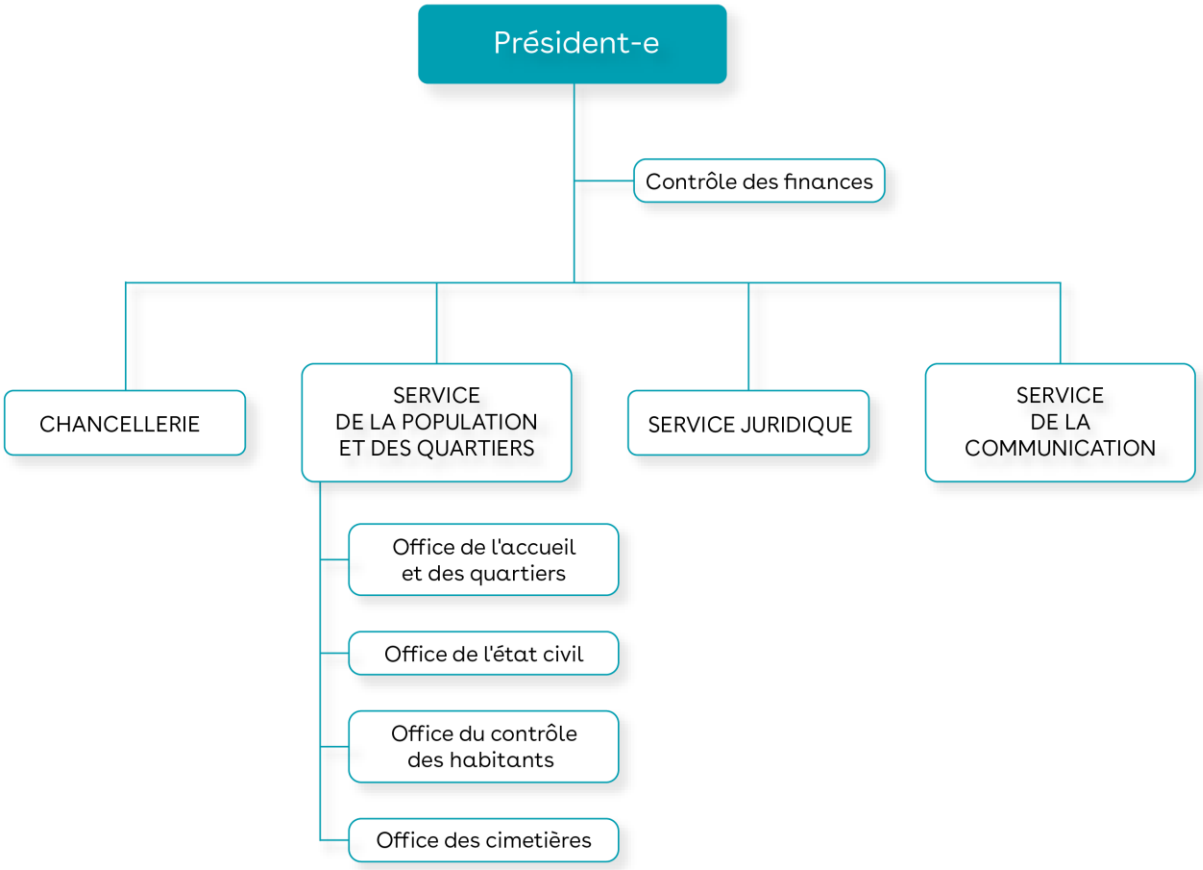
Président-e
Contrôle des finances
CHANCELLERIE
SERVICE DE LA POPULATION ET DES QUARTIERS
SERVICE JURIDIQUE
SERVICE DE LA COMMUNICATION
Office de l'accueil et des quartiers
Office de l'état civil
Office du contrôle des habitants
Office des cimetières

Chancellerie

Entités de gestion 100.07, 102.00, 162.00

1 Mission principale

La Chancellerie constitue l'État-major des autorités communales. Elle assure les tâches administratives en lien avec les activités des Autorités exécutive et législative. Ses missions, multiples, permettent de veiller au bon fonctionnement de l'institution. Elle effectue un travail conséquent au quotidien, dans l'ombre de la politique communale.

La Chancellerie est également responsable du traitement des dossiers de naturalisation et d'agrégation. Elle contribue aussi au bon déroulement des scrutins, avec le délégué aux droits politiques.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chancelier	1	1
Vice-chancelier-ère-s	2	2
Chargé de projet	1	1
Secrétaires	2	3
Assistant administratif	1	1
Huissier	0.96	1
Huissières de l'Hôtel de Ville	1.2	2
Collaborateur du Centre-courrier	1	1
Total	**10.16**	**12**

À noter que la démission d'un vice-chancelier au 31.12.2021 nécessitera de revoir la structure pour l'année 2022.

3 Évènements marquants

Le 1er janvier 2021, M. Daniel Veuve a pris ses fonctions de chancelier de la nouvelle commune fusionnée. Le passage de témoin avec le chancelier de l'ancienne Ville de Neuchâtel, M. Rémy Voirol, s'est effectué en douceur, ce dernier prenant sa retraite fin juin 2021. Ce changement majeur s'est accompagné d'une nouvelle organisation du service.

4 Principales activités et réalisations

Les principales tâches administratives consistent en la gestion de la correspondance de la Présidence du Conseil communal, l'organisation de réceptions – notamment l'accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens – de manifestations, de relations avec les institutions, les entreprises et les villes jumelées et amies pour la partie liée à l'Exécutif. Pour le Législatif, la Chancellerie soutient le Conseil général dans ses activités,

notamment la présidence et gère le suivi administratif des objets. Elle tient les procès-verbaux des séances du Bureau du Conseil général.

Elle tient aussi les procès-verbaux de la Commission des naturalisations et des agrégations. Cette dernière est convoquée pour examiner les dossiers faisant l'objet de situations particulières, le traitement des autres dossiers étant délégué au Conseil communal. En 2021, 137 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure (point 5.3). Au total, ce sont 200 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité y relatif. Une demande d'agrégation est arrivée au terme de la procédure, pour deux personnes. Aucune demande de réintégration n'a été déposée.

De plus, la Chancellerie est également responsable de la gestion des salles de l'Hôtel de Ville, du Péristyle et de la Villa Lardy. L'année 2021 étant encore fortement impactée par le Covid-19, le nombre de réservations de ces différentes salles a singulièrement augmenté. En effet, afin de respecter les mesures de distanciation sociale, les services ont pu profiter de l'espace offert par les salles de l'Hôtel de Ville.

La Chancellerie assure en outre la gestion du courrier entrant et sortant. Ainsi, ce sont près de 1'500 courriers, lettres et/ou colis qui transitent chaque jour en moyenne par le Centre-courrier.

5 Statistiques et indicateurs

Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal, contraint par la situation sanitaire de renoncer à rendre visite aux centenaires, a toutefois tenu à célébrer ces jubilaires en leur adressant la traditionnelle assiette en étain, accompagnée des félicitations des autorités, tandis que les plus que centenaires ont reçu un message chocolaté.

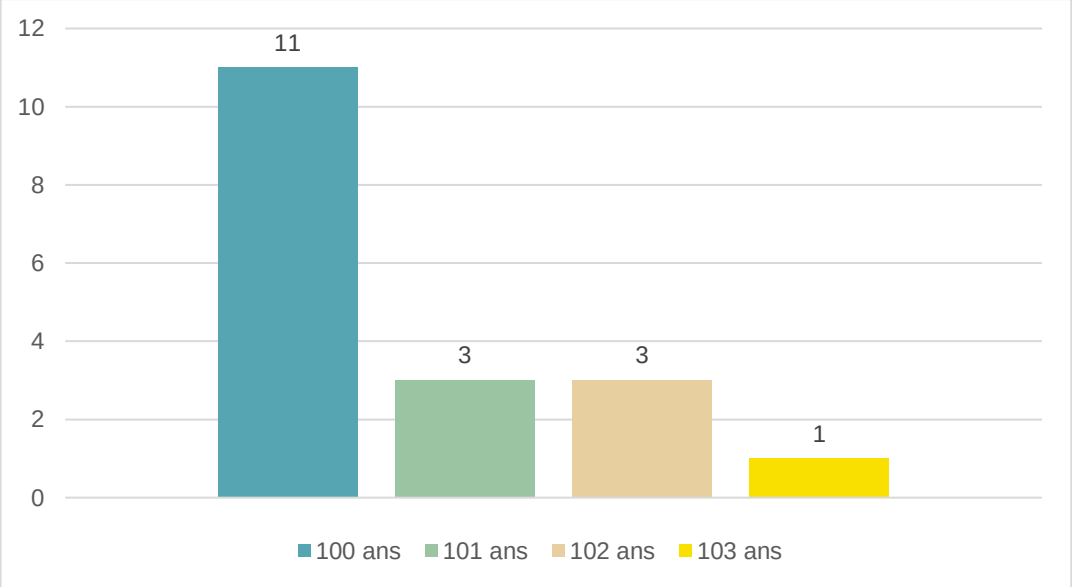

Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a adressé un message chocolaté aux couples célébrant leur 50e, 55e, 60e, 65e et 70e anniversaire de mariage.

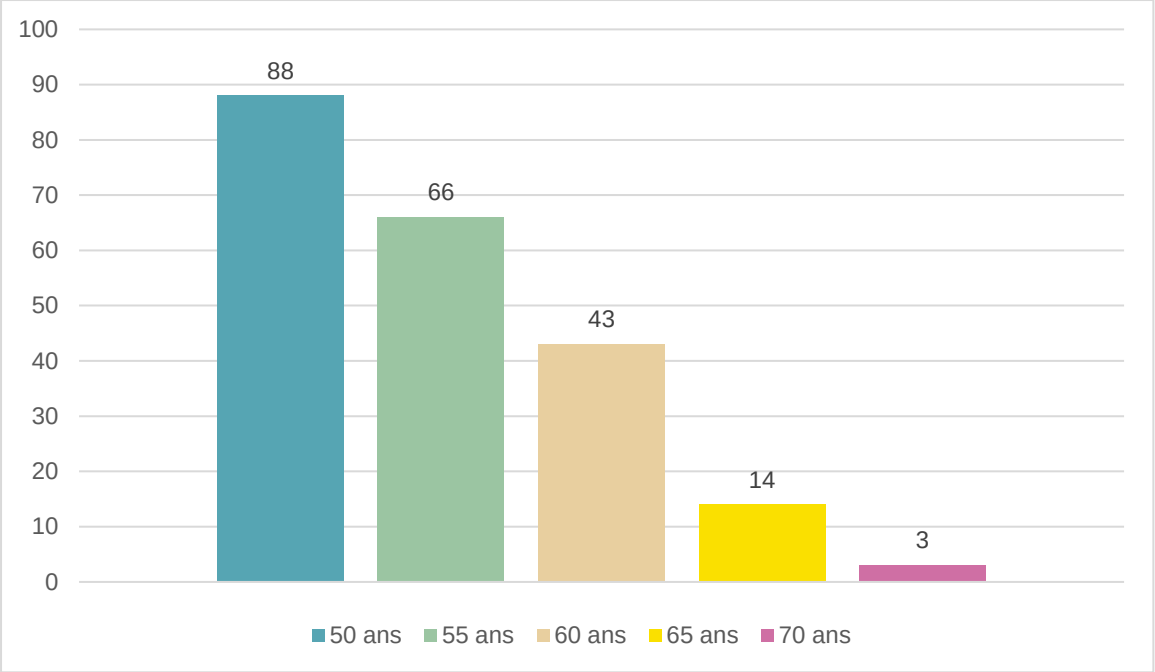

Naturalisations

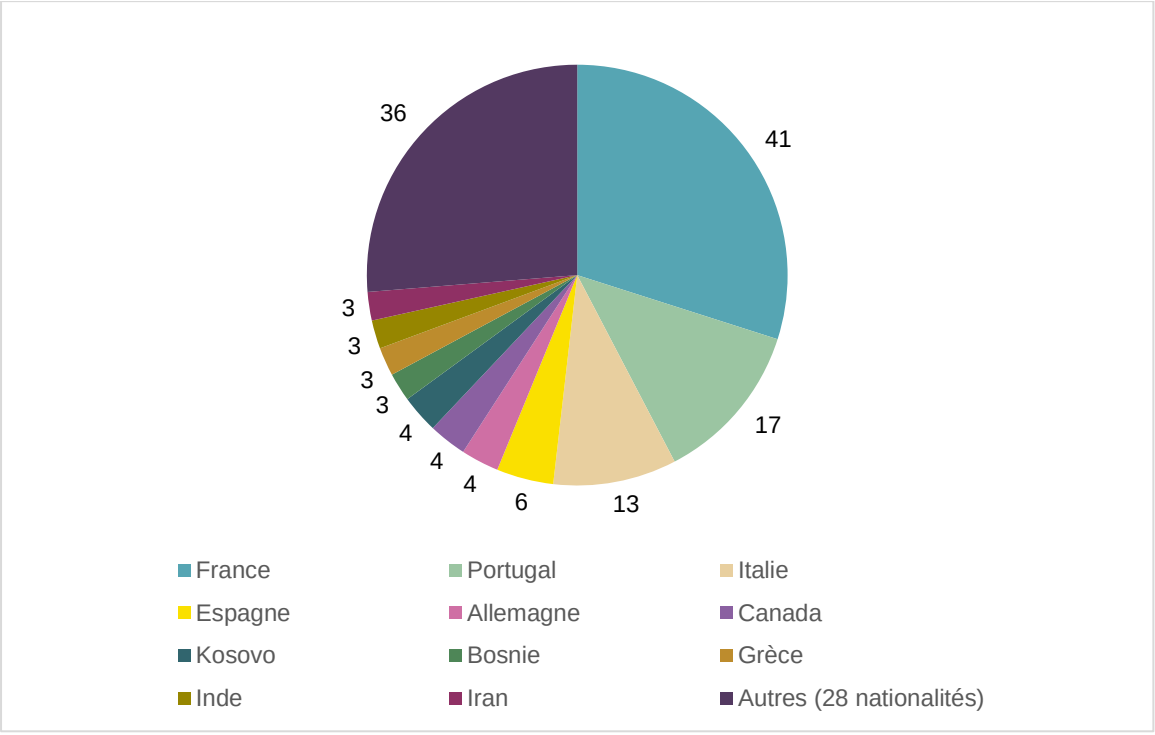

Assemblées citoyennes

La création d'assemblées citoyennes est prévue par la convention de fusion. Ces assemblées doivent *«[…] être un lieu officiel d'échange et de débat entre la population, le Conseil général et le Conseil communal. […]».*

Les Autorités ont témoigné de leur volonté de concrétiser cette disposition en prévoyant dans le règlement général transitoire du 9 novembre 2020 la création d'une Commission des assemblées citoyennes et des quartiers, puis en intégrant dans le règlement général du 7 juin 2021 un chapitre consacré aux assemblées citoyennes et aux commissions locales.

La création de ces assemblées citoyennes ouvre le champ des possibles, permettant d'envisager toutes les options en vue d'un fonctionnement innovant et intéressant de ce nouvel outil démocratique à créer. La Commission des assemblées citoyennes et des quartiers, soutenue par les deux vice-présidents du Conseil communal et les trois entités de l'administration concernées (Service de la population et des quartiers, Service de la cohésion sociale et Chancellerie) ont travaillé, dès le 2e semestre 2021, à l'élaboration du règlement spécial précisant les modalités de fonctionnement de ces assemblées citoyennes. Le travail est loin d'être achevé mais les débats sont constructifs et laissent augurer de la volonté des Autorités d'offrir aux citoyen-ne-s de la commune fusionnée un outil d'expression attrayant et novateur.

Archives

Entité de gestion 102.00

1 Mission principale

Les Archives assurent la conservation et la gestion des données et des documents à valeur archivistique. Règlementairement astreintes à la pérennisation des documents de nature administrative et légale, elles conservent aussi par usage des fonds d'origine privée. Elles conseillent les services sur les questions de tri, de classement, de conservation et de gestion, tant matérielles que numériques. Elles évaluent les fonds à pérenniser et contrôlent la conformité des documents à conserver. Elles mettent à disposition des chercheurs et des services de l'administration les fonds, selon les normes définies par la loi sur l'archivage.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Archiviste	0.8	1
Total	**0.8**	**1**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli une agente en information documentaire sous contrat à durée déterminée et sept stagiaires. Il forme une apprentie d'agente en information documentaire (CFC) actuellement en 2e année d'apprentissage.

3 Évènements marquants

Le solde des archives du Lycée Numa-Droz a été versé aux Archives. L'acquisition de matériel de conditionnement a fortement augmenté en fonction des fonds à traiter après la fusion. Les archives de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche vont rester dans leurs locaux d'origine jusqu'à l'obtention de nouveaux locaux complémentaires, les Galeries de l'histoire et le local de préarchivage étant maintenant saturés. Les Galeries de l'histoire restent le seul lieu d'accueil pour la consultation. L'alternative du dépôt du Fonds Suchard-Tobler ne pourra qu'être reprise au mieux par les Archives dans le courant de l'année 2023, pour autant que le calendrier de construction du Centre de conservation des musées à Tivoli le permette.

4 Principales activités et réalisations

L'accroissement du fonds général se monte à 42,6 mètres linéaires (m.l.), sans compter les archives des trois communes fusionnées qui représentent environ 350 m.l. Seuls 19 m.l. d'archives de Valangin ont dû être transférés aux Galeries de l'histoire, principalement en raison des mauvaises conditions de conservation dans le local d'origine.

Sur le plan de l'exploitation, l'archiviste assure, en parallèle aux usuels travaux de tri, de classement, d'inventaire et d'évaluation des versements d'archives, la formation de l'apprentie et celle des stagiaires, l'accueil des chercheurs et chercheuses et les recherches. En collaboration avec notre apprentie, nous avons apporté des réponses à 89 demandes, administratives et privées.

L'Atelier de Martin Strebel à Hunzenschwil a restauré trois documents: le volume 2 de l'Inventaire raisonné des Grandes Archives datant de 1793, le Grand livre de comptes de 1709-1754 et les Minutes du Conseil de Bourgeoisie de 1856-1858.

La campagne 2021 de microfilmage de sauvegarde représente 10'132 prises de vue effectuées par l'atelier Foto Frutig Bern à Niederwangen. Elle concerne les procès-verbaux de la Commission scolaire de 1960-1972, le Rôle des ressortissants de Neuchâtel et de La Coudre avec leur répertoire de 1888-1929, les registres des baptêmes de 1791-1854, ceux des naissances-A avec leurs répertoires de 1854-1875, ceux des naissances-B de 1876-1928 et le registre des morts de 1666-1818. La Confédération a pris en charge sa propre copie de sauvegarde, mais la subvention pour les prises de vue du master film est toujours suspendue.

L'application *ArchiClass* pour la création de plans de classement a été introduite dans deux nouveaux services, mais seul l'un d'eux est activé; sa diffusion dans les services reste lente.

5 Statistiques et indicateurs

Fréquentation

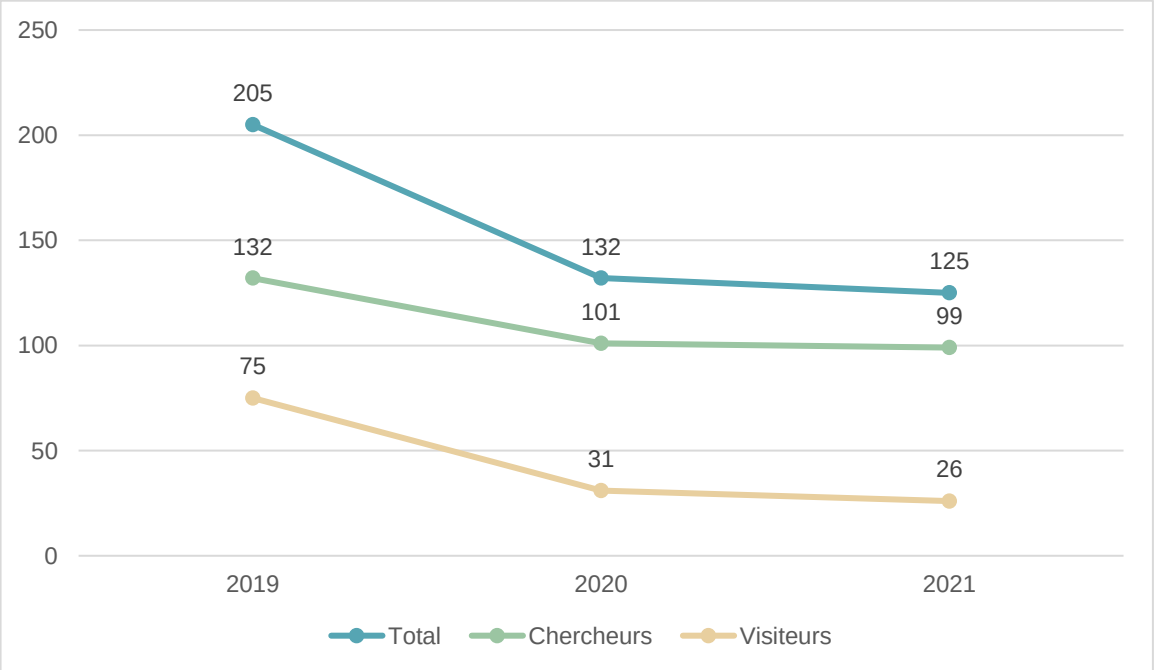

Contrôle des finances

Entité de gestion 104.00

1 Mission principale

Le contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents services de l'administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers soient conformes aux bases légales, que les fonds soient employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

En collaboration avec l'organe de révision mandaté par la Ville, le contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les services dans le domaine des finances.

2 Effectif du personnel

Poste	EPT	Personne
Contrôleur des finances	0.8	1
Total	**0.8**	**1**

3 Principales activités et réalisations

En collaboration avec notre organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2021 à 2023 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne (SCI), une analyse annuelle des données du système informatique comptable, une revue du bilan de fusion (1er janvier 2021) ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2021 à 2023 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'organe de révision et le contrôleur interne. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'organe de révision.

Durant l'année 2021, le contrôle des finances a rédigé neuf rapports portant notamment sur l'achat d'un immeuble à Serrières (patrimoine financier, montage du dossier, déroulement des opérations, prix d'achat, etc.), différentes caisses (suivi, nature des opérations, etc.), le versement d'indemnités, le suivi de prêts, la collaboration avec des entités externes (Service civil et Perce-Neige) ainsi que différentes problématiques comptables ou informatiques.

Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les dicastères et les services concernés. Le suivi des recommandations est assuré via «MémoTIC CDF» (application spécifique).

Service de la population et des quartiers (SEPOQUA)

Office de l'accueil et des quartiers

Entité de gestion 158.00

1 Mission principale

L'Office de l'accueil et des quartiers a pour principales missions d'être au service de la population et de maintenir le contact, par le biais de ses quatre guichets d'accueil, entre les habitant-e-s de la commune fusionnée et l'administration communale. Il fournit des prestations de proximité aux résident-e-s et fonctionne comme porte d'entrée vers l'administration. Les guichets d'accueil se transforment en bureau de vote les jours de scrutin.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Délégué-e-s de quartier	3.8	4
Réception-Secrétariat		
Sécrétaires-réceptionnistes	3.0	4
Total	**7.8**	**9**

L'Office de l'accueil et des quartiers compte 1 poste vacant au 31.12.2021 (poste à 100%).

3 Évènements marquants

L'Office de l'accueil et des quartiers, né de la fusion au 1er janvier 2021, a été mis en place par la création de quatre guichets d'accueil à Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et Neuchâtel.

- 01.01.2021, ouverture des guichets de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin
- 01.06.2021, ouverture du guichet de Neuchâtel, au centre-ville
- 26.08.2021, déménagement du guichet de Peseux au sein de la maison communale
- 27.09.2021, déménagement du guichet de Valangin dans le centre historique du village.

4 Principales activités et réalisations

Les réalisations majeures ont été la création et la mise en place des quatre guichets d'accueil sur les sites de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. L'Office de l'accueil et des quartiers a notamment repris des prestations du Service de la protection et de la sécurité ainsi que du Contrôle des habitant-e-s.

Les prestations suivantes sont délivrées dans les quatre guichets d'accueil:

- Renseignements
- Cartes journalières CFF et Navigation
- Bons TransN
- Distribution de SacNEVA
- Contrats guichet unique
- Objets trouvés
- Gestion des chiens

L'Office de l'accueil et des quartiers participe à divers projets/manifestations en collaboration avec d'autres services de l'administration, notamment:

- Festivités du 1er août sur plusieurs sites
- Fête des voisins
- Saint-Nicolas dans les anciennes communes
- Illuminations de Noël
- Téléthon

Dans le futur, il est prévu que les délégué-e-s de quartier prennent part, en collaboration avec la Chancellerie et le Service de la cohésion sociale, à la mise en place et au suivi des assemblées citoyennes qui se tiendront au sein de la commune fusionnée.

5 Statistiques et indicateurs

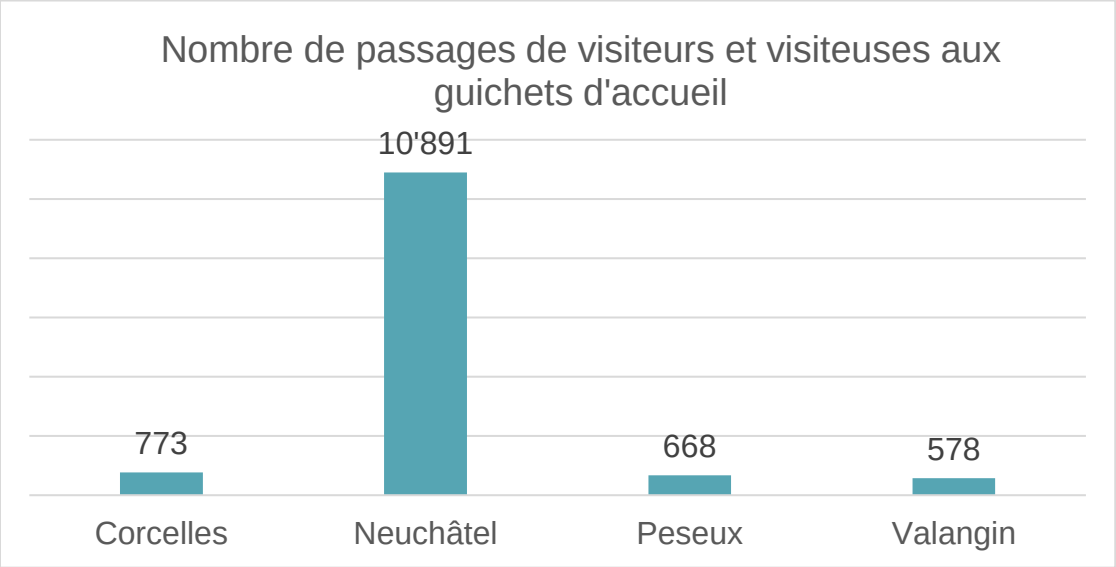

Prestations délivrées	
Cartes journalières CFF	3'906
Cartes journalières LNM	191
Bons TransN annuels	6'398
Objets trouvés entrants	606
Objets trouvés sortants	226
Lots sacNEVA	998
Cartes prépaiement parkings	38
Divers (renseignements, Guichet Unique, Amicus, …)	Env. 5'000

Office de l'état civil

Entité de gestion 126.01

1 Mission principale

La mission principale de l'Office d'état civil est la tenue du registre fédéral informatisé INFOSTAR.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'office	1.0	1
Équipe		
Officières d'état civil brevetées	4.5	5
Total	**5.5**	**6**

3 Évènements marquants

Ces deux dernières années ont été marquées par le regroupement avec les communes de l'Est du Littoral en 2020 et par la fusion en 2021 ce qui a entrainé une limitation des présences en office. Les mesures COVID ont évidemment impacté le fonctionnement de l'office et le délivrement des prestations.

Il a été constaté une augmentation des commandes et des préparations et célébrations de mariages ou partenariats (regroupement et fusion). La possibilité de célébrer des mariages les samedis a été proposées dix fois en 2021. L'année 2021 a également été marquée par la sécurisation des registres d'état civil «papier» par la numérisation de ces derniers.

4 Principales activités et réalisations

La loi fédérale détermine la compétence territoriale pour l'inscription des évènements. Ainsi l'arrondissement d'état civil de Neuchâtel comprenant les communes de l'Est Littoral et la Ville de Neuchâtel notifie tous les évènements d'état civil survenant dans son arrondissement. Les naissances occupent une place importante puisque la quasi-totalité

des naissances ont lieu à la maternité de Neuchâtel pour le canton. La fréquentation en backoffice est majoritairement occupée par les déclarations de reconnaissances, suivie par les préparations de mariage (partenariats inclus) et les diverses déclarations. Par ailleurs il est notifié les jugements établis par le Tribunal civil de Neuchâtel ainsi que les décisions administratives.

5 Statistiques et indicateurs

Le tableau ci-dessous résume les différents évènements gérés par l'office durant l'année:

Évènements	
Décès	538
Naissances	1'421
Reconnaissances	285
Mariages	203
Divorces	137
Partenariats	5
Dissolutions du partenariats	1
Déclarations du nom	78
Changements de nom	107
Naturalisations	251
Adoptions	6
Désaveux et jugements de paternité	6
Documents émis	5'634
Commandes	2'441
Opérations de caisse	3'983

Office du contrôle des habitant-e-s

Entité de gestion 126.02

1 Mission principale

L'Office du contrôle des habitant-e-s assure la tenue du registre des habitant-e-s conformément aux législations fédérales et cantonales. Il accueille et conseille les citoyen-ne-s et délivre les attestations liées au domicile. Il s'occupe également de la gestion administrative liée aux pièces d'identité et aux permis de séjour et tient à jour le registre civique.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'office, préposé au cdh	1.0	1
Adjointes au préposé au cdh	1.5	2
Collaboratrices administratives	7.2	9
Agent recenseur	1.0	1
Total	**10.7**	**13**

L'office compte 2 postes vacants au 31.12.2021 (poste 1 à 30 %, poste 2 à 20%).

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par des travaux importants liés à la fusion des quatre communes, en particulier une réorganisation de l'office pour pouvoir délivrer ses prestations sur le site du centre-ville de Neuchâtel et également dans les guichets de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Les procédures ont été repensées pour les adapter à cette nouvelle situation, afin que le travail puisse se faire de manière homogène sur les quatre sites, tout en maintenant une qualité d'accueil et de prestations élevée.

4 Principales activités et réalisations

L'Office du contrôle des habitant-e-s a accueilli plus de 29'000 visiteuses et visiteurs (basé sur une extrapolation) en 2021 sur les 4 sites de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, répartis comme suit:

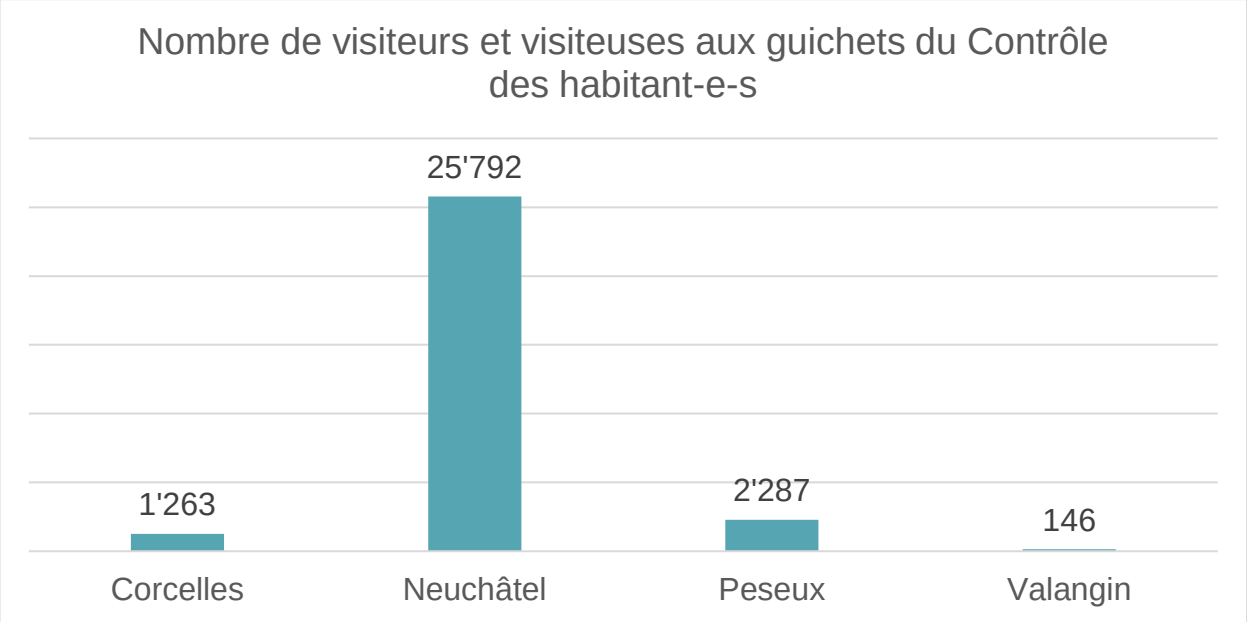

Le tableau ci-dessous résume les différentes activités de l'office durant l'année:

Prestations	
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	**11'974**
- dont déménagements intra-muros	3'688
- dont arrivées	3'733
- dont naissances	457
- dont départs	3'733
- dont décès	363

Mouvements de caisse	**20’535**
Documents émis par le service	7’480
- dont attestions de domicile pour domicile principal	5’251
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1’120
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1’109
Cartes d’identité	1’545
Permis de séjours	7’300
Taxe déchets	113
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	**2’911**
Données identiques au registre	2’266
Données non identiques au registre	645
- dont dépôt de papier en domicile principal	307
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	251
- dont changement d’adresse intra-muros	34
- dont divers	53

Plaintes déposées auprès du Procureur général	**33**
- pour non-dépôt de papiers	29
- pour ne pas avoir indiqué de changement d’adresse	3
- pour non-dépôt du passeport	1
Votations et élections	**6**
Signatures vérifiées sur 9 initiatives, 8 référendums et 8 motions	10’147

5 Statistiques et indicateurs

Le recensement annuel de la population révèle une diminution de 13 habitant-e-s régulières et réguliers par rapport à l’année précédente. Au 31 décembre 2021, **44'398** citoyennes et citoyens provenant de 142 pays étaient établis comme résident-e-s permanent-e-s dans la nouvelle commune de Neuchâtel.

Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d’une année ainsi que celles en domicile secondaire. En rajoutant ces personnes ne comptant pas dans la statistique officielle, la population totale est portée à 46'308 habitant-e-s réparti-e-s dans 23'308 ménages.

Ci-dessous quelques chiffres issus du recensement annuel:

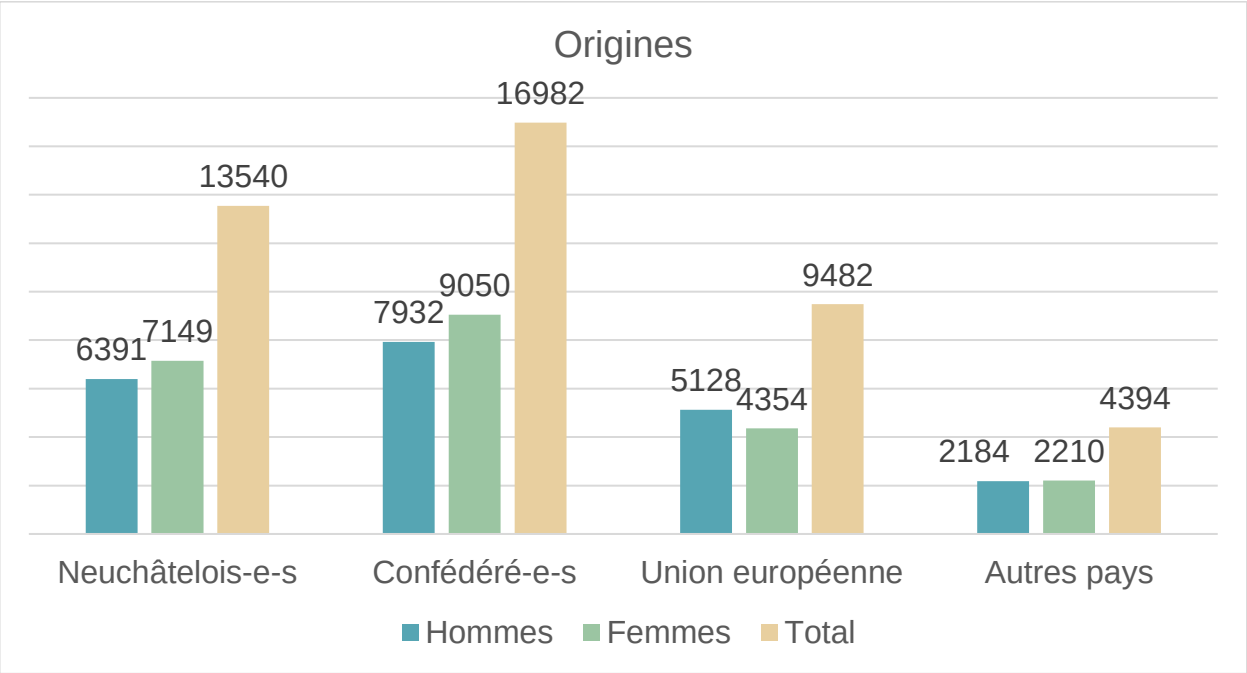
Origines
6391
7149
13540
7932
9050
16982
5128
4354
9482
2184
2210
4394
Neuchâtelois-e-s
Confédéré-e-s
Union européenne
Autres pays
Hommes
Femmes
Total

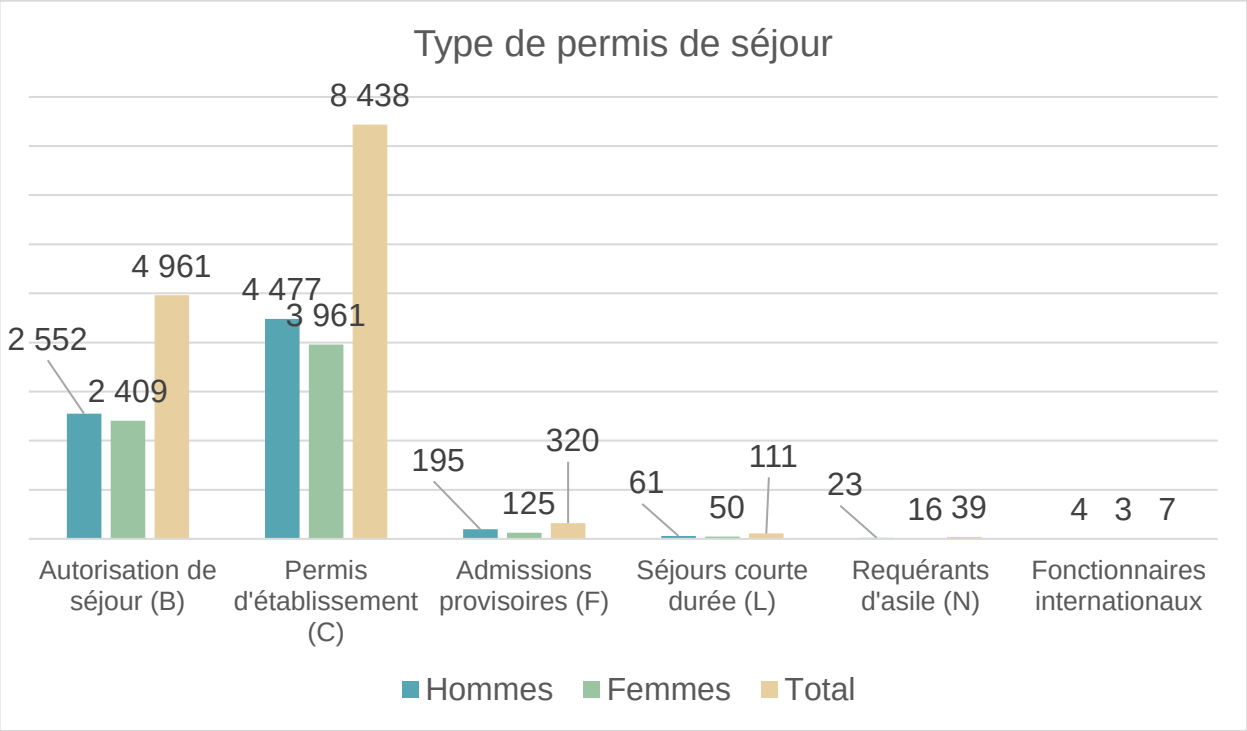
Type de permis de séjour
2 552
2 409
4 961
4 477
3 961
8 438
195
125
320
61
50
111
23
16
39
4
3
7
Autorisation de séjour (B)
Permis d'établissement (C)
Admissions provisoires (F)
Séjours courte durée (L)
Requérants d'asile (N)
Fonctionnaires internationaux
Hommes
Femmes
Total

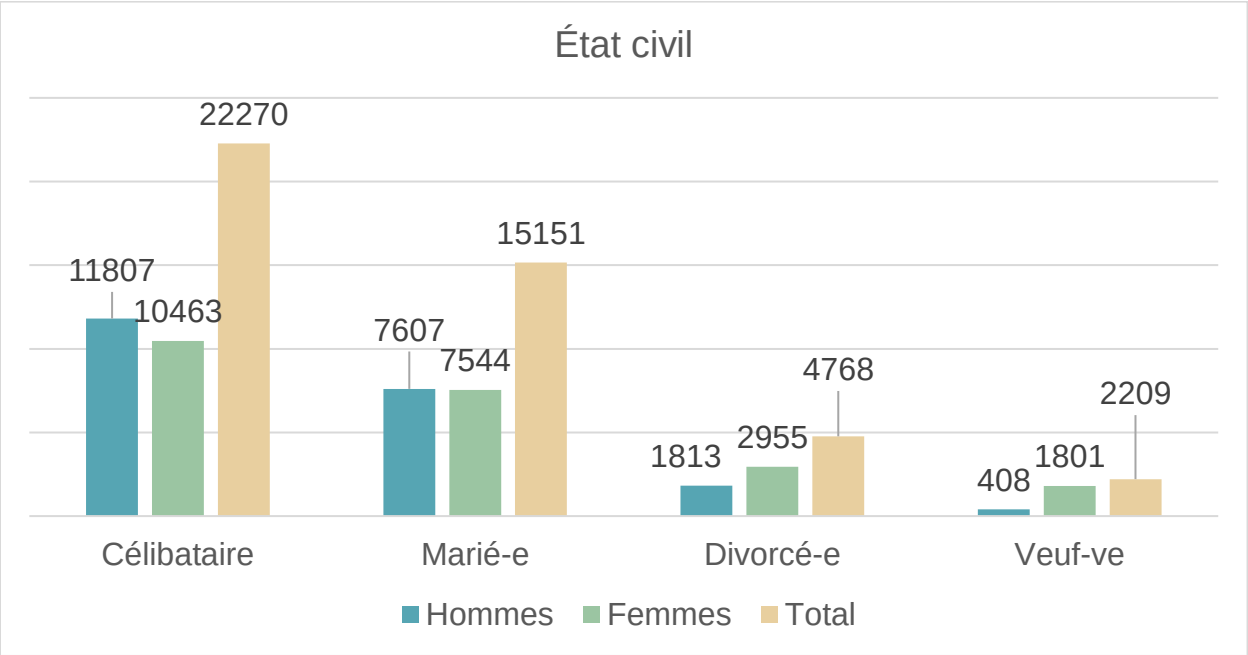

Office des cimetières

Entité de gestion 128.00

1 Mission principale

L'Office des cimetières a pour mission d'assurer les services d'inhumations et de crémations pour les cimetières de Beauregard, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin et d'offrir un lieu de recueillement ouvert à toutes confessions. Il assume également la gestion administrative de ces cimetières, leur entretien et l'aménagement floral.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'office	0.9	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Funéraire		
Employés funéraires	2.0	2
Total	**3.8**	**4**

L'office a accueilli 1 stagiaire et a formé 1 auxiliaire (contrat horaire) pour les crémations.

3 Évènements marquants

Avec la fusion, l'office des cimetières créé a permis une centralisation de toutes les activités des 4 cimetières de la commune. Ceci a également été l'occasion de revoir l'entretien dans les cimetières de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin et de commencer à y apporter des adaptations.

À Beauregard, avec la fin des travaux des aménagements extérieurs, les nouvelles infrastructures ont pu être inaugurées en septembre.

Pour la toute première fois, nous avons accueilli une pièce de théâtre «Jardin d'hiver» interprétée par le collectif genevois *Delta Charlie Delta* et organisé en collaboration avec le théâtre du Concert. Une déambulation à travers le cimetière qui a affiché complet lors des deux représentations.

En septembre, lors de la journée nationale des cimetières, les nouvelles infrastructures ont été présentées au public. Seul cimetière romand à avoir ouvert ses portes le temps d'un weekend, ce ne sont pas moins de 160 personnes qui sont venues découvrir le cimetière de Beauregard.

4 Principales activités et réalisations

En mars, un nouveau quartier, appelé «Quartier des 4 saisons» a été inauguré. Quatre monuments représentant les 4 saisons de la vie permettent de déposer les cendres directement en terre et de mettre une plaquette avec le nom du défunt à l'arrière d'un monument.

2021 a été aussi marqué par le Covid-19. Nous n'avons pas constaté une augmentation des décès dus au Covid-19 sur l'ensemble de l'année, mais un pic significatif pour le nombre de ces décès en janvier avec 140 décès. Tout au long de cette deuxième année de crise sanitaire, la collaboration étroite avec l'Organe de conduite régionale (OCRg) et la cellule ORCAN n'a pu être que confirmée.

En fin d'année, nous avons procédé, à Beauregard, à la désaffectation de deux quartiers d'incinérations. Comme il se doit, les familles ont été informées personnellement et par voie de presse. 120 urnes ont été exhumées à la demande des familles.

5 Statistiques et indicateurs

Évènements	
Inhumations	33
Crémations	1187
Cérémonies à la chapelle de Beauregard	357
Locations des chambres mortuaires	382

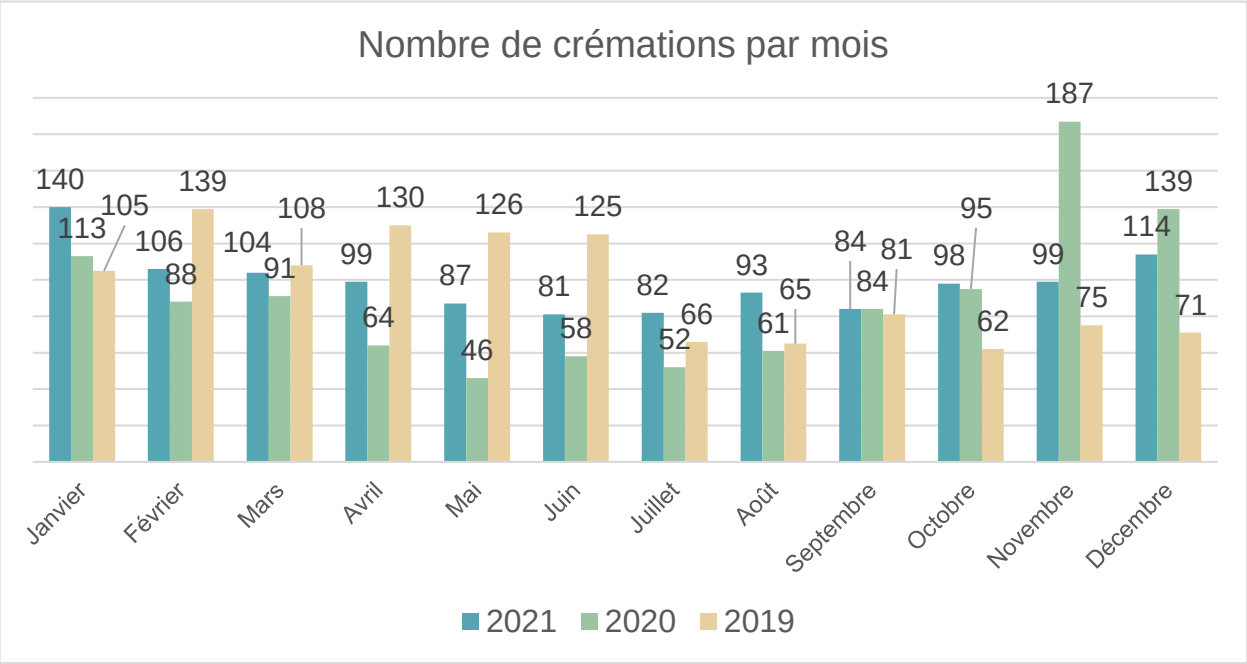
Nombre de crémations par mois
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2021
2020
2019

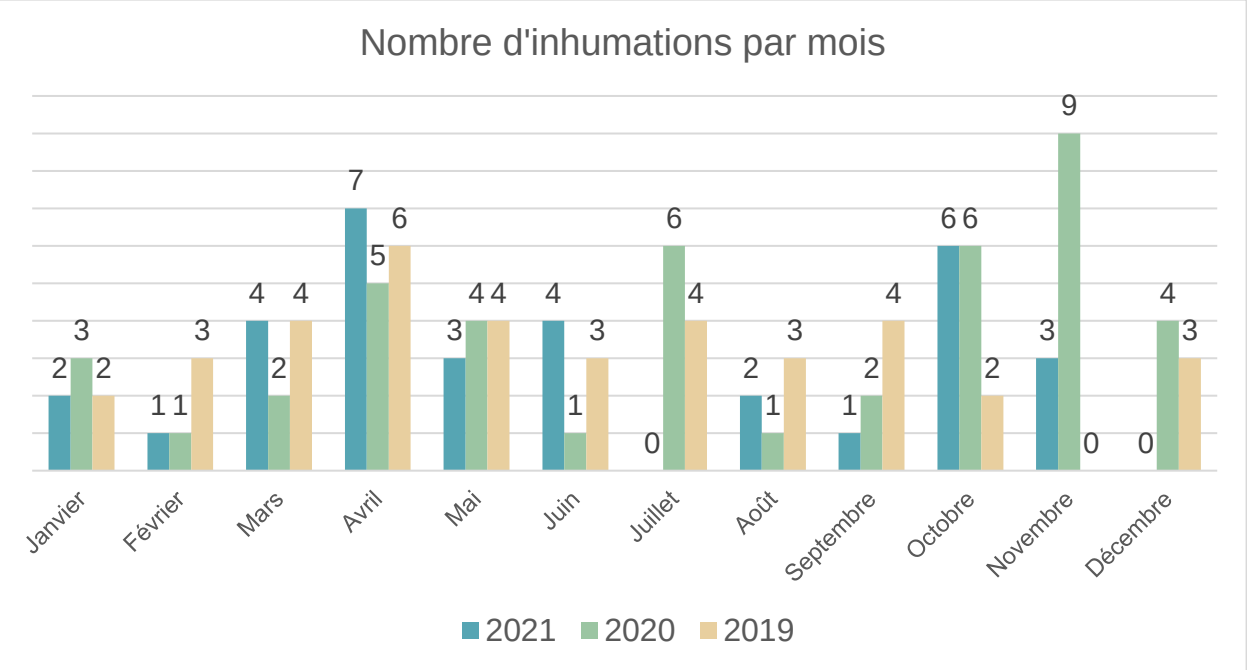
Nombre d'inhumations par mois
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2021
2020
2019

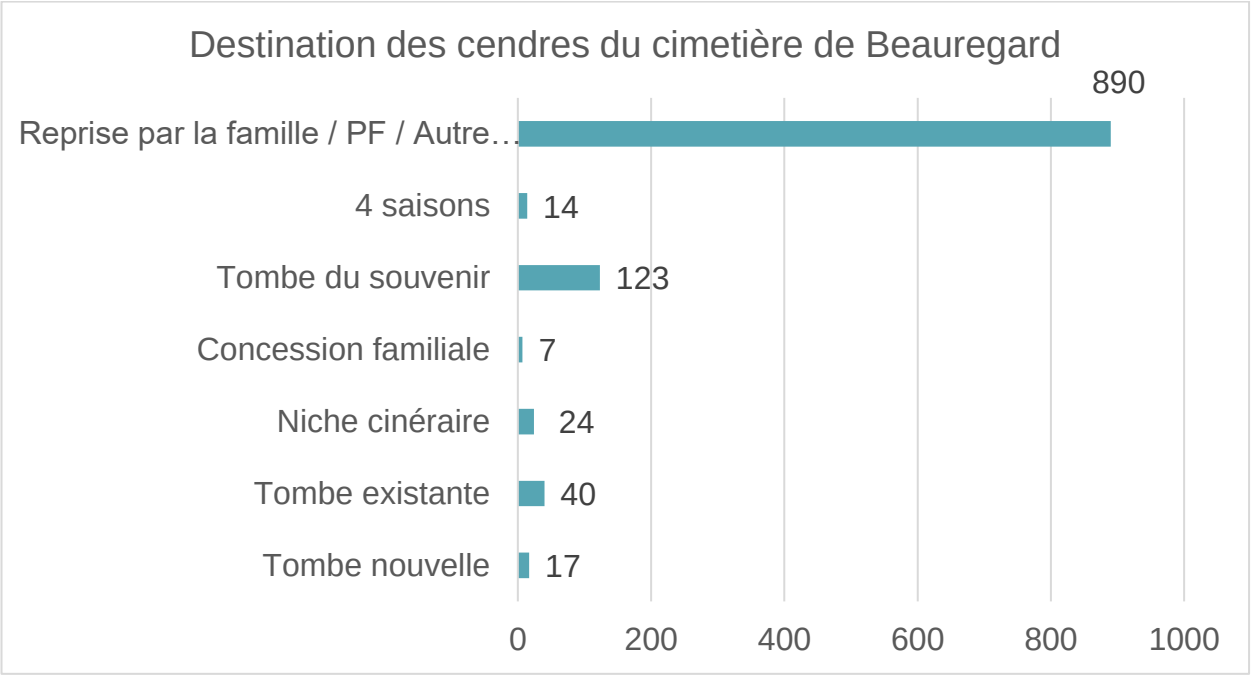
Destination des cendres du cimetière de Beauregard
Reprise par la famille / PF / Autre…
890
4 saisons
14
Tombe du souvenir
123
Concession familiale
7
Niche cinéraire
24
Tombe existante
40
Tombe nouvelle
17
0
200
400
600
800
1000

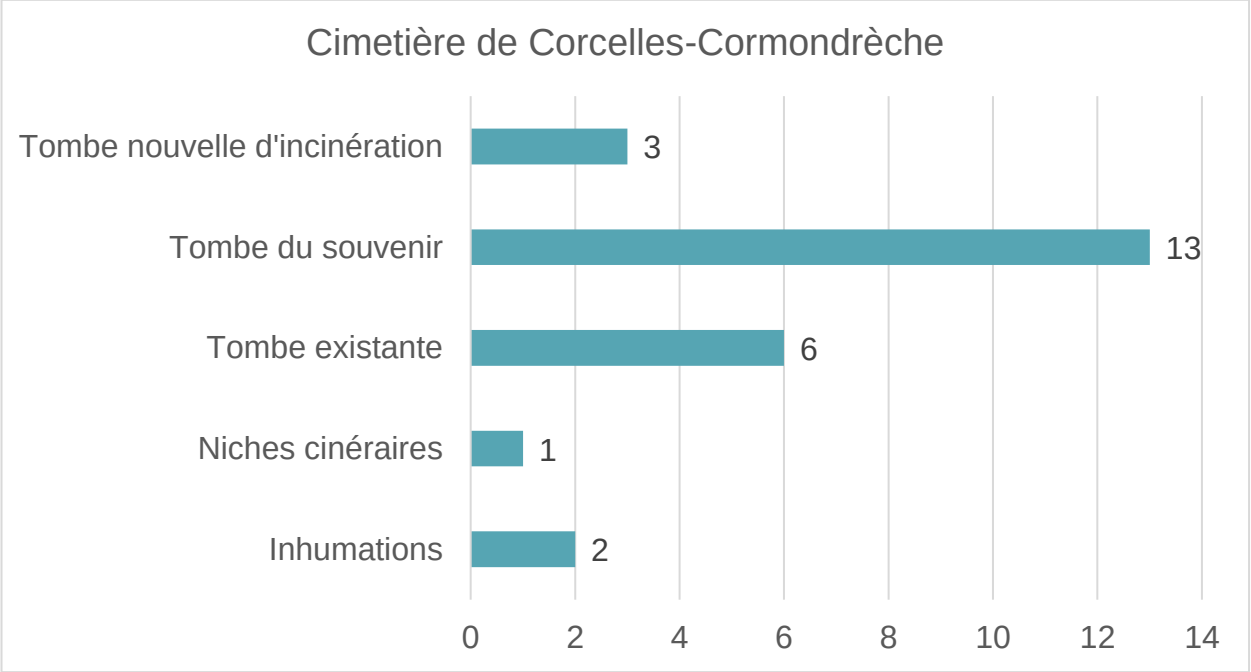
Cimetière de Corcelles-Cormondrèche
Tombe nouvelle d'incinération
3
Tombe du souvenir
13
Tombe existante
6
Niches cinéraires
1
Inhumations
2
0
2
4
6
8
10
12
14

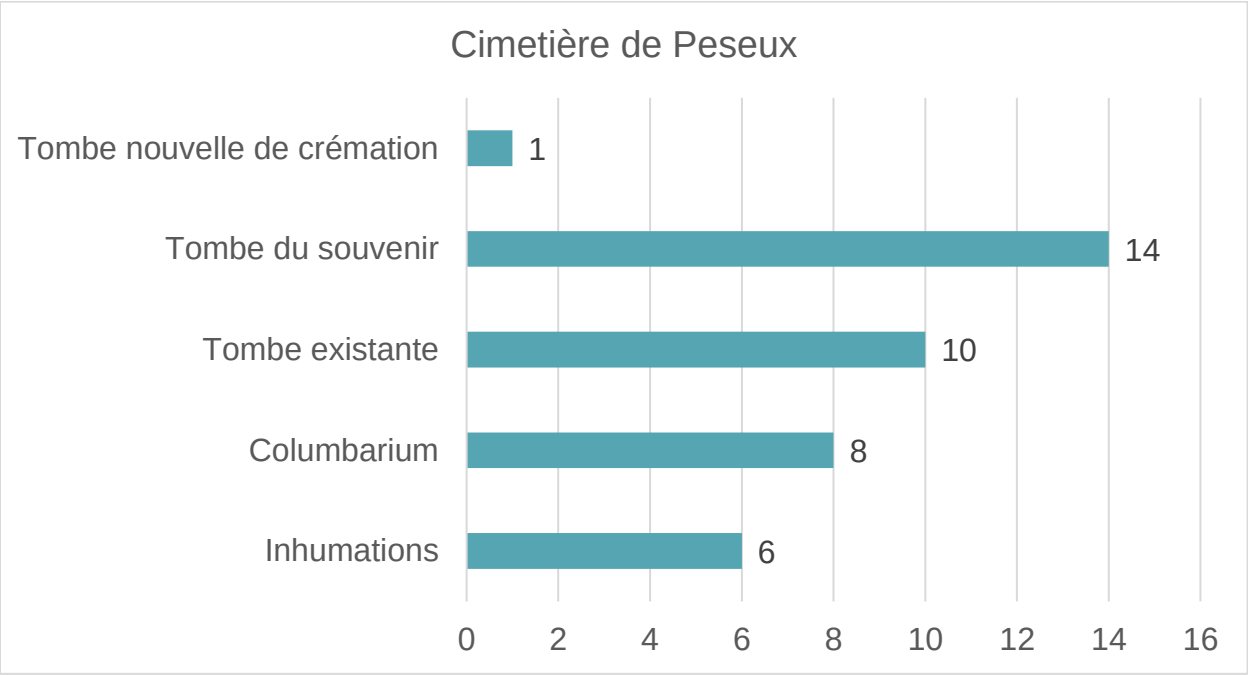
Cimetière de Peseux
Tombe nouvelle de crémation
1
Tombe du souvenir
14
Tombe existante
10
Columbarium
8
Inhumations
6
0
2
4
6
8
10
12
14
16

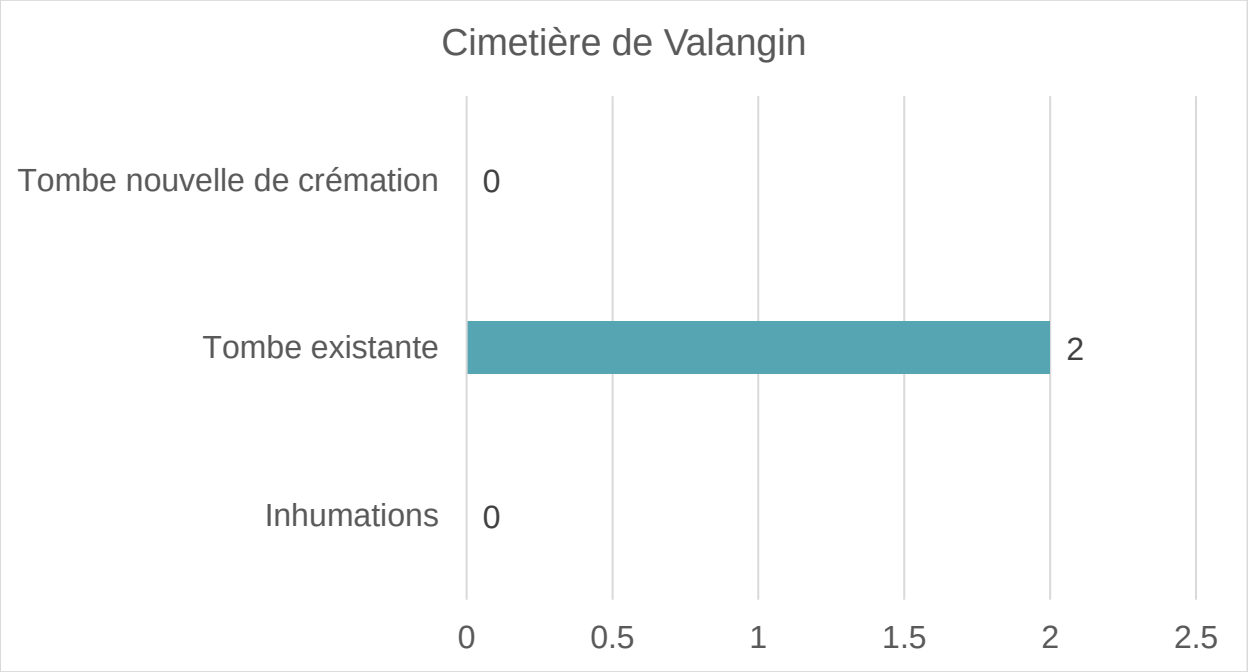
Cimetière de Valangin
Tombe nouvelle de crémation
0
Tombe existante
2
Inhumations
0
0
0.5
1
1.5
2
2.5

Service juridique

Entité de gestion 106.00

1 Mission principale

Les principales missions du service juridique sont d'assurer la conduite du contentieux de la Ville de Neuchâtel, d'assister et conseiller le Conseil communal, les dicastères et les différents services de l'administration communale. Il assure, en outre, la conduite des procédures disciplinaires et participe aux délibérations de commissions *ad hoc*. Il fournit des prestations de conseil juridique aux syndicats intercommunaux et à d'autres entités paraétatiques auxquels la Ville participe.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Avocat-e	2.7	3
Secrétaire de service	0.5	1
Total	**4.2**	**5**

Le service a accueilli une stagiaire juridique durant 4 mois et une étudiante HEG qui a occupé le poste d'assistante administrative à 40% à partir du mois de mars 2021.

3 Évènements marquants

L'effectif du Service juridique a passablement évolué en 2021, spécifiquement avec le départ de l'ancienne cheffe de service remplacée, depuis le 1er octobre 2021, par un avocat déjà actif au sein de la Ville de Neuchâtel, et le remplacement de ce dernier par l'engagement temporaire d'un avocat.

En outre, nous relevons, et ce même si les postes de stagiaires n'entrent pas dans le calcul des EPT, qu'une docteure en droit a été engagée par le truchement du Programme National de Qualification BNF (Beraten, Netzwerken und Fördern) soutenu par l'Université de Berne afin de réaliser un stage en droit administratif du 17 mai 2021 au 17 septembre 2021.

4 Principales activités et réalisations

L'activité de conseil a été intense durant l'année sous revue et a concerné, plus particulièrement, les travaux règlementaires liés à la fusion et la reprise des dossiers des anciennes communes; le service du développement territorial, avec des avis divers dans des dossiers en lien avec des procédures en matière de droit des constructions et de la planification; le service des ressources humaines où les avocat-e-s du Service juridique ont prêté leur concours dans des dossiers du personnel; le service des infrastructures

pour lequel le service juridique a assumé des procédures judiciaires en matière de marchés publics; le service de l'aide sociale, avec l'analyse de plusieurs dossiers, ainsi qu'au service de la sécurité en lien avec diverses problématiques.

En outre, les avocat-e-s du service ont assumé de nombreux dossiers liés au contentieux, souvent complexes, tant devant les instances administratives (Conseil d'État, Département, etc.) que devant les autorités judiciaires administratives, civiles et pénales.

Le contentieux a concerné un large panel de sujets, spécifiquement les domaines des permis de construire, de l'aménagement du territoire, de la gestion du domaine public, des marchés publics, de l'aide sociale (dépôt de plaintes pénales, demandes de remboursement d'aides indues, etc.) et divers dossiers en matière de droit privé (p. ex. droit du bail et droit des contrats).

Par ailleurs, plusieurs procédures sont toujours pendantes s'agissant spécifiquement de l'aménagement du territoire communal.

De plus, en 2021, le chef du service juridique a présidé une commission d'enquête disciplinaire et apporté son appui au service des ressources humaines, ainsi que d'autres services de l'administration communale, dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail du personnel communal.

L'année 2021 a été marqué par la fin des mandats externes fournis à la Commune de Peseux. Par surabondance, le COVID19 a également largement ralenti les activités et projets de nos mandants habituels. Partant, à l'exception de rares sollicitations notamment du Syndicat des patinoires du littoral neuchâtelois et la Bibliothèque publique et universitaire, les mandats externes ont été peu nombreux.

5 Statistiques et indicateurs

En 2021, 384 nouveaux dossiers (328 en 2020) ont été ouverts par le service juridique.

Service de la communication

Entité de gestion 150.01

1 Mission principale

Le service de la communication est en charge de la communication institutionnelle externe et interne, des relations médias, de la rédaction du journal N+, de la présence de la Ville sur les réseaux sociaux et de la gestion des sites internet et intranet. Il appuie le Conseil communal et les services dans leur communication et réalise un certain nombre de supports d'information (brochures, flyers).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service	1.0	1
Secrétaire du journal	0.3	1
Chargé de communication	1.0	1
Conceptrice rédactrice	0.8	1
Responsable des contenus multimédias	1.0	1
Rédactrice journal N+	1.5	2
Total	**5.6**	**7**

Le Service ne compte ni apprenti-e, ni stagiaire, ni postes vacants au 31.12.2021.

3 Évènements marquants

La mise en œuvre de la fusion, avec notamment le lancement et du nouveau journal N+, ainsi que la communication interne en lien avec le Covid-19 ont largement occupé le service.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021 a vu plusieurs nouveautés se mettre en place en lien avec la fusion à l'image du lancement de la nouvelle formule du journal officiel avec pagination renforcée et la mise au point d'un nouvel intranet.

Parallèlement, le service de la communication a assuré la rédaction et diffusion des communiqués aux médias et répondu à leurs diverses demandes ainsi qu'animé les réseaux sociaux.

Un appel d'offre pour le renouvèlement de l'impression du journal au lieu. Le mandat a été octroyé à un imprimeur de la Ville pour un coût réduit.

Enfin, trois évènements ont nécessité des actions de communication particulières: la diffusion en ligne de la Semaine de l'Europe et la votation du Clos-de-Serrières et des animations de fin d'année.

5 Statistiques et indicateurs

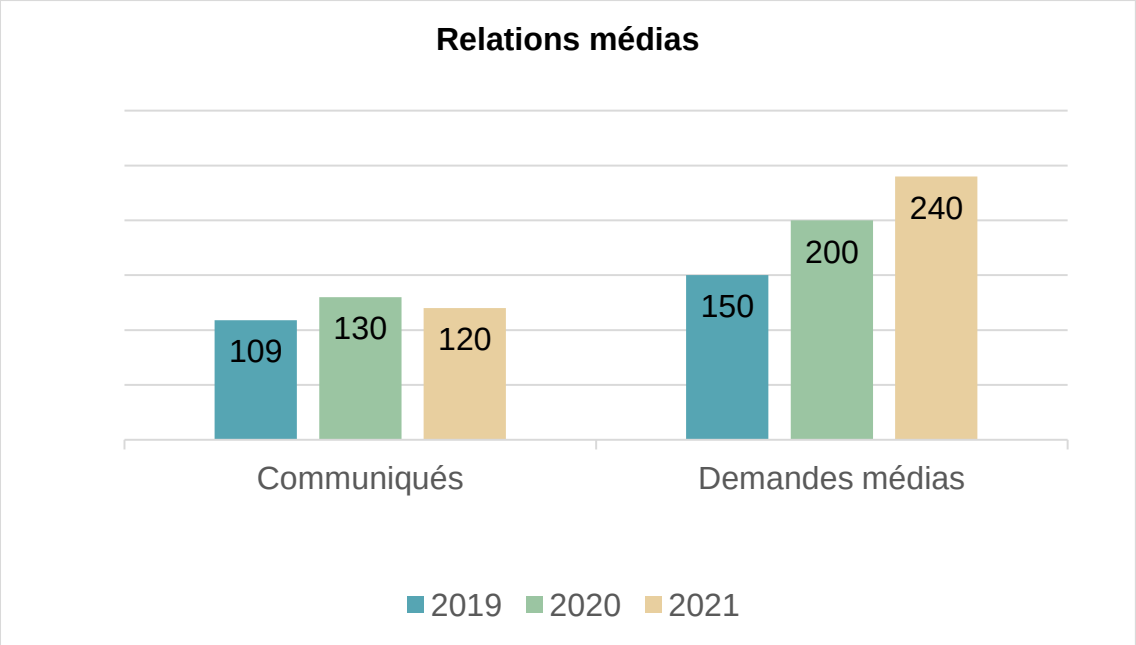

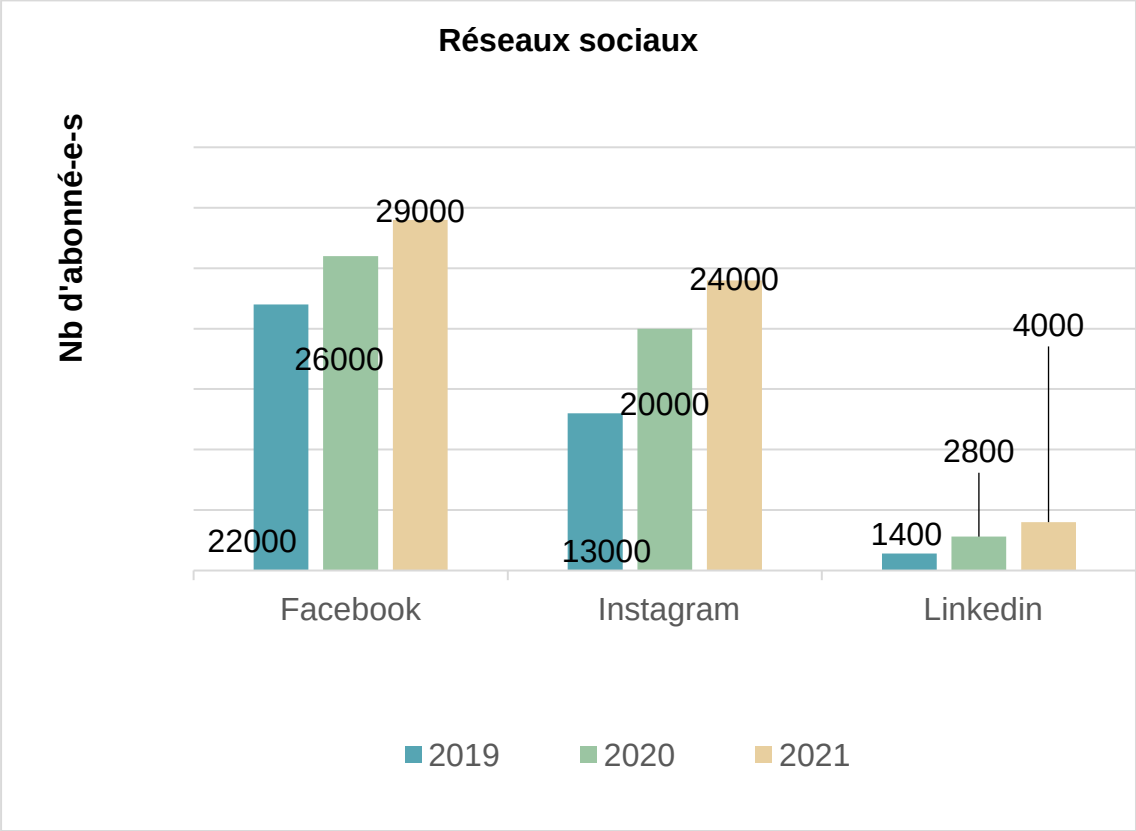

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l’énergie (DDMIE)

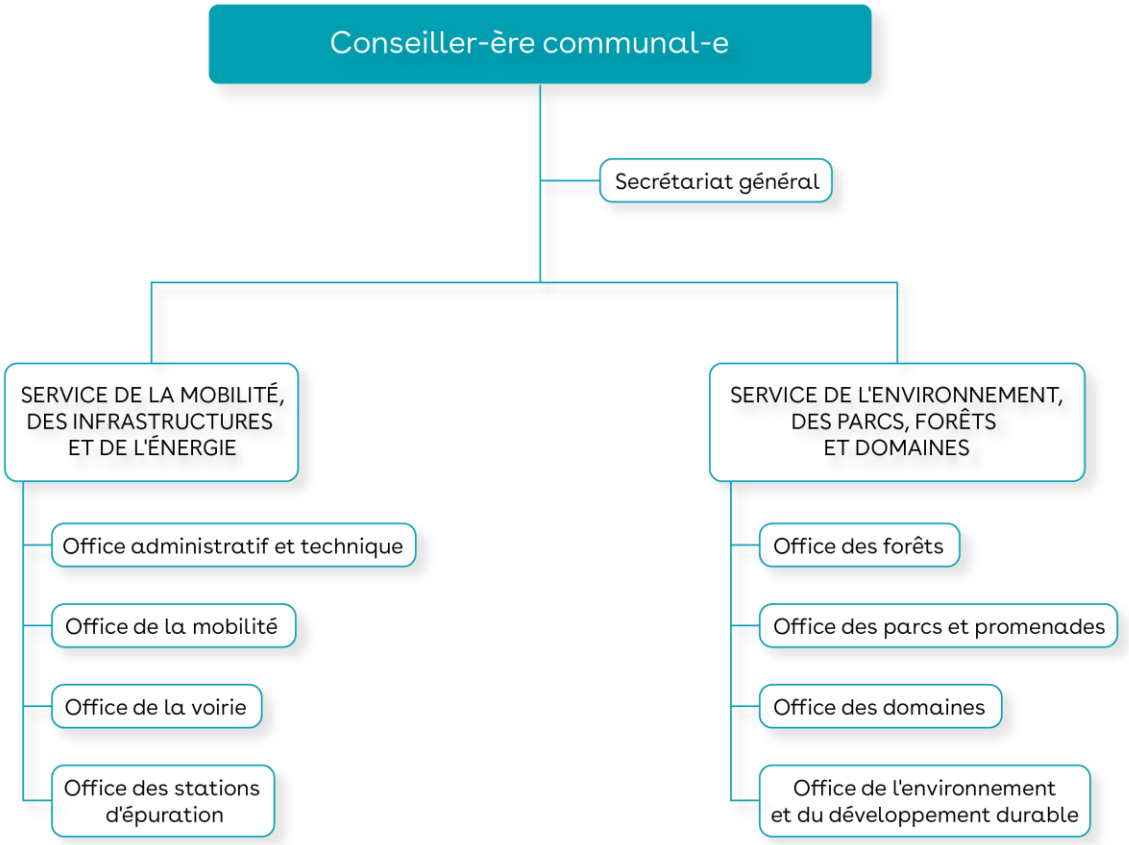

Secrétariat général du DDMIE

Entité de gestion 153.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui stratégique et administratif au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux, notamment en matière de ressources humaines, de finances et juridiques. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général du DDMIE apporte également un soutien aux services du dicastère dans la planification et le déploiement de certains projets. Conjointement au secrétariat général du DTETPB, il organise et anime les travaux de la Plateforme de planification urbaine. Le secrétariat général coordonne également les travaux de la commission consultative du Conseil communal Nature et paysage, prévue par le Règlement d'aménagement, à l'instar de la commission d'Urbanisme pour le DTETPB.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire générale	0.9	1
Secrétaire de direction	1	1
Déléguée aux affaires foncières	-	-
Total	**2.9**	**3**

La fonction de déléguée aux affaires foncières est rattachée directement au Conseiller communal en charge du dicastère. Elle se cumule à la fonction de responsable de l'Office des domaines (EG 123.00) au sein duquel le poste correspondant est comptabilisé. Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le poste de stagiaire MPC au secrétariat général est vacant.

3 Évènements marquants

L'année 2021 marque la naissance de la commune fusionnée et par conséquent de la nouvelle organisation administrative. Un important travail de coordination interne, d'ajustements organisationnels et de reprise des dossiers liés à la fusion a ainsi été nécessaire. Le secrétariat général a assisté le Conseiller communal en charge du dicastère dans l'ensemble de ces tâches. Elles doivent permettre au DDMIE de relever les défis cruciaux de cette législature en matière notamment de gestion durable des infrastructures et de garantie des prestations essentielles à la population (approvisionnement en eau potable

et épuration, approvisionnement énergétique, gestion des déchets), tout en veillant à la mise en place des mesures d'adaptation du territoire au réchauffement climatique en partenariat avec le DTETPB notamment. La coordination avec les autres dicastères nouvellement constitués et les services centraux a également fortement sollicité le secrétariat général.

Dans le courant de l'année 2021, le DDMIE a consolidé son organisation en deux services, dont les missions sont décrites dans les chapitres dédiés:

- le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, avec l'intégration du délégué à l'énergie au sein du service et le recrutement du chef du nouvel Office de la mobilité;
- le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, avec l'intégration du délégué à l'environnement et au développement durable au sein du service et le recrutement de la nouvelle cheffe de service, architecte-paysagiste communale, également cheffe de l'Office des parcs et promenades.

4 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la préparation des dossiers issus des services du DDMIE à l'intention du Conseil communal pour ses séances hebdomadaires. Il a également assuré le suivi des objets politiques du Conseil général en suspens ou adoptés, et des rapports à lui soumettre comme objet de sa compétence. Dans ce cadre, le secrétariat général a coordonné ou assuré la rédaction d'une douzaine de rapports et réponses et préparé les notes utiles aux interventions du Conseiller communal en charge du dicastère.

La fusion a engendré un important travail, encore en cours, d'harmonisation des règlementations et des pratiques pour atteindre l'efficience recherchée. Ces travaux sont menés de concert avec l'ensemble des dicastères, grâce notamment aux nouvelles structures inter-dicastères dans lesquelles le secrétariat général du DDMIE est impliqué, à l'image de la Conférence des secrétaires généraux et de la Plateforme de planification urbaine.

Le DDMIE est en outre fournisseur de biens et services au reste de l'administration et réalise des prestations sous l'égide d'autres dicastères (entretien des surfaces de sports, mise à disposition du matériel pour les manifestations culturelles, enlèvement des déchets lors d'évènements, etc.). L'année 2021 ne permet toutefois pas d'établir un aperçu significatif de ce type d'activités, au vu principalement des nombreuses annulations et fermetures dues à la situation sanitaire.

Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie

1 Missions principales

Le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie regroupe plusieurs offices stratégiques œuvrant tant à la maintenance des infrastructures et des équipements publics qu'à leurs développements respectifs. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce nouveau service assure la cohérence des actions déployées, en coordination fine avec le DTETPB, particulièrement afin d'anticiper les défis d'ordre climatique et les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville du point de vue environnemental, économique et social. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les externes menant des activités touchant le domaine public (par exemple Viteos, aménagement du territoire, sécurité, manifestations etc.).

Afin d'accomplir ses missions, le Service a la responsabilité de plusieurs entités de gestion qui se répartissent selon les spécificités suivantes:

- Entités de gestion permettant l'équilibrage des comptes des domaines auto-porteurs financés par des taxes (EG 113.01, 113.02, 115.02, 115.03, y compris l'Office des stations d'épuration pour l'EG 117.00).
- Entités de gestion créées pour assurer la transition dans la gestion des réseaux des anciennes communes avant transfert (EG 163.00, 164.00, 165.00, 166.00, 167.00).
- Entités de gestion correspondant à l'exploitation de structures techniques (113.03 Éclairage public, 146.02 Fun'ambule).
- Entités de gestion correspondant aux offices et à leurs activités non prises en charge par les EG précédemment citées (114.00, 121.00, 146.1).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service, ingénieur communal	1.0	1
Adjoint au chef de service, ingénieur communal adjoint	1.0	1
Énergie		
Délégué à l'énergie	1.0	1
Office de la mobilité		
Personnel de l'office	4.8	5
Office administratif et technique		
Personnel de l'office	11	15
Office de la voirie		
Personnel de l'office	85.6	93
Office des stations d'épuration		
Personnel de l'office	10.45	10
Total	**114.85**	**126**

Les apprenti-es, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionné-e-s dans les effectifs. Les fonctions de chef de service et celle d'adjoint (cumulée à celle de responsable de l'Office administratif et technique) sont comptabilisées financièrement à l'Office administratif et technique (EG 114.00 «Administratif et technique»). Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices.

3 Évènements marquants

La fusion communale a permis de constituer de nouvelles équipes et de redéfinir certains rôles et tâches afin que chaque collaboratrice et collaborateur puisse trouver sa place dans la nouvelle commune. Les compétences de chacun-e ont permis et permettront de relever les défis de l'agrandissement considérable du périmètre d'activités et l'augmentation des prestations attendues du Service.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021 a vu la mise en place des réflexions globales à l'échelle territoriale de la nouvelle commune fusionnée sur les éléments stratégiques de la mobilité, de l'énergie et des infrastructures, par la collecte systématique et la consolidation des éléments existant dans les quatre anciennes communes.

Énergie

Entité de gestion 121.00

1 Missions principales

Le délégué à l'énergie veille à la mise en place et au suivi de la stratégie énergétique communale de façon transversale au sein de l'administration et assure l'interface avec le public à ce propos. Il a en outre pour mission de préparer le nouveau Plan communal des énergies et de coordonner à terme son application; ce plan constituera une des composantes du prochain Plan d'aménagement local et permettra par exemple de spatialiser les modes d'approvisionnement énergétique des bâtiments (chauffage à distance, free-cooling, etc.). Le délégué à l'énergie est également chargé de la gestion du Fonds communal pour l'énergie, destiné à l'encouragement et aux subventions des mesures de production énergétique renouvelable (notamment les installations photovoltaïques) et d'économie d'énergie (isolation, efficience). Par ailleurs, le délégué à l'énergie consacre une part importante de son activité aux sanctions des permis de construire pour les aspects énergétiques des projets soumis, et conseille les particuliers et les entreprises.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Délégué à l'énergie	1.0	1
Total	**1.0**	**1**

Le délégué à l'énergie a été appuyé par un civiliste durant 8 mois.

3 Évènement marquants

Le délégué à l'énergie a été intégré au sein du Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie dans la nouvelle organisation administrative communale, ce qui permet de mieux lier organiquement la fonction au réseau nécessaire à l'accomplissement de ses missions. L'entrée en vigueur en mai 2021 de la nouvelle Loi cantonale sur l'énergie, aux exigences accrues, a impliqué de clarifier dès le début de l'année la répartition de certaines missions entre le Canton et la nouvelle Commune dans le cadre de la délégation de compétence dans le domaine énergétique.

La première étape d'élaboration du Plan communal des énergies, concernant l'études des besoins et des ressources, a été finalisée dans le courant de l'année 2021 et les étapes se poursuivront jusqu'à l'achèvement du processus à la fin 2022.

4 Principales activités et réalisations

La première édition du programme d'accompagnement «Énergie solaire, comment faire?» destiné aux propriétaires a abouti sur la réalisation de 45 projets d'installations solaires privées. Ce volume correspond à 640 kWc, soit 3'500 m² de panneaux photovoltaïques. En parallèle, les subventions pour les installations solaires ont bondi de 60% en 2021 par rapport à 2020, avec l'élargissement du territoire communal.

Une révision du processus d'autorisation des installations photovoltaïques a été réalisée en collaboration avec l'Office des permis de construire: le traitement des autorisations a été optimisé avec une répartition des dossiers plus efficiente.

Dans le cadre des actions de sensibilisation prévues par la stratégie énergétique de l'ancienne Ville de Neuchâtel, le délégué à l'énergie a accompagné la déléguée à l'égalité et à la formation dans la réalisation du programme de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables «Robin des watts». Ce programme est destiné aux élèves de 7e année et a visé la sensibilisation de 37 jeunes, qui ont eu de leur côté pour mission de transmettre leurs connaissances à 80 autres élèves.

5 Statistiques et indicateurs

L'ensemble des installations solaires présentes sur le territoire communal couvre les besoins annuels en électricité d'environ 3'000 ménages.

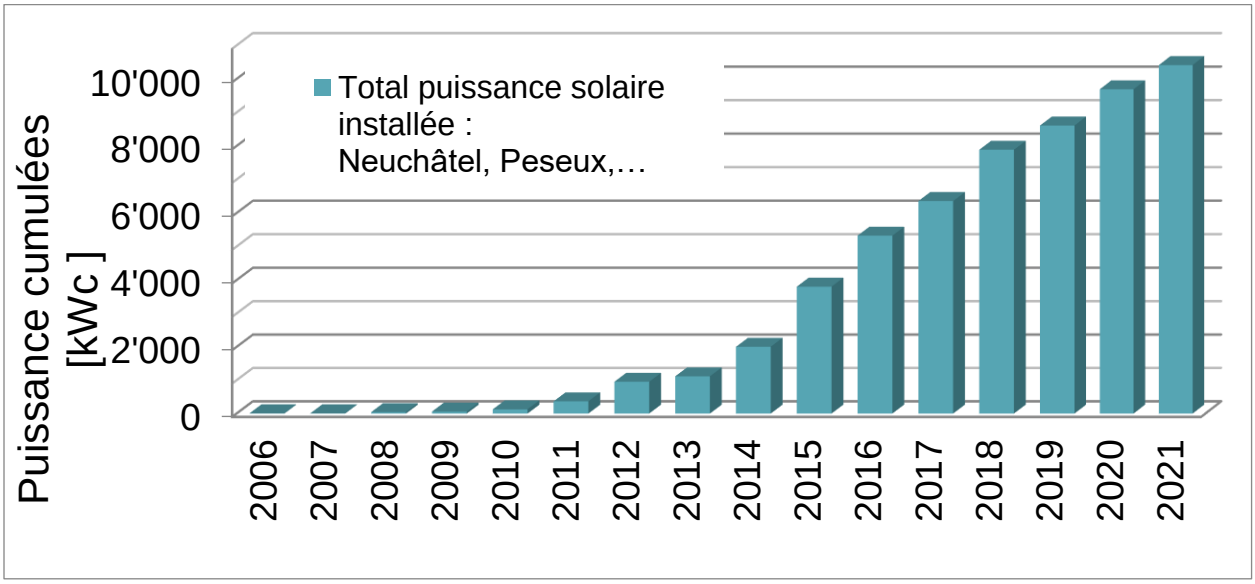

Office de la mobilité

Entités de gestion 146.01, 146.02

1 Mission principale

L'Office de la mobilité a pour mission de mettre en place une vision stratégique de mobilité multimodale et durable, incluant le stationnement et le développement des données de trafic (monitoring). Il accompagne du point de vue technique les autres offices et services communaux pour la conception des aménagements sur l'espace public, tenant compte des besoins des différents modes de transport, de la conformité des dispositifs et de la signalisation, en coordination étroite avec le Service de la sécurité.

Pour l'ensemble de la population et sur tout le nouveau territoire, l'office développe l'offre de vélos en libre-service Neuchâtelroule et les équipements en faveur du vélo sur le domaine public. Il assure la gestion administrative des prestations de mobilité telles que les cartes journalières de transports publics et les réductions sur les abonnements pour les habitant-e-s, etc. Il assure la gestion financière de maintenance du Fun'ambule (EG 146.02), propriété communale.

L'office accompagne en outre l'électrification du parc des véhicules communaux et l'utilisation des véhicules partagés, l'usage des transports publics et la mobilité douce au sein de l'administration. Il assure la prestation de distribution annuelle des bons JobAbo à l'attention de l'ensemble du personnel communal.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Collaboratrice administrative	0.8	1
Équipe projet		
Chef de projet	1.0	1
Analyste-contrôleur trafic, coordinateur mobilité	1.0	1
Équipe terrain		
Coordinateur technique	1.0	1
Total	**4.8**	**5**

L'office a accueilli d'avril à octobre 2021 du personnel non comptabilisé dans les effectifs pour le fonctionnement de Neuchâtelroule, soit:

- L'équivalent de 2 EPT pour des civilistes.
- L'équivalent de 4,0 EPT pour des travaux d'utilité publique (TUP) placés par le domaine de l'asile (Service des migrations).
- L'équivalent de 3,8 EPT pour des contrats d'insertion de placements par l'aide sociale (Service de l'action sociale).

L'office ne compte aucun poste vacant au 31.12.2021.

3 Évènements marquants

La création de ce nouvel office a débouché sur le recrutement et l'entrée en fonction au 1er novembre 2021 du nouveau responsable d'office. La composition nouvelle de cet office a rassemblé les compétences d'une partie du personnel de l'ancien Service de l'environnement, de la mobilité, et du développement durable et un collaborateur du Service de la protection et de la sécurité. Ce n'est qu'en fin d'année que l'effectif et l'organisation prévus ont été effectivement mis en place.

4 Principales activités et réalisations

Un travail d'importance a été réalisé pour l'harmonisation des subventions aux abonnements de transport public Onde Verte dès le début de la nouvelle législature sur l'entier du territoire communal, et il a permis également de trouver une solution pour le paiement échelonné des abonnements. Ce travail été porté en collaboration étroite entre le DDMIE et le Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS), grâce au soutien des précédents délégués à la mobilité et chargé de projets de l'ancienne Direction de la mobilité de la Ville de Neuchâtel.

L'office a également conçu la signalétique et le marquage de l'itinéraire de mobilité douce sur le nouveau parcours de la Ficelle, y a réalisé 3 nouvelles stations de vélos en libre-service, et a élargi géographiquement le périmètre de Neuchâtelroule pour couvrir le Littoral jusqu'à Vaumarcus et ainsi connecter le réseau neuchâtelois au réseau d'Yverdon. La mise en œuvre du Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable (PDCMC) a été

poursuivie avec l'accompagnement de la mise en zone 30 km/h de la rue des Sablons, répondant à la volonté de sécuriser l'axe phare du parcours cyclable traversant la nouvelle commune et d'y réduire les nuisances sonores.

À cheval sur l'année 2021 et 2022, la conception et la réalisation d'une vélostation au centre-ville ont été menées en étroite collaboration avec l'Office du patrimoine bâti: l'inauguration a récemment eu lieu en février 2022. Cette nouvelle réalisation a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du Projet d'agglomération.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Vélos en libre-service Neuchâtelroule

L'offre Neuchâtelroule comprend d'une part la station du Port, avec une offre de vélos standards et spéciaux (électriques, cargo, enfants et personnes en situation de handicap, etc.), et d'autre part un réseau de vélos en libre-service accessible 7j/7 et 24h/24. Ce réseau de vélos en libre-service comporte 350 vélos répartis sur 50 bornes. Il s'étend depuis 2021 sur 25 km entre Vaumarcus et Cornaux. Le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de l'application Donkey Republic qui permet l'usage de ce réseau est de 3'328.

Le tableau suivant présente la répartition des locations durant l'exercice 2021, pour un total de 40'000 locations. Le niveau des locations au mois de juillet relativement modeste cette année s'explique par la météo défavorable durant cette période, avec en plus une recommandation de s'éloigner des rives en raison de la crue exceptionnelle du lac.

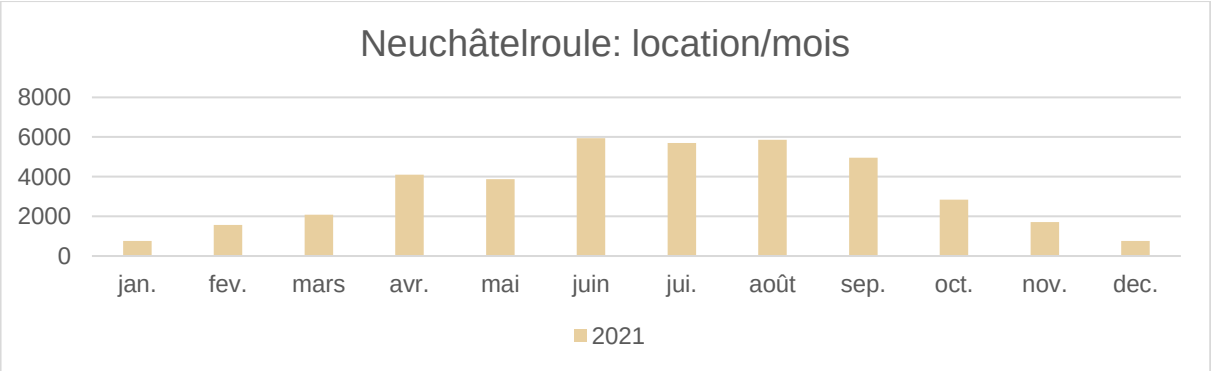

5.2 Subventions à la population pour l'achat d'abonnements de transports publics

Abonnements adultes:

Année	Subventions par type d'abonnement		Coûts en CHF
	Abo annuel	Abo mensuel	
2021	2'472	9'442	528'871.50

Abonnements juniors:

Année	Nombre de subventions accordées	Coûts en CHF
2021	3’738	925'155.00

5.3 Fun’ambule

En 2021, le Fun’ambule a transporté 811’710 personnes (2020: 972’506 passagers). Il a effectué 64’780 courses, soit 1’460’840 courses depuis son inauguration jusqu’à fin 2021. Le parcours cumulé des deux véhicules en 2021 a été de 40’059 km, soit l’équivalent du tour de la Terre.

Les arrêts d’exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 18 janvier au 24 février (remplacement des 2 câbles tracteurs et des installations de protection incendie), et du 1er au 14 novembre. Quatorze interventions pour actes de malveillance ont eu lieu, ainsi que 17 interventions pour pannes de courte durée (de 30 minutes à 2 heures d’arrêt d’exploitation).

Office administratif et technique

Entités de gestion 114.00, 113.01, 113.02, 113.03, 163.00, 164.00, 165.00, 166.00, 167.00

1 Missions principales

L’Office administratif et technique est chargé des missions principales suivantes:

- La gestion, le suivi et l’entretien des infrastructures du domaine public de la Commune.
- La planification et la coordination des travaux sur le domaine public incluant les permis de fouilles.
- La conduite des travaux d’entretien: du domaine public, des ouvrages d’art, des infrastructures d’assainissement, des conteneurs enterrés et points de collecte des déchets.
- Le conseil aux citoyen-n-es, aux spécialistes et aux entreprises dans les domaines techniques.
- La gestion et la facturation de la taxe des déchets.
- La gestion et la mise à disposition des plans des cadastres de la Ville incluant les bases de données des installations publiques.
- Le suivi des mises à l’enquête (SATAC) dans les domaines inhérents à l’office et contrôle du respect des directives.
- La supervision des domaines mandatés à Viteos.
- Le développement de grands projets en collaboration avec les différentes parties prenantes.
- La distribution de l’énergie moyenne et basse tension confiée à Viteos.

- La maintenance, le contrôle de qualité, l'exploitation des équipements, la distribution, le développement de l'adduction et la facturation de l'eau confiés à Viteos.
- La gestion de l'éclairage public confiée à Viteos.
- Le suivi de la facturation des énergies sur les communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin en cette année transitoire.

2 Effectif du personnel

L'équipe de l'ancien Bureau technique de la Ville de Neuchâtel et plusieurs collaboratrices et collaborateurs des autres anciennes communes ont été réuni-e-s suite à la fusion afin de mettre en place le nouvel Office administratif et technique. L'organisation des tâches en fonction des fluctuations de personnel progressives prévues dans le courant de l'année 2021 a débouché sur une structure définitive de l'office arrêtée en décembre 2021.

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat du service et de l'office		
Secrétaire de service	1.0	1
Responsable financière du service	1.0	1
Bureau technique		
Responsable des travaux et planification – coordination sur domaine public	1.0	1
Responsable des réseaux eaux	1.0	1
Conducteurs de travaux	2.0	2
Chef de projet ouvrage d'art	1.0	1
Coordinateur web BT et suivi manifestations	1.0	1
Dessinatrice responsable des permis de fouille	1.0	1
Dessinateur responsable des sanctions, du cadastre souterrain et des alignements	1.0	1
Gestionnaire des données techniques BT du Service infrastructures, mobilité et énergie	1.0	1
Total	**12.00**	**12**

La fonction de responsable d'office est cumulée à celle d'ingénieur communal adjoint; ce poste, de même que celui d'ingénieur communal, de secrétaire de service, et de responsable financière du service, est comptabilisé financièrement au sein de la même entité de gestion de l'Office administratif et technique.

Les tâches administratives sur les anciennes communes de Peseux – Corcelles-Cormondrèche et Valangin ont été suivies conjointement par l'Office administratif et technique et le Service des finances en faisant appel aux compétences réciproques des communes fusionnées. Le suivi et le contrôle des activités de Viteos pour les tâches confiées sont assurés par l'ingénieur communal et l'Office administratif et technique.

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a accueilli 3 stagiaires et a formé une apprentie de 2e année (AFP – employée de bureau) et un apprenti de 3e année (CFC d'employé de commerce).

3 Évènements marquants

La montée exceptionnelle des eaux du lac pendant la période estivale a nécessité une surveillance accrue des équipements et un accompagnement au sein de l'Organe de conduite régional (OCRg).

L'interruption de la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds a été mise à profit pour réaliser plusieurs travaux d'équipements stratégiques communaux, en collaboration étroite avec les CFF. Dans ce cadre, certains projets planifiés par les anciennes communes ont été réalisés, dont l'axe de mobilité douce «la Ficelle», inauguré le 11 décembre 2021.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021 a vu la mise en commun du référentiel des données liées au réseau d'assainissement des quatre anciennes communes, indispensable à la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux sur les nouvelles limites communales. Une harmonisation a également été nécessaire pour le mandat de prestations de gestion de l'eau sur l'ensemble de la nouvelle commune, incluant la tarification. Conformément au mandat confié à Viteos, le traitement et les analyses de la qualité de l'eau ont été complétées par cinq campagnes portant sur 288 micropolluants organiques.

L'office a porté plusieurs dossiers d'harmonisation rendus nécessaires par la fusion, tels que la vente du réseau de télécommunication de Peseux à ello communications SA et des réseaux gaz de Peseux et Corcelles-Cormondrèche à Viteos. Il a assuré la gestion des comptes de distribution des énergies de sa compétence sur le territoire des anciennes communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Une harmonisation a également été nécessaire du point de vue règlementaire pour la taxation des déchets, de l'eau et de l'épuration sur la nouvelle commune, avec le concours étroit du Service juridique. L'adaptation de l'éclairage public d'ancienne génération par des sources LED est en cours avec Viteos, de même que l'étude visant à limiter la pollution lumineuse portée conjointement avec l'Office de l'environnement et du développement durable.

Les programmes de travaux prévus par les quatre anciennes communes ont été réunis en amont de la fusion et ont fait l'objet d'une planification permettant déjà en 2021 de soumettre plusieurs rapports au Conseil général, de finaliser plusieurs études de projets d'importance et de réaliser un nombre considérable de travaux.

Pour les études de projets, nous relèverons particulièrement:

- la finalisation du projet de la Grand-Rue à Peseux avec le concours des différents services concernés;
- l'élaboration de la planification des travaux d'infrastructures sur le domaine public pour les années 2022-2023;

- l'étude de l'extension de l'adduction sur le secteur du Grand Chaumont et des communes à l'est de Neuchâtel, en collaboration avec le Canton et Viteos.

Pour les projets en cours de réalisation:

- le début de la mise en place des conteneurs enterrés sur l'ancienne Commune de Valangin;
- le remplacement des 8 peupliers en fin de vie par un nouveau double alignement de 20 arbres et l'aménagement durable de la place à l'est du port
- la mise en service de 16 quais bus conformément à la LHand, incluant des mesures de sécurité routière;
- la mise en séparatif des axes principaux: «Vauseyon - Maillefer – Grise-Pierre – Beauregard est»; «Peseux sud est – traversée Ravines – traversée Chansons – Battieux»;
- la mise en zone 30 de la rue des Sablons dans le contexte de la mise en place de l'axe phare du plan directeur cantonal de la mobilité cyclable.
- la poursuite des travaux de modernisation de la station de pompage de Champ-Bougin, qui sera inaugurée au printemps 2022.
- l'assainissement et l'inauguration en automne des nouvelles installations du réservoir de Fontaine André, en collaboration avec le Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN).

5 Statistiques et indicateurs

Du fait des principes de gestion différents jusqu'à la fusion, il est difficile de présenter des statistiques comparatives d'une année à l'autre pour l'ensemble de la nouvelle Commune. Toutefois, l'année 2021 a permis d'intégrer dans un seul référentiel les données connues et d'élaborer de nouveaux indicateurs qui prendront tout leur sens dès 2022.

Une analyse précise de l'état des chaussées communales ainsi que des ouvrages (murs, falaises, ponts...) permettra de prioriser les interventions et les dépenses liées, de maitriser à long terme l'état de nos installations et des équipements, ainsi que leur maintenance.

Quelques éléments sont mis en évidence ci-après et feront l'objet de suivi annuel dans les prochains rapports de gestion.

5.1 Chiffrage des distances et surfaces adaptées en matière de mobilité et de durabilité durant l'année

2021	Distance	Commentaires
Mise en Zone 30	450 m	Rue des Sablons
Aménagements cyclables	1'300 m	La Ficelle
Perméabilisation (revêtements en chaille et surfaces paysagères, sans les enrobés drainants)	610 m^2	Peupliers du Port, rue de Vieux-Châtel, rue du Chasselas

5.2 Mise en conformité et planification des arrêts de bus à la LHand

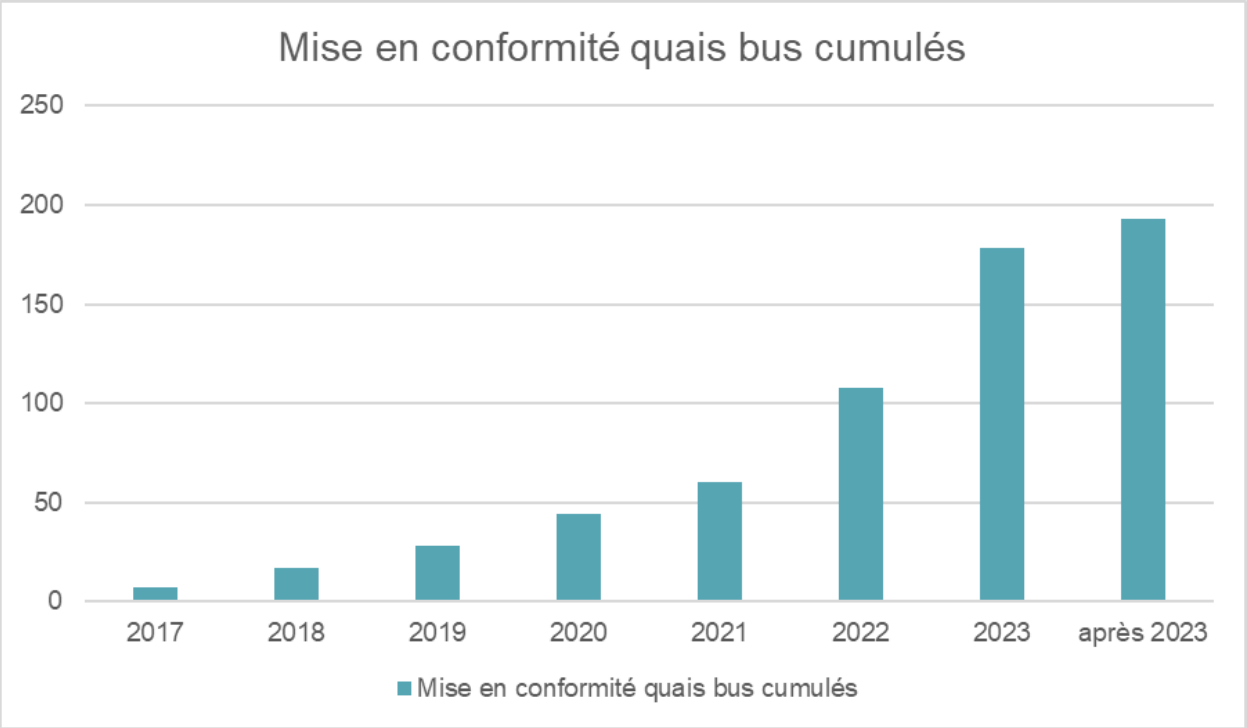

5.3 Quantité d'eau vendue par la nouvelle Commune

Dans l'absolu, l'année 2021 a présenté une diminution significative de vente d'eau en raison des conditions pluvieuses durant l'été.

	2021		**2020**	
Eau vendue (Ville et communes sur l'aqueduc)	4'900'000	m^3	5'400'000	m^3

Consommation journalière moyenne par habitant pour la commune de Neuchâtel (ensemble du nouveau territoire, *calculée sur les ventes)*	**159**	**litres**	**235**	**litres**

5.4 Consommation de l'éclairage public

Ces données concernent le périmètre de l'ancienne commune de Neuchâtel. La tendance est la même sur les autres communes fusionnées qui ont rénové, peu avant la fusion, leur éclairage public.

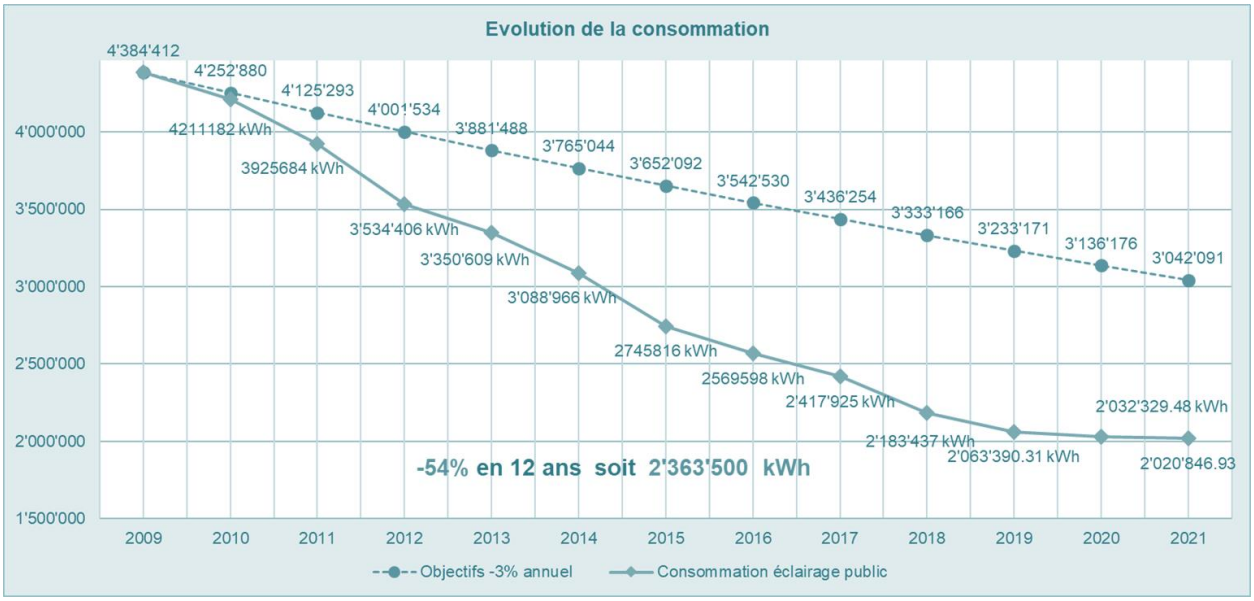

Office de la voirie

Entités de gestion 115.01, 115.02, 115.03

1 Missions principales

L'Office de la voirie a pour mission d'assurer le nettoyage de la ville et le ramassage des déchets ménagers. De plus, il effectue l'entretien hivernal des routes communales, et veille toute l'année à l'entretien de la signalisation routière et du mobilier urbain. Il mène sur le terrain des actions en coordination étroite avec l'Office des parcs et promenades, avec qui il partage locaux, véhicules et machines, et assure des prestations de logistique évènementielle nombreuses pour les autres dicastères (matériel de manifestation, gestion des déchets, transports, etc.).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.00	1
Secrétariat		
Secrétaire	1.00	1
Personnel administratif	0.50	1
Propreté		
Personnel	37.25	38
Transports et Déchets		
Personnel	20.00	20
Maintenance		
Personnel	17.20	18

Génie-civil		
Personnel	7.00	7
Total	**83.95**	**86**

Un apprenti 2ème année (AFP logisticien), une apprentie 1ère année (CFC conductrice de véhicules lourds), deux apprentis 2ème année (CFC conducteur de véhicules lourds et CFC logisticien), deux apprenties 3ème année (1 CFC de conductrice de véhicules lourds et 1 CFC d'employée de commerce) accomplissent leur formation au sein de l'office. L'office emploie ponctuellement des auxiliaires, par tournus, à la déchetterie de Plaines-Roches et pour le nettoyage du centre-ville. Ces postes sont valorisés au budget, mais ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

L'office compte 4 postes vacants au 31.12.2021 (postes à 100%).

3 Évènements marquants

Le nouvel Office de la voirie, structuré sur le fonctionnement de celui de l'ancienne Ville de Neuchâtel, a intégré 13 collaboratrices et collaborateurs des autres anciennes communes suite à la fusion. Un travail considérable a été conduit afin de réorganiser la propreté et le déneigement sur la nouvelle commune, entrée d'ailleurs en force en plein hiver, afin d'unifier les pratiques et d'augmenter l'efficience des missions.

Durant la période estivale, la montée exceptionnelle des eaux du lac a sollicité l'office par la surveillance accrue du domaine public affecté.

4 Principales activités et réalisations

Le programme d'électrification du parc des véhicules de la voirie et des parcs et promenades de la nouvelle Commune a nécessité un important travail d'anticipation et d'analyses jusqu'à sa présentation au Conseil général.

Le système de récolte des déchets en vigueur sur le territoire de l'ancienne Ville de Neuchâtel a rapidement été déployé sur le nouveau territoire communal, avec l'aménagement de points de collecte à Peseux et Valangin, la mise en place de conteneurs enterrés à Valangin et la reprise de la gestion des points de collecte de Peseux.

La voirie a également rénové et mis aux normes 400 mètres de barrières et a assuré la réfection de nombreux escaliers (Jardin botanique, Maillefer, Fontaine-André, Berthoudes, Draizes). Sur l'ensemble du nouveau territoire, 350 bancs publics ont été remis en état.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Activités principales de l'office (en heures)

	2021
Nettoiement	54'873
Déchets	36'831
Ateliers	15'375
Garage	9'973
Entretien	9'706
Service hivernal	5'261

5.2 Quantités de déchets récoltées (en tonnes)

	2021
Tournée Bio déchets	2'248
Points de collecte	3'377
Tournée ordures ménagères (OM)	5'745
Déchetterie (yc Porcena)	4'562
Total recyclé	9'315
Total incinéré	6'617
Total	**15'932**

- Taux de recyclage: 58 %

Office des stations d'épuration

1 Mission principale

L'office a pour mission d'assurer le fonctionnement de la station d'épuration (STEP) effectuant le traitement et la gestion des eaux usées et des eaux claires de l'ensemble du bassin versant de Neuchâtel (y compris le Val-de-Ruz). La STEP effectue un traitement des boues et réceptionne des huiles et des graisses. L'office assure également la gestion et l'entretien du réseau des canalisations. Les activités de la STEP sont dirigées vers la valorisation de toutes les sources énergétiques pour sa propre consommation et le surplus alimente le réseau de chauffage à distance de la Maladière et le réseau électrique géré par Viteos.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de l'office et responsable d'exploitation	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.7	1
Concierge	0.35	1
Exploitation STEP		
Responsable adjoint d'exploitation de la Step	1.0	1
Opérateur labo et exploitation	1.0	1
Électricien d'exploitation	1.0	1
Serrurier d'exploitation, chargé de sécurité	1.0	1
Mécanicien d'exploitation, filière boues et énergies	1.0	1
Réseau assainissement		
Gestionnaire réseau assainissement	2.0	2
Total	**9.05**	**10**

Une réorganisation des tâches entreprise en fonction d'un départ à la retraite prévu a débouché sur une nouvelle structure de l'office, arrêtée en décembre 2021. Un service de piquet est valorisé au budget mais non comptabilisé dans les effectifs.

3 Évènements marquants

L'exploitation de la STEP de Neuchâtel a été assurée pendant toute la période de crue exceptionnelle du lac au mois de juillet en diminuant au maximum l'impact sur le milieu naturel ainsi qu'en protégeant les ouvrages sensibles. Les stations de relevage ont été déconnectées durant la crue.

Le concept de sécurité global réalisé pour la STEP de Neuchâtel a été primé par le BPA.

4 Principales activités et réalisations

La fusion a entrainé la nécessité de dissoudre l'ancien syndicat CANEP relatif au bassin versant de la STEP de la Saunerie au 01.01.2021.

Le projet d'adaptation de la STEP lancé par l'ancienne Ville de Neuchâtel s'est poursuivi avec l'obtention du permis de construire. La première phase des travaux concernant l'assainissement des ouvrages existants a débuté et les équipements principaux du «process» ont été adjugés. Le chantier d'une dimension considérable se poursuit selon la planification prévue tout en permettant à la STEP de continuer de fonctionner 24h/24h et 7j/7j, avec une forte implication de l'exploitation nécessitant le maintien des performances d'épuration en parallèle aux travaux. Le partenariat énergétique a été défini par un accord-cadre entre la Commune et Viteos.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Frais d'exploitation

	2019	2020	2021
Station d'épuration Neuchâtel	4'961'458	4'861'207	5'261'791
Réseau d'assainissement	1'767'286	1'854'020	1'669'004
Total Step et réseau Neuchâtel	**6'728'744**	**6'715'227**	**6'930'795**
Station d'épuration Saunerie et réseau	--	--	996'160
Total stations d'épuration	**--**	**--**	**7'926'955**

L'augmentation s'explique par l'équilibrage du compte en affectant le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021. Qui plus est, on observe une quantité d'eau traitée en augmentation de quelques 25% (effet de la montée des eaux et des pluies intenses, mettant en valeur l'importance du programme de mise en séparatifs).

5.2 Résultats d'exploitation STEP Neuchâtel

		2019	2020	2021
Pluviométrie	mm	1'024.50	944.1	1038
Quantité d'eau collectée	m^3	6'293'963	5'644'075	7'101'448
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz	m^3	746'147	628'646	805'239
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	21'364	35'178	-
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	6'198'702	5'608'897	7'101'448
Boues digérées	m^3	26'126	25'266	24'691
Boues déshydratées (VADEC)	t	2'000	2'129	2119
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	580	590	621
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	28.70	27.73	29.3
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m^3	475.50	420	326
Traitement des huiles	t	22.93	4.7	-
Sable	t	18	9.9	10.5
Déchets des grilles grossières	t	107.74	104	77.44
Déchets de tamis fin	t	36.96	37	34.66

Qualité des eaux épurées				
Demande biochimique en oxygène (norme: 10 mg O_2/l)	mg O_2/l	7.0	8	6.79
Demande chimique en oxygène (norme: 45 mgO_2/l)	mg O_2/l	26.0	32	26.79
Concentration en phosphore (norme: 0.30 mg/l)	mg/l	0.25	0.27	0.24
Matières en suspension (norme: 10 mg/l)	mg/l	6.4	9.5	6.93

5.3 Bilan énergétique STEP Neuchâtel

		2019	2020	2021
Bilan biogaz				
Biogaz produit	Nm^3	580'948	593'300	580'456
Biogaz valorisé en CCF	Nm^3	578'164	593'271	579'830
Biogaz valorisé en chaudière	Nm^3	2'692	29	626
Bilan thermique				
Énergie thermique produite par bio-gaz	kWh	1'975'454	2'034'078	1'965'033
Énergie thermique consommée	kWh	1'214'379	1'221'728	952'482
Énergie thermique fournie au CAD	kWh	763'962	812'350	1'012'551
% couverture en chaleur Step	%	138	139	152

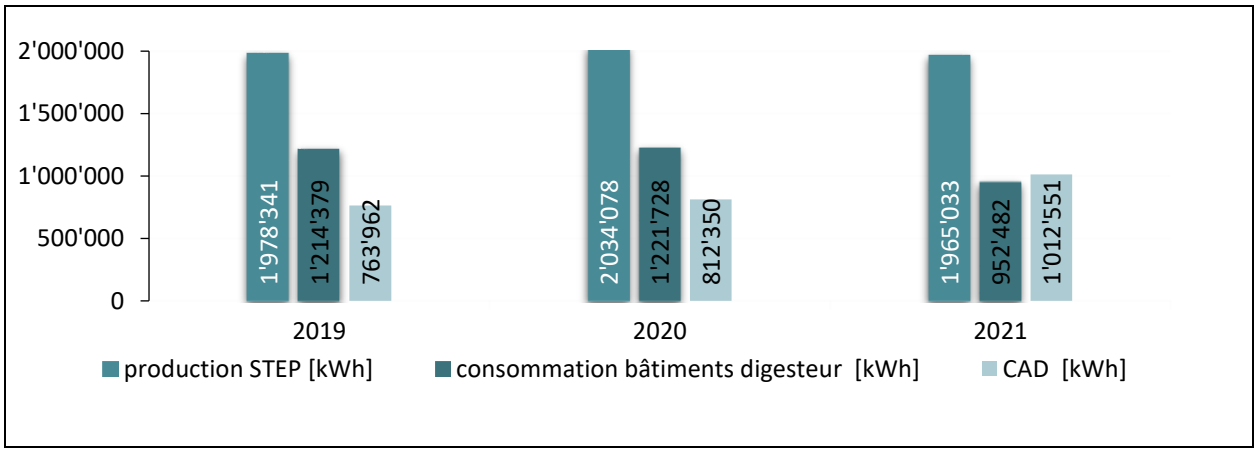

Bilan électrique		2019	2020	2021
Énergie électrique produite par biogaz	kWh	1'617’247	1'626’618	1'581’999
Énergie électrique consommée	kWh	1'875’754	1'535’393	1'541’441
% auto couverture en électricité Step	%	97	106	103

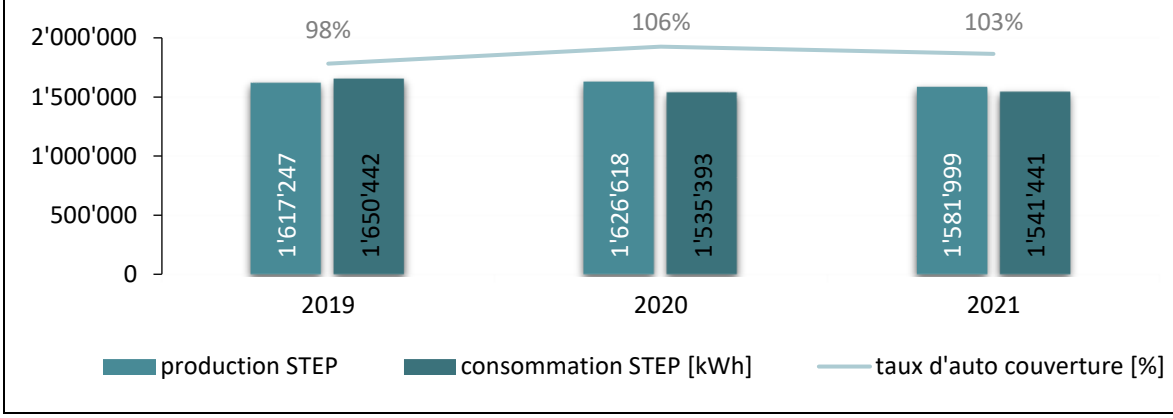

Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines

1 Mission principale

Le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines regroupe plusieurs offices œuvrant tant à l'entretien des espaces paysagers et forestiers qu'au développement de la stratégie d'adaptation au changement climatique et de favorisation de la biodiversité, en coordination avec le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie et le dicastère DTETPB. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce nouveau service assure la cohérence des actions déployées, particulièrement les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville de façon générale et du point de vue environnemental plus particulièrement. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les externes menant des activités touchant le domaine public.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Architecte-paysagiste communale, cheffe de service	*1	*1
Office de l'environnement et du développement durable		
Délégué à l'environnement et au développement durable	1.0	1
Personnel de l'office	0.8	2
Office des parcs et promenades		
Personnel de l'office	43.8	49
Office des domaines		
Déléguée aux affaires foncières	1.0	1
Personnel de l'office	1.9	3
Office des forêts		
Personnel de l'office	13	14
Total	**62.5**	**71**

*La fonction de cheffe de service est cumulée à la fonction de cheffe de l'Office des parcs et promenade; le poste correspondant est comptabilisé dans l'EG 116.00 (Office des parcs et promenades). Les fonctions de délégué-e-s aux affaires foncières et à l'environnement et au développement durable sont cumulées à celles de responsables d'offices et comptabilisés dans les entités de gestion correspondantes. Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices. Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionnés dans les effectifs.

3 Évènements marquants

La fusion communale a permis de constituer de nouvelles équipes et de redéfinir certains rôles et tâches afin que chaque collaboratrice et collaborateur puisse trouver sa place dans la nouvelle commune. Les compétences de chacun-e ont permis et permettront de

relever les défis de l'agrandissement considérable du périmètre d'activités et l'augmentation les prestations attendues du Service, dans la limite toutefois des effectifs disponibles. Par ailleurs, le Service a connu un changement à sa tête au deuxième semestre, à un moment délicat, puisque la nouvelle structure venait d'être mise en place et d'importants projets paysagers et environnementaux devaient être lancés. L'engagement rapide d'une nouvelle responsable, positionnée pour la première fois également comme architecte-paysagiste communale, a contribué de manière importante à ce que les prestations puissent être assurées dans la continuité et à maintenir la motivation des équipes à haut niveau d'engagement.

Office de l'environnement et du développement durable

Entités de gestion 125.00 et 146.03

1 Mission principale

L'objectif est de diminuer l'empreinte des activités urbaines et trouver le bon équilibre à la fois dans le domaine social, économique et environnemental. Les actions concernent les impacts de l'administration et des différents acteurs sur le territoire de la commune fusionnée. La mission de l'office est également de suivre les pollutions héritées du passé, notamment au niveau des sols et du sous-sol et, dans la mesure du possible, d'en réduire l'impact. L'office mène des actions à l'interne de l'administration et à l'externe de celle-ci, et assure le suivi des questions environnementales, en partenariat notamment avec l'OFSP et l'OFEV (radium, radon et adaptation au changement climatique) et Coord21 (association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable). L'office travaille également à définir la stratégie communale en matière d'espace naturel urbain et de cohérence environnementale au sens large.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office, délégué à l'environnement et au développement durable	1.0	1
Chargée de projets	0.6	1
Secrétaire	0.2	1
Total	**1.8**	**3**

3 Évènements marquants

Le délégué à l'environnement et au développement durable a été intégré au sein du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines dans la nouvelle organisation administrative communale, permettant de lier organiquement la fonction au réseau nécessaire à l'accomplissement de ses missions, et de cumuler la fonction à celle de responsable de l'office. Anciennement délégué attaché à la direction de l'Environnement d'une part et à la Mobilité d'autre part, le responsable d'Office a assuré la transition des dossiers

relatifs aux questions de mobilité jusqu'à l'arrivée du nouveau responsable de l'Office de la mobilité au 1er novembre 2021.

L'ensemble des projets et actions de l'office de l'environnement et du développement durable ont été orientés de manière à passer le cap de la transmission des dossiers de mobilité, en limitant les impacts sur les prestations destinées aux habitant-e-s.

La fusion a constitué l'opportunité de regrouper les politiques des anciennes communes dans le domaine de l'environnement et du développement durable, en valorisant les actions menées par les différentes collectivités locales, publiques ou privées. Les premiers domaines abordés en 2021, qui feront l'objet de rapports d'information dès 2022, sont la valorisation des espaces naturels, les risques naturels et les actions en lien avec la diminution de la production de déchets sur le domaine public (notamment dans le cadre des manifestations) et la diminution de l'éclairage urbain. Une action symbolique a été menée en 2021: l'extinction du domaine public de plusieurs quartiers (Pierre-à-Bot, Mail, Nord de Peseux) dans le cadre de la «Nuit des Perséides», le 12 août 2021.

L'office participe également aux différents projets, actions et interventions de l'administration pour les questions en lien avec l'environnement et le développement durable. À l'occasion d'un chantier en cours, un bloc erratique de 50 tonnes a été préservé de la destruction au Verger-Rond et placé sur un rond-point au nord de Pierre-à-Bot. Ce bloc alpin est un témoin historique à l'échelle géologique de l'évolution de notre espace naturel.

4 Principales activités et réalisations

4.1 «Cercle indicateurs» et Panorama Agenda 2030

En 2021, la nouvelle Commune de Neuchâtel a rejoint le «Cercle indicateurs développement durable». Il s'agit d'un système d'indicateurs développé par la Confédération (ARE et OFS) en collaboration avec les Villes et Cantons, qui permet aux collectivités d'évaluer leur action en termes de développement durable, en mettant en évidence certains chiffres-clés. Ces indicateurs doivent permettre de percevoir des évolutions dans le temps et de comparer les communes entre elles. Cet outil permettra d'alimenter directement ou indirectement les prochaines éditions du rapport de gestion. Une première évaluation a eu lieu en 2021. Celle-ci étant basée sur le données de 2019, elle a concerné l'ancien territoire de la commune de Neuchâtel.

L'Agenda 2030 constitue le nouveau cadre de référence pour le développement durable, adopté au niveau international par l'ONU et par la Suisse. Se basant sur les défis globaux les plus importants à l'échelle planétaire (éliminer l'extrême pauvreté, réduire les inégalités et protéger la planète), il fixe de manière intégrée et indissociable les lignes directrices ainsi que les priorités en matière de développement durable pour les quinze prochaines années. Ses points forts sont les 17 objectifs du développement durable (ODD) qui doivent être atteints jusqu'en 2030 et sont valables pour tous les états-membres.

Les Communes ont un rôle fondamental à jouer pour mettre en oeuvre le développement durable à l'échelon local et concrétiser ces objectifs. En sus du «Cercle indicateurs», une

évaluation qualitative des processus communaux au regard des ODD est en cours de déploiement dans le cadre du projet «Panorama Agenda 2030», dans lequel la Ville de Neuchâtel est impliquée en tant que commune pilote. Se basant sur une liste de questions et de critères d'évaluation, un outil de pilotage a été élaboré pour permettre aux communes suisses de mettre en œuvre des mesures pertinentes et évaluer leur action par rapport aux ODD.

4.2 Adaptation au changement climatique

Si la diminution de l'empreinte climatique des activités humaines est visée, notamment au niveau énergétique, l'adaptation au changement climatique déjà effectif constitue une priorité. Les impacts sur la commune sont essentiellement les risques naturels, en particulier les îlots de chaleur en période de canicule et les évènements météorologiques extrêmes (très fortes précipitations, inondations). Un dispositif d'étude des îlots de chaleurs a été mis en place en 2018 dans le cadre d'un mandat à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. Il va permettre de suivre à l'échelle communale l'évolution de ces impacts ainsi que les mesures qui seront prises.

Une étude de faisabilité est en cours en partenariat avec VITEOS pour valoriser l'eau de la Serrière en vue de réaliser un réseau de chauffage à distance et de freecooling pour le quartier de Serrières. L'objectif est de diminuer la dépendance aux énergies fossiles et d'anticiper les besoins de rafraichissement en lien avec l'évolution des températures estivales et le développement urbanistique du secteur concerné.

Une analyse plus vaste sur l'évolution de l'ensemble des risques naturels auxquels la nouvelle commune sera confrontée à futur a été lancée. L'objectif est d'avoir des projections suffisamment fiables pour nous permettre d'adapter les outils de planification et d'aménagement, et d'ajuster nos moyens d'intervention le cas échéant.

4.3 Sites pollués

Au début des années 2000, en lien avec la nouvelle législation sur les sites pollués, le Canton a établi un «CAdastre NEuchâtelois des sites POllués» (CANEPO). Plusieurs sites ont été recensés sur l'ancienne ville de Neuchâtel. Il s'agissait essentiellement d'une enquête basée sur des informations historiques. Cette approche doit être affinée au travers d'investigations techniques afin de mieux connaitre la situation locale et les éventuelles menaces pour l'environnement, principalement les eaux souterraines et de surface. Après le secteur de Monruz, les investigations ont été lancées pour l'ancienne décharge communale de la Coudre.

Au cours des prochaines années, nous allons poursuivre les analyses des risques dans ce domaine sur la commune avec le SENE (Service cantonal de l'énergie et de l'environnement), en intégrant les territoires de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Le Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant les sites pollués situés sur la commune de Neuchâtel, du 17 février 2020 (20-006), a dressé un panorama (avant fusion) de la situation et des actions qui seront menées. À la suite de ce rapport, dans le cadre des actions qui ont été proposées, une attention particulière a été portée sur la qualité des sols. Des observations ponctuelles effectuées ces dernières

années montrent qu'il s'agit d'une pollution diffuse pouvant impacter de nombreux parcs et jardins, aussi privés, au niveau de la commune.

D'autres villes de Suisse font la même observation (Soleure, Zurich…). Afin d'établir un cadastre des sols de la commune (CaSols), une première étude a été menée afin de déterminer une méthodologie. Il s'agissait de déterminer les catégories de risques, les sources d'informations et la manière de les réunir afin d'établir une carte indicative des risques. Cette démarche est réalisée en coordination avec l'OFEV et le SENE dans le but d'établir un plan d'actions.

4.4 Solutions de réduction des déchets à la source

La diminution de la production des déchets à la source vise à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles, à une réduction des émissions de CO_2 ainsi que des pollutions liées notamment au littering. L'ancienne Ville de Neuchâtel a abordé cette thématique depuis plusieurs années au travers d'actions concrètes, certaines à valeur symbolique comme les boites à troc, jusqu'à la décision forte d'interdire le plastique à usage unique lors de l'octroi d'utilisation du domaine public début 2020.

Le nouveau territoire communal dispose maintenant de vingt-et-une boites à troc et une Biblio'troc. Un rafraichissement des habillages dégradés par l'exposition en extérieur a été réalisé en 2021 sur cinq boites. Une nouvelle boite a été installée sur la nouvelle Place Beauregard, sur demande de l'association de quartier.

En collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs, la commune propose un répertoire intitulé NeuchâtelRépare qui recense les professionnel-le-s de la réparation d'objets sur le littoral neuchâtelois. Ce partenariat permet de fournir aux internautes des informations fiables, actuelles et détaillées qui ne sont pas nécessairement accessibles via un moteur de recherche. L'annuaire en ligne couvre tout le territoire du littoral neuchâtelois.

Une collaboration avec Ecomanif a été mise en place pour la gestion et la mise à disposition des gobelets réutilisables de la Ville de Neuchâtel aux manifestations organisées sur le territoire communal. Cette collaboration pourra évoluer en fonction des opportunités locales.

Une journée citoyenne a par ailleurs été organisée avec le Lycée Jean-Piaget sur la thématique du tri et de la réduction des déchets par les élèves de première année. Cette action a permis de sensibiliser 120 élèves sur la nécessité de réduire leurs déchets, en particulier ceux à usage unique et le lien avec une consommation responsable. Une réédition est envisagée pour 2022, ainsi qu'une extension à d'autres établissements de l'école post-obligatoire.

4.5 Soutien aux associations

La Ville de Neuchâtel soutient plusieurs associations actives dans le domaine de l'environnement ou du développement durable: le Festival du Film Vert, PurLac, la Fondation

des Moulins du Gor, Association suisse pour la navigation intérieure, Association «Ensemble Bôt Jardin» (association faitière des jardins de Pierre-à-bot).

4.6 DringDring

L'Office de l'environnement et du développement durable gère temporairement le service Dring-Dring, un service de livraison de courses à vélo qui permet aux client-e-s du centre-ville de se faire livrer leurs achats directement chez eux à Neuchâtel. Ce service a été lancé fin 2016 par la Direction de l'économie, appuyé par l'ancien Délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable. Une analyse est en cours afin d'évaluer la pertinence et la manière d'intégrer cette action sur le nouveau territoire communal.

Office des parcs et promenades

Entité de gestion 116.00

1 Mission principale

Depuis leur création en 1885, les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel sont chargés de conserver, d'entretenir, de mettre en valeur le patrimoine paysager public et d'aménager des lieux de vie de qualité pour la population, sur l'ensemble du territoire communal et de manière à favoriser la biodiversité. À ce titre sont assurés principalement la planification et l'entretien des parcs et aménagements paysagers, y compris le cimetière de Beauregard et les cimetières des anciens villages, la création et la gestion des places de jeux, les surfaces de sports et de délassement, la gestion du patrimoine arboré public urbain et l'exploitation de l'établissement horticole sur le site d'Evologia à Cernier.

Les équipes de l'Office des parcs et de l'Office de la voirie collaborent étroitement pour certains travaux (notamment le déneigement) et partagent des locaux et des machines.

L'Office des parcs et promenades fournit des appuis aux autres services et offices de la commune, notamment sous la forme de propositions d'aménagement des espaces publics en lien avec le développement urbanistique de la commune. Dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire, qui a vu une très forte augmentation des sollicitations, l'office rédige les préavis selon les exigences relatives aux aménagements extérieurs, à l'arborisation, aux plantations et aux toitures végétalisées. Il assume également le suivi administratif des plaintes liées à des dégâts sur le domaine public.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Architecte-paysagiste communale, Cheffe du service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, responsable de l'Office des parcs et promenades	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaires	1.2	2
Bureau technique		
Architectes-paysagistes	2.6	3
Ingénieure agronome	0.5	1
Dessinatrice paysagiste	0.5	1
Assistant administratif	0.6	1
Responsable magasin	1.0	1
Équipes d'entretien et de soins aux arbres		
Contremaitre	1.0	1
Contremaitre adjoint	1.0	1
Arboristes-grimpeuses ou grimpeurs	2.6	3
Chef-fe-s d'équipes	3.0	3
Horticultrice ou horticulteur métier terre	1.0	1
Horticultrices et horticulteurs paysagistes	8.9	10
Équipes création, terrain de sports, places de jeux		
Contremaitre	1.0	1
Contremaitre adjoint	1.0	1
Chef-fe d'équipe	2.0	2
Horticultrice et horticulteur paysagiste	4.0	4
Horticultrice et horticulteur métier terre	2.0	2
Ouvrière et ouvrier d'encadrement	1.5	2
Établissement horticole		
Contremaitre	1	1
Horticultrices floricultrices et horticulteurs floriculteurs	3.5	4
Cimetière		
Contremaitre chef d'équipe	1.0	1
Horticultrices et horticulteurs métier terre	1.9	2
Horticultrice paysagiste	1.0	1
Total	**44.8**	**50**

La fonction de cheffe d'office est cumulée à la fonction d'architecte-paysagiste-communale, ainsi qu'à celle de cheffe du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines; le poste correspondant est comptabilisé dans l'EG 116.00 (Office des parcs et promenades).

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a formé 5 apprenti-e-s de 1ère année (CFC d'horticultrice ou horticulteur-paysagiste), 1 apprentie de 2ème année (CFC d'horticultrice option floricultrice) et 5 apprenti-e-s de 3ème année (CFC horticulteur option paysagiste et floriculteur).

L'office emploie 6 personnes dont le poste bénéficie d'un financement externe (assurance invalidité, mesures socioprofessionnelles). Il est à relever qu'annuellement 1 EPT au budget est pourvu en CDI pendant la période estivale afin d'adapter les ressources en personnel aux besoins saisonniers. Un service de piquet est assuré à l'année par tournus, valorisé au budget par un 0.6 EPT. L'office compte par ailleurs 1.5 postes vacants au 31.12.2021 (horticultrice ou horticulteur métier terre à 100%, et aide-horticultrice ou aide-horticulteur à 50%).

Nous soulignons enfin la mutualisation de plusieurs ressources de personnel, notamment pour le secrétariat et le suivi logistique du magasin, entre l'Office de la voirie et l'Office des parcs et promenades.

3 Évènements marquants

La fusion a vu 109'997 m^2 de surfaces des trois anciens villages s'ajouter aux 545'638 m^2 entretenus par l'ancienne ville de Neuchâtel, soit environ 20% de surfaces supplémentaires à gérer pour le nouvel Office des parcs et promenades, dont les effectifs n'ont été que partiellement adaptés aux tâches supplémentaires attribuées.

Avec l'appui d'une équipe de l'Office des parcs et promenades, les habitant-e-s Corcelles-Cormondrèche ont planté quelques 80 arbustes le long de «la Ficelle», la nouvelle voie de mobilité douce pour piéton-ne-s et cyclistes.

4 Principales activités et réalisations

Un nouvel espace paysager a été aménagé à l'est de la place du Port avec l'Office administratif et technique, avec le remplacement des 8 peupliers en fin de vie par un nouveau double alignement de 20 arbres et l'aménagement durable de la place.

L'Office des parcs et promenades gère l'entretien de différents espaces du cimetière de Beauregard et a mené en 2021 des travaux de désaffectation de certains quartiers. Cette année, des travaux de réaménagement des chemins ont commencé dans les cimetières de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. L'équipe de création a également travaillé à la remise aux normes des places de jeux des nouveaux quartiers de la commune.

Le bureau technique de l'office a poursuivi l'état des lieux du plan «Paysage, nature, biodiversité et usages» sur l'ensemble de la nouvelle commune fusionnée. Cette vision des entités paysagères de la commune permettra de disposer d'un outil de planification pour les développements urbains à venir (PAL). À une échelle plus rapprochée, ce Plan paysage sera également utilisé comme plan de gestion, précisant les interventions à effectuer pour l'ensemble des aménagements paysagers.

Un accent particulier a été porté à la formation continue de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en lien avec la gestion différenciée des aménagements paysagers et la politique du "zéro-pesticide". Parallèlement, un travail important a été entrepris sur l'économie des ressources naturelles et la valorisation des déchets issus des travaux d'entretien.

Dans le but d'inscrire l'Office des parcs et promenades à la conversion bio, la production des plantes pour la ville a dû s'adapter au cahier des charges «Bio Suisse», tâche délicate que peu d'entreprises arrivent à mettre en place actuellement en floriculture. Cela a demandé divers réglages, une adaptation des méthodes de cultures, le choix de nouveaux terreaux, d'engrais, la lutte biologique ou de nouvelles techniques comme l'utilisation de thé de compost pour la fertilisation. La formation continue et le soutien technique dans cette phase de transition ont été importants. Les interventions manuelles régulières nécessaires demandent un investissement particulier de la part de l'équipe de production et un travail accru pour cultiver de manière naturelle.

En 2020, le premier essai d'utilisation d'engrais organiques et de terreaux bio a été réalisé, du semis à la plante finie. En 2021, des plantes bio ont été cultivées à toutes les saisons (depuis les primevères au printemps, jusqu'aux chrysanthèmes à l'automne). Il faut noter que cette dernière est l'une des cultures les plus ardues à produire en bio. Elle a été parfaitement réussie mais ceci a nécessité quelques adaptations. Forts de ces essais fructueux et de l'expérience qui en découle désormais, l'établissement fera de 2022, une année à blanc en culture bio afin de viser la reconversion en 2023.

5 Statistiques et indicateurs

L'établissement horticole a produit entre 270 et 280'000 plantes, destinées principalement au fleurissement des massifs en ville et aux décorations florales pour les manifestations officielles et les jubilés.

5.1 Surfaces

Le tableau ci-après donne une vision de l'ensemble des surfaces à entretenir sur la nouvelle commune selon leur typologie. Il faut noter que l'arrosage des massifs et la plantation des arbres n'est pas comprise dans ces calculs.

Type de surface	Neuchâtel [m^2]	Corcelles-Cor. [m^2]	Peseux [m^2]	Valangin [m^2]	Total [m^2]
Gazon fleuri tonte	60'662	16'585	16'667	3'354	**97'268**
Gazon intensif	281'283	4'433	4'516		**290'232**
Gazon / Sport	21'970	10'716	9'241	1'151	**43'078**
Prairie	163'598	19'542	9'899	8'103	**201'142**
Ourlet	2'188		1'907		**4'095**
Massifs de vivaces	7'027	294			**7'321**
Massifs saisonniers	2'027	99	36	5	**2'167**
Gravier	6'883	1'207	1'132	1'110	**10'332**
Total des surfaces [m^2]			**655'635**		

Type d'entretien	Neuchâtel [m²]	Coefficient heures [m²/an]	Nbre d'heures
Tonte (gazon fleuri et intensif)	341'945	0.15	51'292
Surfaces sportives	21'970	0.09	1'977
Fauche (prairie et ourlet)	165'786	0.01	1'658
Massifs de vivaces	7'027	0.30	2'108
Massifs saisonniers	2'027	1.80	3'649
Gravier désherbage	6883	0.125	860
		Total des heures	**61'544**
		Horaire moyen annuel sur 8 mois (sans vacances ni jours fériés)	1'233
		Total EPT 100%	**50**

Lors des transferts de postes faisant suite à la fusion, 3 EPT supplémentaires sont venus compléter les équipes de l'Office des parcs et promenades. Sur la base de l'entretien qualitatif développé en ville de Neuchâtel avant la fusion, l'augmentation de la surface à gérer équivaut à 8 EPT. Ci-après le tableau récapitulatif des besoins en personnel par rapport aux surfaces entretenues (avant fusion). Le tableau suivant récapitule les besoins en personnel par rapport aux surfaces de la nouvelle Commune de Neuchâtel.

Type d'entretien	Corcelles-Cor. [m²]	Peseux [m²]	Valangin [m²]	Coefficient heures [m²/an]	Nbre d'heures
Tonte (gazon fleuri et intensif)	21'018	21'183	3'354	0.15	51'292
Surfaces sportives	10'716	9'241	1'151	0.09	1'977
Fauche (prairie et ourlet)	19'542	11'806	8'103	0.01	1'658
Massifs de vivaces	294			0.30	2'108
Massifs saisonniers	99	36	5	1.80	3'649
Gravier désher-bage	1'207	1'132	1'110	0.125	860
				Total des heures	**9'899**
				Horaire moyen annuelle sur 8 mois (sans vacances ni jours fériés)	1'233
				Total EPT 100%	**8**

5.2 Gestion du patrimoine arboré sur le domaine public

2021	
Abattages	**Plantations**
7 Tilleuls	1 Platane
12 Érables	5 Érables
11 Peupliers	1 Davidia
1 Pins	11 Chênes
1 Sapin blanc	3 Tilleuls
3 Platanes	3 Ptérocaryers
1 Cèdre	23 Peupliers
5 Bouleaux	4 Bouleaux

1 Sophora	1 Hêtre
5 Cerisiers	1 Tulipier
2 Frênes	6 Cerisiers
1 Sorbier	1 Saule
1 Davidia	3 Pommiers
1 Faux-Cypres	3 Charmes
7 Tilleuls	1 Poirier
12 Érables	1 Platane
	5 Érables
52 arbres	**67 arbres**

5.3 Demandes d'abattages sur les fonds privés.

2021	Nbre d'arbres
Nombre total de demandes traitées	**55**
Compensations exigées	48
Sans compensation	4
Demandes liées à une construction	39
Demandes refusées	3
Abattages sans autorisation	1
Demande liée aux voies ferrées BLS	1
Total arbres abattus sur fonds privés	**73 arbres**

Office des forêts

Entité de gestion 124.00

1 Mission principale

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Office des forêts assurent l'aménagement et l'entretien multifonctionnel de la forêt par une sylviculture proche de la nature. Les bois poussant dans les forêts propriété de la Ville (15'000 m^3/an) sont valorisés dans la filière bois locale comme bois de service (bois scié) et bois-énergie (chauffages à distance, bois bûché).

Une gestion fine et respectueuse de la forêt exige des professionnel-le-s bien formé-e-s, c'est pourquoi l'Office assure la formation d'apprenti-e-s forestières bucheronnes ou forestiers bucherons ainsi que de stagiaires garde forestière ou forestier et ingénieur-e-s forestières ou forestiers.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Ingénieur forestier	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Aide de secrétariat	0.1	1
Équipe de Chaumont		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	2.0	2
Équipe des Joux		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	1.0	1
Équipe de Serroue		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	2.0	2
Total	**13.00**	**14.00**

Pas moins de 7 apprenti-e-s forestières et forestiers bûcheron-ne-s sont actuellement formé-e-s. Trois à Chaumont, deux aux Joux et deux à Serroue. Nous relevons qu'en juillet 2021, deux apprentis forestiers-bûcherons ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage. L'apprenti formé par l'équipe de Chaumont a terminé son apprentissage brillamment en obtenant la meilleure moyenne de sa volée.

L'ingénieur forestier et la secrétaire réalisent également des tâches cantonales, financées par le Canton à hauteur de 0,43 EPT pour l'ingénieur forestier et à 0,1 EPT pour la secrétaire.

3 Évènements marquants

L'organisation du personnel forestier de la nouvelle commune a été anticipée. La réorganisation des cantonnements était connue fin 2019 déjà et mise partiellement en place en avril 2020 à l'occasion du départ à la retraite d'un garde forestier de l'ancienne commune de Neuchâtel. Ceci a permis de bénéficier d'une nouvelle organisation fonctionnelle dès le 1er janvier 2021.

3.1 Un arbre pour chaque naissance

Environ 200 familles ont participé aux journées de plantation «Un arbre pour chaque naissance». En 2020, cette action avait dû être annulée en raison des restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie. En 2021, c'est donc deux journées de plantation, les samedis 6 et 13 novembre, qui ont eu lieu. Pour la première fois, les plantations ont été proposées à l'ensemble des nouveaux parents habitant sur les territoires communaux de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. Un chêne a donc été planté

pour tous les enfants inscrits nés entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2021. Ce sont 780 invitations à ces deux journées de plantation qui ont été envoyées. Plus de 650 personnes ont été accueillies chaque samedi. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des forêts ont participé à au moins une journée pour accueillir, donner les explications sur la plantation, parler de la forêt, servir une petite collation et distribuer un souvenir de la journée. Ces journées sont très appréciées tant des participant-e-s que du personnel qui ont ainsi l'occasion de rencontrer la population et de parler "forêt". En 2021, les plantations se sont réalisées dans les forêts de Corcelles-Cormondrèche à La Prise Imer.

3.2 Centenaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt

2021 a été marquée par le centième anniversaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt. Tout au long de l'année, des évènements ont été organisés par le Centre Dürrenmatt. Deux actions ont été mises en place avec la collaboration de l'Office des forêts. Le premier porte sur l'aménagement d'un sentier en forêt reliant le Jardin botanique au Centre Dürrenmatt. Le second a été la préparation d'une torrée pour la journée du 18 septembre permettant à l'ensemble de la population de manger du saucisson neuchâtelois sur inscription.

3.3 Météorologie

La météorologie a une influence prépondérante sur la santé des forêts. L'année 2021 a été favorable avec des températures légèrement plus élevées que la moyenne 1961-1990 mais sans canicules et des précipitations abondantes sur l'année. Un épisode de grêle particulièrement violent a touché environ 20 hectares de forêt propriété de la Commune à La Grand'Vy le samedi 24 juillet 2021. Sous la violence et la grosseur des grêlons, les arbres, y compris les sapins et épicéas, montraient des branches nues de feuilles ou d'aiguilles. Un état des lieux a été établi afin de documenter l'évolution des dégâts sur les arbres dans le temps. Aujourd'hui, il est difficile de dire si les arbres vont se rétablir ou non et dans quels délais.

Si l'année a été bien arrosée, les mois de février, mars et avril ont été secs. Cette sécheresse printanière est propice aux incendies. Deux feux se sont déclarés dans les forêts de la Ville. Le 11 avril à Peseux, rue de Rugin, 30 m^2 ont été parcourus par le feu suite à un dépôt sauvage de cendres encore chaudes. Quelques jours plus tard, le 20 avril, cette fois-ci en-dessus de la Roche de l'Ermitage, c'est sur une surface de 1'500 m^2 que le feu s'est étendu. L'incendie a été provoqué vraisemblablement par un mégot de cigarette mal éteint.

3.4 Évolution du marché du bois

Après des années où le prix du bois restait à un niveau très bas, la demande a fortement augmenté durant l'été 2021. Elle est principalement due à l'achat de bois scié en Europe par les États-Unis et la Chine. Les conséquences ont été une augmentation de 15% sur le prix du bois résineux (sapin, épicéa) passant pour un lot moyen de CHF 70.- à CHF 80.-/m^3. Pour le bois de hêtre, l'augmentation est plus tenue, les prix du bois de cette

essence passant de CHF 55.- à CHF 60.-/m^3. Le bois de chêne est toujours très recherché, les belles billes se négocient à CHF 800.-/m^3 et plus. Par contre, l'érable au bois clair n'est pas à la mode et se négocie à des prix très bas.

4 Principales activités et réalisations

Un crédit a été demandé au Conseil général pour l'achat de deux tracteurs et ainsi remplacer quatre tracteurs anciens. Ces deux tracteurs sont nécessaires pour assurer la sécurité lors d'abattage d'arbres proches d'infrastructures (lignes électriques ou téléphoniques, maisons, routes, etc.) et d'arbres penchés (sécurité des forestiers-bûcherons), pour soulager les travaux pénibles en forêt, réaliser un pré-débardage pour sécuriser le parterre de coupe et pré-débarder les petits bois. L'un des tracteurs est utilisé par l'équipe forestière de Serroue et l'autre est destiné à celle des Joux.

La récolte du bois s'est déroulée en considérant un taux de chablis particulièrement haut (plus de 20% du volume de bois récolté) depuis 2015. Afin de maintenir le prélèvement en bois dans les volumes prévus pour la gestion durable des forêts, les coupes dites "normales", ont été adaptées à la situation pour ne pas trop s'éloigner du prélèvement idéal. Ce sont 14'170.84 sylves (= volume des arbres debout estimé à partir de leur diamètre à 1,30 mètre de hauteur) qui ont été récoltés pour un volume idéal d'exploitation de 14'420 sylves (sv).

La succession d'années sèches et chaudes a passablement éprouvé la vitalité des arbres, particulièrement chez les essences les plus sensibles à la sécheresse que sont l'épicéa, le sapin et le hêtre. En 2020, le taux de chablis s'élevait 71,22%, ce qui était exceptionnellement haut. En 2021, pour les propriétés forestières de la Commune, le volume de chablis (= arbres malades, cassés par le vent, foudroyés, renversés, etc.) s'élève à 5'149.06 sv, soit 36,34% du volume de bois récolté. Ce chiffre est important car en situation normale le taux de chablis se trouve entre 10 et 20%.

4.1 Chauffages à distance

La Commune assure l'approvisionnement de quatre chauffages à plaquettes forestières (= bois déchiqueté et non du pellet ou du granulé de bois). Le plus important est le chauffage à distance du Mail-Maladière dont la consommation en bois a été de 14'669 m^3 de plaquettes forestières en 2021. Ce volume de bois représente autant d'énergie que 1'100'000 litres de mazout. Le bois provient à 59.5% des forêts propriété de la Commune; le complément est assuré en s'approvisionnant auprès des forêts communales voisines.

Le massif forestier des Joux (Les Ponts-de-Martel – La Chaux-du-Milieu) permet de fournir du bois au chauffage à distance du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel pour la production de 1 million de kWh. La production de cette chaleur a été fournie par 1'390 m^3 de plaquettes forestières (qui ont produit 1'116'865 kWh).

Le collège des Safrières à Corcelles-Cormondrèche qui dispose également d'un chauffage automatique au bois déchiqueté a brûlé 443 m^3 de plaquettes. Enfin, le chauffage du collège des Guches à Peseux est également chauffé au bois.

4.2 Bois précieux

Le bois est un matériau précieux aux multiples utilisations dans la construction, dans l'ameublement, dans l'industrie (papier, carton, panneaux de particules) et finalement comme combustible. Une des utilisations les plus nobles des très belles billes d'épicéa porte sur la confection d'instruments de musique. Ce bois, qualifié de bois de résonnance, doit répondre à des critères de qualité stricts: croissance lente et régulière (environ 1 à 1,5 mm pour un cerne), pas de nœuds, pas de poche de résine, pas de pourriture, cœur bien centré, etc.).

La forêt des Joux possède des arbres dont le bois a ces qualités. Ces forêts d'altitude bénéficient d'un climat frais et d'un approvisionnement en eau très régulier qui assurent à l'arbre une croissance lente mais régulière. Ces bois sont identifiés lors des coupes et mis de côté pour être proposés aux acheteurs spécialisés dans ce genre de bois ou aux artisans confectionnant des instruments de musique. Cette année, des bois des Joux ont été vendus pour réaliser des corps des Alpes, des violoncelles et des violons. Le bois de résonnance se vend quatre à cinq fois plus cher que les beaux bois ne possédant pas les caractéristiques nécessaires pour réaliser des instruments de musique.

4.3 Accueil et apprentissage en forêt

La forêt est un lieu d'apprentissage bien entendu pour les professionnel-le-s mais aussi pour les élèves. De plus en plus, les classes passent une partie de leurs heures de cours en forêt pour y apprendre dans un autre contexte et y découvre des écosystèmes. Un canapé forestier a été installé dans les forêts de Corcelles-Cormondrèche près de Montmollin au lieu-dit "Les Châbles". Le canapé forestier consiste en la création d'un banc en rond réalisé avec des branchages et au centre duquel se trouve un foyer pour y faire du feu. Cet emplacement est le lieu de ralliement pour commencer et terminer le cours en forêt et écouter les instructions sur les tâches qui seront à réaliser.

La Confédération a mis sur pied une action "Biodiversité en forêt". Dans le cadre de cette action, la Confédération invite les propriétaires forestiers à réaliser un parcours en forêt le long duquel 13 panneaux en bois remis gratuitement sont placés. Les panneaux présentent des animaux et des plantes vivant en forêt comme l'écureuil, le chevreuil, le lichen, le sapin blanc, etc. En 2020, un parcours a été mis en place entre les Cadolles et la Roche de l'Ermitage. En 2021, un parcours a été mis en place dans les forêts de Corcelles-Cormondrèche dans le secteur du Closel et un autre a été posé dans les forêts des Joux aux Ponts-de-Martel dans le secteur du Crêtet. Ces parcours sensibilisent les promeneuses et les promeneurs à la diversité présente en forêt, au besoin de la respecter et invitent chacun à bien observer pour y voir les plantes et les animaux qui y vivent.

5 Statistiques et indicateurs

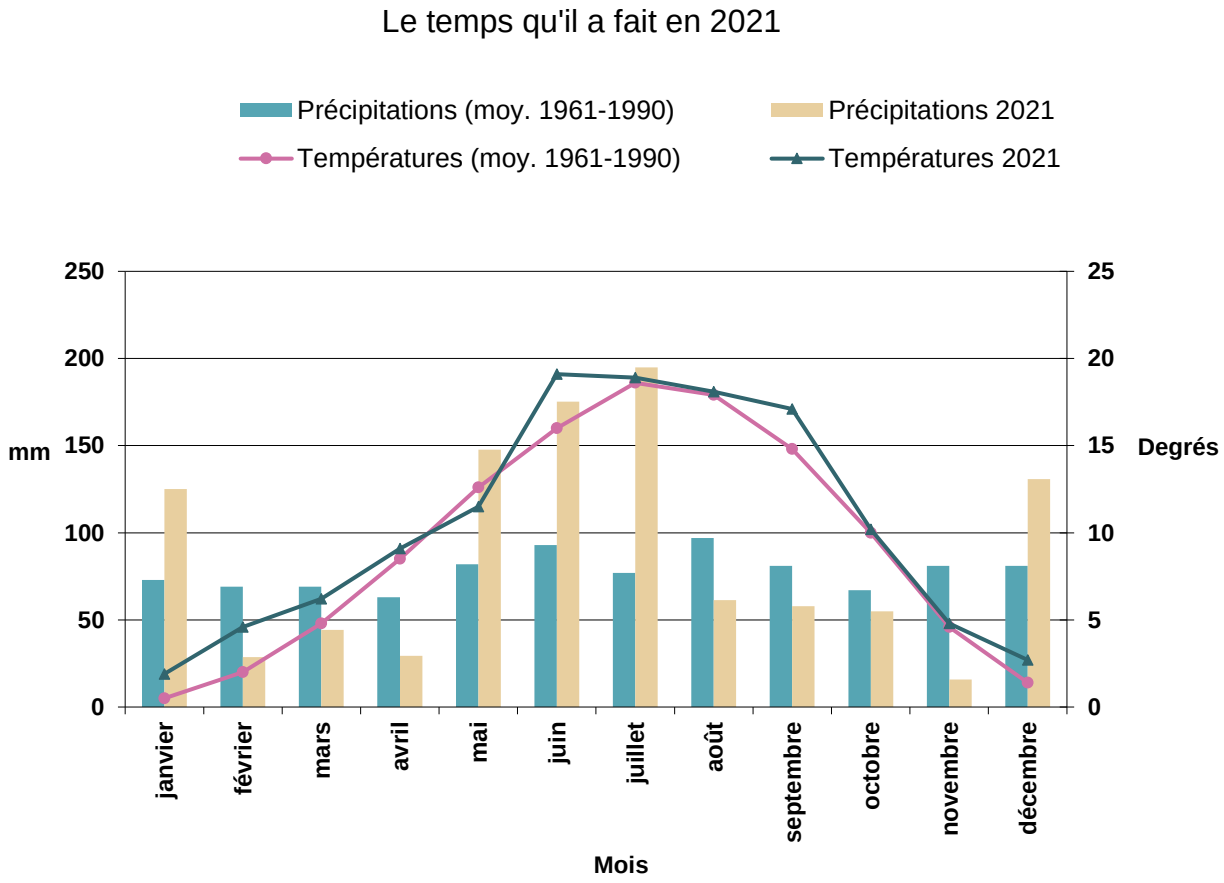

5.1 Dépenses et recettes par cantonnement

DÉPENSES en CHF	Chaumont	Les Joux	Serroue	TOTAL	2020	2019
Fonctionnement service, gestion	88'095	133'266	103'176	**324'537**	*	*
Fonction sociale	71'763	29'016	49'166	**149'945**	*	*
Exploitations	697'750	417'840	358'022	**1'473'612**	*	*
Soins à la jeune forêt	73'025	34'849	36'892	**144'766**	*	*
Entretien desserte	28'990	38'858	80'935	**148'783**	*	*
Hangar, atelier	122'140	37'275	77'216	**236'631**	*	*
Matériel, outillage, véhicules	60'882	47'108	59'754	**167'744**	*	*
Loyers, tiers et divers	130'280	130'799	92'931	**354'010**	*	*
DÉPENSES TOTALES 2021	**1'272'925**	**869'011**	**858'092**	**3'000'028**	*	*
Exploitations en sv	4'498	3'378	6'615	14'491	15'188	14'582
Produits en m^3	3'506	3'254	5'304	12'064	11'867	11'515
Frais d'exploit. CHF/m^3	199	220	67	122	*	*

** données non disponibles*

RECETTES en CHF	Chaumont	Les Joux	Serroue	TOTAL	2020	2021
Vente de grumes	45'798	278'082	213'468	**537'348**	*	*
Bois d'industrie	28'345	2'092	5'052	**35'489**	*	*
Bois de feu et divers	791'930	140'724	69'588	**1'002'242**	*	*
Produits vente des bois	**866'073**	**420'898**	**288'108**	**1'575'079**	*	*
Récupérations et divers	169'440	0	0	**169'440**	*	*
Travaux pour tiers	31'754	6353	14'168	**52'275**	*	*
Indemnités, subv. et FFR**	173'571	190'461	195'111	**559'143**	*	*
RECETTES TOTALES 2021	**1'240'838**	**617'712**	**497'387**	**2'355'937**	*	*
Recette par m³ exploité	354	190	**94**	**195**	*	*
CHARGES NETTES 2021	**32'087**	**251'299**	**360'705**	**644'091**	*	*
Recettes des ventes CHF/m³	247	129	**54**	**130**	*	*
Recettes div. + subv. CHF/m³	107	61	**40**	**65**	*	*

** données non disponibles / ** FFR: Fonds forestier de réserve*

5.2 Prix des bois entre 1981 et 2021

CHF par m³ ou stère	2021	2020	2019	2018	1981
Grumes résineuses en écorce	**76**	61	59	70	153
Grumes feuillues en écorce	**98**	88	93	73	152.80
Bois de feu hêtre quartier	**90**	85	85	85	55
Bois de feu vendu au kWh	**0.059**	0,059	0,059	0,059	-
IPC (déc. 1982: 100)	**160.5**	**158.1**	**159.4**	**159.1**	92.8

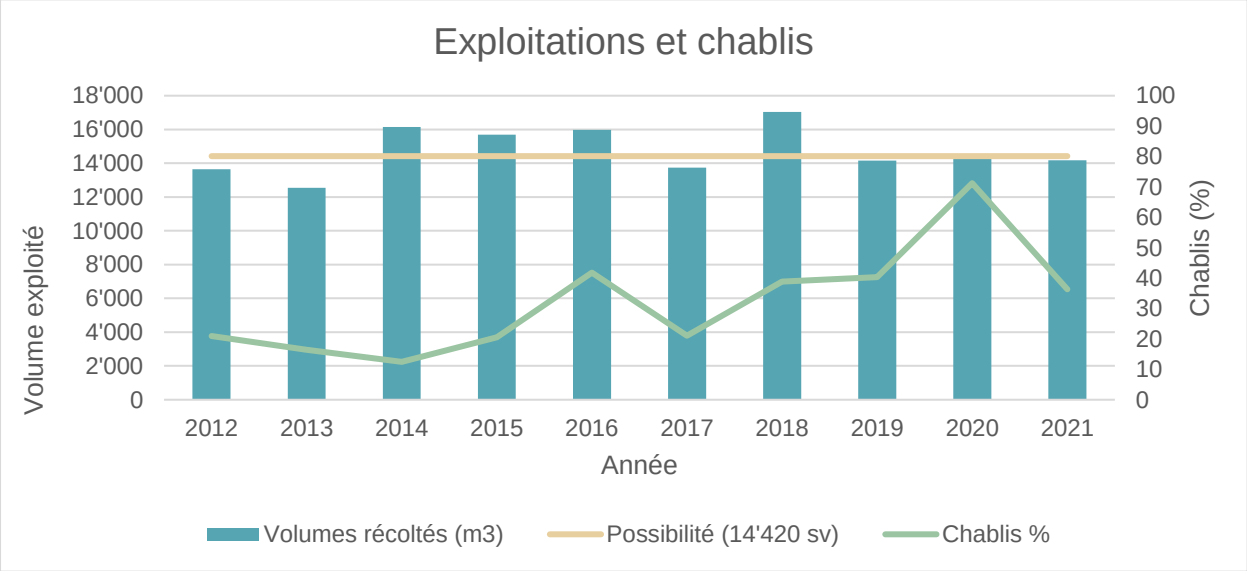

Office des domaines

Entité de gestion 123.00

1 Principales missions

L'Office des domaines assure l'entretien et la valorisation du patrimoine domanial (agricole, viticole, locatif et terrains au patrimoine financier), conseille et informe les locataires et les privés. Il soutient la conversion biologique des domaines agricoles et viticoles en propriété de la Commune de Neuchâtel.

L'office est sous la responsabilité de la Déléguée aux affaires foncières, directement attachée, dans cette fonction, au Conseiller communal en charge du dicastère. Cette fonction est destinée à:

- concevoir et mettre en œuvre la stratégie foncière de la Ville de Neuchâtel;
- soutenir le Conseil communal sur les questions foncières transversales à ses projets, préparer les décisions stratégiques;
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières et foncières de la Commune;
- veiller à l'application des lois, prescriptions et normes.

Le suivi des aspects fonciers des projets de leur conception à leur clôture est assuré par la déléguée pour l'ensemble de l'administration.

L'office établit également certains arrêtés de circulation routière (ACR) pour les autres dicastères; en 2021, 4 ACR ont été établis.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office, déléguée aux affaires foncières	1.0	1
Secrétaire	0.8	1
Architecte	0.6	1
Employé entretien Chaumont	0.5	1
Total	**2.9**	**4**

3 Évènement marquant

La fusion a nécessité la reprise de nombreux dossiers fonciers ouverts des anciennes communes et la finalisation de certains (par exemple, le réaménagement de la RC 174 à Peseux et diverses acquisitions au patrimoine administratif à Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin). Avec la reprise des baux, baux à ferme, contrats, conventions, etc. en cours des anciennes communes, le nombre d'objets gérés par l'office est passé de 516 à 659 au 01.01.2021, sans adaptation d'effectifs. 30 conventions de précarité ont été finalisées pour les permis de construire. La fusion a engendré l'établissement desdites conventions pour les cadastres de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, soit 5

pour Peseux, 6 pour Corcelles-Cormondrèche et 0 pour Valangin (ce qui sur l'exercice 2021 représente env. 30% de conventions supplémentaires).

4 Principales activités et réalisations

Conformément à la convention tripartite signée avec l'État et l'ECAP le 25.11.2020, l'office a réalisé l'octroi de deux droits de superficies distincts et permanents (DDP) à l'ECAP en vue de la construction du Data Center (extension du SIEN) le 24.08.2021, prolongation des autres DDP en vigueur le 15.12.2021 et acquisition de l'État du jardin botanique le 17.12.2021.

Il a réalisé la vente effective de la Villa Perret (vente conditionnelle le 08.07.2020) et l'octroi d'un DDP pour le parking extérieur en ouest le 10.12.2021.

Les grands projets suivants ont nécessité un accompagnement important de la déléguée: Ensemble Gouttes d'Or, Portes Rouges, chantiers CFF, chantiers OFROU, projet de «la Ficelle», réaménagement du Port, diverses planifications urbaines (Arniers, Beauregard, Jeunes Rives, Possession, Tivoli Sud).

En 2021, près de CHF 186'000.- (CHF 270'000.- au budget) ont été investis pour assurer l'entretien du patrimoine bâti et près de CHF 25'500.- (CHF 80'500.- au budget) ont été nécessaires pour l'entretien des terrains.

Acquisitions au domaine public communal DPCom (PA):

Réquisition au registre foncier (RF) du 19.01.2021: 8/5 chemin de Gabriel 58 à Peseux, acquisition de la communauté héréditaire Hirschy Anne-Marie.

Sanction du Conseil d'État (CE) du 10.02.2021. Cadastre de Corcelles, 8/59 ch. des Virettes – rue de la Cure, acquisition de l'Hoirie Blanche Thiébaud. Acte du 14.04.2021.

Sanction du CE du 04.03.2015, prorogée 10.03.2021. Cadastre de Neuchâtel, 6/15 Avenue du Mail – rue des Saars, acquisition du chemin en cul-de-sac sur escaliers. Acte du 09.06.2021.

Sanction du CE du 20.01.2021. Cadastre de La Coudre, 7/12 Frédéric-Carl-de-Marval, acquisition du Syndicat UNIA. Acte du 24.06.2021.

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de la Gare, réaménagement de la RC 174, acquisition de BONHÔTE-IMMOBILIER SICAV. Acte du 09.09.2021.

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de la Gare 11, réaménagement de la RC 174, acquisition de l'Hoirie Gabus. Acte du 13.10.2021.

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de la Gare 2, réaménagement de la RC 174, acquisition de l'Hoirie Flückiger. Acte du 13.10.2021.

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de la Gare 9, réaménagement de la RC 174, acquisition de M. Thierry Kunzi. Acte du 13.10.2021.

Sanction du CE du 20.10.2021. Cadastre de Neuchâtel, 4/12 Rue du Rocher 39 acquisition de la COP du bien-fonds 13101. Acte du 12.11.2021.

Cessions du DPCom (PA): Néant

Acquisition au patrimoine financier (PF): Néant

Cessions du PF:

Arrêté du CE du 16.12.2020. Cadastre de Valangin, 8/77 Les Scies, échanges et cessions avec M. Lautenbacher. Acte du 14.04.2021.

Arrêté du CE du 21.04.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue des Granges - Rue du Château, vente à Alfinco Sàrl. Acte du 04.05.2021.

Arrêté du CE du 22.06.2020. Cadastre de La Coudre, 7/4 Villa Perret, division cadastrale, servitudes foncières et cession immobilière à Immo 1902 SA. Vente effective le 30.06.2021.

Arrêté du CE du 21.12.2020. Cadastre de Neuchâtel, 4/7 Les Cadolles, octroi à l'ECAP de deux droits de superficie distinct et permanent (DDP) au 1er degré DDP 17'884 et DDP 17'885 pour la construction du Data Center. Acte du 24.08.2021.

Arrêté du CE du 18.10.2020. Cadastre de Peseux, 8/57 Rue de la Chapelle 38, octroi d'un droit de superficie distinct et permanent au 1er degré DDP 4596 en faveur de Mme Nicole Proserpi. Acte du 01.12.2021.

Arrêté du CE du 20.10.2020. Cadastre de La Coudre, 7/4 Monruz Villa Perret, octroi d'un droit de superficie distinct et permanent au 1er degré DDP 3435 en faveur de Immo 1902 SA (parking). Acte du 10.12.2021.

Transferts du domaine public communal (DPCom) ou domaine privé communal:

Décision du CE du 20.01.2021. Cadastre de Neuchâtel, 8/18 suppression du bien-fonds 1169 (Mi-Côte) et modification du domaine public communal. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 01.02.2021.

Décision du CE du 01.11.2021. Cadastre de Neuchâtel, 6/5 chemin des Mulets, division du domaine public communal et transfert au domaine privé communal par voie administrative selon réquisition du 14.10.2021.

Transferts du domaine privé communal au domaine public communal (DPCom):

Décision du CE du 20.01.2021. Cadastre de Neuchâtel, 8/18 division suppression du bien-fonds 1169 du cadastre de Neuchâtel (Mi-Côte) et modification du domaine public communal. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 01.02.2021.

Décision du CE du 20.10.2021. Cadastre de La Coudre, 7/4 immatriculation partielle du domaine public communal de 348 m^2. Transfert gratuit par voie administrative.

Décision du CE du 27.10.2021. Cadastre de Neuchâtel, 8/17 chemin du Signal à Chaumont, division cadastrale et cession au domaine public. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 27.09.2021.

Conventions diverses, servitudes, charges foncières:

Arrêté du CC du 02.11.2020. Cadastre de Neuchâtel, 4/55 Écluse-Château - Jardins en terrasses, constitution de 4 servitudes personnelles (passage, maintien d'un mur existant, droit d'aménager des contreforts, interdiction de bâtir contre le mur existant). Acte du 31.03.2021.

Cadastre de Peseux, 8/5 Rue des Noyers, constitution d'une servitude pour canal égout et regards au profit de la Commune de Neuchâtel de Rollomatic Holding SA. Acte du 30.08.2021.

Cadastre de Neuchâtel, sanction du CE du 24.11.2021: 3/3 Musée d'Ethnographie, modification d'une servitude foncière et constitution d'une servitude d'empiètement pour M. Randall. Acte du 13.12.2021.

Dicastère du développement territorial, de l’économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB)

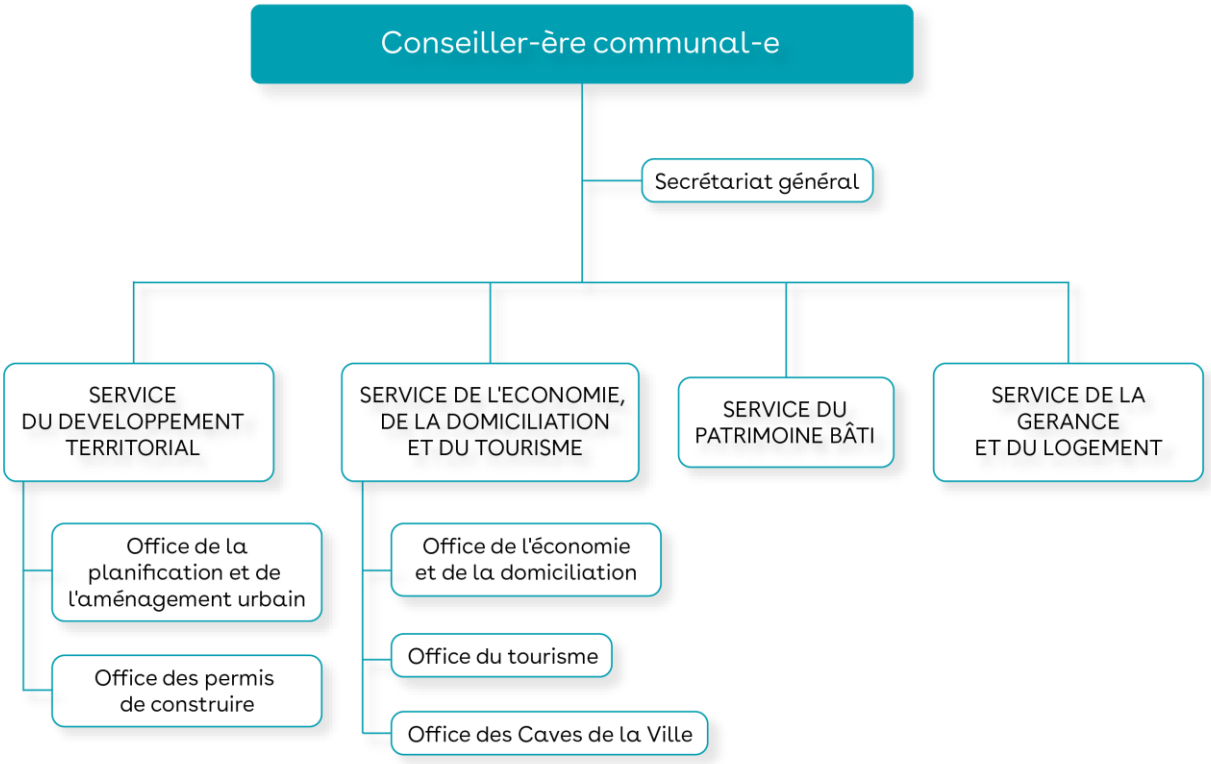

Secrétariat général du DTETPB

Entité de gestion 154.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines, de finances et juridiques du DTETPB. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères.

Le secrétariat général du DTETPB apporte un soutien aux services du dicastère sur des projets stratégiques et pilote certains projets transversaux. Avec la responsable de dicastère, il organise voire assure la suppléance en cas de vacance d'un poste de responsable d'entité.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseillère communale	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	0.9	1
Secrétaire de direction	0.9	1
Total	**2.8**	**3**

3 Évènements marquants

2021 marque la première année d'existence de la commune fusionnée et par conséquent de la nouvelle organisation administrative communale. Un important travail de coordination interne, de mise en concordance des fonctionnements des services, de révision des processus centraux, d'ajustements organisationnels et de reprise des dossiers liés à la fusion a ainsi été nécessaire. Le secrétariat général a assisté la responsable de dicastère dans l'ensemble de ces tâches, qui doivent permettre au DTETPB de relever les défis cruciaux de cette législature en matière notamment de développement territorial, de domiciliation et de promotion économique et touristique, d'assainissement du patrimoine bâti ainsi que de politique immobilière et du logement. La coordination avec les dicastères nouvellement constitués et les services centraux a également fortement sollicité le secrétariat général.

En plus de ses tâches habituelles, le secrétaire général a assumé la suppléance au poste de chef d'office de l'économie et de la domiciliation durant neuf mois. Cet intérim a pris fin en octobre avec le recrutement du nouveau chef d'office et délégué.

Durant l'année 2021, le secrétariat général du DTETPB a également assuré un rôle d'accompagnement et de coordination pour les services rattachés à la Présidence, notamment dans le cadre de l'établissement des comptes 2020 et du budget 2022.

4 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la préparation de nombreux dossiers stratégiques issus des services du DTETPB à l'intention du Conseil communal. Il a également été impliqué dans la rédaction des rapports et interventions au Conseil général.

La fusion a en particulier engendré un important travail, encore en cours, d'harmonisation des règlementations et des pratiques pour atteindre l'efficience recherchée. Ces travaux sont menés de concert avec l'ensemble des dicastères, grâce notamment aux nouvelles structures inter-dicastères dans lesquelles le secrétariat général du DTETPB est impliqué, à l'image de la conférence des secrétariats généraux et de la plateforme de planification urbaine.

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, le secrétariat général a piloté directement deux projets transversaux au cours de l'année 2021: le plan d'actions et de mesures pour la zone piétonne ainsi que l'analyse et l'amélioration de la signalétique sur le territoire de la commune fusionnée.

Concernant la zone piétonne, la collaboration des services de la Ville pour répondre à une demande des acteurs économiques a permis la mise en place d'un dispositif test pour une durée d'une année en août 2021. Le suivi des mesures en vue d'une éventuelle pérennisation et adaptation est assuré par un comité de pilotage transversal animé par le secrétaire général du DTETPB. Ce projet a été attribué au secrétariat général dans le cadre de la suppléance assurée pendant les neuf mois de vacance du poste de chef-fe d'office à l'économie et à la domiciliation, auquel le crédit est formellement rattaché.

Le projet «signalétique» est piloté en binôme entre le secrétaire général du DTETPB et la déléguée au tourisme. Celui-ci vise à améliorer la signalétique directionnelle et informative sur le territoire de la commune fusionnée. L'année 2021 a permis de finaliser le recensement et l'analyse des dispositifs existants et d'esquisser les premières propositions d'amélioration.

Service du développement territorial

Développement territorial

Entité de gestion 120.00

1 Mission principale

L'entité Développement territorial composée principalement du chef de service, du secrétariat et de la réception organise les activités de l'ensemble du service, assure le respect des objectifs stratégiques et opérationnels et participe à la coordination des projets transversaux au sein de l'administration communale.

L'office comme le service en général, collabore étroitement avec les services du DDMIE, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Chargée de projet Nature en ville	0.9	1
Secrétaire de service	0.8	1
Secrétaires	1.3	2
Téléphoniste-réceptionniste	0.4	1
Total	**4.4**	**6**

3 Évènements marquants

Comme pour les autres offices, la fusion a suscité une importante réorganisation dans la conduite des nombreux projets (priorisations, redistribution des tâches...) et l'amélioration des processus. Une bonne anticipation des dossiers a permis d'assurer une transition fluide des anciennes communes vers la nouvelle, même si la surcharge de travail inhérente au processus de fusion a été parfois difficile à gérer.

4 Principales activités et réalisations

L'architecte-urbaniste communal a assuré la conduite stratégique et opérationnelle des activités du service, qui sont décrites dans les rubriques concernant chacun des offices.

Dans le cadre du programme Nature en ville, le suivi du projet «Serrières, vers une fraîcheur de vivre» a continué en 2021, bien que certains aspects liés au projet de réaménagement de la rue du Clos-de-Serrières aient été mis provisoirement en suspens en raison du référendum portant sur le crédit d'ouvrage.

Les préavis sur les aménagements extérieurs des demandes de permis de construire sont effectués en collaboration avec l'office de planification et aménagement urbain et l'office des parcs et promenades.

Office de la planification et de l'aménagement urbain

Entité de gestion 120.01

1 Mission principale

L'Office de la planification et de l'aménagement urbain poursuit trois missions principales:

- planifier l'aménagement du territoire communal et coordonner - pour la Ville - les planifications à l'échelle régionale et d'agglomération;
- piloter les projets d'aménagement d'espaces publics et assurer la coordination de leur réalisation;
- accompagner l'élaboration des planifications et des projets portés par des acteurs privés.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.9	1
Architectes cheffes de projet	3.0	4
Urbaniste chef de projet	0.9	1
Architecte	0.8	1
Urbanistes	2.0	2
Dessinateur – dessinatrice en planif. du territoire	1.2	2
Total	**8.8**	**11**

3 Évènements marquants

- Acceptation du projet d'aménagement du Clos-de-Serrières par la population

  En juin 2021, les habitant-e-s de Neuchâtel ont dit «oui» à plus de 63% au projet de réaménagement de la rue du Clos-de-Serrières et de la place des Battieux. Le référendum contre le crédit accepté par le Conseil général à l'automne 2020 a ainsi abouti à un soutien massif pour le projet. Ce résultat permettra la concrétisation du projet pilote «Serrières, vers une fraicheur de vivre».

  La coordination du projet de la rue du Clos-de-Serrières avec celui de la rue de Tivoli, bordant un important projet privé en cours de développement, sera assurée.

- Dépôt du Projet d'agglomération de 4e génération auprès de la Confédération

  Le Projet d'agglomération de 4e génération (PA4) a été déposé le 14.09.2021 auprès de l'Office fédéral du développement territorial. Le PA RUN 4 devrait permettre aux communes et au canton de disposer de plusieurs dizaines de millions de francs de subventions fédérales pour la réalisation de projets d'infrastructures durant la période 2024-2028. La conclusion de l'accord de prestation sur le PA4, déterminant la part des subventions est attendu, en principe, au 3e trimestre 2023.

- Approbation par le Conseil général du Plan spécial équivalant à un permis de construire aux Portes-Rouges 55

  Le Conseil général a approuvé à l'automne 2021 la restructuration de la parcelle de la COOP aux Portes-Rouges. Cet important projet va renforcer la vocation de centre de gravité des Portes-Rouges, tout en améliorant l'esthétique d'un bâtiment vieillissant. Le projet prévoit notamment de créer un magasin d'alimentation et des logements, dont 12 appartements avec encadrement, tout en maintenant le commerce d'ameublement. L'enquête publique a été organisée fin 2021. S'ensuivra en 2022 le traitement des oppositions puis la demande de sanction définitive.

4 Principales activités et réalisations

Les principales planifications et projets d'espaces publics pilotés par l'Office de la planification et de l'aménagement urbain sont présentés ci-après.

Planifications

<u>Ville, agglomération et région</u>

- Planification de Région Neuchâtel Littoral (RNL)

  Les communes de la RNL poursuivent la révision de leurs plans d'aménagement locaux (PAL). Plusieurs travaux sont menés par la commission d'aménagement du territoire (CAT) dans les domaines du paysage, la nature, la biodiversité et l'économie pour compléter le plan directeur régional (adopté par le Conseil d'État en 2018). Ces études servent à la fois comme documents de référence pour les futurs PAL et pour développer une cohérence pour l'aménagement de la région. Deux travaux complémentaires en lien avec le tourisme et les espaces publics sont actuellement en cours d'élaboration. La CAT coordonne également les quotas régionaux de zone à bâtir et d'appartements avec encadrement.

- Projet d'agglomération (PA)

  Dans le cadre du suivi des mesures PA, l'Office de la planification a assuré les coordinations visant à obtenir des conventions de financement pour les mesures suivantes: *«Réalisation d'une passerelle et d'un chemin pour cyclistes et piétons dans la commune de Corcelles-Cormondrèche (La Ficelle)»* et *«Peseux, Carrefours: sécurisation des traversées et des cheminements, phase 1 et 2»*. D'autre

part, en coordination avec l'office de la mobilité, la mesure prévoyant un abri vélo à Serrières a fait l'objet d'une demande de réattribution pour créer une vélostation au Faubourg du Lac 3.

- Plan d'aménagement local (PAL)

  Un important travail de compilation des études effectuées dans les quatre communes avant fusion a été réalisé. Par ailleurs, deux ateliers ont permis de définir les principes méthodologiques et d'assurer une coordination interservices sur les grands enjeux du territoire. Le Conseil communal a ainsi pu valider en décembre 2021 un document-cadre qui fixe les lignes stratégiques territoriales de la nouvelle commune. En parallèle, le cahier des charges technique a été élaboré, en vue de l'appel d'offres qui permettra de désigner la future équipe de mandataires pour la révision du PAL. Une demande de crédit sera faite au mois de juin 2022 auprès du Conseil général. Le cahier des charges met un accent particulier sur la valorisation des planifications initiées par les anciennes communes et sur des aspects de méthodologie basés notamment sur une souplesse règlementaire, une approche transversale et le développement d'un processus itératif. Une commission du Conseil général spéciale PAL a été constituée pour suivre ce dossier stratégique.

<u>Secteurs de développement</u>

- Beauregard – plan spécial

  Le Plan spécial valant sanction préalable «Beauregard-dessus» porté par Bonhôte Immobilier SICAV a été déposé en octobre 2021 auprès de la Ville et a fait l'objet d'un premier examen. En parallèle, un réaménagement de l'avenue Édouard-Dubois au droit du projet architectural et de la rue Gabriel-Lory est envisagé.

- Gare de Neuchâtel – conception directrice

  Dans le cadre du développement des projets CFF dans le secteur de la gare (construction d'une nouvelle passerelle, réalisation de la ligne directe Neuchâtel – Chaux-de-Fonds et construction du bâtiment TransEurope II), la Ville doit planifier, étudier puis réaliser la requalification des interfaces et du domaine public entre le domaine ferroviaire et les quartiers environnants. Pour ce faire, une conception directrice qui cadre l'entier des projets en termes de pilotage, d'études, de développement et de calendrier est en cours de développement. Celle-ci doit permettre d'obtenir une vision à long terme et coordonnée avec l'ensemble des services et acteurs concernés du devenir de ce secteur stratégique.

- La Possession – modification partielle du plan d'aménagement

  Les travaux réalisés par la commune de Corcelles-Cormondrèche ont été poursuivis pour soumettre au Conseil général de la nouvelle commune fusionnée une demande de modification partielle du plan d'aménagement au début de l'année 2022. Cette procédure a pour objectif de permettre la construction d'un véritable

quartier dans ce secteur qui possède toutes les caractéristiques pour une densification de qualité. Le projet a été analysé pas les services concernés, puis soumis aux commissions d'urbanisme et nature et paysage au mois de septembre. Conjointement à cette procédure, les requérant-e-s et nos services se coordonnent afin de développer le projet architectural et urbanistique dans le cadre du plan de quartier «Le Chant des Oiseaux».

- Les Arniers – stratégie

  Initié par l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche, le plan spécial «Les Arniers» a été préavisé favorablement sous conditions par le Service cantonal de l'aménagement du territoire en mai 2021. Toutefois, les remarques cantonales ont poussé les propriétaires fonciers à privilégier une démarche de Plan spécial valant sanction préalable, qui sera initiée auprès des services communaux durant le premier semestre 2022.

- Monruz / Gouttes d'Or – mise en œuvre du partenariat privé-public

  Le quartier Ensemble Gouttes d'Or SA, actuellement en phase d'avant-projet, est développé conformément au plan de quartier adopté, sur un terrain appartenant à la Ville. Le projet est porté par la SA Pilotage Gouttes d'Or. Les phases avant-projet et projet d'ouvrage permettront de mettre à l'enquête l'ensemble du projet immobilier afin d'obtenir un permis de construire en vue de sa réalisation. En parallèle, un travail sur l'octroi des DDP et le montant des rentes a été engagé.

Peseux – zone réservée

En 2021, sur la base des travaux effectués par l'ancienne commune de Peseux et dans le cadre de la révision du PAL, une zone réservée a été créée sur les hauts de Peseux. L'objectif est de trouver des solutions pour développer les capacités d'accueil du secteur en termes de trafic et d'infrastructures, aux travers d'études à lancer en 2022. La zone réservée est appliquée depuis sa validation par le Conseil général le 8 novembre 2021.

- Réaménagement du quai du port

  Depuis plusieurs années, le secteur du port compte parmi les dynamiques de la Ville en période estivale. Afin de pouvoir accompagner et encadrer son développement, une démarche a été initiée en avril avec les différents acteurs de ce lieu. A l'issue de ce processus et sur recommandation du canton, un plan spécial devrait être soumis au Conseil général durant l'année 2022.

- Serrières – passerelle

  Dans le cadre du projet d'assainissement du viaduc de Serrières, une demande de crédit a été déposée à l'automne 2021 pour financer une nouvelle passerelle d'accès à la gare de Serrières. Le Conseil général a refusé d'entrer en matière notamment en raison du faible montant de la contribution des CFF en regard du

rôle de la passerelle, qui sert d'accès aux trains pour 75% des usagers de la gare. De nouvelles démarches réalisées auprès de l'OFT ont montré qu'il n'y avait aucune piste pour obtenir un cofinancement plus important de ce projet, qui, à ce stade et sous sa forme actuelle, est abandonné par la Ville.

Espaces publics

- Le nouveau parc des Jeunes-Rives

  L'année a débuté avec l'établissement des documents pour les procédures de permis de construire. La demande de sanction définitive pour la batellerie, déposée en février, a été accordée en juin. La demande de sanction préalable pour l'ensemble du parc et des autres bâtiments a été déposée début avril. Cette procédure est en cours avec le traitement des oppositions. En parallèle, de nouveaux mandats d'expert-e-s ont été lancés pour le développement des plans de réalisation. Le chantier de la batellerie débutera en avril 2022 et le reste des travaux seront dépendants du retrait des oppositions.

- Peseux, Grand-Rue

  Suite à l'adoption du rapport «traversée de Peseux» du Conseil communal au Conseil général de Peseux, le 25 novembre 2019, la nouvelle commune fusionnée a complété le projet de réaménagement de la Grand'Rue sur des questions de matérialisation de l'espace public, d'aménagement paysager ou encore de gestion des accès privés. Les travaux sont prévus en 2022.

- Avenue des Portes-Rouges

  Le Conseil général a accepté à l'automne 2021 un crédit pour la finalisation des études et les travaux de réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges. La cohabitation de toutes les usagères et tous les usagers de la rue sera améliorée et les nouveaux espaces offriront davantage de confort et de sécurité aux modes de déplacements doux. La plantation d'arbres et la pose de matériaux perméables participeront à la lutte contre les ilots de chaleur urbains. La finalisation des études est prévue pour 2022 et les travaux dès 2023.

- Espaces publics de La Coudre

  Des aménagements temporaires ont été réalisés durant l'été 2021 sur la place du funiculaire et le préau du Crêt-du-Chêne afin de tester certaines des propositions issues du concours organisé en 2020. La désimperméabilisation des sols, les tables et les pergolas rendent l'espace plus convivial. Ces aménagements, appréciés de la population, permettent de mettre à profit le laps de temps imposé par le calendrier de la Confédération (PA4) et d'amorcer à coût modéré la transformation des espaces publics centraux de La Coudre.

- Affichage

  Une nouvelle concession d'affichage sur domaine public doit être mise en place pour le 1er janvier 2023, à l'issue de la concession actuelle avec la SGA. Piloté par le dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, le processus d'appel d'offre a nécessité, de la part de l'office Planification et aménagement urbain, l'analyse des principes du plan directeur d'affichage en vigueur sur l'ancienne commune de Neuchâtel, une réflexion élargie sur le nouveau territoire et l'intégration des principes de la réponse à la motion n°328 «Pour une cité libre de toute publicité commerciale». La superposition de ces prémices de nouveau plan directeur d'affichage avec la position de chaque panneau actuellement en place, a permis de poser les bases de l'appel d'offres qui sera lancé au premier semestre 2022.

De par ses missions, l'Office suit également en continu plusieurs dossiers majeurs, en particulier: préavis en termes d'affichage, de mobilier urbain, de plan lumière et de permis de construire. Il assure également la coordination de l'utilisation des espaces publics (terrasses, etc.) avec les différents services de la Ville.

Plusieurs projets pilotés par d'autres services de l'administration sollicitent également l'Office de manière importante. Nous pouvons citer les dossiers suivants: études de mobilité, passerelle de l'Utopie, prolongement du Littorail, réaménagement du Vieux-Châtel.

Enfin, l'Office établit et coordonne les prises de position de la Ville sur les planifications mises en consultation par les autorités cantonales.

Office des permis de construire

Entité de gestion 120.02

1 Mission principale

L'office des permis de construire assure le traitement des autorisations de construire pour toutes les demandes concernant le territoire de la commune fusionnée et veille à la conformité des travaux réalisés.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Collaboratrice administrative	0.8	1
Inspectrices et inspecteurs des constructions	2.8	3
Inspecteurs des chantiers	1.9	2
Collaboratrice et collaborateur technique	1.7	2
Total	**8.2**	**9**

0.5 EPT d'archiviste chargée de projet sont également pourvus en contrat à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2022.

3 Évènements marquants

Compte tenu de l'importante augmentation du volume de dossiers à traiter suite à la fusion, l'équipe a été renforcée dès le 1er semestre 2021 dans le respect des budgets alloués. Parallèlement, une démarche d'amélioration des processus de consultation interne, concernant à la fois le suivi des projets et la conformité des ouvrages, a été initiée. Un nouvel outil informatique est en cours de développement avec le SIEN pour faciliter les échanges et la coordination inter-services dans ce domaine.

L'organisation et le fonctionnement de la Commission d'urbanisme ont été revus en début d'année suite à un rapport validé par le Conseil général. L'objectif visé était à la fois d'élargir le champ de compétences de ses membres (meilleure transversalité thématique) et d'offrir de bonnes conditions pour l'examen des projets (visites sur sites, dossiers transmis avant séance, présentations par les auteurs des projets). De fait, ces éléments ont permis d'améliorer la qualité de l'accompagnement des projets privés.

4 Principales activités et réalisations

Les chiffres ci-dessous présentent l'activité de l'office. Les comparaisons avec les années précédentes ne sont pas possibles en raison de la fusion. On constate toutefois une charge de travail supplémentaire notamment suite à la fusion (reprise des dossiers des anciennes communes, augmentation de 50% des nouveaux dossiers).

Activité générale

Sanctions définitives de minime importance	154
Sanctions définitives normales	105
Contrôles de conformité	58

Inspection des chantiers

Contrôles de chantiers	382
Contrôles d'établissements publics (BPA)	21
Préavis pour manifestations publiques (BPA)	40

Commission d'urbanisme

Nombre de séances	8
Nouveaux dossiers présentés	43
Préavis favorables	22
Préavis réservés	7
Préavis défavorables	11
Sans préavis (présentations diverses)	3

5 Statistiques et indicateurs

Les données ci-dessous présentent des statistiques descriptives sur les différents types de permis de construire délivrés et de constructions terminées. À nouveau, la comparaison avec les années précédentes n'est pas possible en raison de la fusion. On peut toutefois relever deux tendances s'agissant des permis délivrés en 2021: la part de maisons individuelles est assez équilibrée par rapport aux autres types de construction avec logements, ce qui reflète la diversité d'affectations du nouveau territoire communal; par ailleurs, le potentiel de nouveaux logements est relativement important, phénomène probablement lié au report de certains projets de 2020 à 2021 en raison de la pandémie et à l'excellente dynamique de notre nouveau territoire. Quant aux constructions terminées, on relève des chiffres assez faibles, également imputables au ralentissement de l'activité dans le domaine de la construction en 2020.

Permis délivrés pour nouvelles constructions (par type de construction)

Maisons individuelles	24
Maisons à plusieurs logements	22
Maisons à usage mixte d'habitation et activités	6
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	5
Autres bâtiments (adm., garages, etc,)	2
Total	**59**

Permis délivrés pour des transformations: 130

Nombre de constructions nouvelles terminées (par type de construction)

Maisons individuelles	8
Maisons à plusieurs logements	1
Maisons à usage mixte d'habitation et activités	0
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	1
Autres bâtiments (adm., garages, etc,)	0
Total	**10**

Nombre de bâtiments transformés: 68

Service de l'économie, de la domiciliation et du tourisme

Office de l'économie et de la domiciliation

Entité de gestion 108.00

1 Mission principale

L'office a pour mission de garantir et de développer des conditions-cadres favorables au développement de l'activité économique et à la domiciliation. Il assume en particulier un rôle d'intermédiaire entre le politique, l'administration et les acteurs privés et économiques.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.9	1
Délégués		
Délégué au centre-ville et aux commerces	1.0	1
Délégué à l'immobilier et au logement	1.0	1
Total	**2.9**	**3**

Le délégué à l'immobilier et au logement a été rattaché en fin d'année 2021 au service de la gérance et du logement en raison de la proximité des thématiques traitées. Son poste reste intégré d'un point de vue financier jusqu'au 31 décembre 2021 à l'office de l'économie et de la domiciliation et c'est pourquoi il apparaît dans le tableau ci-dessus.

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par l'engagement au 1er octobre d'un chef d'office et délégué à l'économie et à la domiciliation. Ce poste stratégique doit contribuer à attirer d'avantage d'entreprises, d'emplois et d'habitant-e-s sur le territoire communal et à renforcer les liens entre les secteurs publics et privés. Une nouvelle stratégie communale de développement économique et de domiciliation à l'intention des Autorités sera élaborée dans le courant de l'année 2022.

Durant toute l'année, la pandémie a induit l'annulation de passablement de projets et d'activités organisés avec les commerces et les acteurs du centre-ville. Le programme d'animations de fin d'année concocté avec les associations commerçantes et de nombreux partenaires a néanmoins été largement préservé, dont notamment une patinoire en plein air, deux marchés de Noël, ainsi que des illuminations et des moments festifs aux quatre coins de la commune fusionnée.

L'année a également été marquée par la mise en place d'un dispositif test à l'été 2021 pour rendre la zone piétonne plus conviviale, plus attractive et plus sûre. Le secrétariat général du dicastère a assuré le pilotage opérationnel du plan d'action et, de par ses contacts nombreux avec les commerçant-e-s et sa participation au comité de pilotage, le délégué au centre-ville et aux commerces a contribué de manière significative à la réalisation de ce projet.

4 Principales activités et réalisations

Le responsable d'office a entamé des réflexions avec plusieurs services cantonaux ainsi que la Ville de La Chaux-de-Fonds afin d'identifier les synergies à développer. En matière de domiciliation, il a démarré une collaboration avec le délégué cantonal à la domiciliation et entrepris des pourparlers concernant les capacités d'accueil et de formation à Neuchâtel.

Le délégué au centre-ville et aux commerces a nourri des contacts avec l'ensemble des commerces de la nouvelle Commune et plus particulièrement dans les anciennes localités. Il a notamment collaboré avec d'autres services de la Commune et également Viteos aux projets suivants: Inauguration des Illuminations à Neuchâtel et Peseux - Décorations de pains d'épices - Plage de Glace et Marché de Noël du Lac - Village de Noël - Chalet du Nord - Saint-Nicolas à Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et Neuchâtel - Chalets de Noël - Dimanche d'ouverture des commerces – Le coupable n'est pas loin.

Au niveau des animations de fin d'année, seuls les apéritifs prévus à Corcelles-Cormondrèche et Valangin, ainsi que la Silent Party et la Fondue géante sont passés à la trappe en raison des contraintes sanitaires. La présence de chalets, des terrasses d'hiver et du Chalet du Nord, a donné un vrai véritable Noël au centre-ville. La coordination des illuminations et la bonne répartition de l'ensemble des installations et des animations ont aussi été appréciées.

Le délégué à l'immobilier et au logement a pris soin de maintenir les contacts avec les gérances, fiduciaires, assurances, coopératives et certains privés, afin de constituer un recensement mensuel, aussi exhaustif que possible, des surfaces disponibles au sein de la nouvelle Commune. L'objectif est de travailler en amont et de disposer ainsi d'une longueur d'avance afin de répondre aux demandes de privés ou d'entreprises intéressés à s'implanter à Neuchâtel. Des contacts sont ainsi entretenus à intervalles réguliers avec ces potentiel-le-s locataires dans l'objectif de louer les locaux vides, mais également de répondre à une demande diversifiée venant d'acteurs économiques déjà présents sur le territoire communal ou qui souhaiteraient s'y développer. À ce titre, une cinquantaine de demandes ont été répertoriées en 2021.

5 Statistiques et indicateurs

La statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants est effectuée au début du mois de juin de chaque année. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché et de suivre leur évolution au fil des années. Ci-dessous figurent les données pour l'année 2021 qui concernent désormais l'ensemble du territoire de la commune fusionnée.

Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacance

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacance
01.06.2021	76	56	153	88	32	3	408	25'342	1.61%

(Source: Office cantonal de la statistique)

Pour Neuchâtel, le loyer moyen de l'offre (sans les charges) pour les logements se situe à environ CHF 206.--/m^2 par année. Le taux des appartements vacants au cours des cinq dernières années s'est situé à 1,8 % comparé à la valeur de référence suisse de 2%.

Typologie des locaux vacants (au 01.06.2021)

Bureaux, cabinets médicaux		Magasins, locaux de vente		Ateliers, usines		Dépôts, entrepôts		Autres locaux		Total	
Nombre	**m^2**	**Nombre**	**m^2**	**Nombre**	**m^2**	**Nombre**	**m^2**	**Nombre**	**m^2**	**Nombre**	**m^2**
30	5'340	14	5730	1	650	4	181	88	10320	137	22'221

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2021, la Commune de Neuchâtel recensait 137 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, soit l'équivalent d'une surface de 22'221 m^2.

Les surfaces disponibles dans la catégorie des autres locaux ont enregistré la plus grande augmentation en m^2 et en nombre. Cela provient du fait que plusieurs petits locaux, dont l'affectation n'est pas clairement définie, ont été enregistrés sous cette rubrique.

En ce qui concerne les surfaces administratives à l'usage de bureaux, il est à relever que le loyer moyen de l'offre (sans les charges) est d'environ CHF 189.--/m^2 par année. Ce loyer est inférieur à la valeur de référence suisse qui est de CHF 238.—/m^2 par année.

S'agissant des locaux destinés à la vente, le loyer moyen de l'offre (sans les charges) est d'environ CHF 241.--/m^2 par année. Ce loyer est inférieur à la valeur de référence suisse qui est de CHF 267.--/m^2 par année.

Office des Caves de la Ville

Entité de gestion 122.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'office sont les suivantes:

- Gestion du domaine viticole
- Encavage du raisin provenant du domaine viticole
- Ventes de vins
- Gestion et administration des caves
- Organisation de dégustations

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.6	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Total	**1.5**	**2**

Par rapport au budget 2021, le poste de caviste a été supprimé suite au départ du titulaire. En compensation, le poste de secrétaire polyvalente a été augmenté de 30% et des mandats externes sont octroyés (pour l'équivalent d'environ 0.3 EPT).

Le tableau ci-dessus ne reprend que les postes pourvus en contrat à durée indéterminée et ne mentionne donc pas le 0.15 EPT d'heures pour les vendanges inscrit au budget chaque année.

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par la situation sanitaire qui a entraîné la fermeture des restaurants durant plusieurs semaines ainsi que l'annulation de la plupart des manifestations. Une baisse drastique des ventes des Caves a été évitée grâce à une communication efficace qui a permis d'augmenter la vente de vins aux particuliers (+33%).

Le 12 avril, la télévision Suisse italienne (RSI) a enregistré une partie de l'émission «Destinazione Svizzera» dans les locaux des Caves[1]. Une expérience sympathique qui a contribué à mettre en valeur nos régions et nos produits.

Le 7 décembre, les Caves de la Ville ont accueilli le Président de la Confédération M. Guy Parmelin pour une dégustation dans le cadre de la réception organisée par le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel.

[1] https://www.rsi.ch/play/tv/destinazione-svizzera-/video/destinazione-svizzera?urn=urn:rsi:video:14354112, à partir de 37 min.

4 Principales activités et réalisations

Ventes

- Vente de vin en vrac à d'autres encavages en baisse (- 49.4%): 64'600 francs (96'534 francs en 2020)
- Vente de raisin à d'autres encavage au moment des vendanges en augmentation (+ 147.25%): 120'033 francs (48'547 francs en 2020)
- Vente de bouteilles et visites-dégustations en augmentation (+ 7.3%): 373'196 francs (347'863 francs en 2020)
- Vente aux clients départ cave avec paiement comptant en augmentation (+ 33.1%): 142'858 francs (107'315 francs en 2020)

Stocks

Les stocks sont en baisse à 141'000 francs au 31.12.2021. Cette situation s'explique par une récolte plutôt faible et la vente en vrac en septembre 2021. Le stock est aujourd'hui assaini.

Tâcheronnage

Depuis le 1er janvier 2020, toutes les vignes sont cultivées selon le cahier des charges de Bio suisse.

Le coût de la culture de la vigne est de 5.11/kg de raisin récolté pour 2021 (57'118 kg), l'offre de base en 2015 étant de 3.69/kg (68'000 kg). Ce coût plus élevé s'explique par le passage à la culture biologique et à une récolte 2021 plus faible.

La période de végétation a été sèche jusqu'à fin avril, suivie d'une saison des pluies entre la mi-mai et début août (en juin: 26 jours de pluie sur 30) ! Le mildiou champignon s'attaquant au feuillage a connu malheureusement des conditions idéales pour son développement. Les vendanges ont débuté le 6 octobre 2021 par un temps frais mais sec.

Rendement

La vendange 2021 a été de relativement bonne qualité selon les cépages et la quantité nettement plus faible que la moyenne décennale (comme en 2020). Le mildiou a été le problème principal en vigne cette année.

Manifestations et activités

Les Caves de la Ville ont participé en 2021 aux manifestations suivantes:

- Caves ouvertes cantonales, les 6, 7 et 8 mai
- Présentation de l'Oeil-de-Perdrix sur le bateau Fribourg, le 23 juin
- Jardin des vins à Burdorf, le 13 août
- Salon Divinum à Morges, du 25 au 29 novembre

- Présentation du Pinot Noir au Péristyle de l'Hôtel de Ville, le 17 décembre
- Présentation du Pinot Noir aux Anciens Abattoirs de la Chaux-de-Fonds, le 18 décembre

Les manifestations suivantes auxquelles participent habituellement les Caves de la Ville ont été annulées en 2021:

- Présentation du Non-Filtré au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel
- Présentation du Non-Filtré aux Anciens Abattoirs de la Chaux-de-Fonds
- Participation en tant que Partenaire officiel vin à Festi'Neuch
- Participation aux Instants Gourmands de Besançon
- Participation à Newport Expo

Les Caves de la Ville ont organisé en date du 2, 3 et 4 décembre la deuxième édition de la ballade gourmande en cave. Cet évènement a rencontré à nouveau un beau succès !

À noter que les Amis des Caves viennent en soutien pour assumer les évènements importants pour la vente et la promotion de produits.

Dans le cadre de la sélection des vins neuchâtelois, le Noir Dupeyrou 2018 (Pinot Noir Barrique) a décroché le prix d'Excellence (premier de sa catégorie) alors que l'Œil de Perdrix 2020, le Pinot noir 2019 et la Synergie des Anges 2018 ont remporté une médaille d'or.

Dans le cadre du Grand Prix du vin Suisse, le Pinot Gris 2020 a remporté la médaille d'or et le Chardonnay 2020 la médaille d'argent.

Un nouveau site internet des Caves de la Ville comprenant une boutique en ligne a été mis en fonction en 2021.

Les réflexions concernant l'avenir des Caves de la Ville se poursuivent.

5 Statistiques et indicateurs

Le domaine viticole représente une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha pour les Caves de la Ville.

S'agissant de notre propre production, la récolte 2021 se présente de la manière suivante:

Blanc (Neuchâtel)	10'043 kg sur 11'674 m^2, soit 0.860 kg/m^2 17.4 % Brix, soit 71.5 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	10'012 kg sur 14'401 m^2, soit 0.695 kg/m^2 18.6 % Brix soit 76.8 degrés Oe
Pinot Noir (Neuchâtel)	16352 kg sur 29'155 m^2, soit 0.561 kg/m^2 23.2 % Brix, soit 97.4 degrés Oe
Pinot Noir (Colombier)	11'152 kg sur 32'087 m^2, soit 0.348 kg/m^2 21.8 % Brix, soit 91.0 degrés Oe

Pinot gris	2’593 kg sur 8’314 m^2, soit 0.311 kg/m^2 22.0 % Brix, soit 92.0 degrés Oe
Chardonnay	2’449 kg sur 4’652 m^2, soit 0.526 kg/m^2 21.5 % Brix, soit 89.3 degrés Oe
Gamaret	559 kg sur 1’632 m^2, soit 0.343 kg/m^2 21.0 % Brix, soit 87.4 degrés Oe
Garanoir	1'756 kg sur 3’346 m^2, soit 0.525 kg/m^2 21.6 % Brix, soit 90.1 degrés Oe
Gewürztraminer	1’591 kg sur 3’761 m^2, soit 0.423 kg/m^2 22.0 % Brix, soit 92.0 degrés Oe
Mara	525 kg sur 1895 m^2, soit 0.277 kg/m^2 27.0 % Brix, soit 112.4 degrés Oe
Galotta	1'406 kg sur 1’604 m^2, soit 0.876 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe

Au niveau des rendements, 2021 représente une année plutôt faible pour l’ensemble des cépages: Pinot noir (56%), Gamaret (43%), Garanoir (65%), Gewürztraminer (52%), Mara (34%), Galotta (84%), Chasselas (95%), Pinot gris (25%) et Chardonnay (65%).

Les pourcentages sont calculés sur le quota maximum autorisé par cépage.

	2020	**2021**
Pinot noir	52%	56%
Gamaret	42%	43%
Garanoir	56%	65%
Gewürztztraminer	32%	52%
Mara	46%	34%
Galotta	73%	84%
Chasselas	72%	95%
Pinot gris	60%	25%
Chardonnay	85%	65%

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction de la moyenne du % Brix de la vendange 2021. Le prix de base du kilo est de:

	Fr. / kg 2020	**Fr. / kg 2021**
Vendange blanche	3.40	3.40
Vendange rouge	5.20	5.20

En fonction des résultats obtenus, les montants suivants ont été atteints:

	Fr. / kg 2020	**Fr. / kg 2021**
Chasselas	3.47	3.40
Pinot Noir	5.36	5.56
Pinot Gris	5.20	5.20
Chardonnay	5.20	5.04
Gamaret	4.84	4.73
Garanoir	4.84	5.04
Gewürztraminer	5.25	5.20
Mara	5.98	5.98
Galotta	5.25	5.67

À noter que 1’422 kg de Chardonnay, 1’591 kg de Gewürztraminer, 7’672 kg de Chasselas, 14’189 kg de Pinot Noir et 1’302 kg de Pinot Gris ont été vendus en raisin à la vendange.

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes au 30 octobre 2021:

	2020	**2021**
Blanc	9'830 litres	8’800 litres
Pinot Noir	7'400 litres	5’350 litres
Œil-de-Perdrix	6’360 litres	4’000 litres
Perdrix Blanche	1’065 litres	2’000 litres
Pinot gris	738 litres	1600 litres
Chardonnay	650 litres	800 litres
Gamaret / Garanoir	1’552 litres	1'500 litres
Mara	435 litres	190 litres
Galotta	723 litres	600 litres
TOTAL	**28’753 litres**	**24’840 litres**

Office du tourisme

Entité de gestion 147.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'office sont les suivantes:

- Développer le tourisme en ville de Neuchâtel en valorisant ses nombreux atouts et en faisant sa promotion hors de nos frontières.
- Améliorer la qualité de l'accueil et les infrastructures touristiques.
- Participer à l'élaboration, au développement et à la promotion de l'offre touristique.
- Être au service des citoyen-ne-s neuchâtelois-e-s en matière d'affaires touristiques.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office – déléguée au tourisme	0.8	1
Secrétaire	0.25	1
Chargée de projets tourisme	0.5	1
Total	**1.55**	**3**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a accueilli 2 stagiaires entre février et septembre 2021.

3 Évènements marquants

Dès le mois d'août, l'office du tourisme, en collaboration avec le service de la culture présente le label «Musées de Neuchâtel», nouvel outil promotionnel unissant et valorisant sous un même nom la variété de l'offre muséale du littoral neuchâtelois. Une nouveauté qui se décline par un site internet unique et trilingue, ainsi que par un container interactif et mobile qui circulera à la rencontre du public à travers la Suisse entre 2021 et 2023. Une mise en valeur complétée par une campagne traditionnelle nationale (affichage, spots, flyers, etc.) et digitale (avec notamment un usage intensif des réseaux sociaux).

Le projet compte huit institutions: le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, le Musée d'ethnographie, le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, le Jardin botanique, l'Espace Rousseau de la Bibliothèque publique de Neuchâtel, le Château et musée de Valangin et le Laténium, parc et musée d'archéologie.

Réduite à presque néant en 2020 en raison de la pandémie, l'édition 2021 de Chocolatissimo est un franc succès. Le public est au rendez-vous et ce malgré des mesures contraignantes liées au pass sanitaire. Le chocolat neuchâtelois est ainsi à l'honneur durant toute une semaine, du 6 au 13 novembre, principalement au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans dix confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement au Théâtre du Pommier, Théâtre du Passage et au Jardin botanique. Une huitième édition

de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, couverte de succès puisque ce sont près de 10'000 personnes qui se sont déplacées pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprentis du CPLN.

4 Principales activités et réalisations

Accueil et confort de l'hôte

Le groupe de travail «affichage et signalétique» poursuit son travail dans le but d'une meilleure orientation dans l'espace public des touristes ainsi que des usagers et des usagères de la ville et de sa région tout en mettant en valeur et en améliorant la visibilité des atouts culturels, touristiques, événementiels, patrimoniaux et scientifiques dans l'espace public. Un état des lieux de l'existant pour l'ensemble de la commune fusionnée a été effectué par un mandataire externe. L'année 2022 permettra d'affiner et de concrétiser les différentes améliorations envisagées.

Le projet d'Auberge de jeunesse des Sablons est pour l'heure en attente en raison de la priorité donnée à la rénovation du Collèges de Parcs nécessitant la réquisition du Collège des Sablons.

À noter encore la participation de l'office à la conception du plan d'actions et de mesures à l'été 2021 pour rendre la zone piétonne plus conviviale, plus attractive et plus sûre.

Développement de l'offre

L'office du tourisme propose une nouvelle balade touristique ludique et interactive à travers la ville, avant-après. Disponible via l'application Totemi, créée par une entreprise locale, elle confronte des vues actuelles à d'anciennes images de la ville, permettant en un coup d'œil de mesurer les changements spectaculaires opérés au fil des ans (photographies issues de l'exposition «Avant-Après» ayant eu lieu au Musée d'art et d'histoire il y a quelques années). De Chaumont en passant par le centre-ville, Peseux, Valangin et Corcelles-Cormondrèche, quinze postes interactifs couvrent l'entier du territoire de la nouvelle commune.

La multifonctionnalité du Sentier du temps (loisirs, la biodiversité, aspect éducatif), contribue à le rendre attractif auprès des usagers et des usagères ainsi que des touristes. Au départ de Chaumont, ce sentier a désormais plus de 20 ans d'existence et une rénovation complète est envisagée. Un groupe de travail réunissant le Musée d'histoire naturelle, Tourisme neuchâtelois et l'office du tourisme de la Ville pilote ce projet avec la perspective d'une inauguration courant 2023, qui ira de pair avec la mise en valeur de tout le site de Chaumont.

En collaboration étroite avec Tourisme neuchâtelois, le projet d'Escape game urbain est en cours de réalisation et sera inauguré avant l'été 2022. L'objectif est de proposer une nouvelle expérience s'adressant plus particulièrement à un public cible jusqu'ici peu touché par les produits Belle-Époque existants, à savoir les 15-25 ans. S'appuyant sur le

succès rencontré par les «escape rooms», un concept novateur d'escape game à l'échelle de la ville a été imaginé.

Promotion

Outre la poursuite des différents actions promotionnelles mises en places ces dernières années (campagnes SGA, Neo Advertising, Livesystems, BLS, poses drapeaux centre-ville, etc.), plusieurs actions ont été menées pour développer d'autres axes stratégiques de promotion.

Nous pouvons citer par exemple, une campagne nationale afin d'augmenter la notoriété du Vallon de l'Ermitage. Suisse Tourisme a participé également largement à cette visibilité en mettant un focus sur le Vallon de l'Ermitage dans sa campagne d'été «multimédia story» *myswitzerland*.

À relever aussi, notre participation financière à une campagne de communication nationale, une nouvelle fois mise sur pied par Tourisme neuchâtelois, pour promouvoir la Neuchâtel Tourist Card (NTC). Pour rappel, la NTC est proposée à chaque personne séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel; elle offre non seulement la gratuité des transports en commun dans tout le Canton, mais également de nombreuses prestations culturelles et de loisirs gratuites ou à prix réduits (25 musées, une croisière sur le Doubs et sur le Lac de Neuchâtel, la location de vélo et le télésiège de la Robella).

5 Statistiques et indicateurs

Subventions

Association	**2021**
Tourisme neuchâtelois	265'012.-
Tourisme neuchâtelois action communication NTC	70'000.-
Association Chocolatissimo	55'000.-
Jura & Trois-Lacs	45'029.-
Projet Escape Game Urbain	35'000.-
Promotion Festivals et évènements de la Ville	32'100.-
Alphil – Guide Patrimoine Suchard	15'000.-
Association Trivapor	15'000.-
Théâtre du Pommier – Projet Chocolatissimo	10'000.-
Théâtre du Passage – Projet Chocolatissimo	5'000.-
Château et Musée de Valangin	4'350.-
Association Culturecom.ne	3'000.-
Association les plus beaux villages suisses	522.-
Association Espace-Temps: observatoire	
He-Arc: promotion marché russe	
Total	**555'013.-**

Statistiques hôtelières – Nuitées (Nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie[2]).

Il est certain que le secteur touristique a été marqué, cette année encore, par la pandémie. Malgré la créativité des organisatrices et des organisateurs d'évènements pour mettre sur pied des manifestations adaptées à la situation sanitaire, le tourisme événementiel et le tourisme d'affaires continuent à subir de plein fouet les conséquences de la crise. Pour ne rien arranger, la météo pluvieuse et les crues de l'été ont eu un fort impact sur la demande, en particulier pour les campings, les compagnies de navigation et toutes les activités nautiques.

Cependant, après une année 2020 entravée par la pandémie de Covid-19, le nombre de nuitées comptabilisées par l'hôtellerie neuchâteloise a fortement rebondi en 2021. Selon les données publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le canton de Neuchâtel a enregistré 258'397 nuitées hôtelières en 2021, soit une hausse de 44.8% (+79'900 nuitées) par rapport à l'année précédente. De son côté, la ville de Neuchâtel a enregistré 135'451 nuitées, soit une hausse de 48.3% (+44'127).

Les résultats enregistrés sont mêmes supérieurs à ceux enregistrés en 2019, tant pour le canton (+12.3%) que pour la ville de Neuchâtel (+8%). On peut donc en conclure que l'hôtellerie neuchâteloise a tiré son épingle du jeu et fait mieux que la plupart des autres régions de Suisse.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce phénomène: d'un côté, le canton de Neuchâtel est moins dépendant que d'autres régions de la clientèle étrangère et du tourisme d'affaires qui ont fait fortement défaut en 2021.

D'un autre, la clientèle recherchait la nature, les grands espaces et surtout à s'éloigner des foules. Notre région répondait donc pleinement à ces critères.

En outre, et contrairement aux grandes régions touristiques, l'association Jura & Trois-Lacs, Tourisme neuchâtelois ainsi que la Ville de Neuchâtel communiquent très largement et depuis des années auprès du public suisse. Le travail réalisé durant tout ce temps a lui aussi joué un rôle dans ces bons résultats.

---

[2] Hébergements collectifs: Sont considérés comme hébergements collectifs: d'une part des établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.); d'autre part, ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).
Maisons et appartements de vacances: Sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (par ex. office du tourisme, plate-forme de réservations) et contre rémunération. Exemples: hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.
Terrains de camping: Hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

Année	Nuitées Canton de Neuchâtel	Évolution	Nuitées Ville de Neuchâtel	Évolution
2012	234’092	+4'433	116’203	+6’621
2013	239'265	+5'173	115’902	-301
2014	241’118	+1’853	115’890	-12
2015	223’964	-17’154	108’612	-7’278
2016	227’789	+3’825	123’263	+14’651
2017	231’545	+3’756	125’754	+2’491
2018	226’838	-4'707	124’364	-1'390
2019	230’001	+3'163	125’469	+1’105
2020	178’497	-51’504	91’324	-34’145
2021	258’397	+79’900	135’451	+44’127

Statistiques hôtelières - Pays de provenance

	Nuitées communales 2021		Nuitées communales 2020	
Suisse	99’559	73,5%	69’765	76,5%
France	13’357	9.9%	8’970	9,9%
Italie	5’710	4,2%	1’724	1,9%
Allemagne	4’902	3,6%	3’349	3,7%
États-Unis	1’533	1,12%	1’291	1,42%
Belgique	1’152	0,85%	696	0,76%
Royaume-Uni	820	0,6%	847	0,93%
Pays-Bas	749	0,55%	480	0,53%
Espagne	635	0,45%	196	0,22%
Canada	460	0.35%	119	0,13%
Chine	65	0,05%	121	0,13%
Japon	37	0,03%	111	0,12%
Autres pays	6’472	4,8%	3’565	3,9%
Totaux	**135’451**	**100%**	**91’234**	**100%**

Source: Office fédéral de la statistique

Pour le surplus, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2021.

Service de la gérance et du logement

Entité de gestion 119.01

1 Mission principale

Le Service de la gérance et du logement assure la gestion technique (entretien courant) et administrative des logements, des locaux commerciaux et des places de parc de la Ville de Neuchâtel. Il veille à un accès équitable et à une attribution permettant une mixité sociale et générationnelle. Il gère également le portefeuille immobilier de la Fondation pour la construction de maisons locatives pour les personnes âgées (FMPA), une partie du parc immobilier de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN), ainsi que l'immeuble propriété de la Fondation éducation 21 (é21).

Le service se charge également de l'entretien courant du patrimoine administratif (collèges, musées, administration) ainsi que de la conciergerie de tous les immeubles sous gestion.

Le service contribue à renforcer la qualité et la diversité de l'offre commerciale et à utiliser de manière optimale les locaux commerciaux privés. Il appuie d'autres services concernant des questions immobilières et liées au droit du bail et représente la Ville auprès des milieux immobiliers et du logement ainsi que des associations ou groupements liés à la politique du logement. Les travaux de définition d'une politique du logement et d'une stratégie immobilière sont pilotés par le Service de la gérance et du logement. Le service sera également en charge de son application.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Secrétaire de service	1.0	1
Pôle réception		
Secrétaires-réceptionnistes	1.2	2
Pôle comptabilité immobilière		
Responsable	1.0	1
Gestionnaire	0.8	1
Pôle portefeuille		
Employé-e-s de gérance	2.5	3
Pôle technique		
Techniciens des bâtiments	4.0	4
Pôle agent-e-s d'exploitation		
Responsable et adjoint au chef de service	1.0	1
Agent-e-s d'exploitation	23.9	32
Aides agent-e-s d'exploitation	2.35	8
Total	**38.75**	**54**

Le délégué à l'immobilier et au logement ne figure pas dans ce tableau car il est rattaché à ce service d'un point de vue financier depuis le 1er janvier 2022 seulement (en 2021, au service de l'économie, de la domiciliation et du tourisme).

Le service forme deux apprentis de 2e année (agents d'exploitation) et deux apprenties de 3e année (employées de commerce); il accueille également une collaboratrice engagée en contrat ISP. Ces personnes ne sont pas inventoriées dans le tableau ci-dessus.

3 Évènements marquants

Suite à la fusion des quatre communes, le service a dû intégrer dans sa gestion courante les 43 immeubles (patrimoines financier et administratif) des communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin.

De plus, l'accueil de trois nouveaux collaborateurs et une apprentie en provenance de Corcelles-Cormondrèche et Peseux a permis le renforcement du service et leur intégration a été une réussite.

Le déménagement dans des locaux rénovés, davantage adaptés et fonctionnels, a créé une nouvelle dynamique positive au sein du service.

En collaboration avec le contrôleur des finances et le Service des finances, un important travail d'assainissement des comptes (bilan et résultat) a été mené en 2021. Ces assainissements ont été rendus nécessaires pour solder des comptes au bilan liés aux exercices antérieurs et clarifier les décomptes de charges des exercices précédents dus à la mise en place d'un nouveau logiciel. Ils permettront au service de repartir sur des bases financières saines dès 2022.

4 Principales activités et réalisations

Le service a lancé, en collaboration avec d'autres services de la Ville et un mandataire externe, les travaux de préparation de la nouvelle politique communale du logement et des activités, ainsi que de la stratégie immobilière.

En parallèle, des expertises immobilières ont été réalisées afin d'obtenir un état des lieux du patrimoine financier. Ainsi, grâce à la base de données fiable constituée et d'un nouvel outil de gestion de portefeuille, la gérance sera en mesure de piloter le parc immobilier sous gestion de manière plus professionnelle.

5 Statistiques et indicateurs

Patrimoine administratif

- Bâtiments administratifs hors écoles: 60

Il s'agit des biens immobiliers affectés aux tâches publiques; ils sont inaliénables.

- Bâtiments scolaires: 28

Il s'agit du patrimoine scolaire qui est loué à l'éorén.

Patrimoine financier

- Bâtiments locatifs: 108 adresses

Ce patrimoine regroupe des biens engendrant des revenus locatifs de tiers.

- Bâtiments mixtes: 11 adresses

Ce patrimoine abrite des activités à caractères public et socioculturel pour lesquels le loyer ne couvre en général pas l'ensemble des charges.

- Bâtiments historiques: 25 adresses

Ce patrimoine est constitué des immeubles étant inscrits au recensement architectural du canton de Neuchâtel en catégorie 1 avec des notes allant de 0 à 2.

Décomposition des objets loués

Groupes	**Locatifs** 108 adresses	**Mixtes** 11 adresses	**Historiques** 25 adresses	**TOTAL**
Locaux d'habitation	295	3	29	**327**
Locaux commerciaux	19	14	15	**48**
Divers (jardins, vitrines, places de parc, chambre…)	801	40	17	**858**
TOTAL	**1115**	**57**	**61**	**1233**

Le référencement des objets est établi sur la base de la liste des immeubles par patrimoine, ainsi que sur les listes AbaImmo disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport.

Locaux commerciaux: cave, magasin, restaurant, bureau, cabinet, théâtre et atelier.

Tous les parkings ont été mis dans le type "locatif".

Portefeuille des mandats externes

Groupes	**FMPA** 3 immeubles	**CPCN** 14 immeubles	**é21** 1 immeuble	**TOTAL**
Locaux d'habitation	103	163	0	**266**
Locaux commerciaux	0	6	1	**7**
Divers (jardins, vitrines, places de parc, chambre…)	17	94	0	**111**
TOTAL	**120**	**263**	**1**	**384**

Service du patrimoine bâti

Entité de gestion 119.02

1 Mission principale

Le service du patrimoine bâti est en charge de la planification et de la direction des travaux d'entretien lourd du patrimoine immobilier administratif et financier de la Ville de Neuchâtel. Il accompagne les différents services de l'administration dans la planification et la construction de nouveaux bâtiments. Le service assure la préservation des immeubles en main communale recensés au patrimoine architectural cantonal et fédéral.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'entité	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.8	1
Équipe		
Responsable des bâtiments	1.0	1
Architecte, cheffe de projet	0.9	1
Architecte	2.0	2
Technicien-ne, conductrice et conducteur de travaux	2.8	3
Employé technique	1.0	1
Dessinateur	1.0	1
Total	**10.5**	**11**

Au 1er janvier 2021 et suite aux travaux préparatoires à la fusion, les services de la gérance et du logement et du patrimoine bâti ont été créés à partir du service des bâtiments dans l'ancienne Ville de Neuchâtel.

Pour ce nouveau service du patrimoine bâti 12.60 EPT ont été validés au budget 2021, alors que le service du patrimoine bâti compte un effectif réel de 10.50 EPT au 31.12.2021, soit une différence de 2.1 EPT qui seront repourvus en 2022 en fonction des besoins et de l'arrivée d'un nouveau responsable d'entité.

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée pour le service du patrimoine bâti par la planification et la réalisation d'un important programme de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration. En effet, la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a impliqué l'intégration de nouvelles forces vives dans les équipes et une mise en commun du patrimoine bâti. En accord avec la promesse du livre de la fusion de «localiser les services administratifs dans les bâtiments qui peuvent en accueillir sur l'ensemble du territoire», une nouvelle organisation géographique de l'administra-

tion a été définie avec comme objectifs d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs-trices, de favoriser les synergies professionnelles et d'optimiser l'utilisation des espaces. L'aménagement des différents locaux a été décidé en fonction des besoins spécifiques des services. 14 entités ont déménagé en 2021 et 13 doivent encore le faire d'ici à l'été 2022.

Le service a appuyé sur le plan technique le projet de rénovation et de développement du collège des Parcs. Un important travail a été effectué durant l'année 2021 en collaboration avec le dicastère porteur du projet et les mandataires afin de soumettre au Conseil général une demande de crédit relative à la rénovation et l'extension du collège des Parcs ainsi que la création de deux salles de sport à hauteur de 44'605'000 francs. Ce crédit a été validé par le législatif lors de sa séance du 8 novembre 2021. Le service du patrimoine bâti assurera également le suivi technique du projet dans sa phase de réalisation.

L'année 2021 est également celle de la finalisation des travaux de réaménagement et d'assainissement du Temple du Bas commencés à l'été 2019. Les façades ont été nettoyées, un gradin rétractable a été installé, les équipements scéniques ont été renouvelés, les espaces intérieurs ont été réorganisés et un assainissement énergétique de la toiture et de la ventilation a été réalisé. Ces rénovations, que le service du patrimoine bâti a supervisé en collaboration avec le service de la cohésion sociale, doivent permettre une réduction de l'ordre de 70% de l'énergie consommée par ce bâtiment.

Après deux ans de rénovation, le cimetière de Beauregard complètement transformé a également été rouvert au public en septembre 2021. Les travaux réalisés ont permis de renouveler l'entier des infrastructures du cimetière (chapelle, bâtiment administratif, chambres mortuaires et four crématoire) ainsi que les espaces extérieurs. Là encore, le service du patrimoine bâti s'est chargé du suivi technique et financier du projet.

En lien avec la nécessité d'entamer rapidement un programme complet d'assainissement énergétique du patrimoine bâti de la Ville, quatre immeubles «typiques» du patrimoine financier ont été choisis pour une étape pilote. Des projets de rénovation répondant aux besoins spécifiques de ces bâtiments sont en cours d'établissement. Les chantiers débuteront en 2022. Une stratégie complète portant sur l'entier du patrimoine bâti de la Ville est en cours de préparation.

4 Principales activités et réalisations

En plus des éléments mentionnés au chapitre précédent, plusieurs projets d'investissements majeurs ont sollicité le service du patrimoine bâti en 2021. À ce titre, on peut notamment mentionner les éléments principaux suivants (réalisés en collaboration avec les services utilisateurs des différents bâtiments):

- Collège latin: organisation d'un concours pour la transformation du bâtiment en une bibliothèque du XXIème siècle.
- Pôle muséal: suivi technique du projet de création d'un pôle de conservation à Tivoli Nord pour les collections des musées de la Ville.

- Restauration de la Collégiale: suivi financier de la dernière étape de la restauration qui se terminera au printemps 2022 après plus de 13 ans de travaux.
- Jeunes-Rives: préparation de la construction des bâtiments prévus par le rapport validé par le Conseil général en juin 2020.
- Vestiaires du Chanet: réalisation des plans d'exécution et coordination technique du projet.

Le service du patrimoine bâti se charge également de l'entretien lourd du parc immobilier communal, qu'il s'agisse de bâtiments administratifs ou financiers. Les multiples interventions nécessaires chaque année pour entretenir ce patrimoine et parfois l'adapter à de nouvelles affectations sont coordonnées avec le service de la gérance et du logement qui est en charge de l'entretien courant.

Comme déjà mentionné, le service a été largement sollicité par la réalisation de l'entretien lourd et la rénovation des locaux de l'administration (Fbg du Lac 3 et 5, Fbg de de l'Hôpital 2 et 4, Ernest-Roulet 2, Croix 7) dans le cadre des déménagements. Plusieurs opérations d'entretien ont toutefois pu être menées en parallèle, parmi lesquelles:

- Bercles 2 - Crèche des Bercles: assainissement et transformation du 1er étage.
- Sablons 11 - Collège des Sablons: entretien en vue du transfert des élèves du collège des Parcs pendant les travaux
- Charmettes 7 - Collège de Beauregard: finalisation du collège temporaire.
- Léopold-Robert 1 – Musée d'Art et d'Histoire: transformation de deux salles d'exposition (salle des automates et salle des céramiques), changement du tableau électrique.
- Édouard-Dubois 1: création d'une structure d'accueil.
- Collège 1, Valangin: assainissement et création d'une salle de classe au rez-de-chaussée.
- Faubourg du Lac 3: création d'une nouvelle vélostation.

De plus, le service du patrimoine bâti se charge de l'entretien des édicules en main de la Ville, dont notamment les WC publics et les fontaines.

Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH)

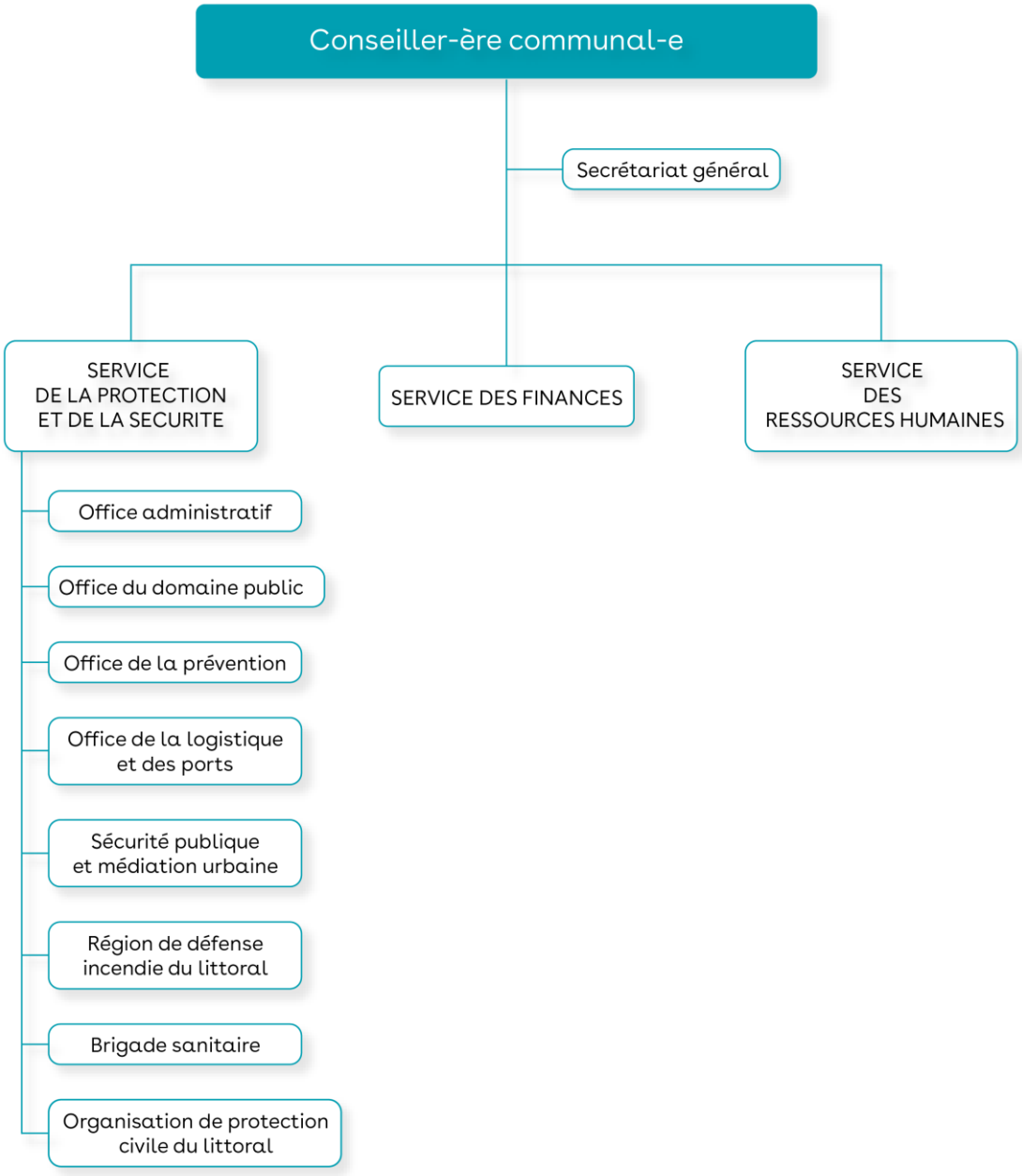

Secrétariat général du DTASFRH

Entité de gestion 155.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines, de finances, de communication et juridique. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	1.0	1
Secrétaire de direction	0.8	2
Délégué au développement technologique	1.0	1
Total	**3.8**	**5.0**

3 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la mise en place de l'organisation de la nouvelle commune fusionnée par une coordination régulière avec les services centraux et les autres secrétariats généraux.

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général en particulier en lien avec l'élaboration et l'harmonisation de la réglementation communale suite à la fusion.

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, le secrétaire général a piloté directement trois projets transversaux au cours de l'année 2021: l'élaboration de la liste des cadres et de l'organigramme de l'administration, la coordination des mesures économiques Covid et la préparation de la réforme à venir de la règlementation des ports.

En juin 2021, le délégué au développement technologique et à l'agglomération a été pleinement intégré à l'équipe du secrétariat général.

Développement technologique et agglomération

Entités de gestion 105.00, 148.00, 168.00

1 Mission principale

Les missions du délégué au développement technologique et à l'agglomération sont les suivantes:

- Élaborer et mettre en œuvre le concept de smart city à l'échelle communale;
- Réaliser et valoriser des projets qui positionnent la ville comme un pôle de l'innovation;
- Développer et entretenir des relations avec les partenaires stratégiques de l'écosystème régional ainsi que les collectivités publiques;
- Accompagner le Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN) dans la gestion des ressources techniques de l'administration;
- Encourager la transition numérique et digitale au sein de l'administration;
- Participer à la réalisation des objectifs liés à l'agglomération.

2 Évènements marquants

Depuis le 1er janvier 2021, l'informatique communale et l'agglomération sont rattachées au délégué au développement technologique et à l'agglomération (entités 105.00 et 148.00). Les ambitions liées au concept «smart city» ont généré la création d'une entité de gestion supplémentaire consacrée au développement technologique (168.00).

L'année 2021 a été rythmée par la fusion. Les services de l'administration se réorganisent et déménagent. En coordination avec le délégué au développement technologique, le SIEN accompagne ces déménagements pour les questions informatiques.

Le Conseil communal a validé au mois de septembre la mise sur pied d'un processus de centralisation des demandes de nouveaux besoins liées à l'informatique et des nouvelles directives concernant la gestion des ressources informatiques.

Le concept smart city prend forme à travers une approche partenariale qui intègre notamment des acteurs comme Microcity et l'Université de Neuchâtel dans sa conception. Certains projets avancent en parallèle comme le projet-pilote Avincis. À terme, l'expérience acquise par la Ville servira également au développement du concept smart de la Région Neuchâtel Littoral.

3 Principales activités et réalisations

Informatique

Gouvernance

La gouvernance stratégique et financière de la gestion des ressources techniques et des projets de numérisation et de digitalisation de l'administration est assurée par le bureau

informatique. Cet organe est composé du Chef du Centre de solutions «Communes» du SIEN, du Chef de service des finances, du délégué au développement technologique et à l'agglomération et du Conseiller communal en charge du dicastère.

Gestion des ressources informatiques

La gestion des ressources informatiques est assurée par le Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN). Dans le cadre de son mandat, il fournit la majorité du matériel informatique de la Ville et accompagne les projets de numérisation et de digitalisation de l'administration.

Téléphonie

Le délégué au développement technologique a contribué à la mise en commun des ressources de téléphonie mobile avec le canton dans un nouveau contrat qui a permis une baisse de près de 50% des coûts des abonnements.

Processus de centralisation

En 2021, le Conseil communal a validé un processus de centralisation des demandes de nouveaux besoins informatiques. Les demandes sont ainsi centralisées à travers un même outil avant de parvenir au SIEN qui reste en charge de la gestion des ressources informatiques. Ce processus permet d'établir un portfolio exhaustif des projets informatiques de l'administration et génère ainsi des mutualisations sur la base d'une vision globale cohérente avec à la clé des économies à réaliser.

Directives

En parallèle et dans le même sens, le Conseil communal a validé des directives qui définissent des critères d'attribution et d'utilisation du matériel informatique. Ces directives permettent d'appliquer une politique rationnelle d'attribution et d'utilisation du matériel informatique au sein de l'administration. Elles rythment les actions que le SIEN entreprend dans la gestion des ressources informatiques.

Déménagements liés à la fusion

Dans le cadre de la gestion des ressources informatiques de la Ville, les déménagements liés à la fusion ont eu un impact considérable dans le courant de l'année 2021. Un travail qui se poursuit en 2022. En effet, le SIEN déménage le matériel informatique des collaborateurs et des collaboratrices. Dans ce cadre, il entreprend également des actions en lien avec les directives en opérant un toilettage des ressources informatiques des services qui déménagent.

148.00 Développement de l'agglomération

Région Neuchâtel Littoral (RNL)

Le Conseil communal est représenté au sein du comité directeur de la RNL par le responsable du dicastère de l'agglomération et par d'autres membres du Conseil communal dans différentes commissions régionales. Les objectifs du comité directeur sont de mettre en œuvre le plan de législature 2021-2024 de la RNL et de réaliser des actions qui participent aux Accords de positionnement stratégique (APS) de la région. Parmi les thèmes en cours, citons la smart région et le plan intercommunal des énergies.

Objectif.ne

Le Conseil communal, par le responsable de l'agglomération, représente la RNL au sein du Conseil d'administration de l'association Objectif.ne. Cette association faitière de droit privé réunit les régions de l'agglomération neuchâteloise dans une plateforme d'échanges afin de faciliter le dialogue avec le Conseil d'État. Il s'agit également d'un centre de compétences partagées ayant pour mission la stimulation et l'accompagnement de projets techniques et politiques dans les collectivités neuchâteloises.

En 2021, l'identité de l'association a été entièrement revue en passant du RUN à Objectif.ne. Les statuts ont été réformés dans le but d'améliorer la représentativité des communes dans l'association. En collaboration avec le Conseil d'État, les thématiques prioritaires à moyen terme ont été élaborées.

Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association regroupe 27 communes et permet à celles-ci de dialoguer avec l'État sur des sujets d'intérêt commun. Elle compte onze Conférences des directeurs communaux (CDC) organisées selon différentes thématiques. Le comité de l'ACN diffuse régulièrement des lettres d'informations qui transmettent aux communes les sujets d'actualité traités, les renvoyant au comité de l'ACN et aux CDC pour davantage de précisions. L'ACN prend position dans les consultations cantonales et organise des formations pour les nouveaux membres des conseils communaux.

Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien (ci-après: RVAJ) est une association intercommunale dont la mission principale est de faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques. Le RVAJ s'appuie pour cela sur sa stratégie institutionnelle, adoptée en janvier 2020 et mise à jour en novembre 2021. Cette collaboration intercommunale se concrétise au travers de partages d'expériences et d'informations, de projets portés par le réseau ou encore par des échanges politiques avec d'autres organismes.

Depuis 2020, l'économie présentielle est reconnue comme une thématique d'action majeure du RVAJ. Ce dernier pilote également un projet soutenu dans le cadre du programme «Projet-modèle pour un développement territorial durable 2020-2024» de la

Confédération. La piste explorée à Neuchâtel en collaboration avec le dicastère de la mobilité est la création d'un micro-hub logistique avec la mise en place d'un service de livraisons par vélos cargos.

168.00 Développement technologique

Gouvernance

Le concept «smart city» a généré la création d'un groupe de travail intégrant le Conseiller communal en charge du développement technologique, le délégué au développement technologique et à l'agglomération, des représentant-e-s de Microcity et des professeurs de l'Université de Neuchâtel. Il générera également la création d'un comité de pilotage en 2022.

Concept «smart city»

Issu d'une ambition clairement formulée dans les accords de positionnement stratégiques de la région et dans le programme politique de la Ville, le concept de smart city est en cours d'élaboration. La stratégie associée à ce concept fera l'objet d'un rapport au Conseil général en 2022. Pour créer cette stratégie, le développement technologique a adopté une approche partenariale innovante et s'est approché de partenaires locaux. Il est accompagné notamment de Microcity et de l'Université de Neuchâtel. Cette stratégie générera des projets et mettra en évidence des projets déjà en cours.

Quartier de l'innovation

Le quartier de l'innovation avance au même rythme que le concept «smart city». Le projet prévoit de créer un écosystème d'acteurs et d'actrices qui permettra de réaliser des projets innovants répondant aux politiques publiques de la Ville. Il est également considéré comme un territoire dans lequel des expérimentations prendront forme.

Plateforme «smart city»

La création d'une plateforme «smart city» permettra l'articulation entre la Ville et l'écosystème du quartier de l'innovation en fonctionnant sur le principe d'un incubateur. Concrètement, il s'agit de l'outil par lequel les besoins de la Ville seront remontés pour créer des projets innovants qui répondent aux objectifs de la Ville.

Gestion électronique des documents (GED)

Le projet de GED administrative a fait l'objet de la création d'un groupe de travail interservices en 2021. Un cahier des charges est en cours d'élaboration et une demande de crédit sera soumise au Conseil général en 2022. La GED est une méthode et une structure permettant la production, le traitement et la conservation des documents produits et reçus par une entité organique dans le cadre de son fonctionnement sous forme numérique.

Application citoyenne

L'élaboration d'une application citoyenne est une ambition qui est clairement formulée dans le programme politique de la Ville. Ce projet dépend fortement des réflexions menées actuellement par la commission du Conseil général sur la création des assemblées citoyennes. Il a fait l'objet de premières rencontres entre les services de l'administration concernés pour définir les objectifs autour de cette application.

Le projet-pilote Avincis

L'exemple du projet-pilote Avincis est très parlant. Il est le fruit de la collaboration débutée avec le service du patrimoine bâti et Microcity en 2021 dans le cadre de l'élaboration de la stratégie «smart city». L'objectif de la Ville est de mettre à disposition un bâtiment de son patrimoine afin de tester une solution technologique créée par la startup Avincis. Cette dernière propose de créer des volets isolants permettant d'empêcher la surisolation des bâtiments. Le projet-pilote est en cours d'analyse et parviendra aux autorités communales dans le courant de l'année 2022.

Service de la protection et de la sécurité

Entités de gestion 151.01, 151.02, 151.03, 151.04, 151.05, 151.06, 151.07, 151.08, 151.09

1 Mission principale

Le service de la protection et de la sécurité (SPS) coordonne les différentes entités communales qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens. Il conduit les opérations de secours en cas d'évènements particuliers et d'évènements majeurs.

Il joue le rôle de point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal. Il traite notamment la surveillance, la conduite et la coordination des services de sécurité œuvrant au profit de la ville.

Enfin, il assure une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Office administratif		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	15.9	18
Office logistique et ports		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	10.2	11
Sécurité publique		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	36.7	47
Office de la prévention		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	5.6	6
Région de défense incendie du littoral		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	40.7	42
Brigade sanitaire		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	37.1	43
Protection civile du littoral		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	8.0	8
Total	**155.2**	**176**

Les détails des postes vacants sont mentionnés dans les tableaux des offices.

3 Évènements marquants

Tout comme pour l'année 2020, 2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a impacté les activités de l'ensemble des entités composant le SPS. À cela se sont ajoutées les fortes pluies durant l'été, ayant pour conséquence des crues hors normes causant de nombreux dégâts, avec par exemple les orages à Cressier et la montée du niveau du lac.

4 Principales activités et réalisations

Suite à la fusion, l'organisation a été revue et adaptée afin que chaque collaboratrice et collaborateur trouve sa place au sein du service. Une attention particulière a été portée sur l'intégration des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs issus des communes fusionnantes.

Office administratif

Entités de gestion 151.01

1 Mission principale

Cet office est en charge de l'administration du SSCL, des demandes d'autorisations pour les établissements publics, les manifestations et l'usage du domaine public. Il accorde les autorisations de stationnement et traite les études et les dossiers ayant un impact politique. Cet office assume également la gestion de l'Organe de conduite régional.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaires	2.6	3
Assistante administrative	1.0	1
Responsables administratifs et financiers	1.8	2
Responsable informatique	1.0	1
Responsable Management Qualité	1.0	1
Opératrices et opérateurs réceptionnistes	2.3	3
Domaine public		
Responsable domaine public	0.8	1
Secrétaire	0.4	1
Inspecteurs Domaine public	4.0	4
Total	**15.9**	**18**

3 Évènements marquants

Centrale

Le guichet d'accueil a été transféré au service de la population et des quartiers le 1er juin 2021, ce qui a conduit à une diminution du personnel (départs à la retraite non renouvelés).

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

L'OCRg a dû fournir d'énormes ressources dans la gestion de la crise sanitaire afin de pouvoir remplir pleinement son rôle. Cependant, il s'est très vite imposé comme référent auprès des partenaires internes comme externes. De par sa dotation en EPT, l'OCRg rencontre des difficultés lors de la gestion d'évènements pouvant durer plusieurs semaines, comme cela a été le cas pour la gestion des intempéries dans la Commune de Cressier. Le travail effectué par ses membres a été fortement apprécié par l'ensemble des partenaires communaux ainsi qu'au niveau cantonal. Le Syndicat de la sécurité civile du Littoral (SSCL) a donné son accord pour le financement, dès 2022, d'un poste de chef·fe OCRg, ce qui permettra non seulement à cet organe d'étoffer sa capacité interventionnelle, mais également de pouvoir améliorer la préparation et la mise en œuvre des mesures de protection, de secours et d'assistance.

4 Principales activités et réalisations

Domaine public

De nombreuses tâches administratives sont effectuées pour l'octroi d'autorisations d'utilisation du domaine public dans le cadre des marchés, terrasses, manifestations, stands, etc. La gestion et le traitement des mesures Covid relatives aux terrasses et des demandes d'autorisations pour les établissements publics, à savoir les préavis pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, ainsi que les demandes de prolongation d'ouvertures desdits établissements, sont également gérées par cet office. Enfin, l'office a piloté la création d'un nouveau marché à Peseux.

Centrale – Secrétariat général

La centrale est le point d'entrée de toutes les demandes téléphoniques, courriels, internet et par le guichet situé Fbg de l'Hôpital 6 à Neuchâtel. Elle assume la gestion des cinq parkings avec barrières, à savoir des Jeunes-Rives, de Panespo, des Piscines, de Serrières et de Corcelles, ainsi que la borne d'accès située à la rue du Coq-d'Inde. L'octroi et la gestion des badges «P+R» électroniques liés à ces parkings sont également administrés par cette centrale, de même que la tenue de la caisse liée à toutes les prestations. Suite à la fermeture de la réception, les tâches de la gestion objets trouvés et des chiens, ainsi que la vente des cartes de prépaiement pour les parkings, ont été transférées au nouveau service de la population et des quartiers (SEPOQA). La centrale est le répondant pour les appels radio des agent-e-s de la sécurité publique dans le terrain et l'envoi desdits agent-e-s suite à une demande citoyenne. Depuis le 02 août 2021, la centrale gère également les demandes d'accès exceptionnel en zone piétonne. Dès cette date,

une nouvelle réglementation d'accès, plus stricte, a été mise en place. Plus aucune autorisation d'accès annuelle n'est valable. Seules les autorisations à l'acte anticipées, dites «exceptionnelles», sont délivrées, ainsi que les accès urgents annoncés par appel téléphonique.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

L'OCRg-Littoral a été fortement sollicité suite aux différents évènements qui se sont déroulés dans la région du Littoral. Le service de la protection et de la sécurité fonctionne comme organe permanent de veille. Il doit être en mesure, en cas de mise sur pied, de créer les conditions favorables à l'exploitation de l'OCRg.

5 Statistiques et indicateurs

Domaine public:

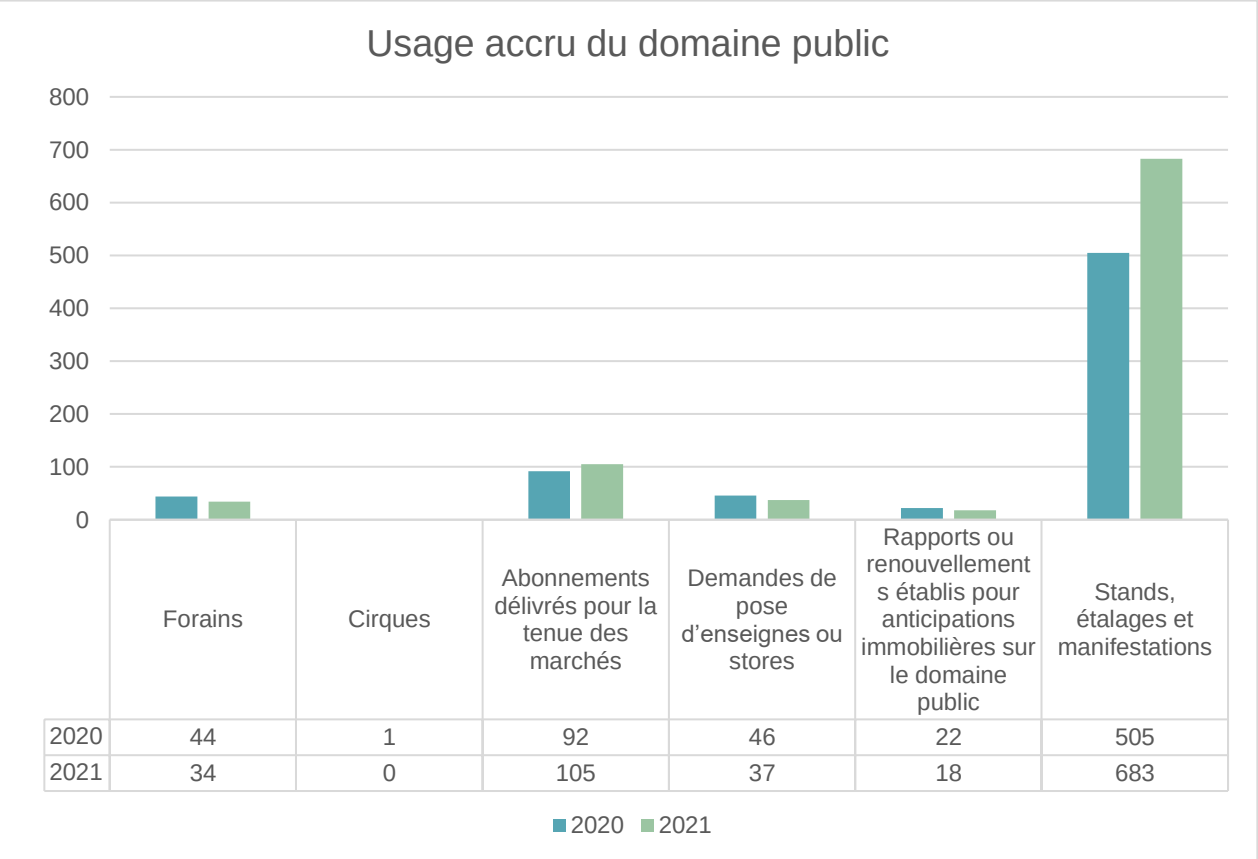

	Forains	Cirques	Abonnements délivrés pour la tenue des marchés	Demandes de pose d'enseignes ou stores	Rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public	Stands, étalages et manifestations
2020	44	1	92	46	22	505
2021	34	0	105	37	18	683

Centrale – Secrétariat général:

Activités principales:

2021	2020	Centrale
14'258	14'624	Appels téléphoniques réceptionnés par la centrale
1'115	958	Badges P+R actifs pour pendulaires (personnes au bénéfice d'un abonnement Trans'N ou d'un abonnement général des CFF) / valables dans les parkings à barrières des Piscines et de Serrières**.**

Zones bleues:

Nombre d'autorisations (nouvelles, changements d'adresses, remplacements etc.) pour la ville de Neuchâtel et Peseux (Corcelles-Cormondrèche et Valangin n'ont pas de système de vignette zone bleue).

	Neuchâtel et Peseux	Neuchâtel
Année	2021	2020
Nombre	16'449	13'759

Nombre d'autorisations d'accès en zone piétonne:

2'000 (2'906) demandes d'autorisations d'accès à l'acte «accès zone piétonne», dont

- 1'372 de janvier à juillet (ancienne réglementation) et
- 628 d'août à décembre (nouvelle réglementation).

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

Nom de l'évènement	Date alarme	Niveau	NB pers	Type d'engagement
SRAS-CoV2	Janvier - juin	Orange	4	• Consultant pour les communes et services de la Ville de Neuchâtel • Garantir l'exécution des missions ordonnées par l'EMCC
Feux de forêt	22 avril – 1 juin	Orange	1	• Gestion et coordination de trois interventions de type feux de forêt sur le Littoral
Alluvio NE 2021 (Orages à Cressier)	22 juin – 2 juillet	Rouge	3	• Coordination des travaux des domaines spécifiques • Gestion du PCO
Plan canicule	Juin- septembre	Vert	1	• Gestion et coordination de l'ensemble des acteurs
Contamination eau de La Tène	2 – 5 juillet	Vert	1	• Consultant pour la Commune de La Tène • Communication avec les partenaires feux bleus

Lago 2021 (montée du lac)	15 – 23 juillet	Rouge	3	• Coordination des partenaires • Communication avec les communes du Littoral • Gestion et priorisation des interventions
Feu Cortaillod	11 novembre	Orange	1	• Coordination des travaux des domaines spécifiques • Consultant-e pour la Commune de Cortaillod
Grippe aviaire 2021	novembre	Orange	2	• Consultant-e pour les communes et services de la Ville de Neuchâtel • Garantir l'exécution des missions ordonnées par l'EMCC
Total	**188 jours actifs**	*Il est à noter que ce total correspond uniquement au nombre de jours en intervention. Les dimensions administratives, élaboration des concepts ainsi que les heures de piquets ne sont pas comptabilisées.*		

Office logistique et ports

Entités de gestion 151.02, 151.03

1 Mission principale

L'office logistique gère les achats et l'entretien des biens mobiliers, véhicules et locaux dont tout le SPS dispose et les infrastructures portuaires et places d'amarrage des quatre ports de la ville. Il travaille de manière transversale avec les autres offices du service. Ses principales missions sont de mettre à disposition du personnel du service les ressources matérielles suffisantes pour l'accomplissement des tâches administratives, l'entretien des bâtiments, l'économat, les équipements personnels des collaborateurs et des collaboratrices, le matériel technique, de radiocommunication, d'intervention et des véhicules.

On peut distinguer plusieurs secteurs d'activités principalement techniques, soit:

- véhicules - matériel d'intervention;
- entretien du parc immobilier et mobilier occupé par le service;
- équipements personnels (uniformes);
- mécanique (réparation et entretien);
- technique (radiocommunication, signalisation lumineuse);
- parcomètres, horodateurs, parkings à barrières, bornes d'accès;
- fournitures de matériel de bureau;
- fournitures et livraison du matériel de protection sanitaire contre le Covid-19 pour toutes les administrations communales du Littoral neuchâtelois.

Il est également en charge de l'entretien et de l'implantation de la signalisation lumineuse, des bornes d'accès ainsi que des appareils destinés à la gestion du temps de parcage des véhicules.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	1.0	1
Logistique		
Responsable logistique	1.0	1
Collaboratrices et collaborateurs logistique	3.0	3
Responsable du garage	1.0	1
Ports		
Responsable des ports	1.0	1
Responsable administratif et financier	0.2	1
Garde-Ports	2.0	2
Total	**10.2**	**11**

3 Évènements marquants

Suite aux orages qui ont eu lieu durant l'été et à la crue du lac qui s'en est suivie, le contrôle des amarrages des bateaux dans les ports s'est intensifié.

4 Principales activités et réalisations

L'office logistique s'est occupé des dossiers principaux suivants durant l'année 2021:

Covid-19:
- Acquisition, distribution du matériel de protection et de désinfection pour l'OCRg sur tout le Littoral.

Véhicules:
- Renouvellement d'un bus de transport de personnes pour l'office ambulances par un bus électrique;
- Renouvellement d'une voiture de l'office sécurité publique par une voiture électrique;
- Renouvellement de l'installation de contrôle de la géométrie des véhicules pour le garage du SPS;
- Renouvellement du véhicule tracteur des ports par un véhicule de même type électrique.

Locaux:
- Multiples déménagements de locaux suite à la fusion des communes.

Nid-du-Crô:
- Gestion des travaux de remise en état des locaux du Nid-du-Crô suite aux inondations.

Parkings – signalisation lumineuse:

- Renouvellement de quinze parcomètres en ville de Neuchâtel par des parcomètres connectés;
- Renouvellement de la signalisation lumineuse du carrefour de la rue de l'Oriette – Promenade Noire.

Ports:

- Remise en état des installations des ports de la ville suite aux inondations de cet été;
- Mise aux normes de l'électricité des pontons du port des Jeunes-Rives;
- Mise en place d'une zone technique et d'une zone d'hivernage au port du Nid-du-Crô;
- Mise en service d'une application informatique de distribution et de vente de l'électricité pour les bateaux dans les ports des Jeunes-Rives et du Nid-du-Crô.

Vélos abandonnés:
En raison de la pandémie de Covid-19, la traditionnelle vente aux enchères n'a pas pu être organisée.

5 Statistiques et indicateurs

Logistique

L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 67 (54) interventions.

En 2021, les 75 (90) parcomètres, les 40 (24) horodateurs et les 5 (4) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 1'473'963 francs (1'203'685) en 48 (48) ramassages.

Cet office s'est occupé également de l'évacuation de 17 (12) dépouilles animales trouvées sur la voie publique, qu'il a acheminées au centre d'incinération de Montmollin. Il a assuré le ramassage et l'entreposage de 176 (87) vélos abandonnés sur la voie publique.

Ports

Il a procédé à 2 (4) évacuations et destructions de bateaux.

Le graphique suivant présente la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre, ainsi que les activités du secteur des ports:

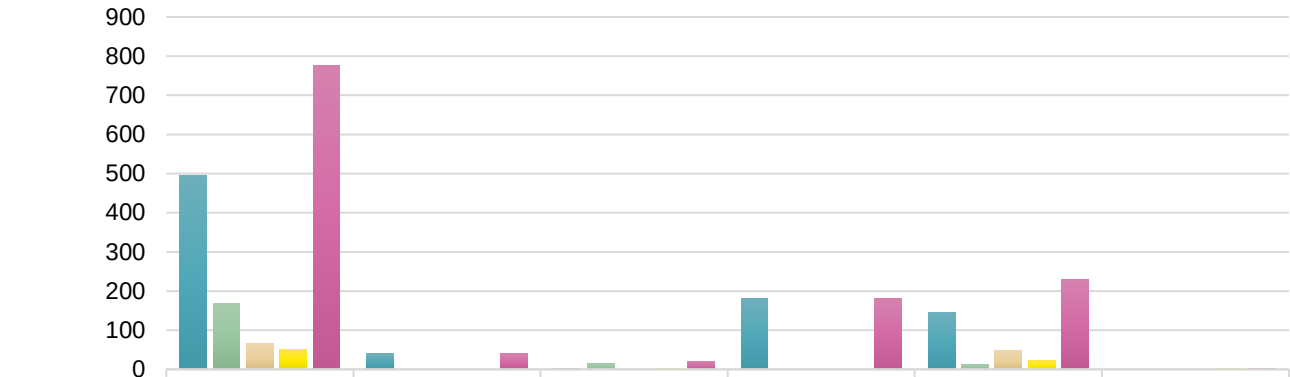

	Places d'amarrage	Places privées	Places visiteurs	Places	Cabines	Atelier Pêcheur
Nid-du-Crô	494	40	3	180	146	0
Jeunes-Rives	168	0	15	0	13	0
Neuchâtel	65	0	0	0	49	0
Serrières	50	0	2	0	22	1
TOTAUX	777	40	20	180	230	1

Sécurité publique et médiation urbaine

Entités de gestion 151.04, 151.09

1 Mission principale

Sécurité publique

L'essentiel des missions attribuées aux agent-e-s de la sécurité publique relèvent de la Loi sur la police du 4 novembre 2014, dont les éléments principaux figurent ci-dessous:

- Assurer les tâches de sécurité routière relevant de la compétence des agent-e-s de sécurité publique;
- S'assurer du respect du droit administratif communal et de la poursuite de contraventions aux règlements communaux et aux lois cantonales d'exécution communale;
- Procéder à la notification d'actes judiciaires et administratifs;
- Procéder aux retraits de plaques;
- Dénoncer les contraventions à la loi fédérale sur les amendes d'ordre, du 18 mars 2016, celles relevant des règlements communaux et des lois cantonales d'exécution communale, ainsi que celles désignées dans une directive du procureur général. Les collaboratrices et collaborateurs ont alors le statut d'agent-e-s de police judiciaire et peuvent procéder à l'appréhension du contrevenant au sens de l'article 215 CPP;
- Exécuter des tâches relatives à la police de circulation;
- Accomplir des tâches administratives;

- Veiller à l'entretien du lien social;
- Accomplir, en outre, certaines tâches de police judiciaire autorisées par le commandant de la police neuchâteloise et pour lesquelles ils ont reçu une formation adéquate.

Médiation urbaine

Les médiatrices et médiateurs urbains collaborent activement avec les différents services de l'administration ainsi que pour les institutions paraétatiques en lien avec leur rôle. Les missions principales de la médiation urbaine sont les suivantes:

- La sensibilisation et prévention en lien avec les comportements inadéquats comme les incivilités;
- La médiation formelle de terrain ou en cabinet;
- L'accompagnement ponctuel par l'écoute et l'orientation de personnes en situation de vulnérabilité en vue d'une orientation ou d'un soutien dans une activité sociale;
- Les diagnostics sécuritaires;
- La participation active à certaines manifestations.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.8	1
Sécurité publique		
Chef opération et formation	1.0	1
Chef planification et circulation	1.0	1
Inspectrice et inspecteur circulation	1.8	2
Chef-fe de groupe	4.0	4
Agent-e de sécurité publique	21.5	23
Patrouilleuse et patrouilleur scolaire	1.8	10
Médiation urbaine		
Médiatrice et médiateur urbain-e	2.9	3
Total	**35.8**	**46**

Le poste de responsable de la médiation urbaine est vacant (1 EPT), l'ancienne entité médiation urbaine ayant été transférée à l'office de la sécurité publique.

Sécurité publique

La fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin a nécessité le regroupement sous le même office de l'ensemble des agent-e-s de sécurité publique du service de la protection et de la sécurité, provoquant par la même occasion l'agrandissement de son secteur d'intervention nécessitant de grands changements

structurels et opérationnels. En plus de l'intégration des 6 agent-e-s des communes de Peseux et Corcelles-Cormondrèche sous le même office, deux collaborateurs en uniforme affectés au domaine public ont rejoint les rangs de la sécurité publique dès le 1er janvier 2021, rajoutant de nouvelles tâches à l'office telles que la gestion des taxis, des chantiers et des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires. L'ensemble des 22 patrouilleuses et patrouilleurs de la commune fusionnée ont été intégré-e-s à l'office de la sécurité publique.

3 Évènements marquants

Mandat de sécurité publique à Val-de-Ruz

En 2021, la ville de Neuchâtel a été approchée par la commune de Val-de-Ruz, suite à la résiliation du contrat de prestation que cette dernière avait conclu avec la ville de La Chaux-de-Fonds pour assurer la sécurité publique sur son territoire.

3 variantes ont été proposées, à savoir le mandat de prestation tel que la ville de La Chaux-de-Fonds le proposait, la création d'un poste entièrement autonome et finalement la création d'une antenne décentralisée rattachée à un secteur de la ville.

Cette dernière variante s'est imposée, en offrant à la commune du Val-de-Ruz une présence de deux agent-e-s affecté-e-s sur son territoire. Deux collaboratrices et collaborateurs supplémentaires ont donc été engagés pour le 1er janvier 2022, afin d'assurer cette antenne. Ces agent-e-s seront rattachés au secteur de la Côte (Peseux-Corcelles-Cormondrèche) et officieront durant leur journée de travail au Val-de-Ruz.

Durant les périodes d'absence d'une des deux personnes engagées, ou lors de manifestation au Val-de-Ruz, une bascule de forces permet à la commune de Val-de-Ruz de bénéficier de l'apport d'agent-e-s supplémentaires provenant de la ville, alors qu'en contrepartie la ville de Neuchâtel peut disposer des agent-e-s affecté-e-s au Val-de-Ruz lors de missions spécifiques, ou lors de manifestations en ville de Neuchâtel.

L'objet du mandat attribué correspond à l'ensemble des tâches définies dans la Loi sur la police, à l'exception des tâches suivantes qui font l'objet de prestations en régie:

- Gestion des commandements de payer;
- Pose de radars préventifs et des études de vitesse;
- Contrôle des chantiers;
- Gestion des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires;
- Gestion et enquêtes liées aux taxis;
- Contrôle des chantiers.

Missions

Durant l'été, l'office de la sécurité publique et les médiatrices et médiateurs urbain-e-s ont été engagés pour la surveillance des berges du lac lors de la crue des eaux, afin de sensibiliser les gens aux dangers et de s'assurer du respect des règles en vigueur dans le cadre d'un engagement planifié par l'Organe de conduite régional. Les restrictions liées

au Covid ont amené un grand nombre de personnes à se regrouper durant l'été sur les Jeunes-Rives. Ces attroupements inhabituels ont nécessité la mise en place d'une task-force «Rives tranquilles» composée de différents services communaux et cantonaux, pour laquelle la sécurité publique et les médiatrices et médiateurs urbain-e-s ont été mis contribution, afin d'assurer une présence préventive et dissuasive sur les Jeunes-Rives et faire respecter les problèmes de bruit et de littering.

La mise en œuvre des nouvelles règles de la circulation en zone piétonne a nécessité un gros engagement des agent-e-s, par la mise en place permanente de 4 agent-e-s pour renseigner et verbaliser les contrevenants. Les médiatrices et médiateurs urbain-e-s ont également contribué à la sensibilisation à ces nouvelles règles.

Services d'ordre importants

La part des services d'ordre en lien avec les mesures de restriction Covid est restée stable. Néanmoins, plusieurs manifestations qui se sont déroulées ont nécessité l'engagement de plusieurs collaboratrices et collaborateurs. Au total, 45 services d'ordre pour des manifestations diverses ont eu lieu, dont les principales figurent ci-dessous. En outre, l'augmentation des manifestations simultanées, comme la fête nationale dans les différentes communes, a nécessité des adaptations organisationnelles. Les manifestations les plus importantes suivantes font état du nombre de personnes engagées (entre parenthèse):

- Manifestation en faveur des restaurateurs (4)
- Droits des femmes (5)
- Lanterne magique (6)
- 1er Mai (4)
- Stiller-Protest (23)
- Extinction Rébellion (7)
- Fête de la jeunesse à Peseux (5)
- Fête nationale (9)
- Grève pour l'avenir et les infirmières (6)
- Grève féministe (14)
- Manifestation pour l'avenir (6)
- Xamax (4)
- Championnats européens de courses d'orientation (14)

4 Principales activités et réalisations

Agent-e-s de secteurs

La fusion a engendré de nombreux déménagements et réaménagements des différents locaux. Il s'agissait de redéfinir les rôles et responsabilités de l'office de la sécurité publique de la nouvelle commune fusionnée, tout en maintenant les missions et la prestation qui était la sienne, en lien avec le «Livre de la fusion» de la nouvelle commune. Afin de garantir une proximité avec ses habitant-e-s, le secteur de La Côte regroupe les communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche, ainsi qu'une partie de Serrières et dispose d'un poste physique sis à la rue Ernest-Roulet 2 à Peseux. Les 3 autres secteurs de la

ville de Neuchâtel sont quant à eux stationnés à la caserne de la Maladière. La sécurité publique de la nouvelle commune peut désormais assurer une présence pour l'ensemble du territoire, de 07h30 à 20h00 du lundi au jeudi et de 07h30 à 22h00 les vendredis et samedis.

Circulation et stationnement

Ce secteur participe à toutes les études particulières liées à la circulation et au stationnement. Il collabore étroitement avec l'office de la mobilité. Il est en charge de la gestion des concessions de taxis et du contrôle de ces derniers, ainsi que de la gestion et du contrôle des chantiers au niveau des règles de la circulation. Il s'assure également de la formation et du suivi des 22 patrouilleuses et patrouilleurs scolaires.

Formation

Les contraintes liées à l'évolution du métier d'agent-e de sécurité publique et de médiatrice et médiateur urbain-e nécessitent annuellement la remise à jour des connaissances. En tout, 1199 heures de formation ont été dispensées en 2021.

Médiation urbaine

Les médiatrices et médiateurs urbain-e-s sont présent-e-s dans le terrain sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune du mardi au samedi en journée et en soirée (10-23h). Outre ses missions de base, la médiation urbaine a participé activement aux activités suivantes:

- Projet «Jeunes Peseux» en collaboration avec la sécurité publique, la PONE, la déléguée à la formation et 2 enseignantes;
- Covid-19: Nombreuses heures d'écoute, de conseils et d'orientation auprès de personnes et de groupes de jeunes désorientés par la pandémie;
- Inauguration des illuminations à Neuchâtel et à Peseux: Présence, dans le but bienveillant de l'application des gestes barrières liés à la pandémie.

5 Statistiques et indicateurs

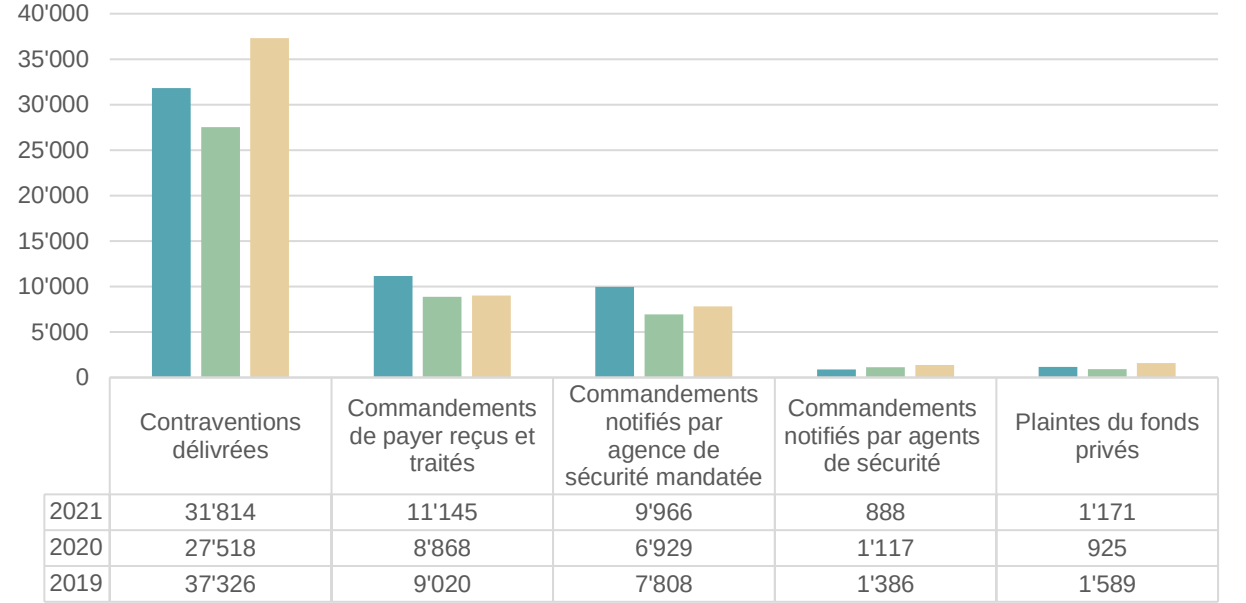

	Contraventions délivrées	Commandements de payer reçus et traités	Commandements notifiés par agence de sécurité mandatée	Commandements notifiés par agents de sécurité	Plaintes du fonds privés
2021	31'814	11'145	9'966	888	1'171
2020	27'518	8'868	6'929	1'117	925
2019	37'326	9'020	7'808	1'386	1'589

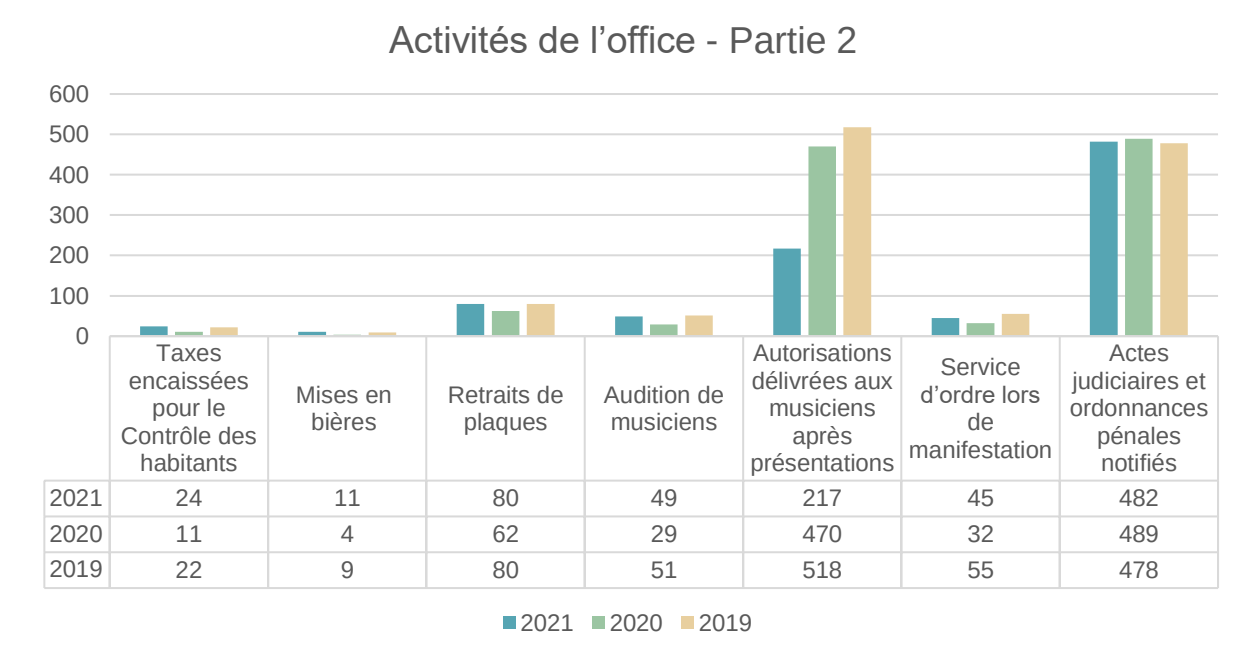

	Taxes encaissées pour le Contrôle des habitants	Mises en bières	Retraits de plaques	Audition de musiciens	Autorisations délivrées aux musiciens après présentations	Service d’ordre lors de manifestation	Actes judiciaires et ordonnances pénales notifiés
2021	24	11	80	49	217	45	482
2020	11	4	62	29	470	32	489
2019	22	9	80	51	518	55	478

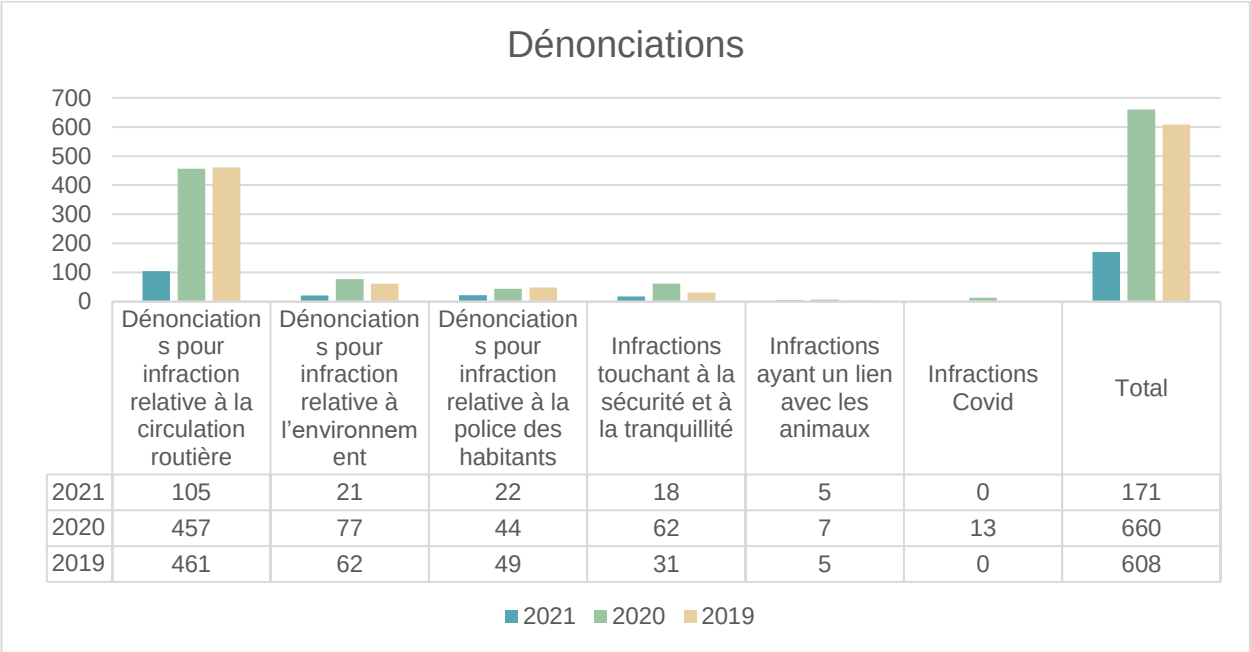

	Dénonciations pour infraction relative à la circulation routière	Dénonciations pour infraction relative à l'environnement	Dénonciations pour infraction relative à la police des habitants	Infractions touchant à la sécurité et à la tranquillité	Infractions ayant un lien avec les animaux	Infractions Covid	Total
2021	105	21	22	18	5	0	171
2020	457	77	44	62	7	13	660
2019	461	62	49	31	5	0	608

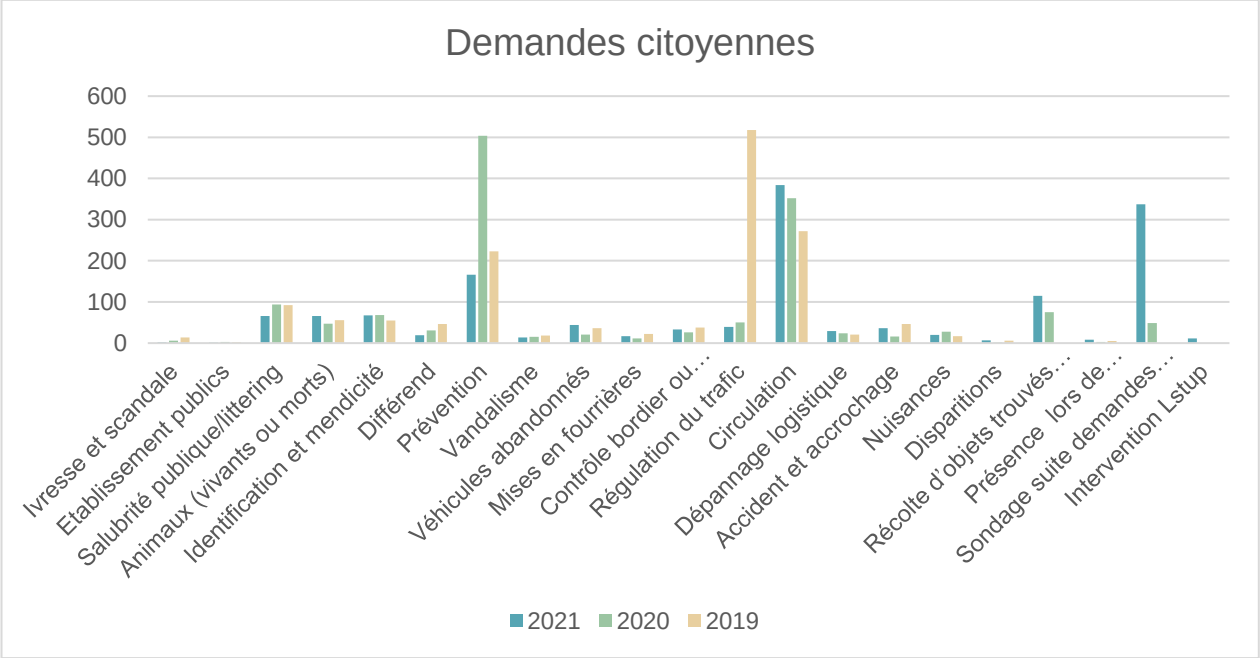

2021	2	1	66	66	67	19	166	14	44	17	33	39	384	29	36	20	7	115	8	337	11
2020	6	3	94	47	68	31	504	15	21	11	26	50	352	24	16	28	1	75	3	49	0
2019	14	2	92	56	55	46	223	18	36	22	38	518	272	21	46	17	6	0	5	0	0

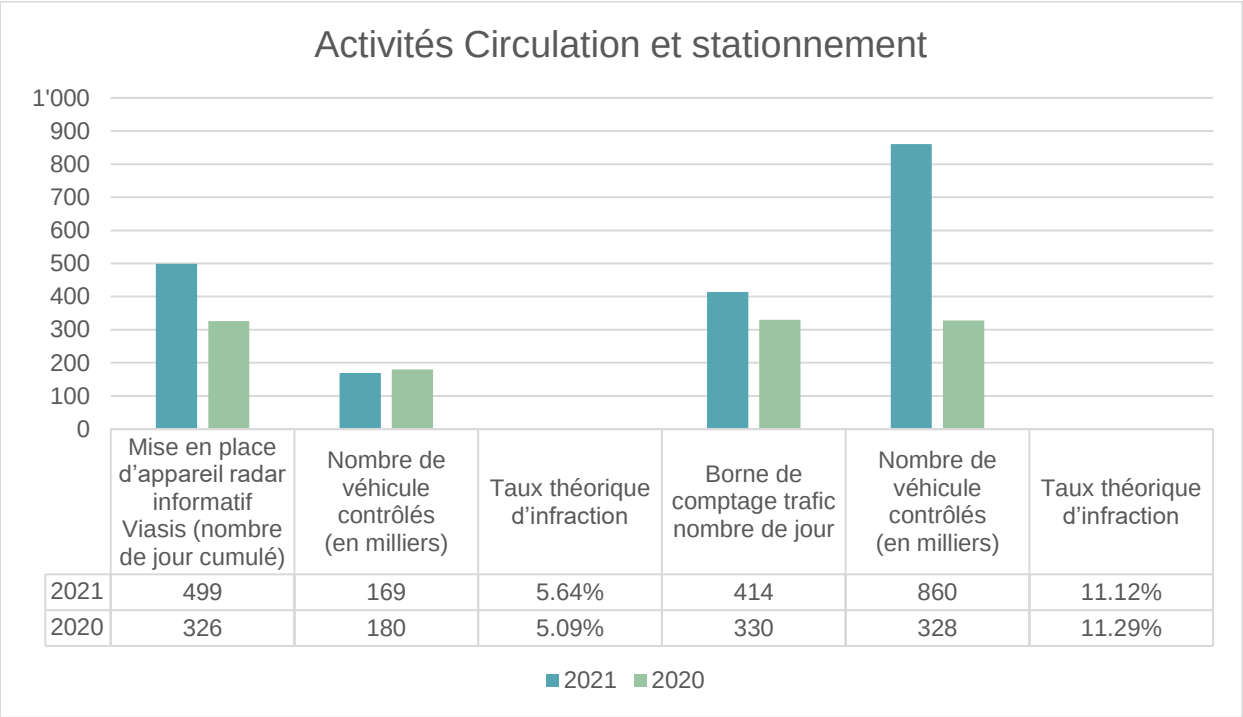

	Mise en place d'appareil radar informatif Viasis (nombre de jour cumulé)	Nombre de véhicule contrôlés (en milliers)	Taux théorique d'infraction	Borne de comptage trafic nombre de jour	Nombre de véhicule contrôlés (en milliers)	Taux théorique d'infraction
2021	499	169	5.64%	414	860	11.12%
2020	326	180	5.09%	330	328	11.29%

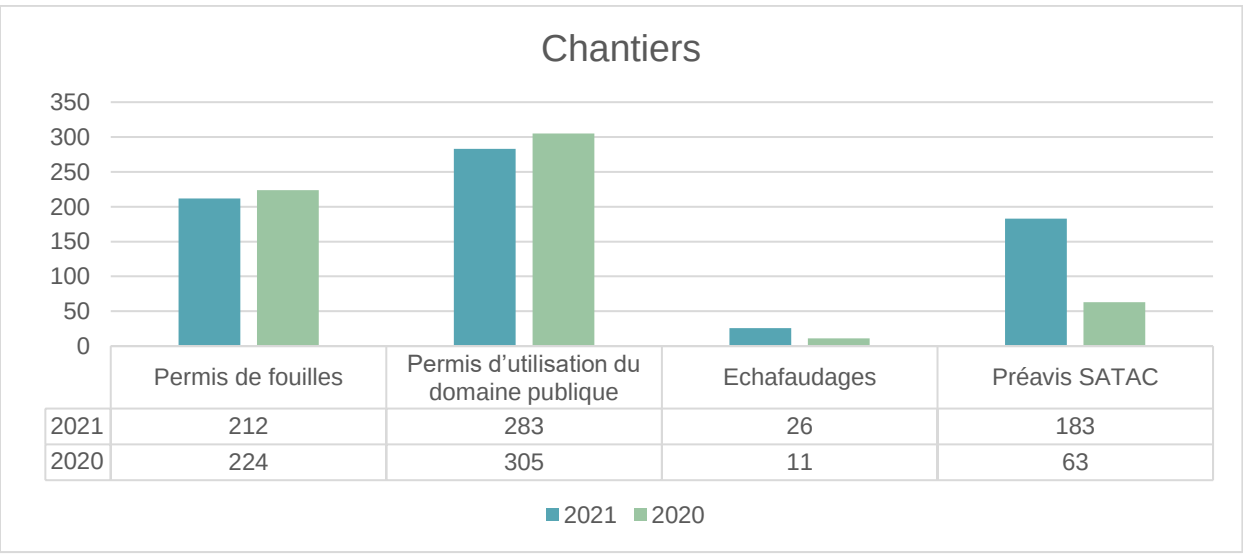

	Permis de fouilles	Permis d'utilisation du domaine publique	Echafaudages	Préavis SATAC
2021	212	283	26	183
2020	224	305	11	63

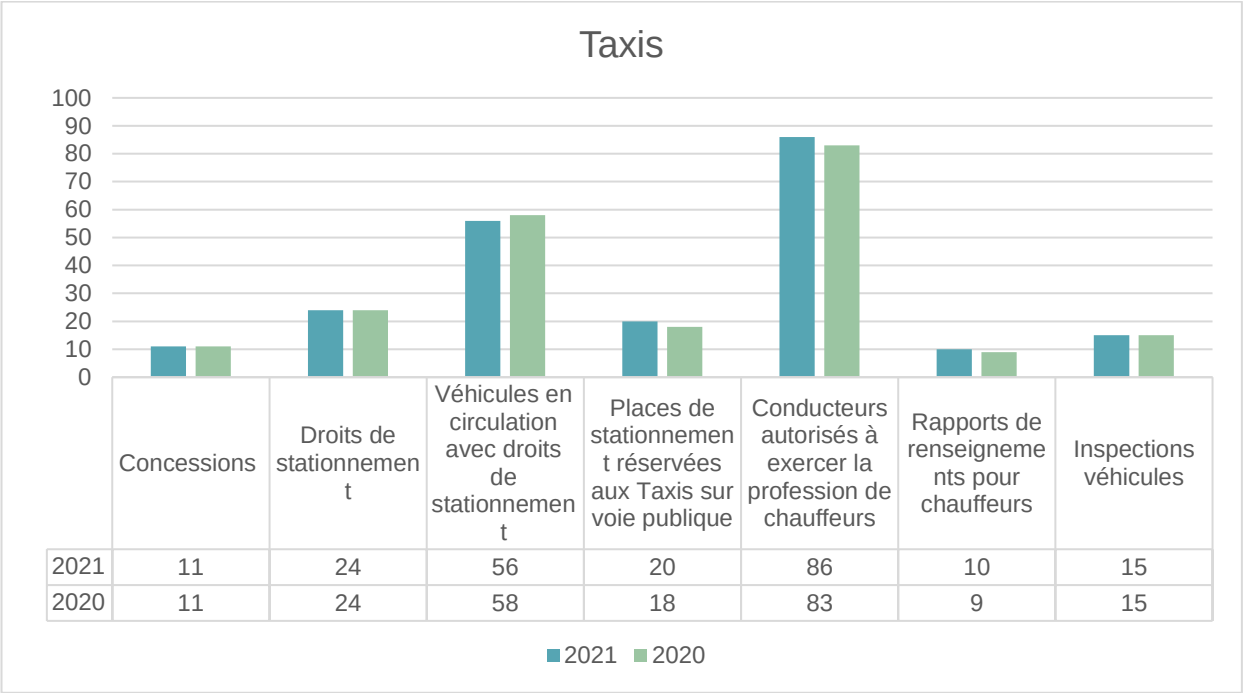

	Concessions	Droits de stationnement	Véhicules en circulation avec droits de stationnement	Places de stationnement réservées aux Taxis sur voie publique	Conducteurs autorisés à exercer la profession de chauffeurs	Rapports de renseignements pour chauffeurs	Inspections véhicules
2021	11	24	56	20	86	10	15
2020	11	24	58	18	83	9	15

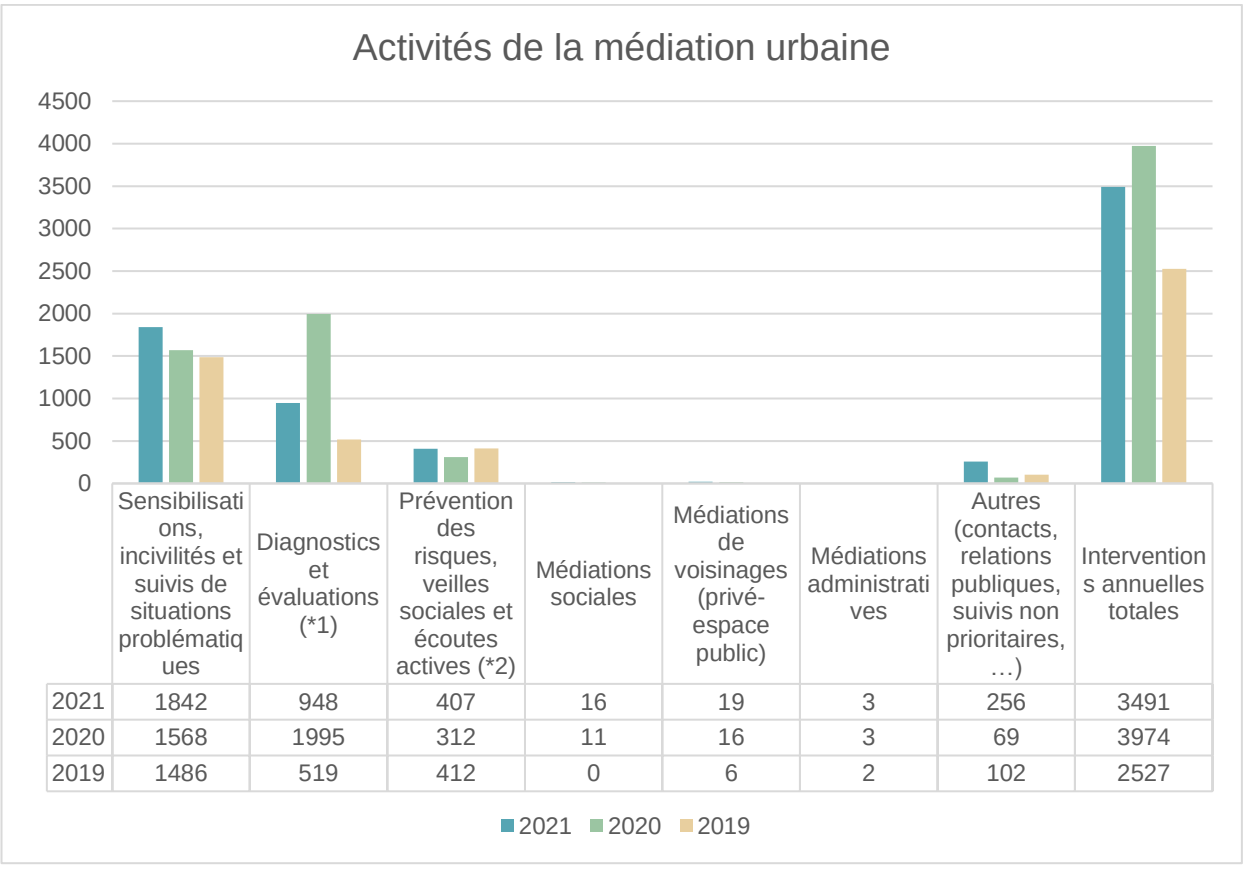

	Sensibilisations, incivilités et suivis de situations problématiques	Diagnostics et évaluations (*1)	Prévention des risques, veilles sociales et écoutes actives (*2)	Médiations sociales	Médiations de voisinages (privé-espace public)	Médiations administratives	Autres (contacts, relations publiques, suivis non prioritaires, …)	Interventions annuelles totales
2021	1842	948	407	16	19	3	256	3491
2020	1568	1995	312	11	16	3	69	3974
2019	1486	519	412	0	6	2	102	2527

**1 En 2020, hausse des évaluations d'utilisation de sites liée au Covid-19.*
**2 En 2021, baisse du nombre d'interventions mais hausse des heures consacrées aux détresses Covid-19.*

Office de la prévention

Entité de gestion 151.05

1 Mission principale

Faire respecter les bases légales en protection incendie, salubrité publique et protection contre le bruit.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.7	1
Inspectorat police du feu et salubrité publique		
Inspectrice et inspecteur en prévention	3.9	4
Total	**5.6**	**6**

3 Évènements marquants

Outre l'activité principale, un appui a été apporté aux établissements publics pour la mise en conformité des chauffages d'appoints sur les terrasses couvertes.

4 Statistiques et indicateurs

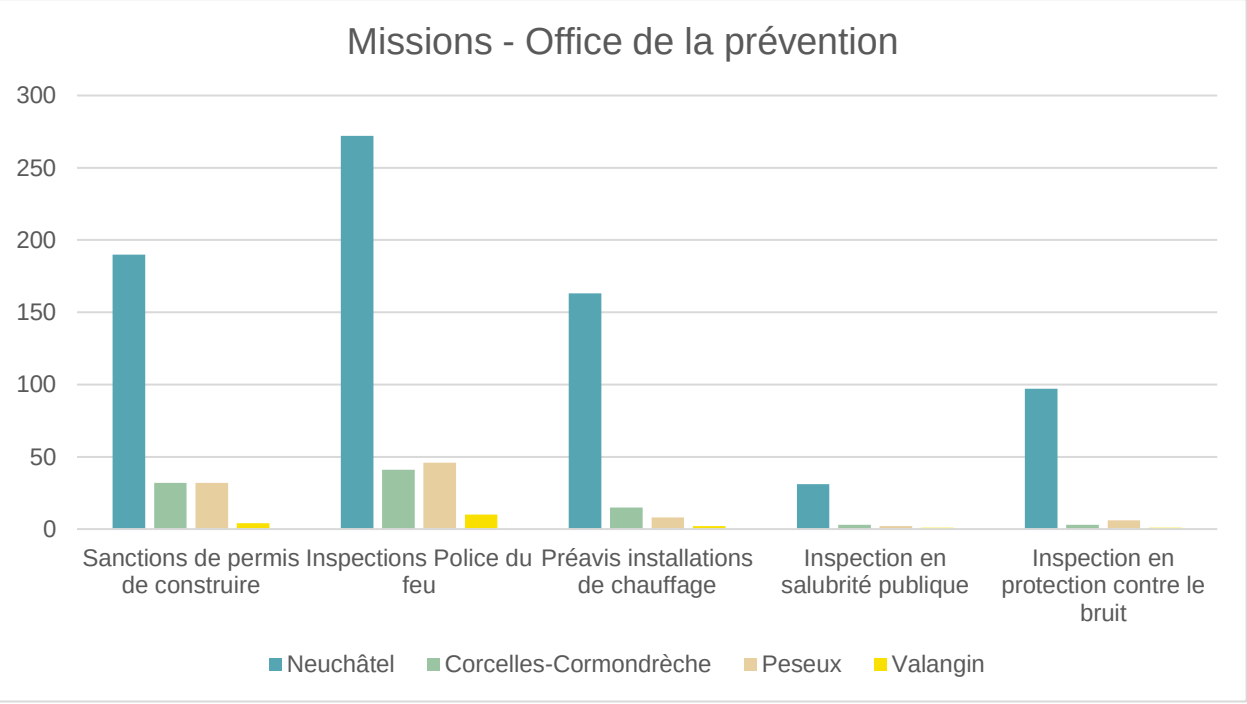

Région de défense incendie du littoral

Entités de gestion 151.06

1 Mission principale

La région de défense incendie du littoral assure, pour tout le Littoral, 24/24h. et 7/7j., une réponse aux demandes émanant de la Centrale neuchâteloise d'urgence 118.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.7	2
Poste permanent		
Responsable de l'instruction	1.0	1
Coordinateur des sapeurs-pompiers professionnels	1.0	1
Responsable des sapeurs-pompiers volontaires	1.0	1
Chef de section	4.0	4
Remplaçant Chef de section	8.0	8
Sapeur-pompier	18.0	18
Aspirant sapeur-pompier	6.0	6
Total	**40.7**	**42**

3 Évènements marquants

L'événement marquant 2021 fut la montée des eaux du lac et les inondations qui s'en sont suivies, suite aux pluies diluviennes survenues au cours de l'été.

4 Principales activités et réalisations

En 2021, les sapeurs-pompiers du littoral sont intervenus à 1290 (1207) reprises sur les trois secteurs du Littoral, dans le cadre de ses quatre missions principales décrites dans le graphique ci-dessous.

5 Statistiques et indicateurs

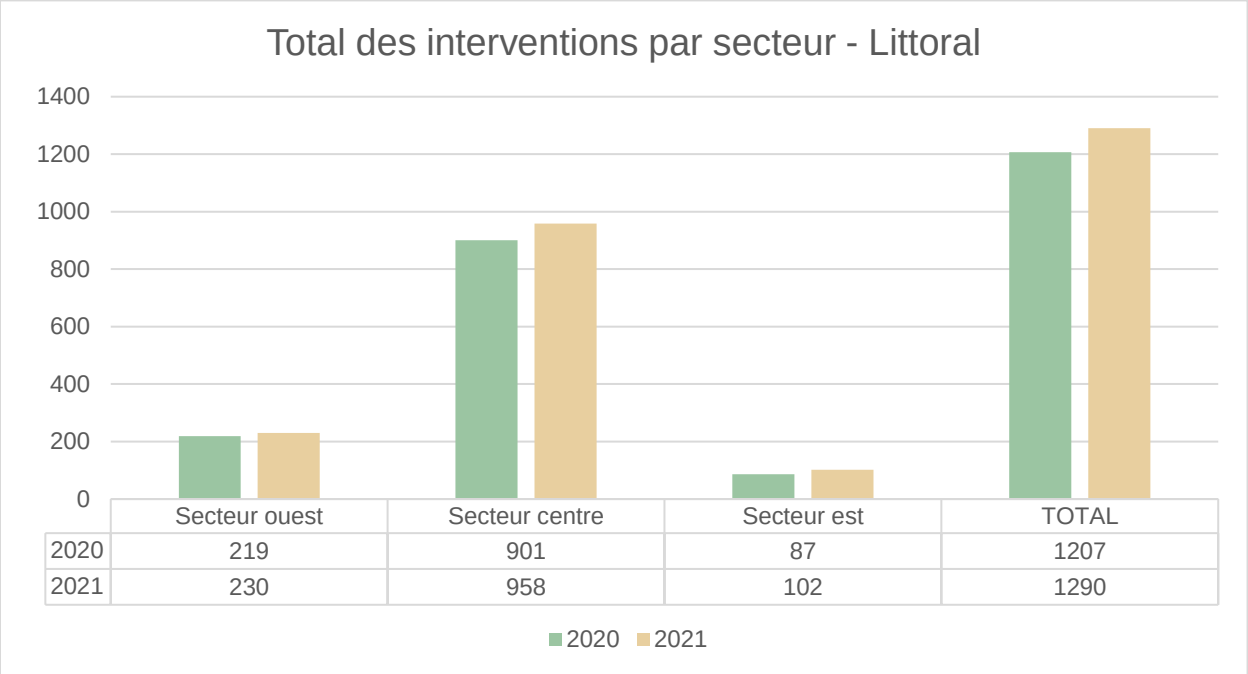

	Secteur ouest	Secteur centre	Secteur est	TOTAL
2020	219	901	87	1207
2021	230	958	102	1290

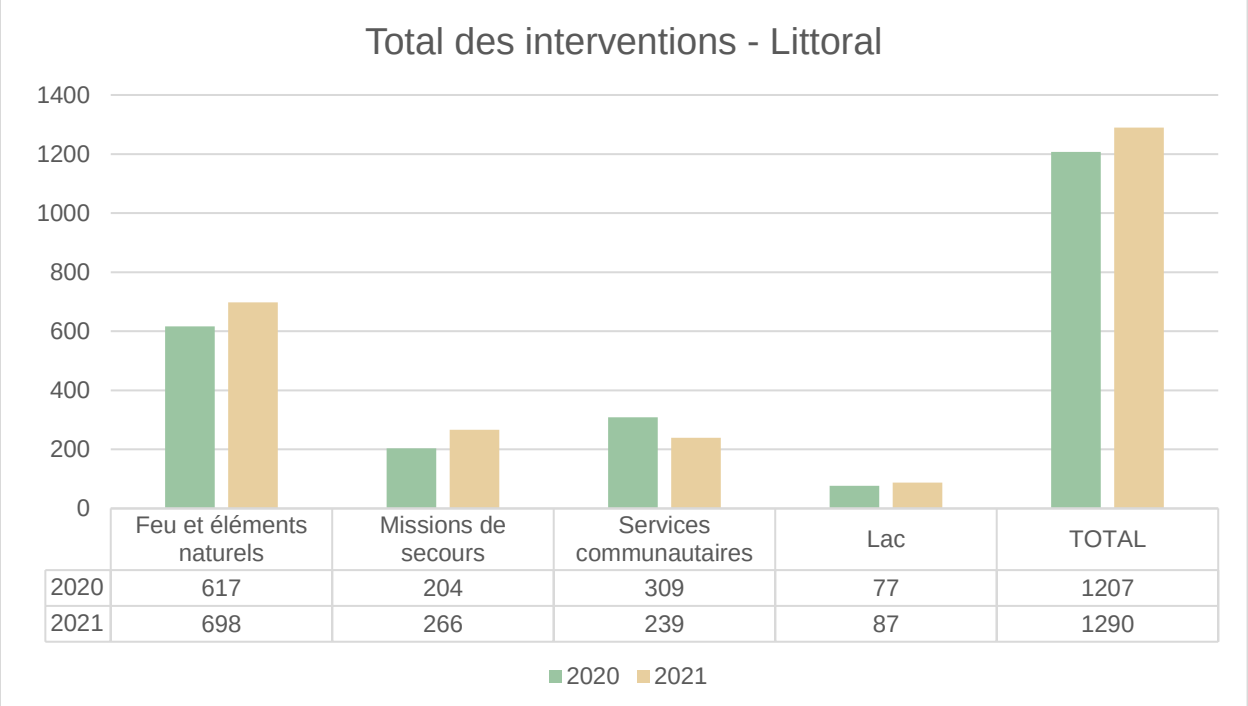

	Feu et éléments naturels	Missions de secours	Services communautaires	Lac	TOTAL
2020	617	204	309	77	1207
2021	698	266	239	87	1290

Brigade sanitaire

Entités de gestion 151.07

1 Mission principale

Les missions sanitaires déléguées par la centrale urgences santé 144 sont assumées par la brigade sanitaire toute l'année et sans aucune interruption.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.2	1
Brigade sanitaire		
Responsable de la formation	1.0	1
Chef-fe de section Ambulances	1.0	2
Remplaçant-e Chef-fe de section	6.0	6
Ambulancière et ambulancier	27.9	32
Total	**37.1**	**43**

3 Évènements marquants

Durant l'année 2021, la brigade sanitaire a encore subi de manière très importante la pandémie de Covid-19 avec notamment 200 transports de patient-e-s atteint-e-s du virus.

Les nombreuses études réalisées dans notre service et le management par la qualité mis en place nous ont permis d'obtenir le renouvèlement pour 4 ans de la reconnaissance de l'Inter Association de Sauvetage (IAS), condition sine qua non pour obtenir l'autorisation d'exploiter un service d'ambulances.

4 Principales activités et réalisations

- Formation de 6 apprenti-e-s;
- Deux collaborateurs ont obtenu le diplôme fédéral d'ambulancières et d'ambulanciers école supérieure ES;
- Deux cadres ont obtenu le diplôme fédéral de cadre des organisations de secours;
- 3463 heures de formation continue pour le maintien des acquis professionnels;
- Accueil de 71 stagiaires durant 277 jours au total.

5 Statistiques et indicateurs

L'office ambulances est intervenu à 6746 reprises (6206) dans les domaines suivants:

Missions	**2021**	**2020**
Primaire (prise en charge sur le lieu de l'évènement)	4709	4475

Secondaire (transfert d'un établissement de soin à un autre)	160	149
Déplacement stratégique (équilibrage momentané du dispositif cantonal ordonné par le 144)	1877	1582

Protection civile du littoral

Entités de gestion 151.08

1 Mission principale

La Protection civile est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'évènements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme. À ce titre, elle est la seule réserve stratégique en main de l'OCRg. En cas d'événement majeur, de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, la protection civile assure

- la protection et le sauvetage de la population;
- l'assistance aux personnes en quête de protection;
- le soutien aux organes de conduite;
- le soutien aux organisations partenaires;
- la protection des biens culturels.

Par ailleurs, elle peut être engagée (dans le cadre des cours de répétition) pour:

- des mesures préventives visant à empêcher ou réduire des dommages;
- des travaux de remise en état après des évènements dommageables;
- des interventions en faveur de la collectivité (IFC).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Responsable administratif de l'OPC	1.0	1
Organisation de protection civile		
Adjoint du commandant de l'OPC	1.0	1
Responsable de l'instruction de l'OPC	1.0	1
Responsable logistique	1.0	1
Spécialiste technique	1.0	1
Instructeur de l'OPC	2.0	2
Total	**8.0**	**8**

3 Évènements marquants

La nouvelle LPPCi, entrée en vigueur au 1er janvier 2021, a réduit la durée de l'obligation de servir de 20 à 14 ans pour les hommes et les sous-officiers, diminuant ainsi l'effectif de l'OPCL d'environ 30%.

L'année 2021 a été marquée par l'engagement massif dû à la pandémie en faveur de la Santé Publique et de ses institutions. Les cours de répétitions et les interventions au profit de la collectivité (IFC) ont été annulés pour toute l'année. Deux interventions d'urgence (IU) se sont déroulées durant l'année, soit lors des inondations de Cressier du 22 juin 2021 au 4 juillet 2021 et ce avec un engagement de 53 hommes, pour du relogement de sinistrés, de l'aide à la conduite pour l'OCRg ainsi que de l'aide à la population. Le deuxième engagement est dû à la montée des eaux du lac de Neuchâtel, avec deux hommes, le 19 juillet 2021 principalement pour de la reconnaissance.

4 Principales activités et réalisations

L'OPC Littoral a été en engagement sans interruption du 5 janvier 2021 au 15 décembre 2021 pour de l'appui dans les différents secteurs, ce qui représente près de 5'500 jours-hommes effectués en 2021:

- Centres de vaccination
- Vaccination mobile
- Vaccination dans les homes
- Dépistage de masse
- Logistique

5 Statistiques et indicateurs

Fonc-tions	EM		dét de soutien		cp 2 FIR		cp 3		cp 4		cp 5		Arrivants à incorporer		TOTAL	
	2020	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*	*2020*	*2021*
cdt bat	*1*	*1*													*1*	*1*
cdt rempl	*1*	*1*													*1*	*1*
Of EM	*8*	*10*													*8*	*10*
cdt cp			*1*	*0*	*1*	*1*	*1*	*0*	*1*	*1*	*1*	*0*			*5*	*2*
chef sct			*9*	*7*	*10*	*11*	*5*	*6*	*6*	*4*	*3*	*4*			*33*	*32*
sof sup			*0*	*0*	*4*	*3*	*4*	*3*	*5*	*6*	*5*	*5*			*18*	*17*
sof			*2*	*2*	*19*	*17*	*22*	*14*	*20*	*12*	*22*	*16*		*1*	*85*	*62*
sdt			*115*	*98*	*93*	*74*	*193*	*115*	*198*	*120*	*164*	*76*		*9*	*763*	*492*
TO-TAL	**10**	**12**	**127**	**107**	**127**	**106**	**225**	**138**	**230**	**143**	**195**	**101**	**0**	**10**	**914**	**617**

Service des finances

Entités de gestion 103.01, 103.02

1 Mission principale

Les missions du Service des finances sont les suivantes:

- Organiser et tenir la comptabilité et la conservation des documents comptables;
- Assumer la gestion budgétaire et la planification financière;
- Élaborer les directives pour administrer les finances communales;
- Conseiller les services dans les questions financières;
- Gérer la TVA pour l'ensemble des services;
- Assurer la gestion de la dette et des liquidités;
- Gérer la fiscalité communale;
- Assumer des mandats de tenues de comptabilités annexes;
- Assumer la gestion des assurances choses, RC et casco véhicule pour l'ensemble de l'administration.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.00	1
Collaboratrices et collaborateurs	12.44	15
Total	**13.44**	**16**

Les stagiaires ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli une stagiaire durant deux semaines.

3 Évènements marquants

La gestion des SI de Peseux et Corcelles-Cormondrèche (électricité, gaz et chauffage à distance) a été assurée durant l'année écoulée par le Service des finances (1,2 EPT). Les réseaux d'électricité et de gaz ont été vendus à Viteos SA.

Dans le cadre des travaux liés à la fusion, le traitement et la reprise de l'ensemble des comptes de bilan des quatre communes a permis la création du bilan de fusion au 1er janvier 2021. De plus, le bouclement des comptes de la commune fusionnée a nécessité des efforts particuliers de l'ensemble du personnel du service.

Dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion, le règlement communal sur les finances a été revu et validé par le Conseil général de la nouvelle commune durant l'année écoulée.

Le service a apporté son soutien au responsable de l'entité Informatique en assurant le suivi financier de cette entité.

4 Principales activités et réalisations

Le service a relancé le projet de visa électronique pour une mise en place durant le 2ème semestre 2022.

75 millions de francs de prêts à long terme ont été conclus dont près de 38 millions de francs ont servi à renouveler ceux qui arrivaient à échéance. Le taux moyen de ces nouveaux emprunts est de 0,33% permettant ainsi d'atteindre un taux moyen de la dette à long terme de 0,74% contre 0,98% une année auparavant. À fin décembre 2021, la dette totale de la ville se montait à 502,95 millions de francs, dont 407,95 à long terme et 95 à court terme.

Avec la fusion, l'ensemble des crédits d'investissement des communes fusionnées ont été repris et créés dans le module de gestion des immobilisations d'Abacus.

Le service a participé à des comités de pilotage ou commissions de construction des projets suivants: Champ-Bougin, STEP, Collège des Parcs, Pôle muséal, Collège latin, Jeunes-Rives, Saunerie.

Découlant des travaux de fusion, les principales couvertures d'assurance ont été renouvelées suivant les règles des marchés publics. De manière générale, les primes ont été contenues. C'est le cas par exemple de notre police RC dont la prime est restée quasiment inchangée pour la nouvelle commune fusionnée.

5 Statistiques et indicateurs

Les données présentées dans ce chapitre sont celles des quatre communes cumulées.

Répartition des impôts

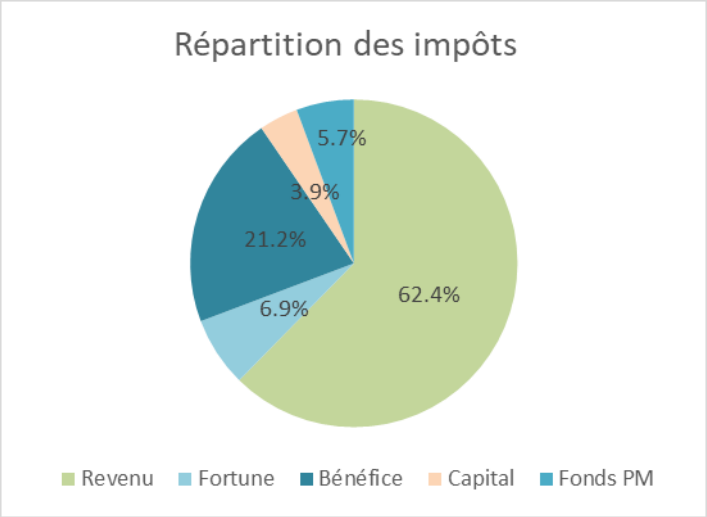

Avec la fusion, la proportion des impôts des entreprises par rapport au total des impôts diminue.

Évolution des impôts

Personnes physiques

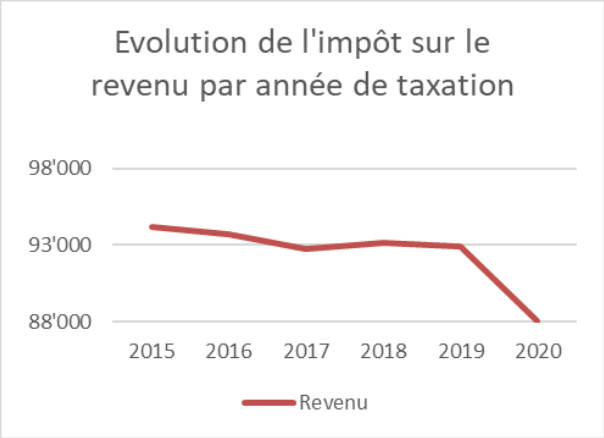

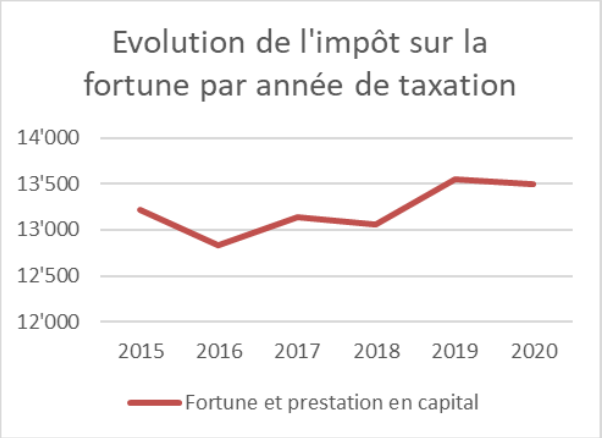

La baisse de l'impôt sur le revenu en 2020 provient des effets de la réforme de la fiscalité et dans une moindre mesure de ceux liés à la crise du Covid-19.

Catégorie de revenu imposable	Toutes les taxations		Impôt s/revenu	
Fr.	Nbre		Fr.	
0 - 30'000	14'843	46%	4'330'960	5%
30'000 - 80'000	12'322	38%	33'266'834	38%
80'000 - 200'000	4'538	14%	35'018'866	40%
200'000 et plus	527	2%	15'415'028	18%
Totaux	**32'230**	**100%**	**88'031'688**	**100%**

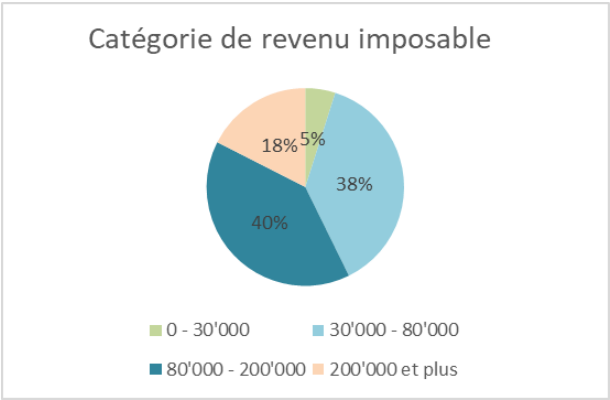

Selon la répartition des contribuables par catégorie de revenu imposable, le 54% des contribuables paie le 95% des impôts sur le revenu.

Personnes morales

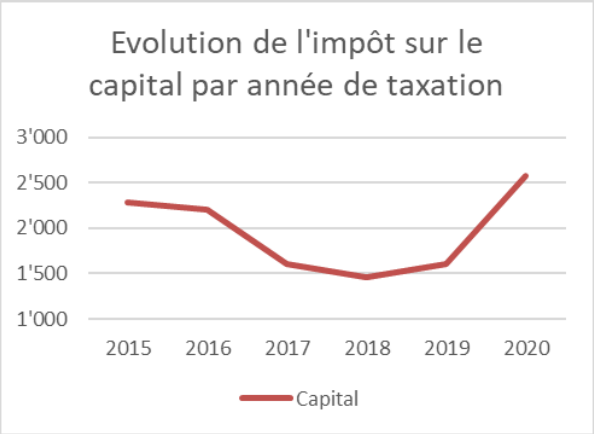

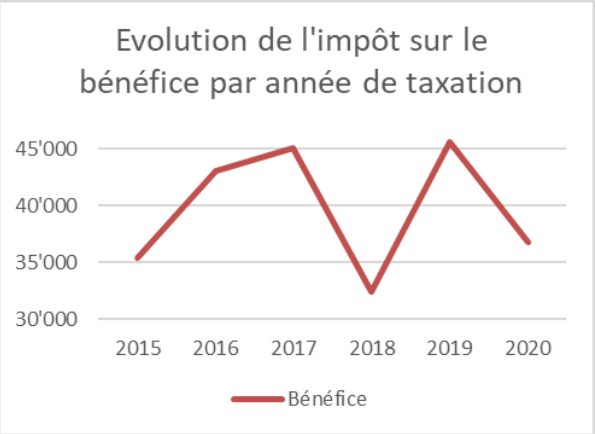

Le montant de l'impôt sur le bénéfice 2018 provient de la baisse de la taxation de notre plus grand contribuable. La hausse de 2019 est consécutive à un niveau momentanément élevé des taxations dans le secteur de l'horlogerie.

Impôts fonciers

Cet impôt est dû par les personnes physiques, les personnes morales, les fonds immobiliers et les institutions de prévoyance propriétaires d'immeuble de placement. L'impôt foncier des personnes physique est de 2,7 millions de francs et celui des personnes morales de 3,1 millions de francs.

Service des ressources humaines

Entité de gestion 107.00

1 Mission principale

Les missions du service des ressources humaines consistent principalement à assurer la gestion administrative du personnel mais aussi à appuyer le conseil communal et ses cadres dans la gestion du personnel, à fournir des données statistiques, à assurer la bonne application et le respect des dispositifs réglementaires et des procédures émises par l'Autorité et de mettre en œuvre la politique de santé et sécurité au travail et de lutte contre le harcèlement.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service	1.00	1
Collaboratrices et collaborateurs	8.70	11
Total	**9.70**	**12**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a formé une apprentie (CFC de 18 mois) et une stagiaire MPC. Au 31.12.2021, il y avait encore 1.1 EPT de postes vacants.

3 Évènements marquants

Durant l'année 2021, le SRH a dû faire face à des difficultés d'intégration pour certaines collaboratrices et collaborateurs en lien avec la fusion, gérer des situations particulières et mener à bien des travaux, entre autres la régularisation des dossiers du personnel, l'élaboration et la révision de diverses directives, dont celle relative au télétravail.

Le SRH a aussi pris part aux travaux de révision du Statut du personnel en tant qu'invité à la Commission spéciale, mandatée par le Conseil général.

Le SRH a également mis en place un suivi partiel et manuel de la dotation de la Ville, par dicastères et par services. Le processus défini vise, avec l'appui des secrétaires généraux, de s'assurer du respect de la dotation budgétaire, et cas échéant de corriger tout écart dans les meilleurs délais.

Ces activités se sont déroulées pour la deuxième année consécutive sur fond de pandémie, ce qui n'a pas été de nature à faciliter l'activité.

En revanche, la récompense (certificat assorti d'une récompense de 20'000.- francs) octroyée par la SUVA pour une réinsertion exemplaire au sein de la Ville dans le cadre du Case management, a sonné comme une belle reconnaissance des efforts menés depuis

quelques années pour accompagner toute au long du parcours professionnel les collaboratrices et les collaborateurs, même accidenté-e-s.

4 Principales activités et réalisations

Recrutement

	Nbre	%
Postes mis au concours	64	
Total de candidatures	3'184	
- Postulations en ligne	2'495	78.4
- Postulations par lettre	143	4.5
- Postulations par mail	546	17.1
Moyenne de candidatures par poste	50	

Par rapport à l'année 2020, année pré-fusion, la situation est quasiment stable malgré deux tendances contraires, l'augmentation du nombre de postes dans la nouvelle commune d'une part et d'autre part la pandémie, qui n'est pas de nature à favoriser les départs. Nous relevons une augmentation du nombre de candidatures, qui montre l'attractivité de la commune.

Formation

Formations certifiantes

La Ville de Neuchâtel favorise les formations duales, que ce soit par le biais de l'apprentissage (AFP et CFC), le stage de maturité professionnelle commerciale, les formations d'éducatrice ou d'éducateur de l'enfance (ES) et d'ambulancière ou d'ambulancier (ES). À ce titre, la Ville forme depuis la rentrée d'août 2021, 88 apprenant-e-s réparti-e-s comme suit:

Type	Nbre
Apprenti-e-s (AFP et CFC)	68
Stagiaires de maturité professionnelle commerciale (MPC)	5
Ambulancières et ambulanciers (ES)	6
Éducatrices et éducateurs de l'enfance (ES)	9
Total	**88**

La Ville encadre et accompagne ces personnes pendant toute la durée de leur cycle de formation. Elle les accueille à leur arrivée en organisant un événement officiel, les soutient par différentes actions (soutien scolaire, stages interservices, formation certifiante en langue ou informatique, préparation aux examens de fin d'apprentissage, atelier pour s'insérer sur le marché du travail, etc.) tout au long de leur parcours. Finalement, elle célèbre l'obtention de leur diplôme au cours d'une cérémonie officielle. La Ville veille également à soutenir les personnes en difficulté par des mesures spécifiques, tant et aussi longtemps que nécessaire.

Le nombre de personnes en formation duale, représente 11.9% de son effectif, sachant qu'elle compte 859.81 postes équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2021.

Stages

La Ville de Neuchâtel offre une large plateforme de formation par le biais de stages de courte ou longue durée, sachant qu'il s'agit d'un tremplin permettant aux stagiaires de favoriser leur intégration dans la vie professionnelle.

Les jeunes peuvent suivre des stages dans des domaines très diversifiés sur une durée variant d'une semaine à un an. Ceux-ci peuvent être des stages d'observation ou des stages formateurs dans le cadre d'un cursus académique. Durant l'année 2021, la Ville a engagé 200 stagiaires dans ses différents services, dont un tiers des stagiaires sont rémunéré-e-s.

Parmi eux, nous comptons 45 stagiaires universitaires (histoire de l'art, ethnologie-anthropologie, sciences naturelles, etc.), dont la période de stage peut varier d'un mois à une année maximum. Ces stages font l'objet de conventions de formation passées avec des instituts universitaires et se déroulent notamment dans les musées de la Ville de Neuchâtel.

D'autres stages, de durée plus courte, peuvent être effectués au sein de différents services de la Ville, s'inscrivant dans les cursus de formation de type haute école ou formation secondaire II; ce type de stage peut être obligatoire pour intégrer une haute école (par exemple la Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture à Genève) ou répondre à un objectif exploratoire pour un-e jeune en recherche de son projet de formation professionnelle.

Formation continue

Type de formations suivies	Nombre	
	Personnes	Jours de cours
Cours de 1 à 5 jours	491	577
Certificat Haute École de Gestion (HEG)	5	57
Formations École supérieure (ES)	8	88
Brevet fédéral	1	25
Diplôme fédéral	1	10
CAS	8	103
DAS	1	20
MAS	1	28
Total	**516**	**908**

La grande majorité des cours suivis par le personnel de la Ville sont de courte durée (de 1 à 5 jours) dont l'objectif est de maintenir leur employabilité, en actualisant leurs compétences techniques et sociales. Une minorité d'entre eux s'investit dans une formation certifiante de plus longue haleine, notamment formation ES, brevet ou diplôme fédéral, CAS, DAS et MAS.

Prévention et suivi des absences

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est effectué en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir le Groupe Mutuel pour la perte de gain maladie et l'assurance accidents ainsi que par la SUVA. Le service accompagne et coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue de la reprise d'activité. Par son accompagnement, le SRH vise à instaurer un climat de confiance avec la collaboratrice ou le collaborateur permettant de trouver des solutions aux difficultés liées à l'état de santé. Le SRH apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

Case Management

Le dispositif de prise en charge des cas d'incapacité de moyenne et longue durée débute par l'envoi d'un courrier empathique à la personne absente dès 30 jours d'absence, puis se poursuit par l'ouverture d'un suivi personnalisé tout au long de l'absence. Un contact régulier est assuré avec la collaboratrice ou le collaborateur, ainsi que ses responsables hiérarchiques. Des rencontres ont lieu avec les partenaires du Groupe Mutuel et de l'Office d'assurance invalidité (OAI) tous les trois mois environ. Les dossiers sont maintenus à jour à l'interne du service pour en suivre l'évolution et donner les impulsions nécessaires pour accompagner au mieux la personne absente.

L'année 2021 a été marquée essentiellement par la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 et par l'intégration du personnel des communes fusionnées. Cela a eu pour conséquence une augmentation sensible du nombre de dossiers. La forte charge de travail a nécessité de donner la priorité aux personnes en situation particulièrement grave et compliquée sur le plan de leur santé et de leur situation professionnelle. Malgré tout, le contact régulier avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en incapacité a pu être maintenu tout au long de l'année.

Assurance accident

Les collaborateurs et les collaboratrices de la nouvelle commune fusionnée sont affilié-e-s soit auprès de l'assureur Groupe Mutuel soit auprès de la SUVA selon la nature de leurs activités, les fonctions administratives relevant de notre assureur Groupe Mutuel et les professions dites plutôt «à risques» (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, etc.) de la SUVA

Durant l'exercice, le service a traité 228 cas d'accidents professionnels et non-professionnels avec et sans arrêt de travail; les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (105 nouveaux cas sur 2021 auxquels s'ajoutent 19 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des prestations à hauteur de 532'083.00 francs d'indemnités journalières.

Perte de gain maladie

Durant l'exercice, le service a traité 112 cas de maladies, dont 68 cas de maladie de longue durée qui ont généré le versement d'indemnités journalières par le Groupe mutuel (note: les versements d'indemnités incluent également les cas de maternité selon le contrat d'assurance passé avec le Groupe mutuel). Ces 68 cas ont généré des prestations à hauteur de 794'149.90 francs. Nous constatons que l'année 2021 a été marquée par une légère diminution du nombre de cas de maladies de longue durée générant des prestations de la part de notre assureur perte de gain.

Congé de maternité et paternité

Durant l'exercice 2021, le service a traité 18 cas de maternité et 7 collaborateurs ont bénéficié d'un congé de paternité d'une durée de 20 jours.

Santé et sécurité au travail

Nos spécialistes déploient différentes actions en matière de santé et sécurité au travail afin de prévenir les accidents professionnels et non-professionnels et de veiller au bien-être du personnel.

Évaluations des phénomènes dangereux

Le poste de chargé de sécurité n'ayant pas été repourvu en 2021, différents mandats ont été confiés à un prestataire externe de sécurité au travail, la société ProCertis Sàrl à Auvernier. Ainsi, un contrôle de sécurité a été réalisé au Service communal de la sécurité, une évaluation des phénomènes dangereux des structures d'accueil de Corcelles-Cormondrèche et un devis pour une analyse de risques à l'Office de la Voirie.

Campagne de santé au travail

"Le réflexe santé, chacun y travaille!" est un concept de santé au travail destiné à l'ensemble du personnel communal qui a débuté en avril 2017. Les trois volets de cette campagne sont la prévention des troubles musculo-squelettiques, la gestion du stress et la promotion de la santé par une meilleure hygiène de vie (alimentation, mouvement et sommeil).

La démarche a pris un important retard en raison des mesures sanitaires, toutes les actions ayant été annulées à deux reprises sur décision du Conseil communal. Les actions ont pu reprendre en août 2021, dans le respect des mesures sanitaires.

L'ensemble du personnel a maintenant rempli le questionnaire d'évaluation du niveau de stress ressenti au travail. Sur plus de 1'200 questionnaires envoyés au personnel, 81.6% ont été remplis. Cet important taux de retour démontre le fort intérêt de notre personnel à la démarche.

Le personnel de chaque unité organisationnelle a été informé des résultats du sondage et a listé les difficultés rencontrées dans leur activité professionnelle avec le soutien des

psychologues au travail. Les synthèses ont été présentées aux responsables de dicastère et à l'ensemble des cadres des secteurs concernés en présence du responsable du dicastère des Ressources humaines et de la cheffe du Service des ressources humaines.

Les chefs-fe-s de services, appuyé-e-s par leur responsable de dicastère, avec la participation des cadres et du personnel sont à présent chargé-e-s de mettre en place un plan d'actions visant à améliorer dans la mesure du possible, les conditions de travail des équipes.

Récapitulatif des actions réalisées pour la 2ème phase du Réflexe santé (2019-2021)

Actions Réflexe santé	Total
Ateliers service (½ journée)	**98**
Gestion stress indiv. (½ journée)	**21**
Séances avec cadres	**31**
Total des actions	**150**

Le Service des ressources humaines va suivre auprès des responsables de service l'avancement des plans d'actions. Parallèlement à la démarche collective, des ateliers sur la gestion du stress au niveau individuel ont été organisés.

<u>Informations - conseils</u>

En cette période de crise sanitaire, la chargée de sécurité a été particulièrement sollicitée et interpellée de moultes questions et demandes en lien direct avec l'application des directives et mesures Covid-19, et ce autant de la part du personnel que des responsables de services.

<u>Évolution des accidents professionnels et non-professionnels, en nombre de cas et en jours d'absence</u>

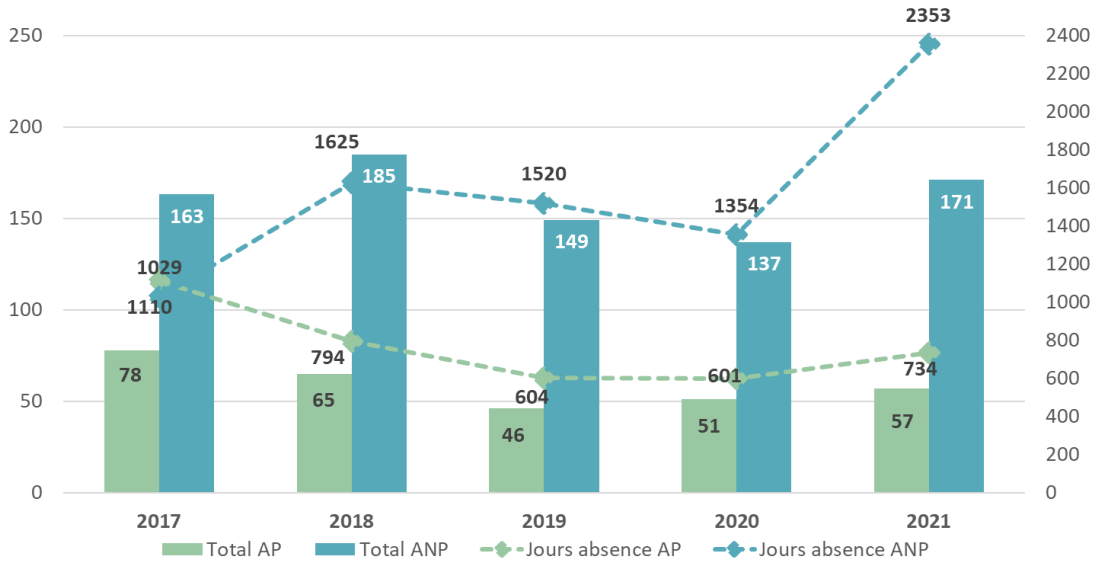

La statistique des accidents professionnels et non-professionnels 2021 montre qu'à fin décembre, sur le total de 228 cas, 57 cas (25%) sont des accidents professionnels et 177 cas (75%) des accidents non-professionnels.

À titre d'information, nous présentons l'évolution des accidents depuis 2017, même si la base de comparaison a été modifiée depuis la fusion. Si le nombre d'accidents professionnels est relativement stable depuis 2019, la courbe du nombre de jours d'absence suit cette tendance, en revanche 2021 est marquée par un forte augmentation du nombre d'accidents non-professionnels et une explosion du nombre de jours d'absence. En effet, les 34 cas supplémentaires ont généré près de 1'000 jours d'absence de plus qu'en 2020.

5 Statistiques et indicateurs

L'effectif au 31 décembre 2021 était de 1'167 personnes (552 hommes et 615 femmes) au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – salaires horaires exceptés – apprenant-e-s et stagiaires compris-es.

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartis entre trois catégories (0 à 5 ans; 6 à 10 ans; plus de 10 ans). L'ancienneté maximum se situe à 42 ans.

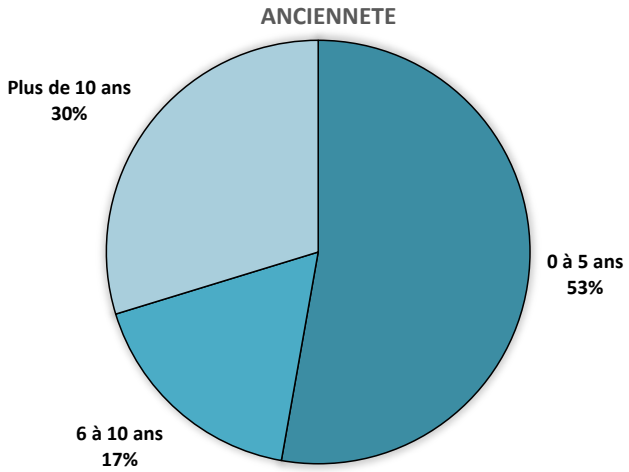

Âge moyen

L'âge moyen est de 41.35 ans (43.34 ans pour les hommes et 39.57 ans pour les femmes).

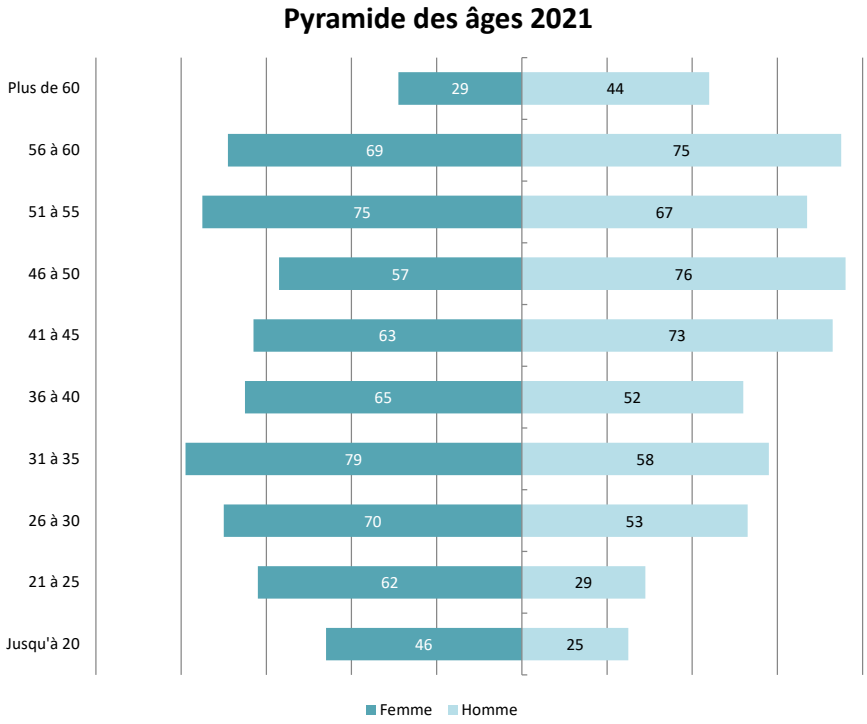

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que 47% du personnel travaille à temps complet. La Ville est très ouverte au temps partiel, toutefois la politique de la Ville tend à freiner les taux d'activité très bas.

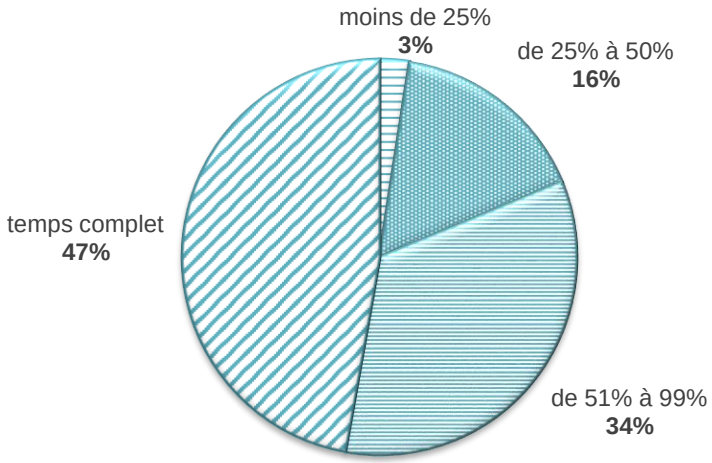

Taux d'activité par genre

Les taux d'activité à temps complet sont nettement «occupés» par la gente masculine, alors que les taux partiels le sont plutôt par la gente féminine.

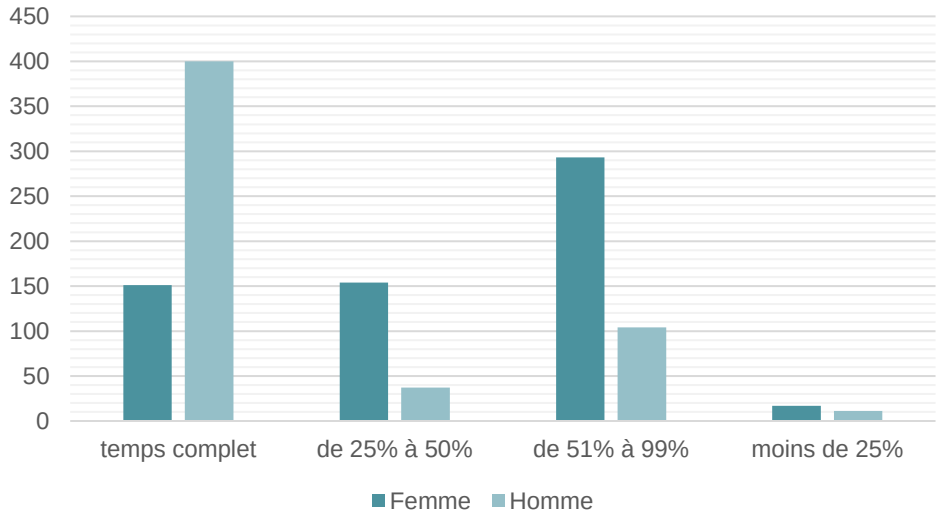

Répartition des niveaux de fonction par genre

Nous constatons que les niveaux de 1 à 8, sauf les niveaux 5 et 7, sont fortement représentés par les hommes. Jusqu'au niveau 4, il s'agit des fonctions d'encadrement et de spécialistes. Les fonctions des niveaux 5 et 7 sont plus plutôt occupées par des femmes. En revanche, les niveaux 9 à 13, à l'exception du niveau 11, sont fortement occupés par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire.

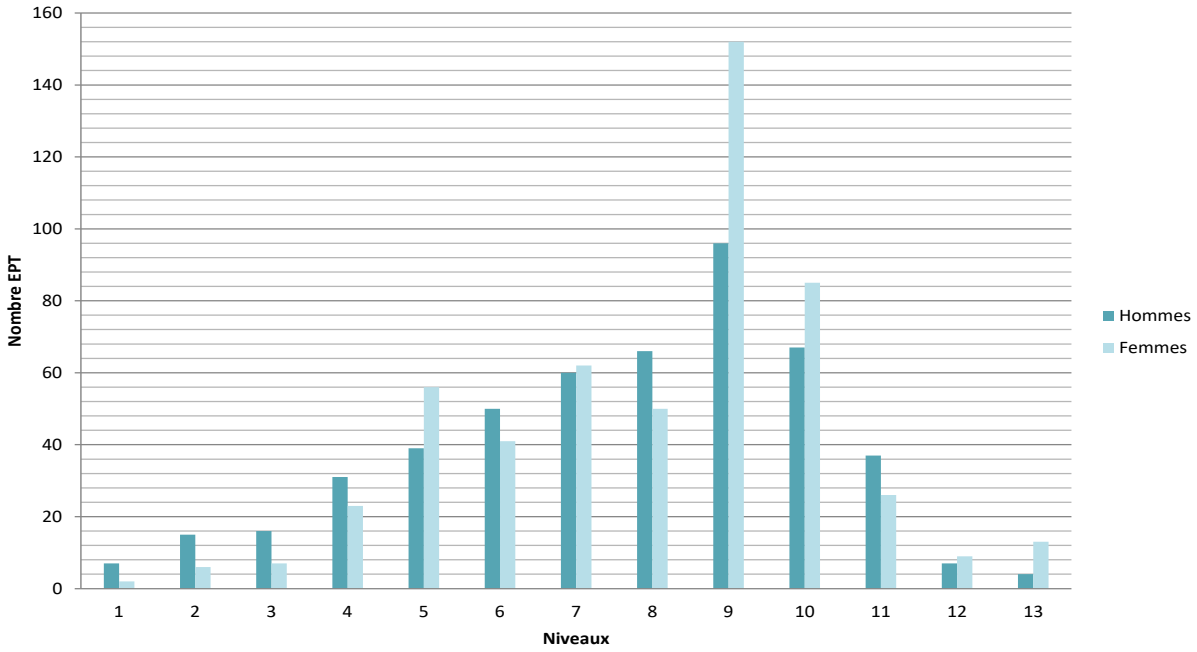

Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS)

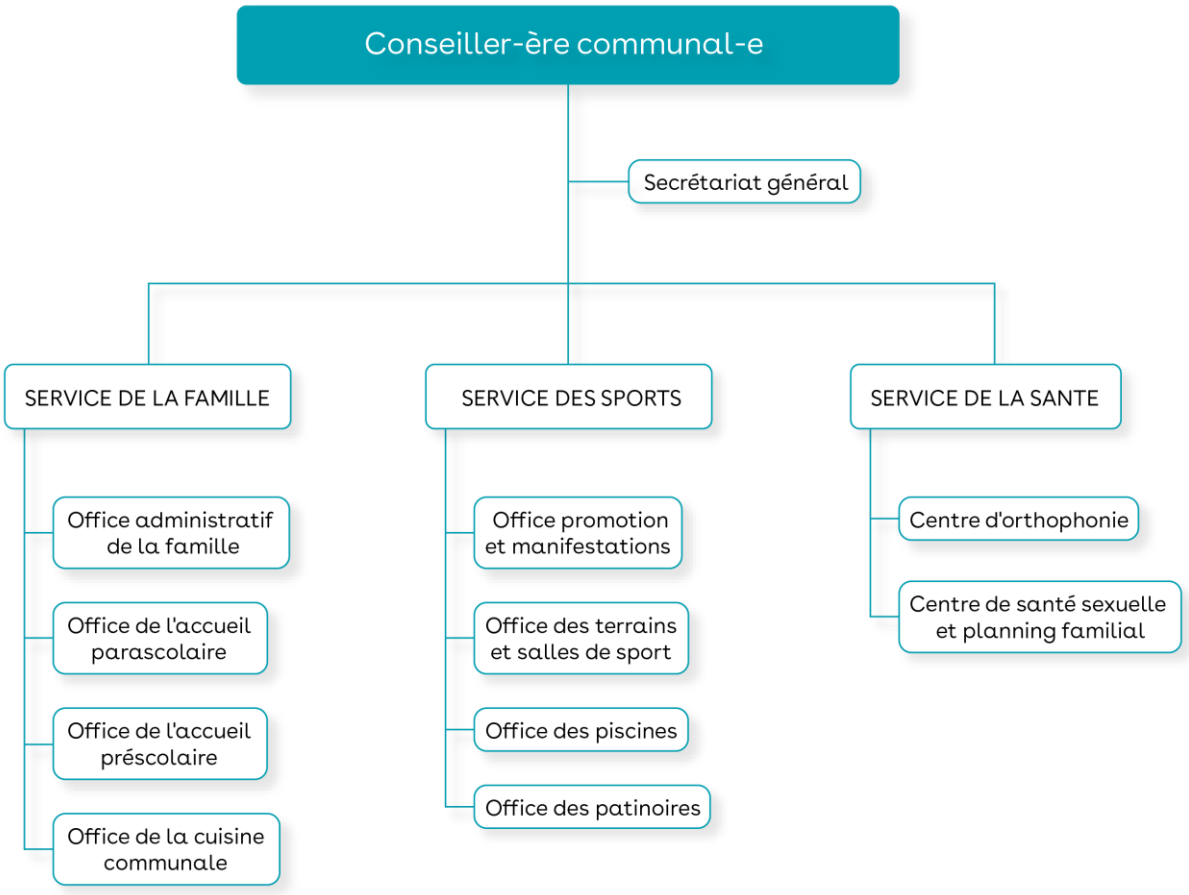

Secrétariat général de la FFSS

Entité de gestion 156.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général FFSS apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseillère communale	1	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	1	1
Secrétaire de direction	0.8	1
Total	**2.8**	**3**

Le secrétaire général bénéficie d'un droit à la modulation facultative de temps de travail à hauteur de 0.2 EPT. Son taux de travail effectif est ainsi de 80%.

Les fonctions de déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé et de déléguée à la formation et à l'égalité sont attachées directement à la Conseillère communale en charge du dicastère. Leurs dotations en personnel sont cependant comptabilisées au sein des entité 109.04 du service de la santé et de l'entité 132.01 du service de la famille.

3 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la mise en place de l'organisation de la nouvelle commune fusionnée par une coordination régulière avec les services centraux et les autres secrétariats généraux.

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général en particulier ceux de la rénovation et de l'extension du collège des Parcs, de la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics chez les jeunes ou la politique d'accueil de l'enfance.

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, le secrétaire général assure la coordination stratégique et la gestion financière et RH des différents offices du service de la santé.

Au-delà du travail quotidien de soutien à la Conseillère communale et d'administration, la secrétaire de direction, coordonne les activités en lien avec les représentations de la responsable de dicastère dans diverses fondations et associations.

Service de la famille

Entités de gestion 131.01, 131.02, 131.03, 131.04, 132.01, 159.00

1 Mission principale

Le Service de la famille est en charge de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel. Il propose les visions stratégiques de son développement, dirige l'activité des structures communales et veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière.

Il assure également le versant administratif et financier de l'accueil extrafamilial et le soutien aux associations locales qui dispensent des prestations à l'intention des enfants et des familles, et qui concernent l'accueil extrafamilial, l'encouragement précoce et le soutien à la parentalité. La conduite du volet pédagogique fait également partie des missions du service. Il donne corps aux prestations de formation et d'éducation dispensées par les structures communales et associatives implantées dans notre commune.

L'entité de gestion 132.01 Formation et égalité est comptablement rattachée au service de la famille, bien que la déléguée et la coordinatrice de projet répondent en ligne directe à la responsable du dicastère.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Office administratif 131.01		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	13.40	16
Office de l'accueil préscolaire 131.03		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	61.13	87
Office de l'accueil parascolaire 131.04		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	76.835	123
Égalité et formation. 132.01		
Collaboratrices	1.7	2
Cuisine communale 159.00		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	4.63	7
Total	**157.695**	**235**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli 14 stagiaires en orientation ou en formation, 25 apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs ou éducatives CFC en 1ère 2ème et 3ème année, ainsi que 10 éducateurs et éducatrices de l'enfance ES.

3 Évènements marquants

La fusion des communes tout comme la crise sanitaire ont marqué l'année 2021 d'une empreinte importante dans l'organisation des prestations du service de la famille.

4 Principales activités et réalisations

En dépit des changements profonds causés par la situation sanitaire intervenus dans les modalités de l'accueil extrafamilial au sein des structures d'accueil, le développement en places à l'intention des écoliers s'est déroulé selon la planification établie. Ainsi, le territoire communal est équipé de 702 places en préscolaire et 900 en parascolaire, avec un taux de couverture communal respectivement de 32% et 27%.

Après une 1ère phase d'étude et d'analyse du projet d'implantation de la GED (Gestion électronique des documents), pour le service de la famille, le Conseil communal a validé le projet en 3 étapes. Une 1ère étape «Validation AEF» liée à l'application métier ETIC-AEF VALIDATION, a été mise en production au début du mois de juin 2021. Une 2ème étape «gestion bureautique du service» est en phase d'élaboration opérationnelle, pour une mise en service en juin 2022. Une 3ème et dernière étape «dossiers d'inscription» liée à l'application métier ETIC-AEF des structures d'accueil extrafamilial sera implantée durant le 1er semestre 2023.

Le dispositif communal a connu deux modifications majeures qui ont fait l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil général.

- 21-016 concernant une demande de crédit budgétaire pour l'ouverture de places d'accueil extrafamilial dans le bassin scolaire de Vauseyon et des Charmettes.
- 21-024 concernant une demande de crédit budgétaire pour la reprise des activités de la structure d'accueil extrafamilial de Valangin.

Le service de la famille a également préparé pour le Conseil général un état de situation et l'évolution du dispositif communal d'accueil des enfants présenté en janvier 2022 (rapport 21-031).

Office administratif

Entité de gestion 131.01

1 Mission principale

L'office administratif soutient, d'une part, la direction stratégique et, d'autre part, les différentes structures d'accueil dans les aspects administratifs, financiers et de ressources humaines. La mission principale de l'office est d'assurer les prestations administratives de gestion et de contrôles découlant de l'accueil extrafamilial selon la LAE (Loi cantonale sur l'Accueil des Enfants) et le REGAE (Règlement Général sur l'Accueil des Enfants) incombant aux communes.

Les éléments principaux sont:

- La détermination, le contrôle et la validation des capacités contributives des familles domiciliées à Neuchâtel, plaçant des enfants en structure d'accueil subventionnée, privée et publique, dans le canton de Neuchâtel.

- Le contrôle et le versement des participations communales LAE aux structures d'accueil privées subventionnées et publiques.
- Le contrôle de l'application de la politique communale en matière d'accueil extra-familial pour les structures subventionnées établies à Neuchâtel.
- Le contrôle du budget, des comptes et la détermination des prix de journée pour les structures parascolaires privées subventionnées à Neuchâtel.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Direction		
Cheffe de Service	1	1
Assistante de direction	0.7	1
Secrétaire de service	0.6	1
Secrétaire-réceptionniste	1	1
Finances et administration		
Responsable	1	1
Adjointe Responsable	1	1
Collaborateurs et collaboratrices	2.5	3
Coordination		
Coordinatrices de secteur	1.7	2
Assistant-e-s admin.	3.9	5
Total	**13.40**	**16**

L'office compte 1.05 EPT vacant au 31.12.2021.

3 Évènements marquants

L'office administratif du service de la famille a déménagé au mois de septembre 2021, pour s'installer dans la maison communale de Corcelles-Cormondrèche.

Après plus d'une année de travaux de préparation, la GED (Gestion électronique des documents) rattachée au métier de l'accueil extrafamilial a été mise en place au 01.07.2021.

La fusion des communes a généré un travail important d'analyse et de mise en œuvre de processus et bonnes pratiques en vue d'harmoniser les missions, le travail et les prestations dans la nouvelle commune.

4 Principales activités et réalisations

Outre les structures soumises au régime de la LAE, plusieurs associations locales fournissent des prestations à l'intention des familles et des enfants. Leur travail est complémentaire à celui organisé et dispensé par les collectivités publiques. Nous les soutenons au travers d'informations ou de conseils, de mise à disposition de locaux, et/ou de subventions ponctuelles. Les associations suivantes sont en outre au bénéfice d'une subvention régulière:

- Association Villas YoYo (Acacias et Charmettes) 100'000 francs
- Association La Courte échelle 20'000 francs
- Association Lire et Écrire 7'500 francs
- Association Le Chat Botté 10'000 francs
- Association PIP Prévention de l'illettrisme au préscolaire 600 francs
- Halte-Garderie du Centre-Ville 32'500 francs

Contributions aux crèches

Entité de gestion 131.02

1 Effectif du personnel

Les personnes en charge d'assurer ces prestations sont comptabilisées dans l'office administratif.

2 Statistiques et indicateurs

Les indicateurs ci-après ont été extraits des données des subventions versées aux familles résidentes en ville de Neuchâtel et plaçant un ou plusieurs enfants dans une structure subventionnée au sens de la LAE.

<u>Type de places subventionnées</u>:

Nombre de places à 100% subventionnées par la Ville et le coût à la charge des familles.

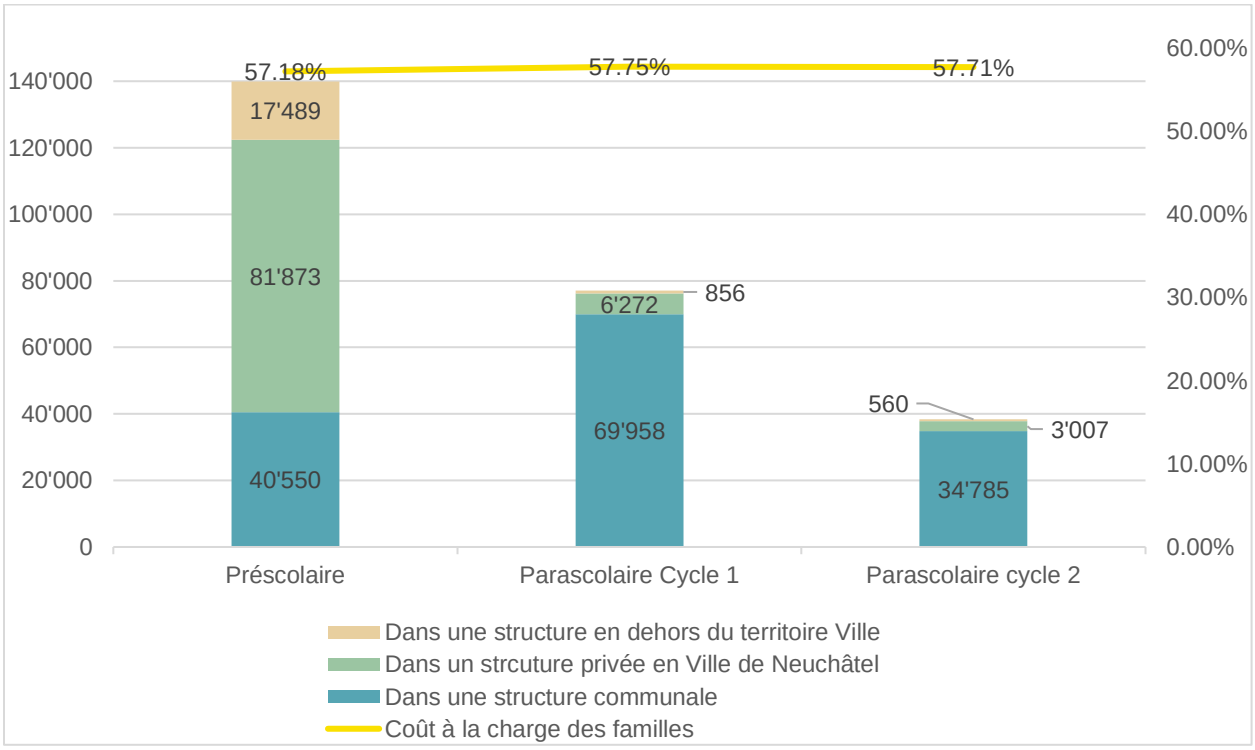

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place d'accueil subventionnée ainsi que leur moyenne de fréquentation. (Une journée de prise en charge complète a valeur de 100%, une semaine 500%).

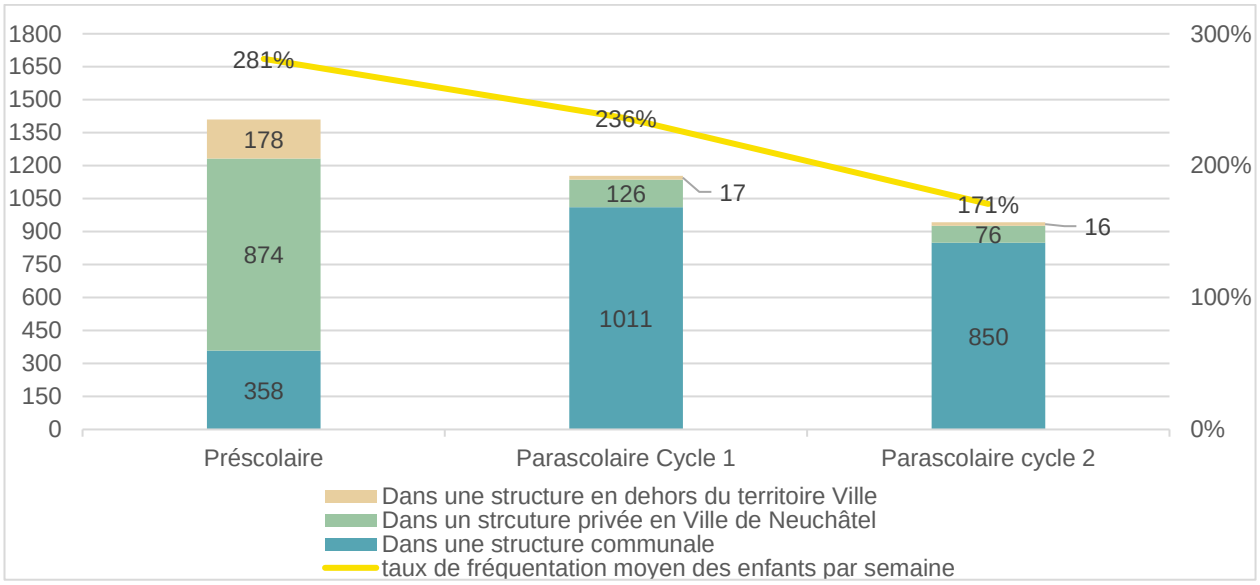

Répartition de la fréquentation des tranches horaires par semaine

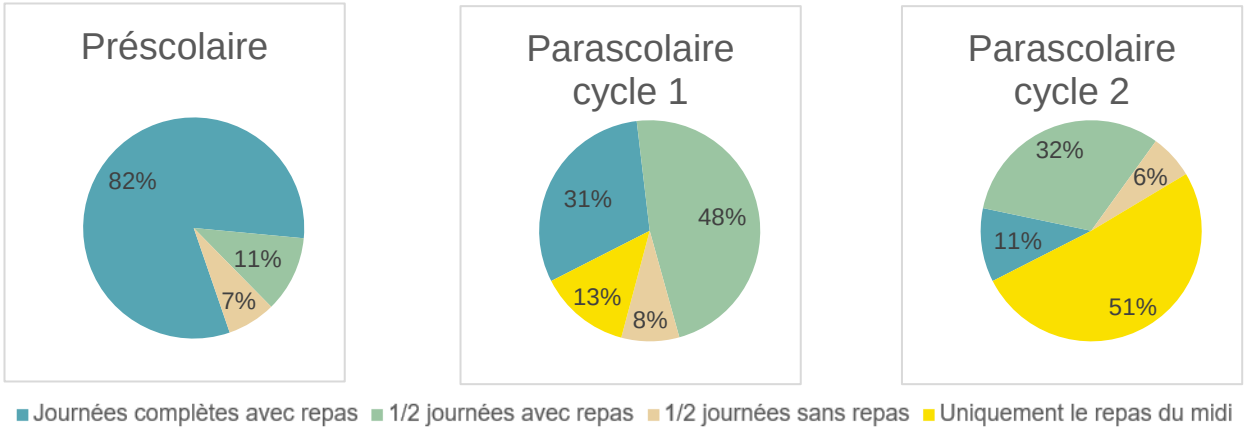

Typologie des familles

Au 31.12.2021, nombre de familles subventionnées et leurs taux d'activité moyen.

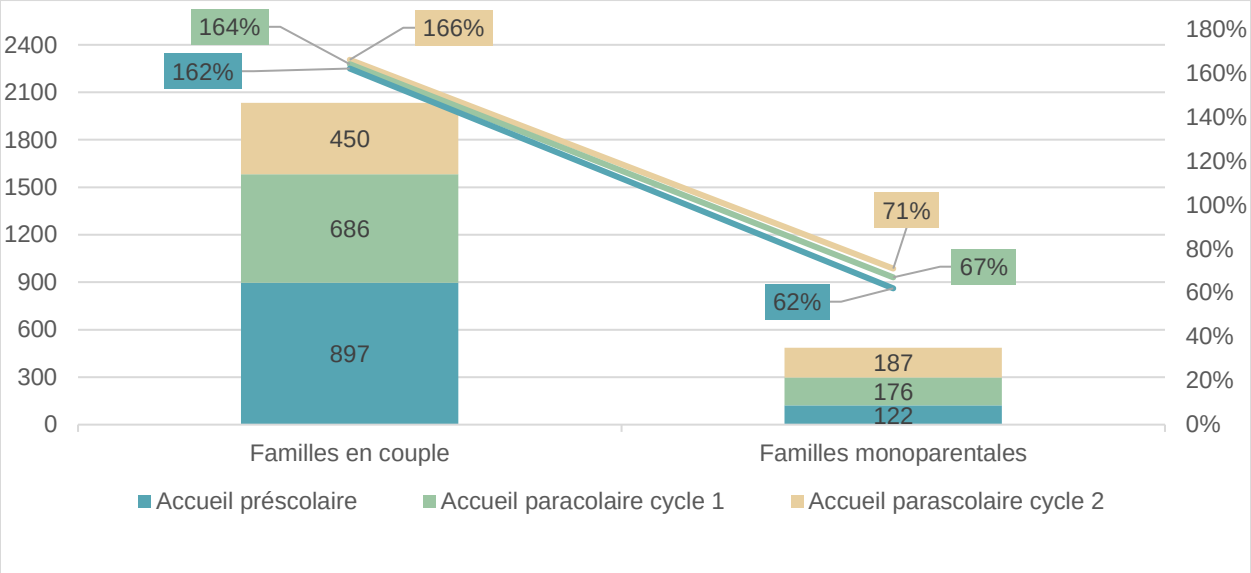

Office de l'accueil préscolaire

Entité de gestion 131.03

1 Mission principale

L'office de l'accueil préscolaire est en charge des structures d'accueil extrafamilial à l'intention des enfants âgés de 0 à 4 ans, selon les règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE. Il coordonne et assure une cohérence des missions et de l'offre d'accueil global sur le territoire communal.

Dix-huit structures d'accueil subventionnées, privées et publiques proposent 702 places à Neuchâtel. Six sont communales, avec une offre totale de 240 places.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directrices de structures	4.5	5
Éducateurs et éducatrices	46.23	66
Pool de remplacement (Éduc. Itinérant-e-s remplaçant-e-s: 2.6; Heures: 2.9)	5.5	7
Personnel de cuisine	1	1
Personnel de ménage	3.4	7
Administrateur	0.5	1
Total	**61.13**	**87**

L'office a en outre accueilli 6 stagiaires en orientation ou en formation, formé 10 apprenti-e-s assistant-e-s éduc. de 1ère, 2ème et 3ème année, ainsi que 7 personnes en formation d'éducateur ou éducatrice ES.

L'office compte 0.9 EPT vacant au 31.12.2021.

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle des effets de la fusion.

Pour l'office préscolaire, 4 crèches privées subventionnées et une crèche communale sont venues rejoindre notre réseau d'accueil, à Corcelles-Cormondrèche et à Peseux, représentant 224 nouvelles places.

La crise sanitaire a impacté l'activité de l'ensemble des structures préscolaires. Les règles d'hygiène et de protection ont profondément modifié les pratiques éducatives et les modalités de l'accueil. Le personnel, au front de la crise, a affronté les nombreuses vagues en assurant un travail en présentiel, puisque ce secteur d'activité n'est pas adapté au télétravail.

Outre le maintien de conditions d'accueil sécuritaires et confortables pour les enfants, l'enjeu a été de maintenir absolument les prestations d'accueil à l'intention des familles, afin de contribuer à une dynamique aussi stable que possible de l'économie.

Seule une structure (crèche du Centre-Ville) a dû subir une fermeture de 9 jours, fin août et début septembre 2021, sur décision du Service Cantonal de la Santé Publique.

Cette crise a également eu un impact sur les taux d'occupation des crèches. Les parents en télétravail ont modifié leurs besoins de garde à la baisse, exprimant une certaine réticence face aux structures collectives. Conformément aux directives cantonales, les absences et diminution de taux de placement des enfants n'ont pas été facturées aux parents.

4 Principales activités et réalisations

En 2021, une nouvelle directrice a pris ses fonctions à la crèche des Cadolles suite à la démission de l'ancienne titulaire.

Des travaux de rénovation et de rafraichissement des locaux de la maison des Bercles ont commencé en 2020. Ceux-ci ont pour but de rénover certains espaces vieillissants, ainsi que de les adapter aux besoins de l'accueil des enfants. Ce projet est mené en partenariat avec l'Office du patrimoine bâti.

Un travail d'accompagnement pour les équipes éducatives a été initié par diverses actions, dans le but de les soutenir dans les effets de la crise sanitaire. Le nombre important de personnes absentes en raison des quarantaines et isolements a fatigué ces professionnels sur le front de la crise depuis son commencement en mars 2020. Ce travail se poursuivra en 2022.

5 Statistiques et indicateurs

Données relatives aux familles plaçant un enfant dans les crèches communales.

Données	2021
Nombres de places préscolaires communales	240
Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois)	872
Part des enfants accueillis domiciliés sur le territoire communal	77%
Part des enfants accueillis domiciliés hors du territoire communal	23%
Part des enfants accueillis âgés de 0 à 24 mois	35%
Part des enfants accueillis âgés de 25 à 48 mois	65%
Part des familles dont un des parents exerce seul la garde de/des l'enfant/s	6.85%
Part des familles dont le ou les parents exercent une activité (profession, formation, ORP)	89.8%
Part des familles dont un seul des parents exerce une activité	9.1%
Part des familles dont aucun parents n'exerce une activité	1.1%

Office de l'accueil parascolaire

Entité de gestion 131.04

1 Mission principale

L'office de l'accueil parascolaire est en charge des structures d'accueil extrafamilial à l'intention des écoliers des 2 premiers cycles de l'école publique, selon les règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur ou directrices de structures	7.5	9
Éducateurs et éducatrices	64.21	103
Pool de remplacement (Éduc. itinérant-e-s remplaçant-e-s: 2.10; Heures: 0.6)	2.7	6
Éducateur et éducatrice / cuisinier et cuisinière	1	2
Personnel de ménage	1.425	3
Total	**76.835**	**123**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli 8 stagiaires en orientation ou en formation, 14 apprenti-e-s assistant-e-s socio-éduc. CFC en 1ère 2ème et 3ème année, ainsi que 3 éducateurs et éducatrices de l'enfance en formation de niveau ES.

L'office compte 0.11 EPT vacants au 31.12.2021 (0.01% au Chaudron-Magique et 0.1% au Tipi).

3 Évènements marquants

MAE projet pilote

La volonté de mettre sur pied un projet pilote d'école à horaire continu à Neuchâtel vient, d'une part, d'une incitation du Département de l'éducation et de la famille (DEF) et de l'association des communes neuchâteloises (ACN) et, d'autre part, du constat que le concept d'école à horaire continu répond à la demande et au besoin des familles d'aujourd'hui. Elle permet une meilleure symbiose entre le domaine scolaire et parascolaire par le biais de missions pédagogiques et d'une organisation communes.

Le projet pilote neuchâtelois met au centre de son organisation l'intérêt prépondérant de l'enfant et l'amélioration de la qualité de vie des familles, en soutenant la conciliation des vies personnelle et professionnelle. Cette approche novatrice doit aussi promouvoir l'égalité des chances et renforcer l'attractivité résidentielle cantonale.

Quatre projets ont été choisis, dont celui de Neuchâtel, qui se déploiera dans 2 bassins scolaires dès la rentrée d'août 2023.

Fusion des communes

Les structures d'accueil extrafamilial des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin sont venues agrandir l'offre d'accueil communale. Les structures publiques de ces communes ont rejoint le service de la famille. Pour l'accueil parascolaire, ce sont 4 structures comptabilisant 182 places et 32 collaboratrices et collaborateurs.

4 Principales activités et réalisations

Pour la rentrée scolaire 2021, 45 nouvelles places à l'intention des élèves des 2 premiers cycles ont été ouvertes dans le bassin scolaire de Vauseyon et des Charmettes. Une réorganisation logistique et pédagogique de l'école impliquant un regroupement des élèves par cycle a entrainé un besoin accru en places d'accueil pour ce quartier. Cette réalisation a anticipé ce besoin, et a fait l'objet d'un rapport au Conseil général.

5 Statistiques et indicateurs

Données	2021
Nombres de places parascolaires communales	867
Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois)	1'275
Part des enfants accueillis du cycle 1	59%
Part des enfants accueillis du cycle 2	41%
Part des familles dont un des parents exerce seul la garde de/des l'enfant/s	17.79%
Part des familles dont le ou les parents exercent une activité (profession, formation, ORP)	94.52%
Part des familles dont un seul des parents exerce une activité	5.03%
Part des familles dont aucun parents n'exerce une activité	0.45%

Formation et égalité

Entité de gestion 132.01

1 Missions principales

La déléguée à la formation et à l'égalité est force de proposition dans le domaine de l'éducation (principalement école obligatoire) et de l'égalité. Elle apporte un soutien politico-stratégique à la responsable de dicastère.

Elle élabore des projets et prestations extra-scolaires proposés par la commune (devoirs surveillés, projets «Succès, égalité, mixité», sensibilisation à l'énergie, collèges zéro déchets, intergénérationnel WIN3).

Elle planifie avec les directions d'écoles, gère et coordonne des projets liés aux infrastructures scolaires. Elle assure également la coordination avec les services internes.

Elle assure le lien entre le milieu de la formation obligatoire et postobligatoire et les services de la Ville et représente la ville de Neuchâtel dans différents organes et institutions au niveau national (Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité, Initiative des villes pour la formation, groupe de travail «Enfants dans la ville»), cantonal et communal.

Elle dirige et participe également à des projets dans le domaine de l'égalité et de la formation tant au sein de l'administration, de l'école que dans l'espace public («MAE: mon école à la journée», parcours pédagogique «passé colonial», notices biographiques).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Déléguée à la formation et à l'égalité	0.9	1
Coordinatrice de projet	0.8	1
Total	**1.7**	**2.0**

Dans le cadre de la fusion et de la nouvelle législature, la Ville a souhaité se doter d'un poste de délégué-e à l'égalité. Ce poste a pour mission de traiter les questions d'égalité tant à l'interne de l'administration qu'à l'externe, notamment dans l'espace public. La Ville est dorénavant représentée au niveau national dans le cadre de la Conférence des délégué-e-s à l'égalité. Afin d'exploiter les synergies déjà existantes et ne pas surcharger les effectifs de la Ville, il a été décidé de coupler ce poste avec celui de délégué-e à la formation.

Un poste de coordinatrice de projets a été créé afin d'une part de répondre aux nouveaux besoins de coordination dans le cadre de la fusion dans le domaine de la formation (16 bâtiments scolaires et plus de 4'000 élèves avec la commune fusionnée) mais également afin d'apporter un appui indispensable à la déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé. Si l'entier du budget (0.8 EPT) est attribué à l'entité 132.01, le temps

de travail de la coordinatrice est réparti à parts égales entre l'entité 132.01 et l'entité 109.04.

3 Évènements marquants

Fête de la Jeunesse

Le traditionnel cortège de la Fête de la Jeunesse n'a, une fois encore, pas pu avoir lieu du fait de la pandémie. Cependant, le vendredi 2 juillet les 2'600 élèves de 1ères à 6èmes années ont pu bénéficier d'un programme culturel réjouissant. Pas moins de 12 compagnies d'artistes se sont produites dans les cours de récréation des différents collèges de la Ville. Ces spectacles et performances ont pu être réalisés grâce à la collaboration riche et efficace avec le Six Pompes Summer Tour, le département Musique-École du Conservatoire neuchâtelois, ainsi que le NIFFF. Certaines traditions locales ont pu être préservées et un cortège nocturne aux flambeaux a traversé Peseux.

École à journée continue (MAÉ)

La Ville a décidé de soumettre en projet-pilote qui concernera les collèges du Crêt-du-Chêne et de Serrières.

Sous l'adage «l'école comme lieu de vie et d'apprentissage au sein d'un quartier», l'école à journée continue doit à la fois apporter une plus-value pour les familles, assumer une fonction d'intégration et permettre aux enfants un apaisement de leur quotidien scolaire tout en renforçant l'attractivité de la Ville de Neuchâtel en matière de politique familiale.

4 Principales activités et réalisations

Langage inclusif

Une formation au langage inclusif, sous forme de sensibilisation et d'exercices pratiques, a été donnée aux services centraux de l'administration. Il est prévu de poursuivre l'action de sensibilisation par le biais de formations ouvertes à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville.

Notices biographiques

La Ville a débuté un projet qui vise à constituer 100 notices biographiques de personnes ou de groupes longtemps marginalisés ou exclus de l'espace public. Un mandat de recherche a été confié à l'Institut d'histoire de l'Université. Cette première étape permet de prendre connaissance, reconnaître et valoriser ces personnalités jusqu'ici invisibilisées dans l'espace public et d'autre part pour disposer d'une base de travail et de contenus pour d'autres projets. Un comité scientifique appuie cette démarche.

Harmonisation des devoirs surveillés

Une nouvelle convention, mandatant l'éorén pour l'organisation des devoirs surveillés, a été élaborée afin d'harmoniser l'organisation générale ainsi que les tarifs proposés pour la prise en charge des élèves.

Bâtiments scolaires

Le Service de la gérance assure l'entretien des bâtiments scolaire. Il encaisse à ce titre les dédommagements versés par l'éorén pour un montant global d'environ 7.8 millions de francs. La coordinatrice de projets, avec l'appui de la déléguée à la formation, traite les demandes et les besoins dans ce domaine venant tant des services de la Ville que des centres scolaires. Elles participent également à la coordination de projets de plus grande ampleur tels que celui de la rénovation du collège des Parcs et du projet de relocalisation des élèves et du corps enseignant durant les travaux. Le stationnement aux abords ou sur le terrain des collèges, le réaménagement des cours de récréations et le tri des déchets sont différents projets initiés ou repris cette année.

5 Statistiques et indicateurs

Charge nette de l'éorén	2021
Charge nette de l'éorén à répartir entre communes du syndicat	66'952'895.86 francs
Part à charge de la Ville de Neuchâtel	43'905'977.86 francs
Part de la Ville de Neuchâtel dans la charge nette	66%
Part de la Ville de Neuchâtel dans les effectifs de l'éorén	65%

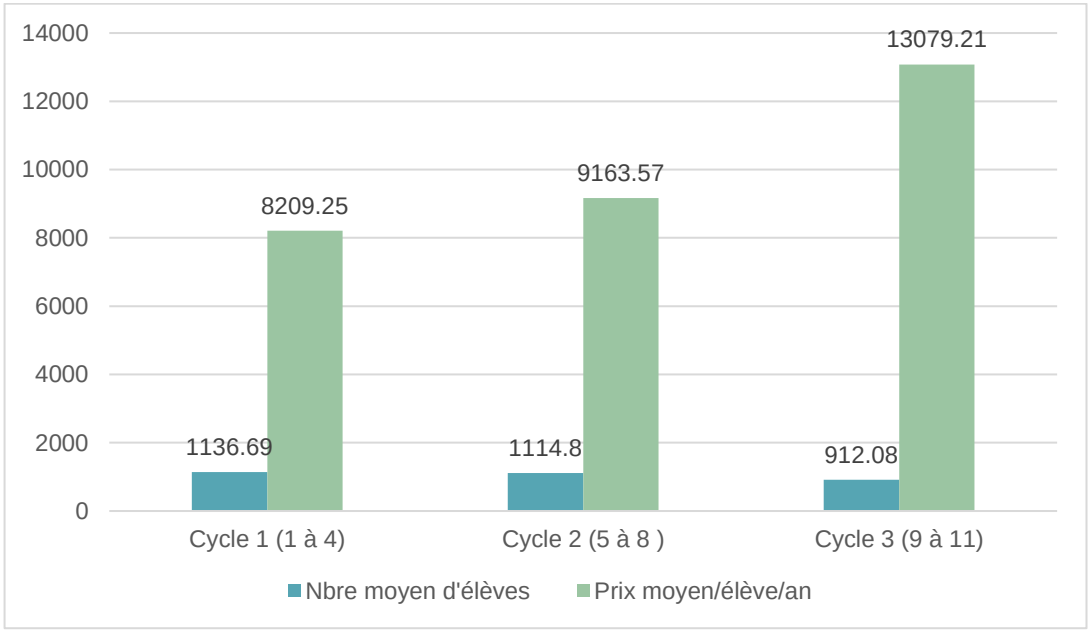

Office cuisine communale

Entité de gestion 159.00

1 Mission principale

Deux cuisines communales situées à Peseux et Corcelles-Cormondrèche préparent et livrent des repas à l'intention de structures d'accueil communales, de structures privées subventionnées, ainsi qu'à quelques particuliers. Les menus sont élaborés sur les principes d'équilibre alimentaire et de variété, et cuisinés avec des aliments respectant le rythme des saisons. Les fournisseurs locaux et les circuits courts sont favorisés.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de cuisine	0.68	1
Chef Cuisine	0.7	1
Cuisiniers et cuisinières	1.87	3
Employé-e de cuisine	0.72	1
Aide de cuisine	0.66	1
Total	**4.63**	**7**

Un apprenti est actuellement en formation à la cuisine de Corcelles.

3 Principales activités et réalisations

Les cuisines préparent et livrent des repas principalement à l'intention d'enfants âgés de 4 mois à 12 ans. Le nombre de repas mensuel moyen préparés durant l'année 2021 est de 7'208.

Cette prestation, nouvelle pour la commune, vient de boucler sa première année d'exercice. Celle-ci fait l'objet d'une évaluation globale, tant du point de vue de la nature des prestations que de ses coûts.

4 Statistiques et indicateurs

Nombre de repas annuels produits	2021
Peseux	19'513
Corcelles-Cormondrèche	66'967
Total	**86'480**

Service des sports

Entité de gestion 141.00

1 Missions principales

Le Service des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir le sport populaire et d'élite en ville de Neuchâtel.

Dans ce but, il assure le développement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures sportives appartenant à la commune, collabore et fait le lien avec les associations et clubs sportifs de la ville et attribue des aides financières. Il promeut l'éthique, la cohésion sociale et l'intégration par le sport et organise des formations spécifiques dans le domaine du sport.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1	1
Secrétaire de service	1	2
Gestionnaire technique des infrastructures	1	1
Office promotion et manifestations		
Personnel	8.61	59
Office terrains et salles de sports		
Personnel	10.04	11
Office piscines		
Personnel	14.55	26
Office patinoires		
Personnel	8.3	12
Total	**44.5**	**112**

Le service a formé un apprenti de 1ère année (CFC d'agent d'exploitation).

3 Évènement marquant

Le Conseil communal a décidé, en mars 2021, d'exonérer les clubs du paiement de la location des installations sportives appartenant à la Ville durant le 1er semestre 2021, en raison de la situation liée à la pandémie.

4 Principales activités et réalisations

Afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants, comptabilisés sur l'entité de gestion 141.00, ont été engagés en 2021:

Contributions sur loyers et/ou droits de superficie	CHF
Société d'escrime	1'000.-
Société Coopérative de la Maison Nautique	1'700.-
Karaté Do Neuchâtel	3'000.-
Club d'échec	3'000.-
Judo club Cortaillod-Neuchâtel	3'000.-
Groove	3'000.-
Capoeira	3'000.-
FSG Corcelles-Cormondrèche	3'180.-
HC Université MJ	3'200.-
Aides financières spéciales	
Société Coopérative de la Maison Nautique (mérites sportifs 2020)	500.-
Groove (manifestation BRKN on the lake)	3'000.-
Bike attitude (entretien piste VTT Chaumont-La Coudre)	3'504.-
HC Neuchâtel Academy (logo Ville de NE sur les casques de l'équipe A)	5'000.-

Office promotion et manifestations

Entités de gestion 142.01 et 142.02

1 Missions principales

L'Office organise des activités sportives pour les enfants durant les vacances scolaires, des cours pour enfants, adultes et seniors, le sport scolaire facultatif, la remise des mérites sportifs et le festival des sports. Il offre un soutien organisationnel aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers et développe des outils de communication pour valoriser le sport.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1	1
Secrétaire	3.3	4
Coordinatrice et coordinateur de manifestations	1	1
Monitrice et moniteur auxiliaire	3.3	52
Guide	0.01	1
Total	**8.61**	**59**

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par le déroulement des championnats d'Europe de course d'orientation du 13 au 16 mai. Près de 250 athlètes issu-e-s de 20 nations différentes ont participé à cet événement.

En raison des mesures édictées par la Confédération et/ou le Canton dans le cadre de la lutte contre la pandémie, plusieurs cours ont été supprimés.

4 Statistiques et indicateurs

Événements	Public cible	Participant-e-s
Mérites sportifs	Sportives amatrices ou sportifs amateurs et d'élite	135
Festival des sports	Tout public	3'800
Urban training	Dès 16 ans	282
Tournoi de tennis de table	7 à 16 ans	33
Triathlon des écoles	Élèves de 8 à 13 ans	1'719
Total		**5'969**
Espaces et visites	**Public cible**	**Locations**
Espace Gilbert Facchinetti	Associations et entreprises	93
Salle de conférence	Associations et entreprises	269
Salons	Associations et entreprises	70
Visites du stade	Associations et entreprises	2
Total		**434**
Cours adultes	**Public cible**	**Inscriptions**
Aqua fitness	Dès 16 ans	554
Natation	Dès 16 ans	73
Tennis	Dès 16 ans	7
Sport entreprise (Midi Tonus)	Dès 16 ans	454
Total		**1'088**
Cours enfants	**Public cible**	**Inscriptions**
Natation	3 mois à 6 ans	144
Gym parent-enfant	3 et 4 ans	42
Patinage	3 à 12 ans	83
Tennis	4 à 10 ans	17
Futsal	4 à 11 ans	86
Hockey	4 à 15 ans	26
Multisports	6 à 12 ans	27
Plongeon	6 à 16 ans	18
Danse (Rock'n'roll)	8 à 16 ans	4
Total		**447**
Sport scolaire facultatif	**Public cible**	**Inscriptions**
Aïkido	3ème à 8ème année	36
Capoeira	3ème à 8ème année	19
Freediving	3ème à 8ème année	9
Natation	3ème à 8ème année	230
Trampoline	3ème à 8ème année	70
Tennis de table	3ème à 5ème année	5
Total		**369**

Camps multisports	Public cible	Inscriptions
Camps	De 4 à 7 ans	302
Camps	De 8 à 16 ans	531
Total		**833**

Office terrains et salles de sports

Entités de gestion 143.01, 143.02, 143.03, 143.04, 143.05, 143.06

1 Missions principales

L'Office terrains et salles de sport entretient et gère l'occupation des stades, terrains, salles et places de sport de quartier ainsi que les occupations des infrastructures louées à l'éorén, en dehors des heures scolaires. Il apporte un soutien aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1	1
Secrétaire	2	2
Employé-e polyvalent-e	7	7
Employé-e polyvalent-e auxiliaire	0.04	1
Total	**10.04**	**11**

3 Évènements marquants

En raison des mesures COVID édictées par la Confédération et/ou le Canton, l'utilisation des terrains et salles de sport a été réduite, notamment pour le sport amateur.

4 Principales activités et réalisations

Pour l'année 2021, les projets suivants en lien avec la gestion des infrastructures peuvent être soulignés: remise aux normes des dispositifs de secours de la halle de la Riveraine, remplacement de l'éclairage de la halle de la Riveraine par un nouvel éclairage LED, remplacement de la surface de jeu de la place multisports sise au sud de la patinoire ou encore la pose d'un nouveau revêtement synthétique au stade de football de Pierre-à-Bot.

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques de l'anneau d'athlétisme de Colombier se trouvent dans un rapport de gestion séparé qui est validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

5 Statistiques et indicateurs

Centre sportif de Pierre-à-Bot	Entraînements et matchs
Stade (pelouse synthétique 100 x 64 m.)	785
Terrain nord-ouest (pelouse naturelle 100 x 64 m.)	494
Terrain nord-est (pelouse synthétique 100 x 64 m.)	1'347
Total	**2'626**
Centre sportif du Chanet	**Entraînements et matchs**
Terrain nord (pelouse synthétique 90 x 57.6 m.)	310
Terrain sud (pelouse naturelle 105 x 68 m.)	287
Total	**597**
Centre sportif des Charmettes	**Entraînements et matchs**
Terrain (pelouse synthétique 90 x 50 m.)	70
Total	**70**
Centre sportif de Puits-Godet	**Entraînements et matchs**
Terrain (pelouse naturelle 110 x 70 m.)	318
Total	**318**
Centre sportif de la Riveraine	**Entraînements et matchs**
Terrain (pelouse naturelle 98 x 62 m.)	239
Total	**239**
Complexe de la Maladière	**Entraînements et matchs**
Stade (pelouse synthétique 105 x 68 m.)	639
Total	**639**

Salles de sports	Entraînements et matchs
Acacias	512
Charmettes	400
Corcelles (ancienne salle)	252
Corcelles (Juliette)	396
Corcelles (Romeo)	420
Crêt-du-Chêne	563
Parcs	338
Peseux (côteaux)	390
Peseux (Ernest-Roulet)	151
Promenade sud-est	550
Promenade sud-ouest	539
Serrières	363
St-Hélène	442
Terreaux	471
NEM (Maladière)	789
Vauseyon	263

Salles des sports	Entraînements et matchs
Riveraine 1	734
Riveraine 2	717
Riveraine 3	689
Sous-total Riveraine	**2'140**
Maladière 1	659
Maladière 2	652
Maladière 3	670
Maladière 4	556
Maladière 5	590
Maladière 6	723
Sous-total Maladière	**3'850**
CPLN	200

Office des piscines

Entité de gestion 144.01, 144.02

1 Mission principale

L'Office des piscines assure l'entretien et la gestion des occupations des piscines du Nid-du-Crô, de Serrières et du Crêt-du-Chêne. Il soutient les tiers lors de manifestations ponctuelles.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1	1
Secrétaire	0.8	1
Responsable technique	1	1
Réceptionniste-caissière ou caissier	2.5	4
Chef-fe d'équipe	3	3
Garde-bains	4	4
Garde-bains auxiliaire	2.25	12
Total	**14.55**	**26**

3 Évènements marquants

En raison des mesures COVID édictées par la Confédération et/ou le Canton, l'utilisation des bassins du Nid-du-Crô a été fortement réduite, notamment pour le public. L'introduction de l'obligation de disposer d'un passe sanitaire est entrée en force le 13 septembre et dès le 20 décembre, la règle dite des «3G» a été appliquée. Ainsi, la fréquentation des années 2020 et 2021 est inférieure de plus de 40% par rapport à l'année 2019.

Le Service des sports a fait appel à la société Escape or Not, spécialisée dans les jeux d'énigme, pour réaliser une chasse au trésor adaptée au lieu et au fonctionnement des piscines du Nid-du-Crô. Une première dans le canton, qui a permis aux petit-e-s et grand-e-s de venir se dépenser tout en faisant travailler leurs neurones (11.12.21-9.01.22).

4 Principales activités et réalisations

Au niveau des infrastructures, l'année 2021 a vu au Nid-du-Crô le remplacement des planches sur tous les plongeoirs, la pose d'un nouveau système de traitement de l'eau (électrolyse par le sel) et la remise en état des structures portantes (bois et béton).

5 Statistiques et indicateurs

Entrées individuelles	Nombre d'entrées
Adulte	22'100
Enfant / AVS / AI / étudiant	22'625
Sous-total	**44'725**
Cartes 10 entrées	**Nombre d'entrées**
Adulte	8'209
Enfant / AVS / AI / étudiant	4'817
Soirée adulte	58
Soirée enfant / AVS / AI / étudiant	2
Sous-total	**13'086**
Abonnements	**Nombre d'entrées**
"Mensuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Étudiant	201
"Saison été" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Étudiant	1'180
"Saison hiver" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Étudiant	1'440
"Annuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Étudiant	11'626
Sous-total	**14'447**
Écoles	**Nombre d'entrées**
Adulte	904
Enfant / Étudiant	4'325
Sous-total	**5'229**
Institutions spécialisées	**Nombre d'entrées**
Adulte / Accompagnant	182
Enfant	228
Sous-total	**410**
Autres entrées	**Nombre d'entrées**
Sociétés (Red-Fish, sauvetage, nautique)	25'331
Fitness + piscine	5'388
Enfants de moins de 6 ans (gratuit)	3'970
Diverses gratuités	1'466
Sous-total	**36'155**
Total d'entrées au Nid-du-Crô	**114'052**

Office des patinoires

Entité de gestion 145.00

1 Mission principale

La mission principale de l'Office des patinoires est d'assurer l'entretien et la gestion des occupations des patinoires sur mandat du syndicat intercommunal du littoral neuchâtelois et de la société immobilière des patinoires.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1	1
Secrétaire	0.8	1
Responsable technique	1	1
Employé-e polyvalent-e	5	5
Hôtesse et hôtes d'accueil	0.5	4
Total	**8.3**	**12**

3 Principales activités et réalisations

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques se trouvent dans le rapport de gestion des patinoires, validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

Service de la santé

Centre de santé sexuelle

Entité de gestion 109.01

1 Mission principale

Le Centre de santé sexuelle offre conseil, information, prévention et soutien à la population dans le domaine de la santé sexuelle, soit en particulier la sexualité, la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, la fertilité et la vie affective et relationnelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable du centre de santé sexuelle	0.75	1
Conseillères en santé sexuelle	1.75	3
Total	**2.5**	**4**

3 Évènements marquants

La pandémie de COVID 19 a impacté les activités du Centre de santé sexuelle. Elle a nécessité des adaptations (protection de personnes vulnérables, mise en place de travail à distance, etc.) et certaines interventions hors murs n'ont pas pu être réalisées. Cependant, les activités principales du Centre ont pu être assurées en tout temps.

Le départ en retraite à fin janvier 2022 de la responsable après plus de 20 ans passés au Centre de santé sexuelle a donné lieu à des réflexions quant à l'organisation du Centre et sa gouvernance. Au terme de ces travaux, l'équipe en place s'est positionnée en faveur du maintien du système hiérarchique actuel, personne n'ayant souhaité endosser davantage de responsabilités. La procédure en vue du remplacement de la responsable se poursuit en 2022.

Les discussions en lien avec l'organisation et la répartition des missions de santé sexuelle dans le canton sont en cours avec les différents partenaires.

Des travaux, en partenariat avec le SIEN et le Centre de la Chaux-de-Fonds ont été initiés en vue de la mise en place d'un dossier électronique des patientes et patients.

4 Principales activités et réalisations

L'équipe du Centre de santé sexuelle déploie ses activités de consultation au Centre, à la maternité de RHNe ainsi qu'hors-murs auprès d'autres institutions. Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel est reconnu par le Canton comme «centre de consultation en matière de grossesse» au titre de la loi fédérale sur les centres de consultations en matière

de grossesse et peut, sur délégation du Canton, remettre la contraception d'urgence en application de la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux.

Dans ses locaux de la Rue Saint-Maurice, le Centre assure une permanence et des consultations, avec ou sans rendez-vous. Les conseillères répondent également régulièrement par téléphone et courriels. Les principaux motifs de consultation sont la contraception (dont la délivrance de contraception d'urgence), les infections sexuellement transmissibles et les questions en lien avec la grossesse ou l'interruption de grossesse. Parmi les autres demandes, on mentionnera les questions liées à la violence et aux difficultés psychosociales.

Au sein du service de gynécologie de la maternité de Pourtalès, en partenariat avec le Centre de santé sexuelle de la Chaux-de-Fonds, les conseillères rencontrent de manière systématique les femmes concernées par une interruption de grossesse et en entretien post partum.

Le Centre reçoit également des classes dans le cadre des «Journées santé» organisées par le GSN Education ou sur demande du personnel enseignant ou des éducateurs ou éducatrices.

L'équipe du Centre répond aux questions anonymes liées à la santé sexuelle posées par les jeunes neuchâtelois-es sur le site «CIAO.ch».

Dans le domaine de compétence de la migration, le Centre intervient auprès des différents acteurs institutionnels du réseau de la migration et apporte son expertise, en particulier sur les thématiques des droits sexuels dans le cadre du mariage forcé ou des mutilations génitales féminines. Ainsi, le Centre collabore régulièrement, outre la polyclinique de gynécologie, avec Caritas, le CSP, Médecins du Monde, la Croix-Rouge, le Dispensaire de Rue ou encore les centres d'accueil de requérant-e-s d'asile de Boudry ou de Tête-de-Ran. En outre, le Centre anime des ateliers auprès de femmes migrantes avec l'association RECIF. À noter également que les consultations au Centre ou à RHNe sont régulièrement effectuées en présence de traductrices ou traducteurs.

Le Centre de santé sexuelle est également actif au sein du projet PASS (prévention et accès aux soins pour les travailleuses et travailleurs du sexe).

Afin de garantir la qualité des prestations et assurer le maintien à niveau des compétences, les conseillères suivent régulièrement des formations et bénéficient, conjointement avec les conseillères de La Chaux-de-Fonds d'une supervision sur leur activité.

5 Statistiques et indicateurs

Consultations	2021
Entretiens au Centre	872
Entretiens à RHNe	891
Entretiens par téléphone	884
Réponses par email	415

Réponses sur ciao.ch	109
Motif principal de consultation au Centre	**2021**
Contraception	45%
Grossesse et interruptions de grossesse	12%
Infections sexuellement transmissibles (IST)	32%
Autres	11%

Motif principal de consultation à RHNe	**2021**
Interruptions de grossesse	22%
Post partum	78%

Journées santé	**2021**
Journées santé réalisées	50
Participant-e-s	192

Contraceptions d'urgence délivrées	**2021**
Contraception d'urgence	262

Nombre de tests IST réalisés (dont positifs)	**2021**
VIH	171 (0)
Chlamydias et Gonorrhée	222 (12)
Hépatite B	47 (0)
Hépatite C	20 (0)
Syphilis	65 (0)
Total	**525 (12)**

Age et sexe des consultantes et consultants au Centre	**2021**
15 ans et plus jeune	8%
16-18 ans	25%
19-24 ans	27%
25-29 ans	11%
30-39 ans	15%
40 ans et plus	8%
Femmes	72%
Hommes	22%
Non-binaires	0%
Couples	6%

Provenance des consultantes et consultants	**2021**
Ville de Neuchâtel	38%
Autres communes du Canton	52%
Hors canton	10%

Centre d'orthophonie

Entité de gestion 109.02

1 Mission principale

Le centre d'orthophonie a pour missions principales la prévention, la détection et la prise en charge des troubles du langage, de la communication et de la cognition mathématique chez les jeunes de 0 à 20 ans. Le centre propose des programmes de prévention, des bilans et traitements orthophoniques et collabore étroitement avec l'entourage de référence des enfants.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.6	1
Secrétaire	0.7	1
Orthophonistes	8.75	16
Total	**10.05**	**18**

Le Centre d'orthophonie a accueilli 2 stagiaires dans le cadre de leur cursus du Master en logopédie de l'Université de Neuchâtel.

3 Évènements marquants

La pandémie de COVID a continué d'impacter le bon fonctionnement du Centre, notamment par un important absentéisme des enfants en lien avec le régime des quarantaines. Cependant, les mesures prises (notamment le port du masque transparent pour les séances avec les enfants ou la tenue de séance à distance) a permis de retrouver un fonctionnement plus classique ainsi que la reprise des activités de prévention auprès d'institutions partenaires (RECIF, EPER).

Les travaux d'harmonisation des pratiques entre les communes de la fusion se sont concrétisés par la signature d'une nouvelle convention avec les communes partenaires (Boudry, Milvignes et Grande-Béroche) ainsi que la prise d'un arrêté par le Conseil communal qui garantit une égalité de traitement en matière de subventionnement ainsi qu'un accès pour tous les enfants du territoire communal à un bilan orthophonique gratuit jusqu'à l'âge de 12 ans.

La convention qui nous liait à la fondation l'Enfant c'est la Vie a été résiliée. Le centre continuera de traiter les enfants de l'institution, mais dans les locaux du Centre et sans soutien complémentaire.

L'équipe a été complétée en décembre 2021 par l'engagement d'une orthophoniste à 55% (issu d'un 20% resté vacant et d'un 35% provenant d'une baisse de temps de travail d'une collaboratrice).

4 Principales activités et réalisations

L'orthophonie (ou logopédie) fait partie des mesures de pédagogie spécialisée. Les prestations sont prodiguées dans le canton par les 3 centres communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle (1/3 des cas) et par des orthophonistes indépendantes (2/3 des cas). L'Office cantonal de l'enseignement spécialisé (OES) est l'organe compétent pour déterminer si les traitements orthophoniques relèvent de mesures dites «renforcées», soit à la charge du Canton, ou s'il s'agit de mesures «ordinaires», à la charge des parents et des communes de domicile. 78% des cas sont à la charge du canton. Ces derniers représentent plus de 90% des recettes du Centre.

Le tarif des prestations de mesures renforcées est de 120 francs/heure et fixé dans des conventions. Les mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes, sont quant à elles facturées 96 francs/heure. Durant l'année scolaire 2020-2021, 541 enfants ont été vus au Centre de Neuchâtel (80% des cas) ou dans l'une des permanences de Milvignes (8%) et Boudry (9%) ou dans les locaux de la fondation «L'enfant c'est la Vie» (3%).

Les colloques hebdomadaires, dont une partie est dévolue aux questions administratives et d'organisation, se tiennent habituellement sous forme de groupes de travail sur divers sujets touchant à la pratique, la prévention et l'organisation des traitements en termes de fréquence et de durée, mais également en des moments d'intervision permettant l'échange de connaissances métier et assurant la qualtié des prestations. En 2021, ces colloques se sont tenus partiellement en visioconférence, en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

La formation continue est indispensable à la pratique de la logopédie. Ainsi, les orthophonistes ont suivi diverses formations et supervisions afin de pouvoir répondre de façon spécifique aux besoins des patient-e-s confié-e-s à notre centre (traitement du bégaiement, de la dyscalculie, des troubles du spectre autistique, du langage des enfants plurilingues ou/et migrant-e-s, etc). Des formations d'équipe sont aussi régulièrement organisées. La formation continue de deux orthophonistes a été contrôlée par l'Association romande des logopédistes diplômés dans le cadre de son contrôle-qualité; elles ont donné satisfaction aux exigences requises.

Des interprètes du COSM sont engagé-e-s lors des interventions avec les familles allophones ne maîtrisant pas le français.

5 Statistiques et indicateurs

Trouble principal	2020-2021
Langage écrit	239
Langage oral	248
Pathologies diverses (y.c. dyscalculie)	27
Pas de trouble	18
En attente de diagnostic	9
Total	**541**

Provenance des signalements	2020-2021
École	328
Parents	113
Milieu médical et/ou autres institutions	91
Pas encore vu	9
Total	**541**

Liste d'attente au 31.12.	2021
Enfants en attente d'un bilan	73
Enfants en attente d'un traitement	15

Personnes âgées et promotion de la santé

Entité de gestion 109.04

1 Mission principale

La déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé a pour missions de coordonner et de promouvoir les actions de la Ville et des partenaires en matière de promotion de la santé et de soutien aux personnes âgées. Elle développe et met en oeuvre la politique de la vieillesse et de la promotion de la santé de la Ville: une politique de proximité, intergénérationnelle et transversale.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Déléguée aux personnes âgées et promotion de la santé	0.7	1
Total	**0.7**	**1**

3 Évènements marquants

Le début d'année 2021 a été marqué par la campagne de vaccination COVID. De nombreux conseils, soutiens et aides à la prise de rendez-vous ont été effectués via la Hotline communale.

Le projet «Reliâge», sur l'isolement social, mené par le Canton et l'université de Neuchâtel dont un lieu de recherche est le quartier de Serrières, a pu être présenté à la population lors d'une séance de restitution en septembre. Les résultats montrent notamment l'importance de lieux de rencontre dans les quartiers, la nécessité d'être à l'aise avec le numérique et l'importance de la mobilité. Suite à ces résultats, un nouveau projet a été mis sur pied: «À vous, en santé avec mon smartphone». Ce projet, en collaboration avec l'association Atic et soutenu par le service de la promotion de la santé du canton de Neuchâtel, vise à promouvoir l'utilisation des smartphones auprès de la population âgée, plus particulièrement dans le domaine de la santé.

En terme de politique de proximité, un soutien a été apporté à la mise sur pied d'un café-rencontre dans la salle commune de la Rue de la Dîme 72, immeuble avec appartements pour personnes âgées. Ce café-rencontre organisé conjointement par l'association de quartier de La Coudre et l'intendante de l'immeuble permet à la population âgée du quartier de se retrouver tous les mercredis matin pour prendre le café, discuter et ainsi créer des liens. Une vingtaine de personnes en moyenne fréquentent ces cafés-rencontres.

4 Principales activités et réalisations

Tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur, plusieurs manifestations ont pu avoir lieu et ont été bien fréquentées par les seniors: Trois cours d'initiation au vélo électrique (juin) (22 participant-e-s), quatre ateliers «à table pour parler cuisine» (octobre) (51 participant-e-s). L'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-e-s a eu lieu mi-novembre et 150 seniors et une dizaine d'associations ont participé à l'évènement.

Les plans canicule/grand froid ont été organisés avec la collaboration de la Croix-Rouge. Même si grâce à des conditions météorologiques favorables, ces plans n'ont pas été déclenchés en 2021, cela a permis d'avoir contact via des téléphones avec la population de plus de 75 ans et d'orienter certaines demandes. Actuellement, plus de 200 personnes sont inscrites à ce réseau.

Au niveau cantonal, la déléguée a participé aux groupes de suivi des proches aidants, du projet «reliâge» et des achats/tests d'alcool. Au niveau national, la déléguée a participé à un workshop organisé par CURAVIVA en qualité d'experte dans le cadre d'un projet visant à promouvoir les soins intégrés et orientés dans l'environnement social pour des personnes âgées ayant besoin de soutien.

5 Statistiques et indicateurs

Population au 31 décembre 2021	2021
Personés en âge de la retraite	8'311
Personnes de plus de 75 ans	4'378

Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS)

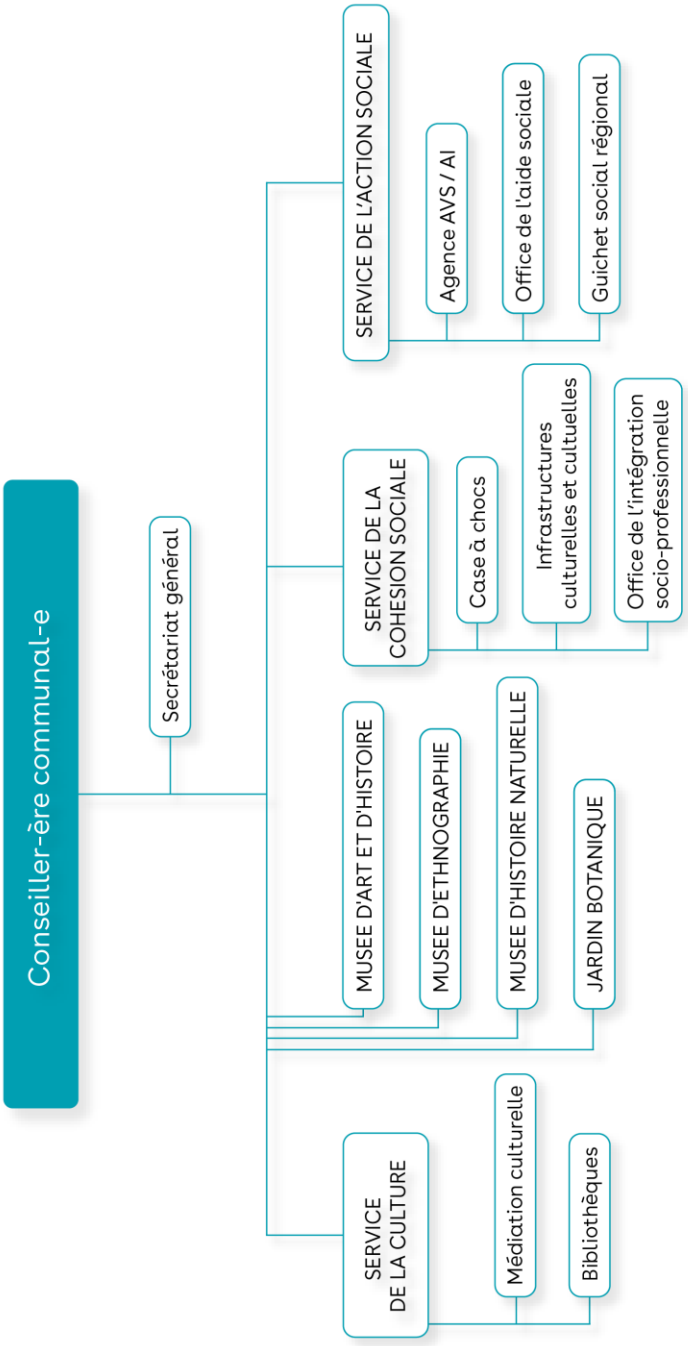

Secrétariat général CICS

Entité de gestion 157.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général CICS apporte un soutien aux services sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1	1
Secrétariat général		
Secrétaire générale	0.9	1
Secrétaire de direction	1	1
Total	**2.9**	**3**

3 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la mise en place de l'organisation de la nouvelle commune fusionnée par une coordination régulière avec les services centraux et les autres secrétariats généraux. Un travail de coordination interne au Dicastère et en particulier entre les musées a également été effectué, par exemple, sur les questions liées aux ressources humaines et à l'application du nouveau statut du personnel.

La secrétaire générale a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général notamment en lien avec les pétitions relatives à la statue David de Pury, la thématique des marques mémorielles et de l'inclusivité dans l'espace public.

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, la secrétaire générale a piloté directement trois projets transversaux au cours de l'année 2021: la préparation du renouvèlement des concessions d'affichage, la réorganisation des bibliothèques dans la perspective de la réunion au sein du collège latin et le projet de réaffectation des anciennes prisons et de la tour des prisons en un espace économico-culturel en partenariat avec le Canton et différents acteurs privés.

Service de la culture

Entité de gestion 133.01

1 Mission principale

Les trois missions principales du service de la culture consistent à encourager la création et l'expression artistique, favoriser l'accès à la culture ainsi que promouvoir et valoriser la vie culturelle. Le service de la culture est ainsi l'interlocuteur privilégié des artistes, associations et institutions qui œuvrent dans le domaine de l'art, de la création et des manifestations culturelles. Il assure la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville.

Le service se compose d'une unité administrative centrale dédiée principalement à l'encouragement culturel (133.01), ainsi que de l'entité bibliothèques et de l'entité médiation culturelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service, déléguée culturelle	1	1
Adjointe à la cheffe de service	0.5	1
Chargée de projet	0.5	1
Secrétaire-réceptionniste	0.6	1
Total	**2.6**	**4**

3 Évènements marquants

L'année 2021 a évidemment été marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté le secteur culturel. Le service a maintenu les subventions culturelles, accompagné individuellement les artistes et institutions en fonction de leur situation propre et envoyé un courriel d'information mensuel. Des mesures de soutien exceptionnelles COVID ont également été mises en place; il s'agit de l'attribution de 25 résidences artistiques, 40 bourses pour artistes, 15 bourses pour collectifs, 8 achats d'œuvres, un soutien à la Saison Estivale de la Fédération des actrices et acteurs culturels neuchâtelois (FNAAC), des soutiens à la reprise culturelle (partenariat avec ArcInfo et ordonnances muséales) et un soutien au projet-pilote du Cube (bureau d'information culturel). Il a été visé l'efficacité et la transparence dans la mise en œuvre de ces aides inédites. Le bilan de ces différentes mesures (dont le détail se trouve sur le site internet de la Ville) est très satisfaisant.

Par ailleurs, le mardi 26 octobre 2021, le service de la culture a organisé la première édition du Rencart culturel au Temple du Bas. Il s'agit de la nouvelle rencontre annuelle des artistes et institutions du territoire communal, conformément à l'objectif annoncé dans le rapport de politique culturelle de 2020. La thématique de cette rencontre était la suivante "*Covid-19 & culture: désert culturel ou bouillonnement créatif ?".* Au programme: une intervention de l'écrivain, sociologue et journaliste français, Frédéric Martel, des présentations de projets innovants nés pendant la pandémie, une table ronde et bien sûr

des interventions artistiques. La mise sur pied d'un tel événement, en pleine pandémie, était une vraie gageure. Ce fut une réelle satisfaction de réunir 90 personnes engagées au quotidien pour la culture de la Ville. La fréquentation de l'événement a été très bonne et les participant-e-s ont fait part de leur satisfaction.

Enfin, le service a organisé plusieurs séances avec les utilisatrices et utilisateurs du futur collège latin durant le premier semestre 2021 en vue du concours d'architecture qui a été lancé le 2 septembre 2021.

4 Principales activités et réalisations

Le groupe d'expert-e-s en charge de l'attribution des subventions s'est réuni à 7 reprises en 2021, et a traité 117 demandes de subventions ponctuelles (hors demandes COVID). Il a également préavisé les dossiers relatifs aux résidences artistiques. Les artistes visuels Caroline Bourrit et Simone Nicola Filippo ont ainsi été désignés: la première pour une résidence de 6 mois à Bruxelles, le second pour une résidence de 6 mois au Caire.

En ce qui concerne les collaborations et les échanges avec les autres collectivités publiques, notons que 6 rencontres avec le service cantonal de la culture et les délégué-e-s culturel-le-s des villes (Milvignes, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel) ont été mises sur pied en 2021, en plus des échanges d'information réguliers. Les rencontres avec les villes suisses se sont tenues en avril par visioconférence, et en octobre en présentiel à Fribourg. À cette occasion, une conférence des autorités exécutives en charge de la culture au niveau communal en Suisse a été organisée en lien avec la thématique du COVID.

Enfin, le service a coordonné et mis en œuvre en 2021, pour la première fois, un concours artistique en lien avec le Pourcent Culturel. Le projet primé pour le Collège de Beauregard, est *Topochromie* du duo Schlaepfer-Capt. Il s'agit d'une installation dynamique mettant en scène le paysage du collège de Beauregard: véritable tableau en perpétuel mouvement, l'œuvre prend place dans le garde-corps installé à l'entrée du site et agit comme premier plan du panorama neuchâtelois. Cette première expérience fut riche en enseignements utiles pour le lancement des autres concours.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions ponctuelles: La Ville a tenté de préserver le dynamisme et la vitalité de la création culturelle et artistique, en augmentation constante ces dernières années à Neuchâtel, malgré la pandémie de la COVID-19.

Totaux par domaine – subventions ponctuelles en 2021 (CHF)	
Arts de la scène	189'000
Cinéma	28'500
Arts visuels	44'350
Littérature	25'600
Musique	167'500
Autres	22'000
Total	**476'950**

Arts de la scène		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
Théâtre du Concert	Une vie de facteur	7'000
La Cave perdue	Mangez-le si vous voulez	2'000
La roulotte des Mots	Les Mystères de la forêt & fractales	4'000
Ligue d'improvisation Neuchâteloise – LINE	Saison 21/22	2'000
Le chien qui monte sur la table	Modeste proposition	2'000
Association Aura	Détournements	1'000
Théâtre des lunes	Griffes de lune	4'000
Théâtre Entracte	Les Marquises	3'000
Spectaclexpo	Le procès pour l'ombre de l'âne	10'000
Cie Yonophe	L'Homme de Podolsk	10'000
Compagnie La Goulue	Ève & la Sorcière	4'500
Théâtre populaire romand	Nous roulons sur des rails, donc ce tunnel doit nous conduire quelque part…	3'000
Compagnie Akro	Salto ! (?)	500
Cie Nuit Corail	Nous traversons une légère Perturbation	5'000
Théâtre Frenesi	I Love Me Too	8'000
Le Collectif Sui Generis	Biennale de la Transidentité	1'000
NT	Par les Routes de Noëlle Renaude	7'000
Poésie en arrosoir	Festival Poésie en arrosoir 2021	5'000
Cie overtones Productions	Le murmure des Plantes	1'500
Ruya Connection	Anecdotes Constellation	10'000
Ligue d'improvisation Neuchâteloise - LINE	"Neuchâtel Insolite !" - Visites guidées théâtralisées	4'000
Association Trio Mistral	6e édition du Festival Artecordes	1'000
Collectif Calliope	Le plus Heureux des trois	2'000
Le Rust Roest Kollektif	Salons d'artistes 2021	1'000
In piazza production	Si ça continue faudra qu'ça cesse	4'000
Le Rust Roest Kollektif	Le Vicomte Pourfendu	10'000
Étoffe des rêves	3 création des Ateliers théâtre de L'étoffe des rêves	1'000
Groupe de Théâtre antique	Gallus Pugnans: Panique au poulailler!	1'000
Histoires de musique	Un Neuchâtelois à New-York	5'000
Rodolphe	Projet Rodolphe	5'000
Association Mandragore	Des Souris et des Hommes	1'500
Reso Danse CH	Passage(s)	2'500
Association des Amis d'Anne-Lise Grobéty	Hommage à Anne-Lise Grobéty par Yvette Théraulaz	2'000
Entre le Ziste et le Zeste	Sauvage	4'000
Cie Tape'nads Danse	Le blues de la langouste	4'000
Fête de la Danse	Fête de la Danse Canton de Neuchâtel - Edition 2021	15'000
Banjorcircus	Twist & Shout	3'000

Pro-création	La Revue Neuchâteloise 2021	10'000
Association Dilwale	Chandini & Roshni	3'000
Groove Association	Groove Open Air Festival 21	5'000
Neuch Events	Le Festival Fais Nous Rire 2021	4'000
Association astérisque	JE VOUS SUIS / 2e	3'000
Le Lokart	Chaos	5'000
Dloop Music Creation	En Plein Art 2021	1'000
Mukuna Christian	Et sinon, ça va vous	1'500
Total des subventions ponctuelles dédiées aux arts de la scène		**189'000**

Cinéma		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
ACA - Agence Culturelle Africaine	Festival International de Films d'Afrique et de la Diaspora	3'000
La Lanterne magique de Neuchâtel	Saison 2020 - 2021	8'000
Association Le Péristyle	La Ligne 3	5'000
Association Super8.Neuch	Neuchâtel Super 8 Film Festival	3'000
Passion Cinéma	Festival du Sud 2021	4'000
Doc'it Yourself	Festival Doc'It Yourself	2'000
Adatte Marie-Morgane	Fenêtre sur l'univers	500
LacLac	Les imaginaires romands	1'000
Senders Production	Motus, le cinéma en mouvement	2'000
Total des subventions ponctuelles dédiées au cinéma		**28'500**

Arts visuels		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
Les amis de Catherine Gfeller	Chinese Women	10'000
V5	Vertical Momentum	4'000
Association des amis de l'Homme bleu	Blueman Neuchâtel 2020	2'500
Portraiture	Eric Vial: L'Atelier	7'000
Association MÂT	Programmation printemps-été 2021	3'000
Association des amis flous	VEDETTE 93	2'000
Smallville	Programmation 2021	8'000
Villa Castellane	Le Bayan	1'500
Château et musée de Valangin	Accessibilité - ordonnances muséales	350
Madame T	"Clous" Concours artistique	1'000
FLEE	Oeuvre d'art Van Schoor	1'500
Les Amis de la Peinture et Sculpture	Programmation 2020	2'000
Arty Show	Arty Show Neuchâtel 2021	1'500
Total des subventions ponctuelles dédiées aux arts visuels		**44'350**

Littérature		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
Éditions des travaux de Marc Perrenoud	Marc Perrenoud: un historien dans la cité	1'000
Société d'histoire de suisse romande	«Petit livre des peines» de Benedetto da Piglio	1'000
SLC, AENJ, BPUN	Cafés littéraires	1'500
Edition Attinger SA	Liliane Méautis	1'500
Association "les amis de Colette b."	Monographie Colette b.	1'500
Décrire ma ville	Décrire ma ville Neuchâtel	10'000
Adatte Marie-Morgane	Quartier / Quartier	2'000
Edition du Griffon SA	Monographie - Till Rabus	1'000
Edition du Griffon SA	Angelique - Valentine Mosset	1'000
Éditions Antipodes	Les mains glacées	1'500
Éditions Attinger SA	Aloys Perregaux, de la couleur avant toute chose	1'000
Edition de la Chatière	Edition de l'ouvrage "1981. La route de la Swatch et après…"	1'000
Éditions Mon Village	Jours et contrejours pour Victor Aubois - Jean-Claude Zumwald	1'000
Édition d'en bas	Le joueur d'échecs	600
Total des subventions ponctuelles dédiées à la littérature		**25'600**

Musique		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
Social Break Club	Good Vibes	1’500
Ensemble Instrumental Neuchâtelois	40 ans de concerts	2'000
Amis du MDC	Carte blanche	3'000
Groove Session	Groove Session	8'000
Jeudis musicaux du Gor	Jeudis musicaux du Gor du Vauseyon	3'000
Ensemble vocal de Neuchâtel	La Création de Joseph Haydn	3'000
La sestina	Renaissance amoureuse - Madrigaux de Bernardo Pisano à Monteverdi	3'000
1001 Harmonies	Saison de concerts 2020-21	5'000
Association Jam	Soirées Jam	2'000
Les interprètes de demain	Week-ends du piano, festival	3'500
Les interprètes de demain	Concours international piano neuchâtel 21	6'000
Les interprètes de demain	Jeunesse au piano	1'000
Association Ibaté	Saison Ibaté 2021	4'000
Chœur Cantabile	Cinquantenaire de Cantabile, chœur symphonique neuchâtelois	8'000
Association Afra Kane	2ème album et tournée 2021 d'Afra Kane	3'000
Association Lyrica	Opéra Nabucco	7'000

Culture Nomade	Culture Nomade	4'000
YEBAMUSIC	Nuances	3'000
Association Barocc'opéra	Lettera amorosa, une vie de Claudio Monterverdi	3'000
Les Chambristes	Saison de concerts & 13 ème Festival des Chambristes	10'000
Société pour la promotion de la culture sur le littoral neuchâtelois	Programmation musicale, festival et animations à l'espace culturel KVO	10'000
Nouvel Ensemble Contemporain	Chroma	5'000
Association des Concerts d'Orgues de Serrières	Saison 2021	1'500
Warnöx Management / Arno Oudot	Album Espoir d'Amour de Warnöx	1'500
Dloop Music Creation	AOD - An Ordinary Day	3'000
Castel Camerata	Low Tech	1'000
Castel Camerata	Verdiana	3'000
Castel Camerata	Double septet	3'000
Clé d'Octave	4 châteaux, une commune	6'000
Luca Forcucci	The Room Above	5'000
Association des Amis de l'Ensemble La Sestina	Trésors de la polyphonie anglaise - Les Dow Partbooks	3'000
Thorsson Brynjar	Cochon Double, second album	2'000
Moment Baroque	Caravelle	4'000
Chœur Yaroslavl	Chants orthodoxes du Caucase et de l'ancienne Russie	4'000
Vernaz-Norris Adeline	Lil Don Young Boss "1 chanson toutes les semaines pendant 1 an"	2'000
Fanfare Balkanique Illimitée	Fanfare Balnéaire Illimitée	2'000
KEHLVIN	Holistic Dreams by KEHLVIN	1'000
Les Concerts de Camille	Les Concerts de Camille	3'000
Association Le Péristyle	Musique en Fête	2'000
Juliane Rickenmann	Nouvel album Time Now	2'000
BBM74	Années Huitante, c'était mieux avant !	1'000
Opéra Décentralisé Neuchâtel	2 Concerts de Noël au Temple du Bas	5'000
Rencontres arrangées	Rencontres arrangées 2021	4'000
La Jungle	Album In Trees	2'000
Fondation Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse	Concours suisse de musique pour la jeunesse	2'500
Pharaon Crew	2TZ Battle Vol.IV, Compétition Internationale de danse Hip Hop	2'000
Le Balkkon	Rikiki festival, 2e édition	3'000
Quartier Bon Son	Vidéo-Clip finir le job	1'000
Total des subventions ponctuelles liées à la musique		**167'500**

Autres		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
Las Hormiguitas	Espace de création audiovisuelle avec personnes en situation de handicap	4'000
SWAP	Création d'un site informatif	3'000
Mercredis de l'Histoire	Mercredis de l'Histoire	500
Club 44	Événement au jardin botanique	1'000
Le printemps culturel	Printemps culturel 2021 - Le Sahel	5'000
Wowl production	Amazing Monster !	5'000
Sélection suisse en Avignon	Les intrépides	1'500
Association pour la Collégiale	Animations culturelles et touristiques du site Château-Collégiale pour 2021	2'000
Total des autres subventions ponctuelles culturelles		**22'000**

Subventions régulières

Totaux par domaine - subventions régulières		
	Montant versé	**Budget 2021**
Cinéma	253'000	253'000
Théâtre	693'500	693'500
Littérature	71'660.15	78'310
Musique	419'000	419'000
Arts visuels	357'300	356'300
Autres	194'000	195'190
Total	**1'988'460.15**	**1'995'300**

Cinéma		
Bénéficiaire	**Montant versé**	**Budget 2021**
Fête du cinéma	3'000	3'000
Passion cinéma	10'000	10'000
Cinéforom	20'000	20'000
Lanterne Magique	65'000	65'000
NIFFF	120'000	120'000
Dotation du Prix du NIFFF	10'000	10'000
Association Cinéma minimum	20'000	20'000
Concours de création de jeux vidéo/ Epic Game Jam	5'000	5'000
Total	**253'000**	**253'000**

Théâtre		
Bénéficiaire	**Montant versé**	**Budget 2021**
Fédération des Arts de la Rue Suisses	10'000	10'000
Cie De Facto	15'000	15'000
Soutien création de compagnies	41'000	41'000
Compagnie du Passage	30'000	30'000
Association Maison du Concert	125'000	125'000
Corodis	12'000	12'000
Festival des marionnettes	15'000	15'000
Le Pommier	230'500	230'500
Théâtre de la Poudrière	175'000	175'000
Création institutionnelle (CNAV)	10'000	10'000
Théâtre Tumulte	15'000	15'000
Association Paroles	15'000	15'000
Total	**693'500**	**693'500**

Littérature		
Bénéficiaire	**Montant versé**	**Budget 2021**
Les Lundis des mots	15'000	15'000
Nouvelle revue neuchâteloise	4'000	4'000
Bibliomonde	45'214.65	52'000
Bibliobus	4'445.50	4'310
Bibliothèque Rott	3'000	3'000
Total	**71'660.15**	**78'310**

Musique		
Bénéficiaire	**Montant versé**	**Budget 2021**
Festi'neuch	40'000.-	40'000.-
Buskers Festival	15'000.-	15'000.-
Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	15'000.-	15'000.-
Fête de la musique	15'000.-	15'000.-
Armourins	10'000.-	10'000.-
Association Betacorn	20'000.-	20'000.-
ESN	150'000.-	150'000.-
Société de musique	30'000.-	30'000.-
Chanson neuchâteloise	1'000.-	1'000.-
Union des musiques	12'000.-	12'000.-
Association musicale Neuchâtel Saint Blaise	25'000.-	25'000.-
Association Danse Neuchâtel	20'000.-	20'000.-
Concerts de la Collégiale	30'000.-	30'000.-
Écho du vignoble	6'000.-	6'000.-
Les chemins de traverse	30'000.-	30'000.-
Total	**419'000.-**	**419'000.-**

Arts visuels		
Bénéficiaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2021 (CHF)**
Centre d'art neuchâtelois	198'000	198'000
Centre Dürrenmatt	110'000	110'000
Musée de la vigne et du vin	8'300	8'300
Association de soutien du Centre Dürrenmatt – jubilé	20'000	20'000
Bourses pour artistes	21'000	20'000
Total	**357'300**	**356'300**

Autres		
Bénéficiaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2021 (CHF)**
Culturoscope	10'000	10'000
Maison Borel	5'000	5'000
Carte culture Caritas	5'000	5'000
Société neuchâteloise sciences naturelles	1'000	1'000
Festisub	3'000	3'000
Appel à projets/soutiens à la recherche	40'000	40'000
Divers	0	1'1190
Fête culturelle (NIFFF Invasion)	130'000	130'000
Total	**194'000**	**195'190**

Acquisition d'objets

Des objets de collection ont été acquis pour un montant de 110'000.- francs.

Acquisition d'objets		
Détail par catégorie	**Montant versé**	**Budget 2021**
Total Arts plastiques	30'500	30'500
Total Arts appliqués	39'400	39'500
Total collection de la Ville de Neuchâtel (y.c. mesure COVID de Fr. 20'000.-)	40'100	20'000
Total	**110'000**	**90'000**

Mesures COVID 2021

Mesures COVID 2021 (CHF)			
Actions	**Montant totaux**	**Montants pris dans le budget 2021**	**Montants budgétaires supplémentaires COVID Culture**
Mesure 1 Résidences artistiques	88'000	38'000	50'000
Mesure 2 Bourses pour artistes	80'000		80'000
Mesure 3 Bourses pour collectifs	100'000		100'000
Mesure 4 Achat d'œuvres	40'100	20'100	20'000
Mesure 5 Saison estivale	25'000		25'000
Mesure 6 Bourses pour collectifs	50'000		50'000
Mesure 7 Soutien à la reprise	30'000		30'000
Mesure 8 Ordonnances muséales	4'312.70	4'312.70	
Mesure 9 Rencart culturel	6'552	6'552	
Mesure 10 Le Cube	12'000	12'000	
Total	**435'964.70**	**80'964.70**	**355'000**

Théâtre du passage

Entité de gestion 133.02

1 Mission principale

Inauguré en 2000, le Théâtre du Passage propose, dans ses deux salles de respectivement 541 et 118 places, une programmation pluridisciplinaire où se rencontrent théâtre, danse, humour, opéra, chanson, cirque et spectacles pour enfants. Lieu de création, il accueille chaque saison la Compagnie du Passage et invite régulièrement d'autres troupes à venir créer leurs spectacles dans ses murs. Ainsi, depuis 2000, ce sont 106 spectacles qui ont vu le jour au théâtre.

Il présente chaque saison entre 40 et 45 spectacles pour 100 à 150 représentations publiques, 30 à 40 représentations réservées aux écoles ainsi que de nombreuses animations pensées comme des passerelles vers sa programmation. Le Théâtre du Passage loue également ses salles et ses espaces publics, et accueille encore dans ce cadre

jusqu'à 150 manifestations par an, doublant ainsi le nombre de spectatrices et spectateurs fréquentant les lieux.

Le théâtre du passage est un syndicat intercommunal qui regroupe les communes du littoral et qui permet d'en mutualiser le financement. La subvention versée par la Ville de Neuchâtel au théâtre figure dans l'entité 133.02.

2 Effectif du personnel

Le personnel du théâtre du passage est employé par le syndicat intercommunal et n'est donc pas comptabilisé dans les effectifs de la ville. Au 31.12.2021, le théâtre comptait 16,8 EPT pour 26 personnes en postes fixes ainsi qu'une trentaine de personnes au bénéfice de contrats horaires.

3 Évènements marquants

Les salles de spectacle ont dû fermer en novembre 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, et n'ont pu rouvrir progressivement qu'à partir du mois de mai 2021, avec des restrictions qui ne permettaient que la présentation de spectacles de petit format. Ces restrictions se sont assouplies à l'été, avant d'être abolies pour les salles qui introduisaient le certificat Covid 3G. Ce fut le choix du Passage.

Plusieurs renforcements des mesures ont été adoptés par les autorités à l'automne, au fur et à mesure que les contaminations augmentaient: tout d'abord, le certificat Covid 3G est devenu obligatoire pour tous les lieux de spectacles. Leur accès a été ensuite restreint aux personnes vaccinées ou guéries (2G). Fort heureusement, l'introduction du certificat 3G puis 2G ne s'est pas accompagnée de restrictions de jauge, si bien que l'exploitation des salles a pu se faire dans des conditions d'accueil quasi normales, même s'il en est allé tout autrement du point de vue logistique, sans oublier le risque d'annulation en cas de contamination des équipes artistiques qui pesaient à tout moment. Il convient cependant de relever que les inquiétudes croissantes quant à l'augmentation des contaminations au Covid, la nécessité des tests pour les personnes non vaccinées avant l'interdiction d'accès qui s'appliquait à ces dernières ont eu un impact sur les réservations, de plus en plus tardives, et la fréquentation.

Nonobstant ces circonstances, le Passage a pu fêter ses 21 ans d'existence en novembre 2021, avec notamment le spectacle *Les merveilles*, création de Robert Bouvier et de la compagnie du Passage, dont une représentation fit l'objet d'une soirée de gala offerte aux communes, instances, personnalités, artistes et équipes ayant participé à la création et à la vie du théâtre.

4 Principales activités et réalisations

Dans le cadre de la saison, 44 spectacles étaient proposés à l'abonnement au cours de l'année 2021. Parmi eux, 11 avaient été initialement programmés en 2020 et reportés au second semestre 2021. Sur ces 44 spectacles, 26 ont dû être annulés ou reporté, soit la quasi-totalité de la programmation du premier semestre 2021. 6 d'entre eux ont pu être

reprogrammés la même année, soit entre mail et juin (2), soit entre septembre et décembre (4), 5 ont été définitivement annulés. Quant aux 15 autres, ils ont été reprogrammés en 2022 ou 2023. Ce sont, en définitive, 28 au lieu de 44 spectacles qui ont pu avoir lieu, pour un total de 93 représentations dont 4 supplémentaires et 2 privées. 27 d'entre elles (5 spectacles) ont pu être données entre mai et juin, 66 se sont déroulées de fin août au 31 décembre, ce qui, ajouté aux 16 évènements en location de l'automne, donne un aperçu de l'activité du théâtre et de ses équipes à l'automne.

Parmi les spectacles programmés, on compte 25 productions suisses (57%), dont 8 d'entre elles ont été créées par des compagnies neuchâteloises: la Cie du Passage (Les merveilles, Kvetch, et Nous roulons…, en coproduction avec la compagnie du Passage), Les Batteurs de Pavés, L'Avant-scène opéra, Comiqu'opera, la Distillerie, l'Association RR, et d'autres encore mises en scène par des metteurs en scène neuchâtelois (Robert Sandoz, Adrien Gygax…).

En dépit des difficultés, 2021 a été une année riche en créations au Passage, puisque quatre spectacles ont pu y voir le jour, profitant pour certains d'un temps de résidence prolongé en raison de l'arrêt des activités. Cela aura été le cas pour vingt ans de Passage, conçu exprès pour le théâtre par la metteuse en scène neuchâteloise Emilie Blaser et sa Cie de la Distillerie, annulé au printemps et reprogrammé à l'automne, pour Le petit diable, par les Neuchâtelois de l'Association RR, annulé en janvier mais répété jusqu'au bout (faisant même l'objet d'une captation), et qui pu être joué en public en décembre, Magic Mozart, du Shlemil Théâtre, que le Passage coproduisait, et enfin pour Les merveilles, création de Robert Bouvier avec sa Cie du Passage.

En ce qui concerne les activités scolaires, elles ont pu reprendre depuis mars 2021, bien qu'avec des contraintes, plusieurs fois ajustées dans l'année. Ce sont tout de même 4'813 élèves qui ont pu assister à des représentations scolaires, et près de 2712 personnes (enfants, adolescent-e-s et enseignant-e-s) qui ont pu profiter des activités de médiation données autour des spectacles. Enfin, plus de 600 enfants ont pu visiter les coulisses en 2021.

5 Statistiques et indicateurs

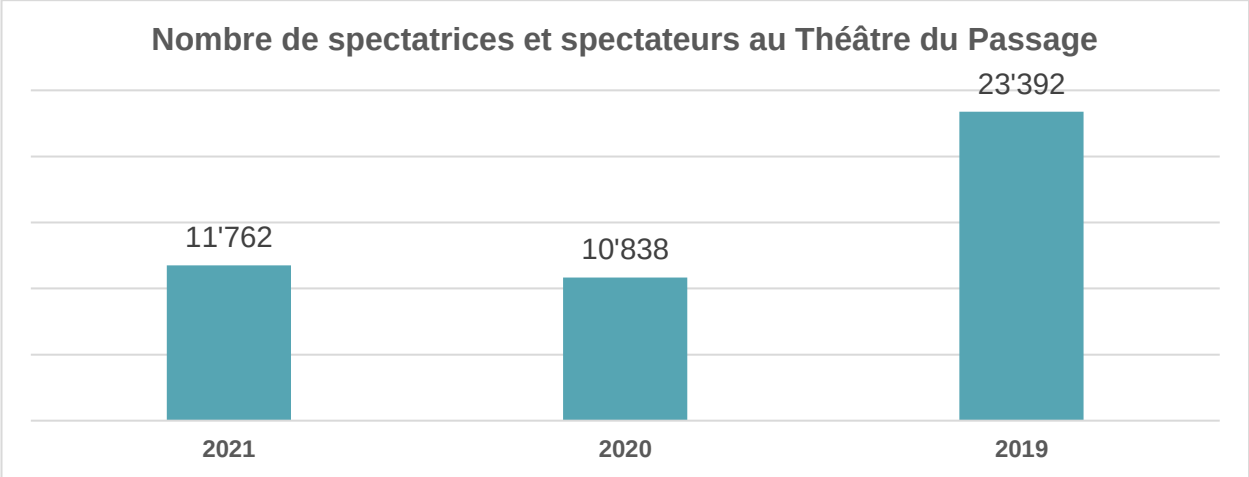

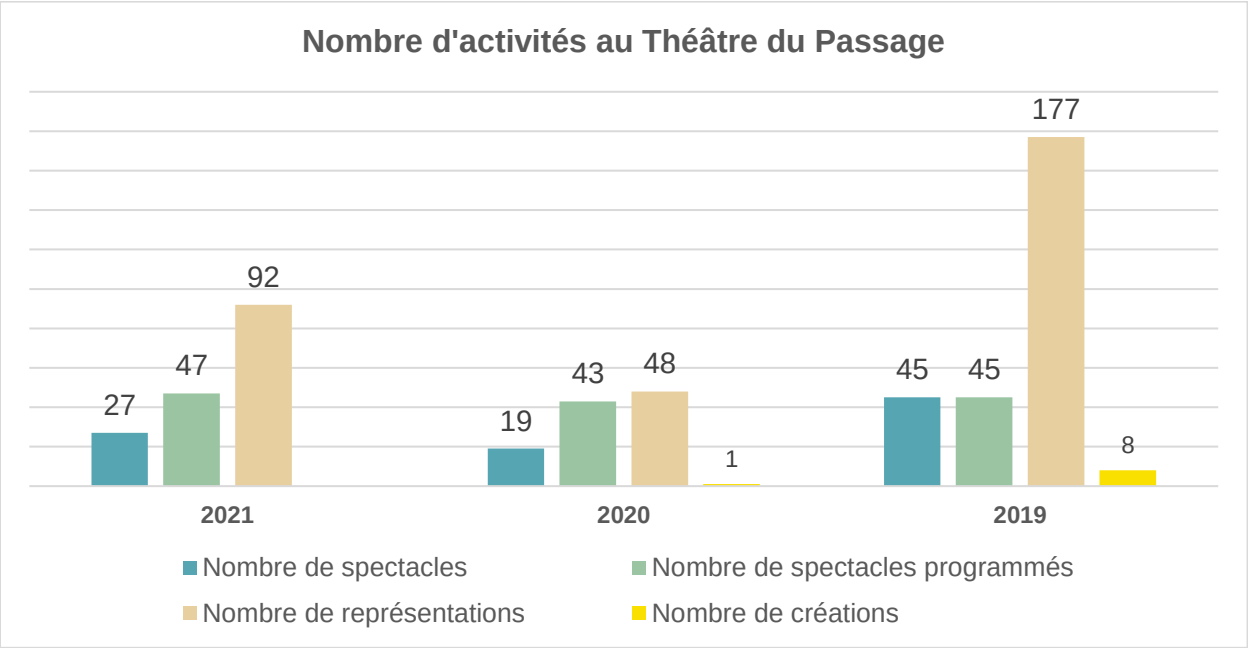

Abonnements			
	2021	2020	2019
Nombre d'abonnements	1'132	777	1'430

Médiation culturelle

Entité de gestion 136.00

1 Mission principale

La médiation culturelle a pour but de faciliter l'accessibilité et la participation à la culture pour tous les publics (adultes, jeunes et familles, scolaires et publics à besoin spécifique). Ses missions principales consistent à développer et favoriser le dialogue entre les publics et les quatre institutions muséales de la ville (trois musées et le Jardin botanique) à travers des actions interactives.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de la médiation culturelle	0.8	1
Secrétaire	1.2	2
Médiatrice culturelle	1.6	5
Total	**3.7**	**8**

L'équipe fixe est complétée par des guides à l'heure en fonction des expositions.

3 Évènements marquants

Au 1er janvier, la médiation culturelle est devenue une entité du Service de la culture.

Du 8 février au 11 juillet, un étudiant de la Haute école de travail social et de la santé (EESP) de Lausanne a effectué son stage de fin de formation.

4 Principales activités et réalisations

Au gré des directives sanitaires, des ateliers pour enfants et adultes ont pu être proposés, ainsi que des ateliers privés et des Passeports-vacances.

Pendant la fermeture des institutions culturelles due à la pandémie en début d'année, les écoles de la ville ont bénéficié, sur réservation, d'un accès privatif gratuit aux expositions; 53 classes ont saisi cette très appréciée opportunité. À noter que 6 classes en provenance de diverses communes du canton en ont aussi profité au tarif réduit qui leur a été proposé dans ce contexte particulier.

Trois accueils pour enseignant-e-s ont été organisés: le 11 mai au Musée d'art et d'histoire (MahN), pour l'exposition «Sur papier», le 9 novembre au Muséum d'histoire naturelle (MHN) pour le nouvel espace lacustre «à l'eau» et le 18 novembre au Musée d'art et d'histoire pour l'exposition «Henry Brandt. Cinéaste et photographe».

S'agissant de la culture inclusive, une visite guidée, simultanément traduite en langue des signes, a été programmée pour les personnes sourdes ou malentendantes, alors que deux accueils organisés en partenariat avec la société Step2blind ont été proposés aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Pour les activités usuelles, on relèvera principalement:

- Rédaction de documents pédagogiques pour enfants et corps enseignants autour des expositions temporaires;
- Recrutement et formation des guides sur appel;
- Collaboration à la mise sur pied de la 8ème édition des visites des coulisses des institutions culturelles de la Ville: Bibliothèque publique universitaire (BPUN), Théâtre du Passage, Hôtel de Ville, Jardin botanique, MHN, MahN, MEN, Ensemble symphonique Neuchâtel, Case à Chocs et Théâtre du Concert;
- Participation aux animations offertes durant la Nuit des musées et la Journée internationale des musées;
- Accueil de classes lors des journées «École – Musée» traditionnellement proposées en mai aux classes de 5H du canton, qui sont accueillies gratuitement; action initiée et coordonnée par la commission pédagogique (COMPED) du Groupement des musées neuchâtelois (GMN);
- Participation aux activités gratuites et/ou sans inscription lors des vernissages et autres journées particulières: les animations estivales au MHN, la fête de Saint-Nico-

las au MEN, une présence dans le container de l'action promotionnelle des institutions culturelles «Suivez les guides!»;

- Accueil de membres du Mouvement des Aînés (MDA) pour des ateliers périodiques proposés dans le bulletin trimestriel;
- Coordination de la saison des contes dominicaux au MHN par les conteuses de La Louvrée (MDA);
- Animation d'ateliers pour enfants lors des brunchs dominicaux du MEN.

5 Statistiques et indicateurs

Ateliers sur inscription			
	2021	**2020**	**2019**
Enfants (hors vacances scolaires)	332	170	386
Enfants (vacances scolaires)	206	156	264
Adultes (hors formation continue)	26	31	46
Total	**564**	**357**	**696**

Visites guidées			
	2021	**2020**	**2019**
Classes et autres groupes	163	96	143

Ateliers privés			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre de groupes	46	23	60

Accueils semaines blanches			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre d'élèves	0	20	58

Aucun camp de ski n'a eu lieu en 2021 pour cause de pandémie.

Formation continue pour enseignant-e-s			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre de cours	5	2	0

Bibliothèques

Entités de gestion 134.02, 160.00, 161.00

1 Mission principale

Les bibliothèques de la Ville de Neuchâtel poursuivent quatre missions principales: mission d'information, en offrant un accès gratuit et ouvert à l'ensemble des habitant-e-s, mission de lecture publique autour du livre et de la culture de l'écrit, mission sociale par l'incitation à la lecture et par une mise à disposition facilitée de ressources documentaires, enfin mission d'accueil des publics, notamment à travers des visites destinées aux élèves de l'école obligatoire dès 6 ans.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (entité de gestion 134.02)		
Responsable de site	0.8	1
(Aide-)bibliothécaire	2.45	5
Bibliothèque de Peseux (entité de gestion 160.00)		
Responsable de site	0.6	1
Bibliothécaire	0.6	2
Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche (entité de gestion 161.00)		
Responsable de site	0.65	1
Total	**5.1**	**10**

3 Évènements marquants

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

L'accès aux prestations de la bibliothèque Ludothèque Pestalozzi qui propose des livres jeunesse et des jeux est désormais gratuit. Cette importante évolution a permis à toutes les familles qui le souhaitaient de bénéficier de l'offre proposée.

Bibliothèques Jeunesse et Adulte de Peseux

Dans le cadre de stages d'information professionnelle, l'équipe a accueilli et encadré 6 jeunes, dont 4 élèves du Collège des Coteaux suivis par le personnel de l'OCOSP et 2 jeunes du Centre pédagogique de la Fondation Borel et du Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS) de La Chaux-de-Fonds.

Une nouvelle interface a été développée pour le catalogue en ligne des bibliothèques Jeunesse et Adulte de Peseux. Celui-ci offre désormais des fonctionnalités étendues avec application mobile pour la recherche documentaire, le suivi des emprunts, la prolongation des prêts à distance, la réservation de documents et la création de bibliographies.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

Pendant l'année 2021, la bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche est restée accessible au public de manière alternative suite aux mesures Covid instaurées en mars 2020. Le système permettant de retirer les commandes dans le couloir à l'entrée de la bibliothèque, en place depuis 2020, a rencontré un égal succès.

4 Principales activités et réalisations

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Malgré les difficultés liées au Covid-19, la bibliothèque Ludothèque Pestalozzi a mené à bien deux projets d'envergure: la finalisation du changement de système informatique de gestion de bibliothèque et l'installation d'un nouveau portail informatique.

Initialement prévue fin mars 2020, l'opération a été reportée en raison du confinement. Les formations professionnelles préalables, la migration des données et le paramétrage précis du nouveau logiciel ont été réalisés à distance et ont largement occupé les bibliothécaires durant l'année 2021.

Parallèlement, un nouveau portail informatique, plus convivial et intuitif que le précédent, a été déployé à l'attention des usagères et des usagers. De nombreuses possibilités de recherches et de nouveaux services sont désormais accessibles et continueront à se développer dans les mois à venir.

Malgré les restrictions sanitaires, la bibliothèque a pu rester ouverte et ses services à la population ont été maintenus. Le public et le personnel ont dû s'adapter au retrait de documents au guichet, à la limitation du nombre de personnes dans la bibliothèque et à la présentation du pass sanitaire. Ces contraintes, associées au plaisir de découvrir des documents sélectionnés par les bibliothécaires, expliquent le succès des lots surprises proposés pour la 2e année consécutive.

La pandémie a également eu un impact important sur les visites scolaires. De nombreuses visites prévues en automne ont été annulées en raison des diverses quarantaines imposées aux classes de la ville et reportées en début d'année 2022.

En raison du manque de surface des locaux, l'Association n'a malheureusement pas pu bénéficier de l'appui de ses nombreuses et nombreux bénévoles pour le contrôle des jeux de la ludothèque. Cette tâche a donc été assumée par le personnel, avec un impact important sur leur temps de travail.

Bibliothèques Jeunesse et Adulte de Peseux

La bibliothèque de Peseux a participé à plusieurs évènements en 2021, dont la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR) et la Semaine de L'Europe organisée. Grâce à la générosité de la Maison de l'Europe de Besançon (prêt d'expositions modulables et don de matériel d'accompagnement pédagogique) et du Rail Club de Peseux (mise à disposition de trains miniatures du Trans Europe Express), plusieurs classes du Centre scolaire de la Côte ont pu bénéficier de ces installations. Des ouvrages sur le thème ont été exposés sur les deux sites de la bibliothèque (Adulte et Jeunesse).

En décembre, la bibliothèque a mis sur pied la 3e édition de l'animation «Ma Lettre au Père Noël». Enfants et adultes ont rédigé des messages personnels remis dans une grande boîte aux lettres installée au pied du sapin de Noël sur le parvis du Temple de Peseux. Des ateliers d'écriture se sont organisés avec la participation d'enfants et d'adolescent-e-s du Centre d'animation «La Jeunesse de la Côte» et de la structure parascolaire «Au Quai 4». Cette édition a battu des records de fréquentation et de participation avec 125 lettres reçues et 104 répondues.

Ces évènements transversaux ont permis à la bibliothèque de s'inscrire dans un réseau local d'acteurs culturels et sociaux et de montrer la motivation de l'équipe à valoriser les collections des bibliothèques.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

Compte tenu de la situation sanitaire, les activités et diverses réalisations de la bibliothèque ont été suspendues pendant l'année 2021. Outre le système de retrait de commandes mis en place à l'entrée de la bibliothèque, des livraisons de livres à domicile ont été assurées pour les cas de quarantaine ou d'isolement. Divers choix de livres ont également été livrés à l'école des Safrières afin de palier à l'impossibilité d'accueillir les visites de classes. Celles-ci ont heureusement pu reprendre mi-octobre 2021, moyennant un certain nombre d'aménagements.

5 Statistiques et indicateurs

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Nombre d'inscrit-e-s			
	2021	**2020**	**2019**
Enfants	3'284	3'229	3'410
Adultes	883	809	813
Total	**4'167**	**4'038**	**4'223**
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	582	321	596

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2021	**2020**	**2019**
Enfants	15'534	12'966	25'352
Adultes	1'132	986	1'580
Total	**16'666**	**13'952**	**26'932**
Visites de classes	84	108	276
Visites de groupes	24	46	125

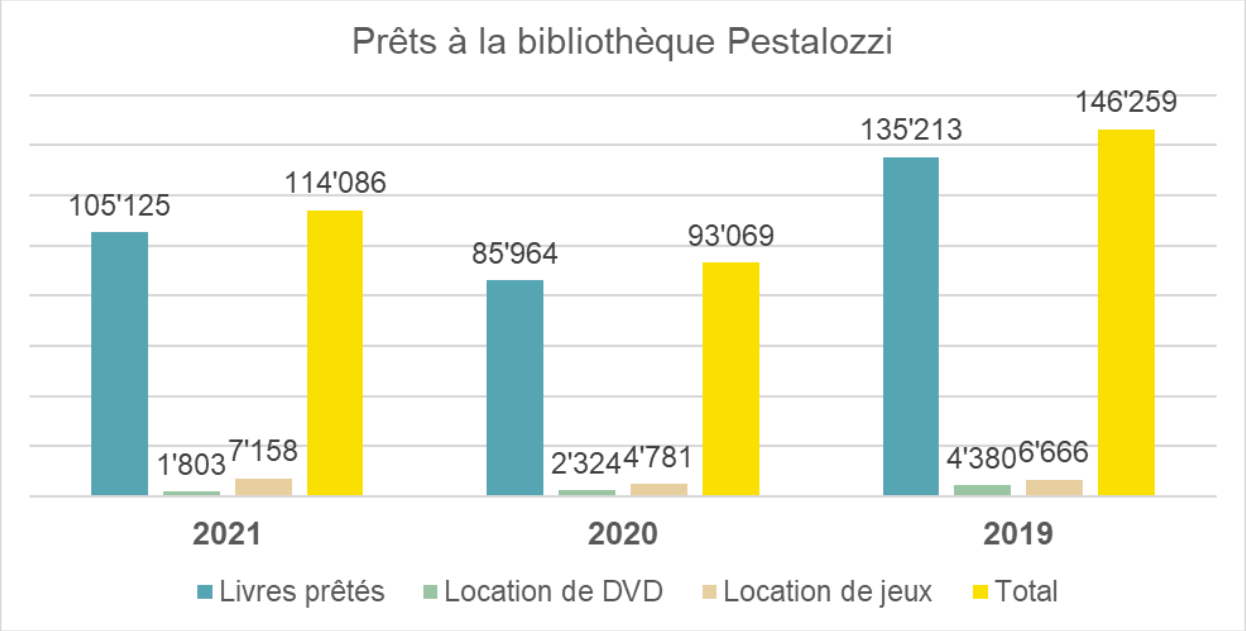

Acquisitions			
	2021	**2020**	**2019**
Achats de livres	1'074	832	1'272
Rachats	407	436	728
Dons de livres	230	258	560
Achats de jeux	220	227	218
Dons de jeux	15	9	47
Total	**1'946**	**1'762**	**2'825**

État du fonds documentaire			
	2021	**2020**	**2019**
Livres	26'403	28'107	27'864
Périodiques	2'077	2'045	2'561
DVD	2'647	2'579	2'492
Jeux	2'462	2'481	2'318
Total	**33'589**	**35'212**	**35'235**

Bibliothèque Jeunesse de Peseux

Nombre d'inscrit-e-s			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre d'inscrit-e-s	3'161	3'225	3'288
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	208	189	170

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2021	2020	2019
Enfants	1'972	1'484	3'216
Visites de classes	63	32	61
Visites de groupes	20	12	26

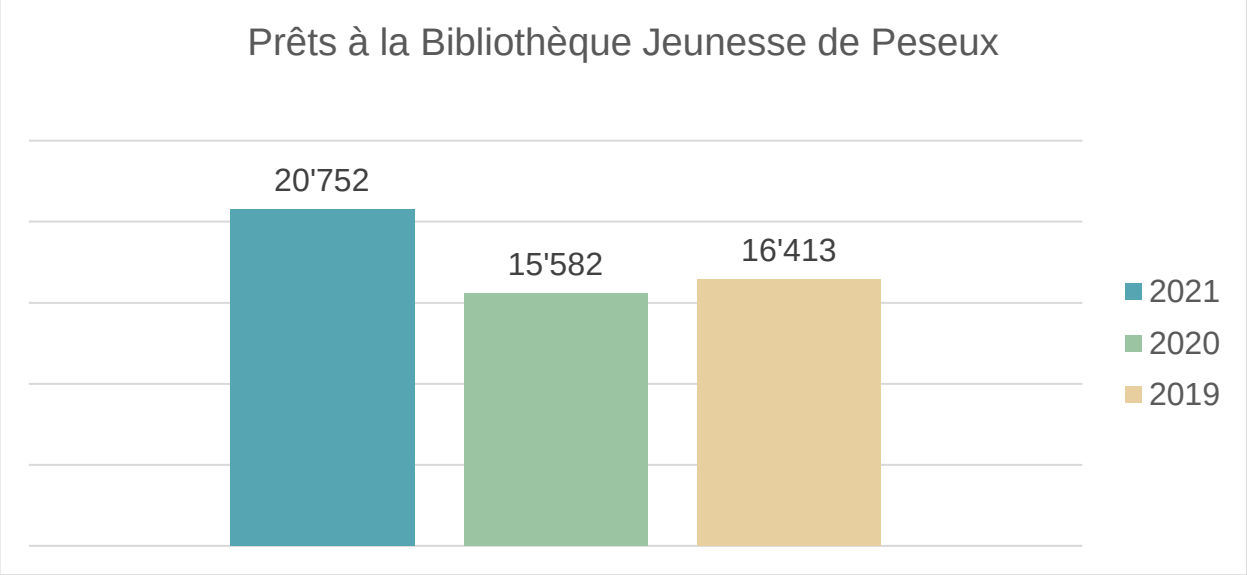

Acquisitions			
	2021	2020	2019
Achat de livres	686	670	654
Dons de livres	238	19	60
Total	**924**	**689**	**714**

État du fonds documentaire			
	2021	2020	2019
État du fonds documentaire	18'932	18'117	17'701

Bibliothèque Adultes de Peseux

Nombre d'inscrit-e-s			
	2021	2020	2019
Nombre d'inscrit-e-s	764	766	765
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	13	14	15

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2021	2020	2019
Adultes	705	297	846

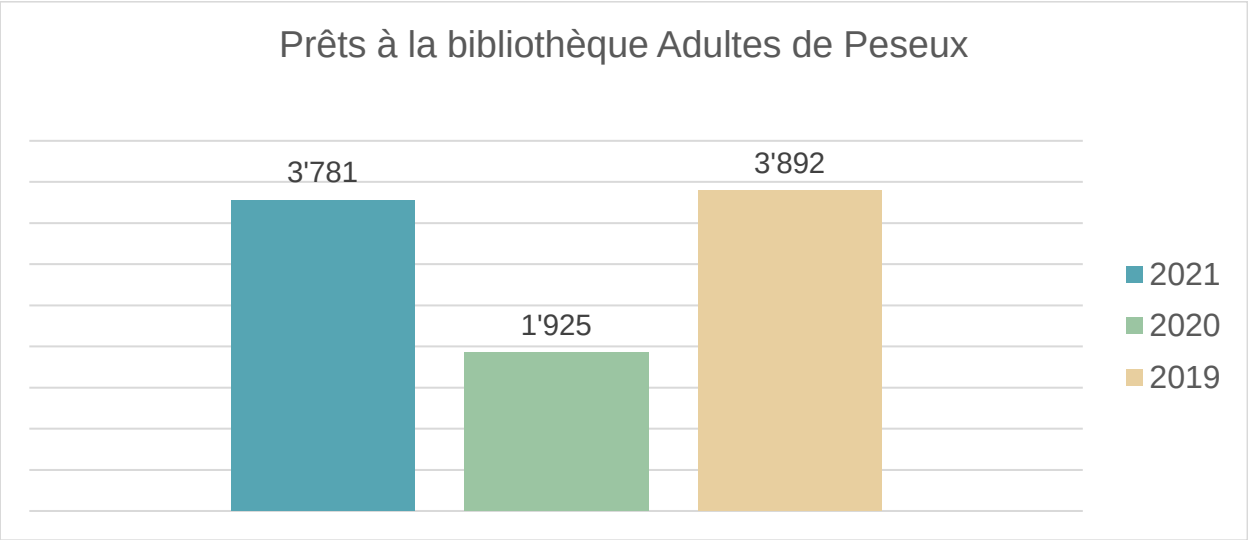

Acquisitions			
	2021	**2020**	**2019**
Achat de livres	311	450	423
Dons de livres	13	5	60
Total	**324**	**455**	**483**

État du fonds documentaire			
	2021	**2020**	**2019**
État du fonds documentaire	13'524	13'904	14'294

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

Nombre d'inscrit-e-s			
	2021	**2020**	**2019**
Enfants	397	374	351
Jeunes	171	158	147
Adultes	324	329	308
Total	**892**	**861**	**806**
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	55	55	87

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2021	**2020**	**2019**
Passage des lectrices et des lecteurs	2'959	2'459	2'878
Visites de classes	7	0	50

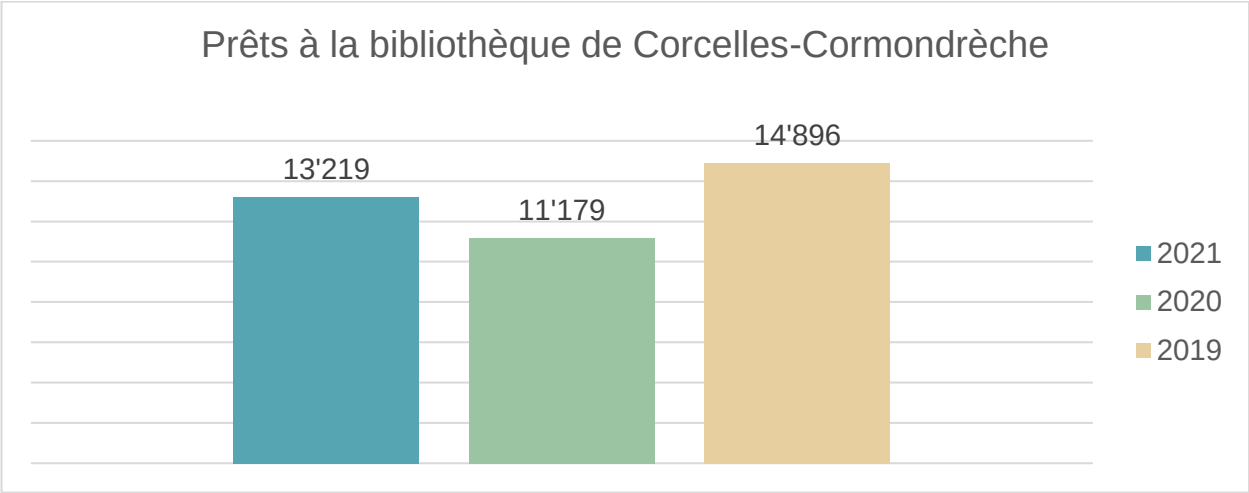

Acquisitions			
	2021	**2020**	**2019**
Achat de livres	659	658	405
Dons de livres	287	437	218
Total	**946**	**1'095**	**623**

État du fonds documentaire			
	2021	**2020**	**2019**
État du fonds documentaire	14'859	14'908	14'252

Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)

1 Mission principale

La BPUN favorise l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture générale sans discrimination selon les axes suivants:

- Participer à la construction et à la formation de chaque personne à travers une palette de services et de ressources documentaires de qualité;
- Contribuer à l'intégration harmonieuse de chaque personne dans son environnement social;
- Répondre aux besoins du public en information, en formation continue, en culture générale et en littérature;
- Collecter, préserver et mettre à disposition du public le patrimoine documentaire intellectuel, culturel et scientifique de la Ville et du Canton.

La BPUN est une fondation de droit privé financée principalement par la Ville et le Canton ainsi que par des tiers (dons).

2 Effectif du personnel

Le personnel de la Bibliothèque dépend de la Fondation et ne fait donc pas partie du personnel de la Ville de Neuchâtel. Il est cependant soumis aux mêmes conditions par analogie. Au 31.12.2021, il comptait 31.55 EPT pour 49 personnes.

3 Évènements marquants

L'événement le plus saillant – tant par le travail effectué en amont que par l'impact de ses implications futures – aura été le lancement, en septembre 2021, du concours d'architecture en vue de la rénovation du Collège latin. Après 230 ans d'existence (dont 184 au sein du même bâtiment), la BPUN entrevoit pour la première fois la perspective concrète de voir se réaliser ce projet collectif ambitieux, visant à mettre à disposition un lieu capable de répondre à l'évolution galopante des besoins de la population en matière de culture de l'information, du savoir et de la communication ainsi qu'aux enjeux sociétaux actuels qui en découlent.

La fusion de communes intervenue au 1er janvier 2021 constitue parallèlement un défi important pour les bibliothèques, qui travaillent désormais ensemble au service d'une collectivité élargie.

Au mois de juin, les bibliothèques du Réseau romand (RERO) ont adopté un nouveau système informatique (RERO+). Cette migration de grande ampleur a nécessité un intense travail préparatoire, afin de limiter autant que possible l'impact sur les utilisatrices et utilisateurs. L'expertise métier de la BPUN a été fortement mise à contribution par RERO tout au long du processus de consolidation du système. La bibliothèque a par ailleurs joué un rôle central de coordination avec les partenaires du Réseau neuchâtelois (RBNJ). Le travail de stabilisation se poursuit.

4 Principales activités et réalisations

Garantir l'accès à la Bibliothèque a constitué la priorité et le premier défi de 2021. Malgré les contraintes, les services au public ont pu être assurés. La BPUN a ainsi accueilli près de 67'000 personnes dans ses espaces de lecture, de détente, de travail et de recherche. La préservation des emplois a permis de poursuivre les activités à un rythme quasiment normal et de maintenir la dynamique avec les partenaires économiques locaux.

Les services en ligne mis en place en 2020 ont été maintenus et développés, afin de limiter autant que possible l'impact de la situation sur les usagères et les usagers. Ce sont ainsi quelque 8'000 e-books qui sont désormais disponibles via la plateforme e-bibliomédia et sur liseuses, auxquels s'ajoutent les nombreuses ressources accessibles sur les plateformes partenaires (RERODOC, archives historique *Arcinfo*, *Pressreader* et *Europress, e-rara*, *e-codices*, *Viaticalpes*, etc.).

L'année 2021 a été marquée par une forte implication de la BPUN dans divers projets de recherche scientifique en lien avec ses fonds patrimoniaux. On mentionnera en particulier le projet Sinergia (FNS) autour des herbiers de Rousseau *Botanical legacies from the Enlightenment: unexplored collections and texts at the croassroads between humanities*

and sciences (2020-2024), qui a donné lieu à la numérisation du précieux herbier de J.-J. Rousseau et à son reconditionnement complet (1'200 plantes), en partenariat avec l'Université de Neuchâtel et le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.

La mise en valeur des collections passe à la fois par leur visibilité et leur accessibilité. Trois inventaires parmi les fonds des personnalités neuchâteloises les plus connues − Léopold Robert, Monique Laederach et Maurice Zundel −ont ainsi été convertis et mis à disposition du public sur le Portail des archives neuchâteloises, qui comporte désormais plus de 34'000 références relatives aux fonds archivistiques conservés à la Bibliothèque. Dans le même esprit, 16 notices touchant les fonds de l'institution ont été rédigées sur l'encyclopédie collaborative Wikipédia.

Une importante exposition consacrée au critique d'art William Ritter a été présentée dans le hall principal. Intitulée *William et les garçons, dessins intimes*, elle était organisée dans le cadre de l'exposition multisite *William Ritter 1867-1955*, en partenariat avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Fondation Maison Blanche. Elle a permis de montrer pour la première fois les archives les plus intimes de cette personnalité neuchâteloise hors du commun.

La fin de l'année a été marquée par l'exposition *Mémoire(s)*, présentée en partenariat avec la Galerie C et le Club 44. Les œuvres de 11 artistes ont fait dialoguer l'art et le texte autour du thème central du souvenir. Une table-ronde intitulée *Mémoire(s) ou l'art d'accommoder les restes: l'artiste, le galeriste et l'anthropologue* a été l'occasion d'un échange interdisciplinaire autour de cette thématique d'actualité.

En novembre, une tarentule géante a pris ses quartiers nocturnes dans le grand hall de la Bibliothèque. Cette performance spectaculaire, œuvre de l'artiste germano-suisse Friedrich Von Schoor, était présentée par le collectif neuchâtelois FLEE dans le cadre d'un projet interdisciplinaire autour du tarentisme, en partenariat avec le Club 44.

Dans le domaine patrimonial, on relèvera trois acquisitions particulièrement remarquables:

- Lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau à Daniel Roguin (annoncée comme manquante dans les éditions de référence). Il est exceptionnel de retrouver un document perdu et de découvrir un contenu inconnu qui vient enrichir la recherche dans un domaine aussi étudié. La publication autour de cette découverte est prévue en 2022. L'achat a été rendu possible grâce à l'appui de l'Association J.-J. Rousseau de Neuchâtel et de l'Association des Amis de la BPUN;
- Réception des fonds d'archives de l'écrivain neuchâtelois Jean-Bernard Vuillème et du théologien et éthicien Denis Müller.

<u>Médiation</u>

49 visites guidées de la Bibliothèque, de l'Espace Rousseau (accessible uniquement sur demande) ou des fonds patrimoniaux ont pu être organisées à l'attention de classes, de groupes et d'associations locales.

La BPUN a proposé durant l'année 9 expositions sous forme de sélections documentaires en lien avec l'actualité et les manifestations culturelles locales (Printemps culturel, Semaine d'action contre le racisme, Semaine de l'Europe, NIFF, etc.).

Deux reportages télévisés ont été consacrés à Rousseau et au projet scientifique Sinergia (RTS «Couleurs locales» et TeleBielingue).

La Bibliothèque a organisé, seule ou en partenariat, 14 lectures et cafés littéraires, dont 7 à l'attention du groupe Handicap du projet «Différentiel», visant à une meilleure intégration des personnes handicapées dans le monde professionnel; 3 capsules filmées ont été tournées dans le cadre de la Semaine de l'Europe autour de textes invitant au voyage à travers les villes d'Europe, en partenariat avec les Lundis de mots.

Réseaux sociaux

Facebook constitue toujours un canal de communication et d'interaction permettant de promouvoir les activités, services et collections de la BPUN; 150 contenus ont ainsi été publiés en 2021, soit un post tous les 2 jours et demi. Par ailleurs, 5 nouvelles vidéos sont venues enrichir la chaîne YouTube de la Bibliothèque. Ce flux correspond au rythme actuel de consommation constante et rapide d'information, ce qui nécessite un important investissement de la part de l'équipe responsable.

Publications

William Ritter (1867-1955), amateur d'âmes, amateur d'art, Nouvelle Revue Neuchâteloise 150, avec les contributions de Xavier Galmiche, Marie-Jeanne Dumont, Céline Eliseev-Conus et Elisabeth Crettaz-Stürzel, éd par Thierry Chatelain

Plaquette de présentation de fonds de *Famille Wavre*, par M. Noirjean de Ceuninck et A.-L. Veya.

5 Statistiques et indicateurs

Nombre d'inscrit-e-s			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre d'inscrit-e-s	indisponible*	14'794	14'142
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	indisponible*	839	1'081

* Données actuellement indisponibles en raison de la migration informatique sur le nouveau système RERO+

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2021	**2020**	**2019**
(Lecture publique, Fonds d'étude, Salle lecture, Espace Rousseau)*	66'910	57'758	112'309

* Nombre de place en Salle de lecture limité à 24 (au lieu de 70) entre mars et octobre, puis 48.

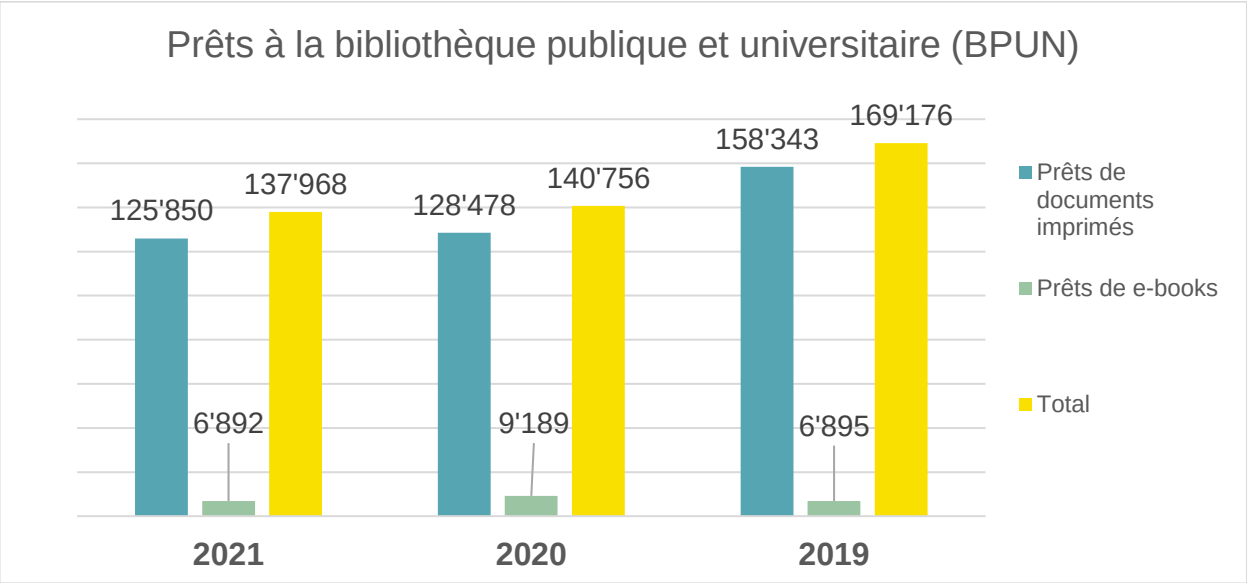

Acquisitions			
	2021	**2020**	**2019**
Monographies et périodiques	2'915	3'110	3'710
Documents patrimoniaux*	796	1'057	1'613
Total	**3'711**	**4'167**	**5'323**
Archives et manuscrits (en mètres linéaires)	11 ml	21 ml	14 ml

*Iconographie, affiches, dessins, estampes, photographies, partitions, menus, cartes et plans, ephemera, etc.

État du fonds documentaire			
	2021	**2020**	**2019**
Monographies et périodiques	538'878	535'963	532'853
Documents patrimoniaux*	96'367	95'809	94'752
Total	**635'245**	**631'772**	**627'605**
Archives et manuscrits (en mètres linéaires)	878 ml	867 ml	846 ml

*Iconographie, affiches, dessins, estampes, photographies, partitions, menus, cartes et plans, ephemera, etc.

Musée d’art et d’histoire

Entités de gestion 135.00 et 137.00

1 Mission principale

Le Musée d’art et d’histoire (MahN) a pour mission d’acquérir, de conserver, d’étudier, d’exposer et de transmettre le patrimoine à des fins d'études, d'éducation et de délectation. Il déploie ses activités dans le respect des statuts du Conseil international des musées (ICOM) et des principes de l’Association des musées suisses (AMS).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Musée d’art et d’histoire (entité de gestion 137.00)		
Co-directrice et co-directeur, incluant les charges de conservatrice et d’administrateur	2.5	3
Conservatrice et conservateur	2.1	3
Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections)	4.82	11
Personnel administratif et lié à la communication	1.4	3
Intendance et personnel technique	2	2
Personnel d’accueil / surveillance	3.04	7
Dépôt et production d’exposition (entité de gestion 135.00)		
Menuisier	1.8	2
Total	**17.66**	**31**

Le Musée d’art et d’histoire accueille régulièrement des étudiant-e-s et stagiaires en partenariat avec l’Université de Neuchâtel, la HE-Arc et d’autres institutions académiques. En 2021, ce sont 7 personnes qui sont ainsi venues renforcer l’équipe en arts appliqués, 4 pour la communication, 4 pour l’histoire et 1 pour la numismatique.

3 Évènements marquants

Expositions temporaires	
Du 5 septembre 2020 au 7 mars 2021	*Choc ! Suchard fait sa pub.* À partir d’une sélection de 200 pièces, dont des affiches anciennes mesurant jusqu’à 4,5 mètres, l’exposition a proposé un panorama de la création publicitaire de l’entreprise neuchâteloise du milieu du 19e siècle à nos jours et révélé les stratégies mises en oeuvre pour séduire les publics les plus divers.
Du 8 mai au 5 septembre	*Sur Papier. Sivan Eldar, Mingjun Luo, Francine Mury et Jiang Zuqing*. Le papier, matière, terrain d’expérience et medium de transmission essentiel et millénaire, représentait le point de rencontre vers lequel convergeaient les questions et la démarche des artistes invitées. L’exposition sera ensuite présentée au

	MUSEC (Museo delle culture Lugano) entre octobre 2021 et mars 2022.
Du 27 juin au 29 août	*Mutantes* a invité le public à redécouvrir les collections du MahN, à l'occasion du cinquantième anniversaire du suffrage féminin (1971), en interrogeant la place des femmes à travers une sélection d'une septantaine d'œuvres.
Du 14 novembre 2021 au 29 mai 2022	*Henry Brandt. Cinéaste et photographe* met en scène l'œuvre filmique de cette figure majeure du cinéma suisse, ainsi que sa production photographique encore largement méconnue, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Le projet repose sur un partenariat entre le MahN, la Cinémathèque suisse, la section d'histoire et esthétique du cinéma de l'Université de Lausanne, l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), le département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (DAV), Passion cinéma et le Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

La préparation des expositions de 2022 (*Mouvements*, *du Projet à l'objet* et *Melting Pot*) a mobilisé durant tout l'exercice l'ensemble des équipes scientifiques et techniques du musée.

Programmation culturelle

Des évènements en lien avec les expositions temporaires ont permis d'amener des regards créatifs et interdisciplinaires sur les œuvres et les thématiques présentées: danse, table ronde, regards croisés, etc. Relevons les performances *Les Mondes transversaux,* «Corpus vivendi» par Laura Belgrano et Pierre-Yves Diacon, danseurs et chorégraphes et «Hair as material», par Julie Sando, artiste.

Le hall du premier étage a abrité du 14 septembre au 7 novembre une création de l'artiste Geneviève Petermann *Le Grand Combat. Que dit la bête en nous?*, en dialogue avec la peinture monumentale de Léo-Paul Robert. Le finissage a donné lieu à un spectacle fantastique des musiciennes et conteuses Aurelia Ikor et Vi Indigaïa.

La saison autour du clavecin Ruckers a proposé neuf concerts. Un nouvel enregistrement a été effectué par le claveciniste Fabio Antonio Falcone, qui a interprété un répertoire du compositeur néérlandais Jan Pieterszoon Sweelinck (1562-1621); la sortie du disque est prévue en 2022. Les démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz ont eu lieu dans un espace provisoire du rez-de-chaussée ouest, en attendant la fin des travaux de la nouvelle salle des automates, en marge de l'exposition *Mouvements*.

Publications

Deux ouvrages ont été publiés dans le cadre des expositions du MahN:

- La première publication, *Sur Papier. Sivan Eldar, Mingjun Luo, Francine Mury et Jiang Zuqing*, richement illustrée et dirigée par Antonia Nessi et Marco Francioli, a accompagné l'exposition homonyme éditée conjointement par le MahN et les éditions Scheidegger & Spiess, Zurich.

- L'exposition *Henry Brandt. Cinéaste et photographe* a été l'occasion de réaliser une solide publication de 350 pages, rassemblant des études d'historien-nes du cinéma, de la photographie et de l'ethnographie. Un DVD réunissant ses principaux films, des perles télévisuelles - numérisés et restaurés par la Cinémathèque suisse, la RTS et le DAV - a également été édité par la Cinémathèque suisse et le MahN dans le cadre des manifestations du centenaire de la naissance de Henry Brandt.

Les travaux en rapport avec la publication du volume de l'ITMS sur le canton de Neuchâtel se sont poursuivis.

Bâtiment

A l'occasion d'un orage estival, des pluies violentes ont eu lieu sur Neuchâtel. Tout comme en juillet 2020, celles-ci ont provoqué une inondation partielle des combles du musée, de la cage du monte-charge et d'une partie du faux plafond du rez-de-chaussée. Malgré les mesures urgentes prises en 2020 pour palier momentanément le mauvais état de la toiture, ce nouvel incident et les dégâts qu'il a causés mettent en exergue l'urgence d'entreprendre des travaux d'assainissement du bâtiment.

4 Principales activités et réalisations

Le département des arts plastiques a poursuivi sa mission d'enrichissement des collections via des dons, legs et achats. Parmi les acquisitions phares de l'année, nous mentionnons la grande peinture de Mingjun Luo, artiste d'origine chinoise établie à Bienne, intitulée *Sans parole* et datée de 2020, achetée auprès de l'artiste. Ce diptyque monumental est présenté depuis le mois de septembre dans un nouvel accrochage mettant en valeur une sélection d'œuvres reçues aux XX^{e} et XXI^{e} siècles.

L'année 2021 a vu aussi l'entrée dans les collections du département des arts appliqués des archives de l'artiste Clement Heaton (1861-1940), auteur notamment du décor de l'escalier monumental du MahN avec Léo-Paul Robert. Grâce à une descendante de l'artiste, le MahN a pu acquérir une dizaine d'œuvres de Heaton (vitraux et dessins préparatoires) et reçu l'intégralité de ses archives, constituées de carnets de croquis, de notes de voyages, de notes techniques, de photographies, etc. Pour l'achat et les frais de transport de ce patrimoine de grande importance, le Musée a bénéficié du soutien du Fonds de rapatriement de l'État de Neuchâtel.

Les collections du département historique se sont notamment enrichies du fonds photographiques Henry Brandt (plus de 60'000 phototypes) couvrant la période allant de 1940 à 1985. L'ensemble comprend des images inédites et exceptionnelles, liées pour une bonne part à son activité de réalisateur et à ses voyages dans le monde. Le fonds Victor Attinger (1856-1927), photographe et éditeur d'envergure nationale, est venu également étoffer nos ensembles.

En termes de gestion des collections, les nouvelles entrées ont été enregistrées au fur et à mesure dans la base d'inventaire du musée. De nombreuses pièces ont été inventoriées sur la base de données et mises en ligne. Les avancées ont été rendues possibles

grâce à la collaboration de stagiaires. Cela a permis de porter le nombre total d'objets accessibles en ligne à 10'062.

Le MahN a poursuivi sa collaboration avec la He-Arc de Neuchâtel, filière conservation et restauration. Le Tellurium de François Ducommun (vers 1800) a été restauré par les étudiant-e-s, de même qu'un gramophone de la marque Pathé (1905). Une classe de première année bachelor s'est attelée au nettoyage et au conditionnement d'un ensemble de meubles provenant de l'Hôtel DuPeyrou ainsi qu'à toute une série d'objets en bois des collections. Une sélection d'affiches a été restaurée en prévision de l'exposition *Henry Brandt. Cinéaste et photographe.*

Au sein du cabinet de numismatique, la riche collection liée à l'activité du médailleur neuchâtelois Huguenin s'est vue complétée cette année par quelque 70 pièces issues du dépouillement du fonds documentaire déposé aux archives communales, tandis que les derniers ensembles prélevés dans l'entreprise continuent d'occuper une part importante du travail d'inventaire. Un effort particulier a en outre été consacré à la détermination des monnaies et des coins monétaires neuchâtelois, notamment en vue de leur mise en ligne sur le site internet du Musée.

Gestion de la collection de la Ville de Neuchâtel

La collection dite de la Ville de Neuchâtel comprend l'ensemble des œuvres achetées ou reçues par la Ville en dehors des institutions muséales (tableaux ou sculptures dans les locaux administratifs, art dans l'espace public, etc). Une assistante conservatrice à 20% de l'équipe du MahN s'occupe de cette collection. En 2021, un important travail d'inventorisation de 484 objets de la collection a été effectué (dimensions, technique, localisation, photographie) sur l'entier du territoire communal fusionné et la définition d'une politique d'acquisition a été amorcée. Cette dernière accordera une attention particulière à l'inclusivité en intégrant des critères de genre et d'origine des artistes ainsi que de diversité dans les représentations.

Dépôt et production d'exposition

L'entité «dépôt et production d'exposition» de l'ancienne Ville de Neuchâtel, précédemment appelée «menuiserie centrale» a été rattachée administrativement au MahN. Cette entité travaille pour les quatre musées de la ville. L'expérience acquise lui permet de répondre aux exigences particulières qu'impliquent des scénographies inventives, la conservation des collections et la sécurité des objets.

5 Statistiques et indicateurs

Le nombre de jours ouvrables a été réduit du fait des mesures sanitaires. L'ensemble du rez-de-chaussée est du bâtiment était fermé au public, en raison de travaux liés aux préparatifs de la nouvelle exposition permanente *Mouvements*. On observe toutefois une augmentation de la fréquentation par rapport à celle de 2020.

Jours d'ouverture			
	2021	2020	2019
Jours d'ouverture	264*	225	313

*Pour les raisons liées au COVID, le MahN a été fermé du 4 janvier 2021 au 1er mars 2021. Réouverture mardi 2 mars 2021.

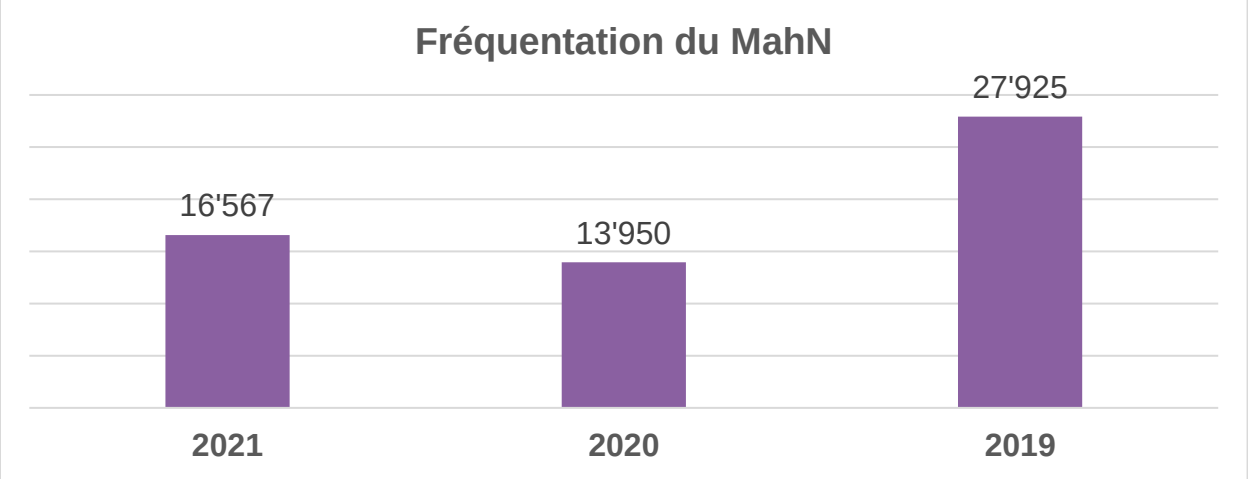

Fréquentation par site			
	2021	2020	2019
Galeries de l'histoire	431	386	798
MahN	16'136	13'564	27'127
Total	**16'567**	**13'950**	**27'925**

Musée d'histoire naturelle

Entité de gestion 138.00

1 Principales missions

Le Muséum d'histoire naturelle a pour mission d'assurer la conservation et la gestion du patrimoine naturel de la Ville de Neuchâtel. Il assure également la diffusion des connaissances en lien avec l'histoire naturelle par le biais d'expositions temporaires et de longue durée ainsi qu'en développant un programme d'activités culturelles original. Il développe, en relation avec ses partenaires, des travaux de recherche sur les collections et en muséologie.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur	1	1
Conservatrice et conservateur	3.2	4
Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections)	1.6	2
Collaboratrice administrative	0.5	1
Intendance et personnel technique	3.45	4
Personnel d'accueil / surveillance	1.2	4
Total	**10.95**	**16**

Le Muséum d'histoire naturelle compte 10.95 EPT pour les postes fixes comme indiqué ci-dessus. Plusieurs personnes au bénéfice de contrats horaires pour l'accueil et les animations ainsi qu'une place de stagiaire MPC complètent cet effectif. L'équipe a également bénéficié de collaborateurs temporaires, de civilistes, de stagiaires et de personnes sous contrats ISP qui ont apporté une aide précieuse.

3 Évènements marquants

L'année 2021 a été marquée par la présentation de diverses expositions et activités culturelles:

Exposition de longue durée	
6 novembre	Ouverture de *A l'eau,* nouvel espace d'exposition consacré aux eaux du lac de Neuchâtel et comprenant notamment un aquarium 100% numérique
Expositions temporaires	
Du 8 novembre 2020 au 29 août 2021, prolongée au 27 mars 2022	*Sauvage*, exposition temporaire principale
Du 8 mars au 20 juin 2021	*Le lac aux oiseaux d'Alessandro Staehli*, présentée dans la petite galerie
Du 26 octobre 2021 au 10 janvier 2022	*Lynx*, les coulisses de Laurent Geslin, présentée dans la petite galerie
Itinérance des expositions	
Du 1 juillet 2020 au 15 août 2021	*Manger, la mécanique du ventre*, présentée au Musée de la main à Lausanne
Du 1 novembre 2021 au 3 décembre 2022	*Sacrée science, croire ou savoir*, présentée à l'Institut Le Rosey à Bulle

<u>Programmation culturelle</u>

29 et 30 mai	Nuit et journée internationale des Musées sur le thème *Muséum et La Salamandre, tous des sauvages !*
Du 27 juin au 15 août	Été sauvage – Programmation estivale. Dans la cour des Terreaux présentation de l'œuvre monumentale de l'artiste Paolo

	Grassino en collaboration avec AP- Artproject. Ouverture d'un camping urbain avec l'hôtel des arts - Neuchâtel et réalisation d'ateliers de vacances.
Du 2 au 10 juillet	Présentation d'une sélection d'œuvre en réalité virtuelle dans le cadre du NIFFF
23 et 24 octobre	C'est tout vert – Journée thématique. Rencontre autour de l'exposition *Sauvage* avec des tatouages, des grimages, de l'opéra et des rangers neuchâtelois et d'Afrique du sud en collaboration avec l'ONG Global conservation corps (GCC).

En plus des évènements cités ci-dessus, le Museum d'histoire naturelle a accueilli les artistes suivants pour un programme de résidences dans le cadre d'un financement exceptionnel COVID:

- Jonas Bühler - Plasticien, designer lumière et scénographe;
- Noémie Doge - illustratrice,
- Mandril – dessinateur, installation oeuvres urbaines;
- Clara Meloni – Professeuse de chant Conservatoire de musique (CMNE).

Publications

Enfin, deux publications ont marqué l'année:

- Histoire de la connaissance géologique du Jura franco-suisse sous la direction de Thierry Malvesy, Jean-Pierre Tripet & Jean-Paul Schaer. 2021. Mém. Soc. Neuchâtel. Sci. nat., 13: 570 p., 218 fig. Publié par Alphil Neuchâtel.
- Sauvage, un disque vinyle réalisé en collaboration avec l'artiste preneur de sons de la nature Boris Jollivet.

4 Principales activités et réalisations

Le travail sur les collections s'est poursuivi malgré des conditions de conservation toujours mauvaises dans les dépôts. Cette année la température maximale a été de 25,4°C. Cependant aucune fumigation n'a été faite et le suivi des ravageurs se poursuivra en 2022. La perspective du déménagement en 2023 sera la solution. Le Muséum pilote toujours pour les 4 musées de la Ville le projet de pôle muséal qui sera livré en 2023. Un plan d'organisation pour le futur déménagement a été développé par les conservateurs en lien avec la conservatrice restauratrice. Dans cette perspective, le conditionnement et le dépoussiérage des collections de nids d'oiseaux et de champignons ont été réalisés.

Le travail d'étanchéité des portes des dioramas pour limiter les attaques de ravageurs a été achevé pour les mammifères (salle du rez-de-chaussée). Des attaques de ravageurs ont été détectées dans cette salle et dans la salle des oiseaux d'eau. Des cycles de congélation ont permis de les stopper. Les dioramas restent des dispositifs fragiles pour lesquelles des solutions d'étanchéités devront être repensées à plus ou moins long terme.

Le plan d'urgence des collections prioritaires initié en 2019 a été finalisé.

Le projet de refonte de la base de données des collections est opérationnel. Une sauvegarde de l'ancienne base a été effectuée. En juin 2022, l'accès à la base sera supprimé et seule la nouvelle sera accessible. Il restera la partie publique à développer. La base de données compte 147'699 occurrences au 31.12.2021.

5 Statistiques et indicateurs

Du point de vue des publics l'année, 2021 souligne une reprise de la fréquentation par rapport à 2020 malgré une fermeture durant la période normalement très fréquentée au Muséum. Les activités organisées durant l'été ont connu un véritable succès. La fréquentation durant les mois de juillet et août est passée de 3'339 visiteurs en 2020 à 9'301 en 2021. Les différents autres évènements ont connu des fréquentations variables en fonction des normes sanitaires en vigueur.

Jours d'ouverture	2021	2020	2019
Jours d'ouverture	266.5*	229.5	313.5

*Pour les raisons liées au COVID, le Muséum d'histoire naturelle a été fermé du 4 janvier 2021 au 1er mars 2021. Réouverture mardi 2 mars 2021.

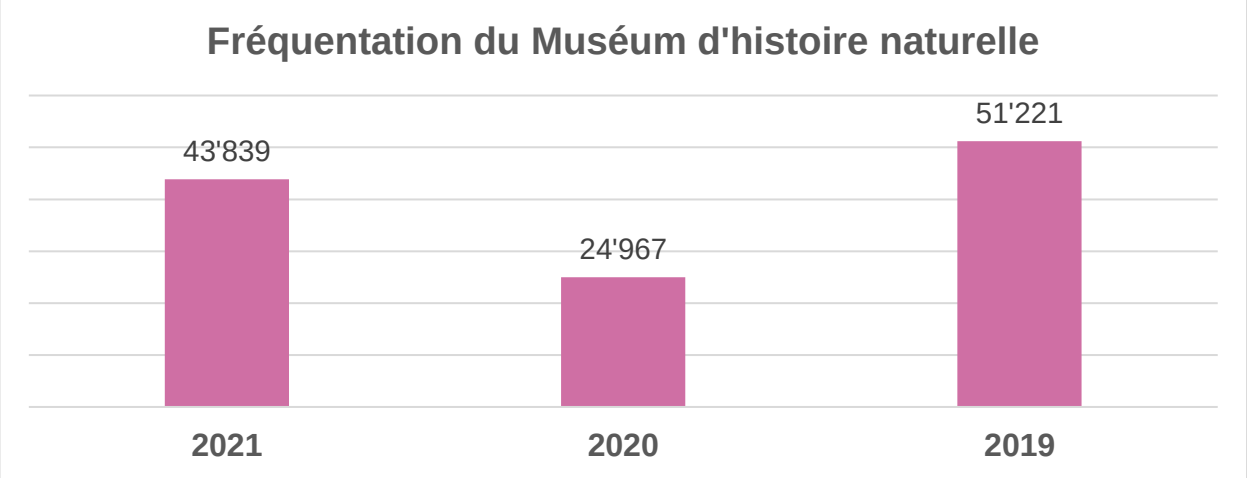

Acquisitions et dons d'objets de collection			
	2021	2020	2019
Mollusques	5'337	3'870	5'131
Sciences de la Terre	2	328	0
Entomologie	6'000	16'500	22'400
Vertébrés	30	14	31
Taxidermie	29	30	1
Total	**11'398**	**20'742**	**27'563**

Taxidermie			
	2021	2020	2019
Vertébrés taxidermisés	27	8	26

Publications			
	2021	2020	2019
Collections	15	13	8
Livres et catalogues	1	1	0

Événements			
	2021	2020	2019
Conférences	22	30	27
Ateliers	37	36	29
Autres	55	55	57
Total	**114**	**121**	**113**

Communication			
	2021	2020	2019
Nombre de visites sur le site web (toutes les pages)	142'628	114'857	148'031

Musée d'ethnographie

Entité de gestion 139.00

1 Mission principale

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel a pour mission d'assurer la conservation, l'acquisition et la gestion des collections ethnographiques de la ville de Neuchâtel. Il promeut en outre la diffusion des connaissances et des questionnements en lien avec l'anthropologie contemporaine par le biais d'expositions temporaires et de longue durée ainsi qu'en développant des riches programmes d'activités scientifiques et culturelles. Le MEN poursuit également des travaux de recherches en muséologie, sur ses collections, ainsi que sur l'histoire de l'institution et de la discipline.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Co-directeur	1	2
Conservatrice et conservateur	3.5	9
Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections)	0.8	2
Personnel administratif et lié à la communication	1.75	3
Intendance et personnel technique	2.95	4
Personnel d'accueil / surveillance et cafétéria	2.6	5
Total	**12.6**	**23**

L'équipe compte 12.6 EPT pour les postes fixes, répartis entre 23 collaboratrices et collaborateurs. Plusieurs personnes au bénéfice de contrats horaires complètent cet effectif pour les prestations d'accueil et de surveillance. En outre, le MEN a accueilli quatre stagiaires, à savoir deux pour la préparation d'expositions, une pour l'inventaire et le récolement des collections et une pour la communication. Le MEN a également accueilli un civiliste pour la préparation d'expositions.

Dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et d'insertion professionnelle, l'équipe a par ailleurs bénéficié de l'aide de personnes placées dans les secteurs suivants: montage/démontage d'expositions, conciergerie et surveillance des salles d'exposition.

2021 a également vu la poursuite de la mise en œuvre des mesures liées à l'amélioration de l'organisation du travail telles que la mise à jour des cahiers des charges, l'amélioration de la communication interne et la mise en place de routines administratives.

3 Évènements marquants

Expositions	
Du 29 mai 2021 au printemps 2022	*Mirages de l'objectif. Les Nomades du soleil.,* inaugurant un nouveau dispositif d'exposition dans le parc du MEN.
Dès le 29 mai 2021	*Çà et là*, réaménagement d'une salle dans l'exposition de référence *L'impermanence des choses*.
Du 26 janvier 2020 au 31 octobre 2021 (prolongation due au COVID)	*Le mal du voyage*
du 13 septembre 2020 au 31 octobre 2021 (prolongation due au COVID)	*Derrière les cases de la mission: l'entreprise missionnaire romande en Afrique australe (1870-1970)*

Programmation culturelle

L'équipe du MEN a proposé en plus des visites guidées pour des groupes, de multiples activités à l'image des brunchs avec visite guidée des expositions, de conférences, tables rondes et projections. 5 concerts ont en outre eu lieu dans le cadre du programme « Bande de sauvages », associant le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, les Jardins Musicaux, la Case à Chocs et le MEN ainsi que deux concerts du Moment baroque. La St-Nicolas a également été fêtée comme chaque année le 6 décembre, accueillant un public très nombreux.

Le MEN a accueilli les artistes suivants pour un programme de résidences dans le cadre d'un financement exceptionnel COVID:

- Loïc Hobi (cinéaste);
- Manon Reith (Cie de Théâtre De facto);
- Sélima Chibout;
- Emmanuel Grimaud (ethnologues et cinéastes, projet graphique);
- Into the trees (groupe de musique – en collaboration avec la Case à Chocs).

Publications
En 2021, l'équipe du MEN a édité 2 publications, l'une en lien avec l'exposition *Le mal du voyage* et l'autre en lien avec les collections d'Égypte ancienne, totalisant près de 1'000 pages. La recherche pour le livre consacré à la mission de Jean Gabus dans la baie de l'Hudson s'est poursuivie.

4 Principales activités et réalisations

Outre le travail habituel de rangement et de restauration des collections, la réalisation des deux expositions ouvertes en mai – l'une en collaboration avec l'Institut d'ethnologie et l'autre avec le Musée d'Art et d'Histoire, et la préparation de l'exposition *L'impossible sauvage*, les activités du musée en 2021 ont été marquées par de nombreuses conférences, tables rondes et animations proposées dans le cadre du Printemps culturel 2021 portant sur la région du Sahel. La thématique de la restitution a également été à l'honneur dans un cycle de conférences à l'automne. Il faut également souligner le début d'une collaboration avec l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie autour des collections d'Amérique du Sud jusque-là peu mise en valeur. Mentionnons enfin plusieurs collaborations sur l'histoire de l'Institution et de ses collections avec le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, le Musée du Quai Branly ainsi que le Museum d'Histoire naturelle.

Durant la fermeture des premiers mois de l'année en raison du COVID, les rangements du sous-sol de la Villa de Pury initiés en 2020 se sont achevés. Le matériel technique pour les expositions est désormais parfaitement classé. Un important travail préparatif en vue du déménagement des collections a été initié à la fin de l'été. La base de donnée des collections compte 57'401 occurrences au 31.12.2021.

Les activités de recherche ont consisté en des conférences et autres interventions de la part de l'équipe scientifique, des soutiens aux activités de recherche liés aux collections, de l'accueil de chercheur-euses, étudiant-es et artistes ainsi que la participation de membres de l'équipe à des groupes de recherche et des comités scientifiques.

Du côté de l'accueil, le musée a ouvert au printemps dans la fosse de l'Octogone en face de la réception, une nouvelle boutique qui permet enfin de mettre en valeur l'importante activité éditoriale du MEN.

5 Statistiques et indicateurs

Après la fermeture du début de l'année, la réouverture du musée a permis une reprise graduelle de la fréquentation malgré les nombreuses contraintes liées aux normes sanitaires. Les activités estivales dans le parc ont connu un beau succès.

Jours d'ouverture	2021	2020	2019
Jours d'ouverture	267*	230	314

*Pour les raisons COVID, le MEN a été fermé du 4 janvier 2021 au 1er mars 2021. Réouverture mardi 2 mars 2021.

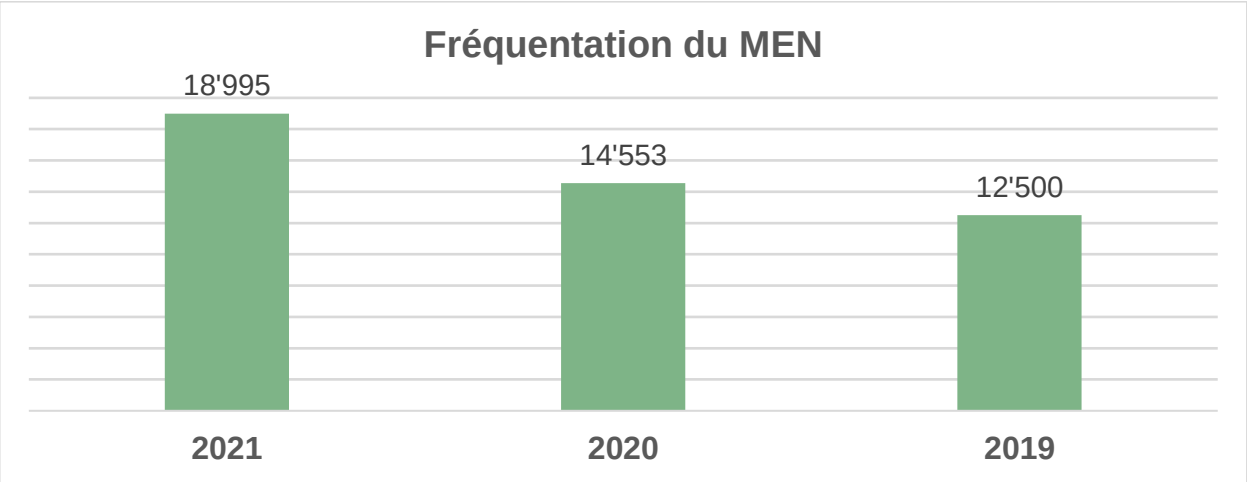

Acquisitions et dons d'objets de collection			
	2021	**2020**	**2019**
Achats	14	3	263
Dons, legs et dépôts	172	111	52
Prêts externes	47	17	147
Objets pour expositions MEN	145	367	123

Conservation – restauration			
	2021	**2020**	**2019**
Restauration d'objets patrimoniaux	20	12	30
Traitement et conditionnement des objets patrimoniaux	1'000	900	1'624
Rangement temporaire d'objets en préparation du déménagement	1'500	4'600	0
Objets congelés préventivement	0	10	6

Publications			
	2021	**2020**	**2019**
Articles scientifiques	1	0	5
Livres et catalogues	2	4	0

Événements			
	2021	2020	2019
Conférences, colloques et tables rondes	12	5	11
Visites guidées	88	72	59
Projections	9	4	8
Autres (vernissages et pré-vernissages; Nuit des musées; concerts; animations diverses)	12	16	3
Total	**211**	**97**	**81**

Communication			
	2021	2020	2019
Nombre de visites sur le site web	45'132	53'557	33'966

Jardin botanique

Entité de gestion 140.00

1 Principales missions

Les missions du Jardin botanique (JBN) sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées): gestion de collections, recherches et éducation. S'y ajoute la conservation de la biodiversité et des plantes menacées telle que définie par la Convention 2014-2021 signée entre l'Université de Neuchâtel, la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire et la Ville de Neuchâtel.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur/conservateur	1	1
Conservatrice assistante	1.3	2
Responsable administrative	0.8	1
Chef d'équipe	0.8	1
Horticulteur-trice scientifique	3.2	5
Total	**7.1**	**10**

Le total ne tient pas compte des personnes apprenantes (3) ni de celles placées par le service civil ou en stage «premier emploi», ni les employés de l'entreprise sociale Edel's qui sont mandatés pour des services particuliers (le gardiennage des expositions, le maintien des collections ainsi que la conciergerie). Les chargées d'accueil (3) au bénéfice de contrats horaires ne sont également pas comprises dans le tableau.

3 Évènements marquants

En mars, le JBN a reçu le prix 2020 de la Société Suisse de Pédologie, pour la création de la Maison des sols, exposition permanente sur la fragilité des sols et la nécessité de les protéger. Grâce à cette reconnaissance scientifique, il a pu mettre en place une expérience originale sur la création d'îlots de fraîcheur en toiture végétalisée. En mai, l'institution a également obtenu, en compagnie du Club44, du Théâtre du Pommier et de l'Université de Neuchâtel, un prix d'encouragement par le réseau romand Science & Cité pour la mise en place d'un festival d'Arts et Sciences qui aura lieu en juin 2022.

En raison de la situation sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser les fêtes traditionnelles de printemps et d'automne, ainsi que d'autres activités permettant d'accueillir un large public (vernissage, pièces de théâtres ou concerts, etc.).

Trois évènements ont toutefois marqué l'année:

- La mise à disposition dans la Villa de «Plantes médicinales, infusions des savoirs» selon une formule inédite de réservation de l'exposition pour soi et sa famille durant une heure.

- Le 12 septembre, une journée spéciale autour du réceptaire, organisée dans le cadre des évènements de NeuchàToi. Cette journée a été l'occasion, pour le public, de découvrir le projet d'écriture citoyenne d'un grand livre de recettes sur l'usage de plantes médicinales du monde entier. À cette occasion, six personnes sont venues écrire leur témoignage, dans leur langue maternelle.
- La célébration, le 18 septembre, du centenaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt, organisée par l'association des amis du Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) avec différents partenaires du vallon de l'Ermitage. Durant cette journée ont été présentés au public le nouveau sentier reliant le CDN et le JBN, ainsi que le rucher attenant.

En août, le JBN a publié le livre «*Infusions des savoirs. Histoires de plantes médicinales à travers le monde*», résultat de six années de recherches de la conservatrice en ethnobotanique et du directeur de l'institution. Cet ouvrage a rencontré un grand succès: la première édition ayant été épuisée après trois mois, une seconde parution a eu lieu en novembre.

Le parc a été doté de deux nouveaux aménagements: un sentier permettant de relier directement le JBN et le CDN, ainsi qu'un nouveau rucher remplaçant l'ancienne ruche géante qui sera démontée.

4 Principales activités et réalisations

Dans la perspective du déménagement des collections du JBN dans le futur pôle muséal, un travail de récolement, de description et d'inventaire détaillé des objets est en cours de réalisation. Le travail le plus conséquent concerne la mise en place d'un droguier général – soit une collection de matières premières sèches - comprenant plus de 2'000 échantillons et provenant de différents dons reçus depuis 2014.

En fin d'année, la Ville est devenue entière propriétaire du JBN dans le cadre d'un accord d'échange de terrains avec l'État de Neuchâtel. Concrètement, la Ville est désormais propriétaire des bâtiments, des serres de recherche et serres publics, des collections de plantes présentées au public et du jardin expérimental.

Au 31 décembre, la Convention 2014-2021 entre l'Université, la Ville de Neuchâtel et la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire a pris fin. Elle a été remplacée par une nouvelle convention 2022-2025, signée dans le courant de l'année.

5 Statistiques et indicateurs

En lien avec la pandémie de COVID-19, l'année 2021 indique un retour partiel à la normale pour la mise sur pied d'activités pour le public. De nombreux cours, animations et conférences ont pu avoir lieu, mais les grandes manifestations (notamment les 2 grandes fêtes annuelles) ont été annulées à cause de la situation sanitaire.

À l'inverse, le travail dans les collections a été intense, ce qui a permis d'enrichir l'institution de nombreuses acquisitions, notamment par des dons.

Au niveau des publications, on note une légère baisse marquée par une réduction des travaux universitaires, alors que les résultats des recherches internes à l'institution sont stables.

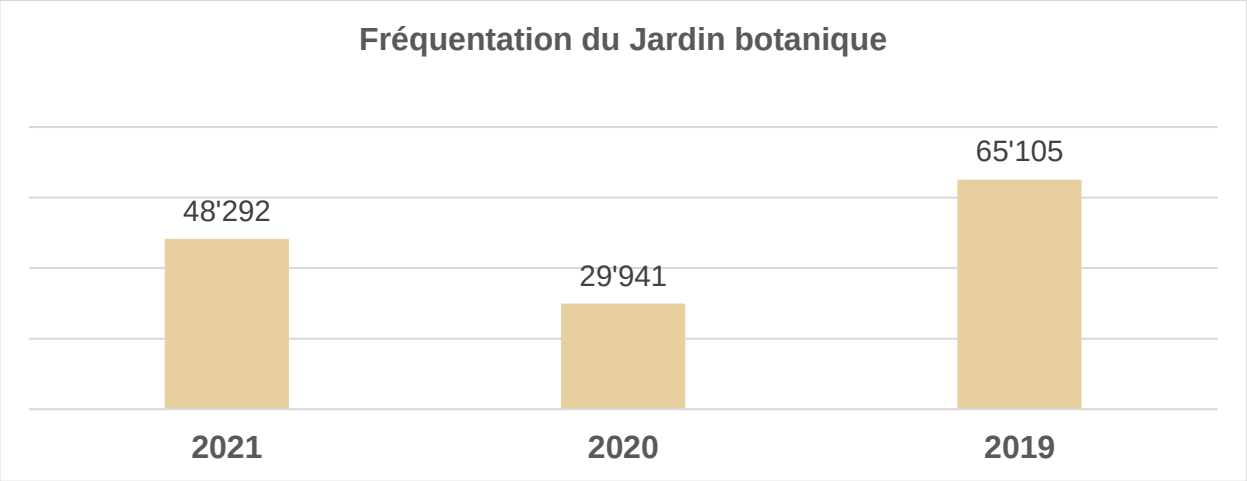

Acquisitions d'objets de collections			
	2021	**2020**	**2019**
Botanique	65	73	88
Ethnobotanique	1'388	734	185
Paléobotanique	49	18	31
Miels	69	51	188
Total	**1'571**	**876**	**492**

Publications			
	2021	**2020**	**2019**
Articles scientifiques	8	13	12
Livres et catalogues	1	1	1

Événements			
	2021	**2020**	**2019**
Expositions	3	4	6
Cours et ateliers	20	6	38
Conférences	5	0	14
Concerts, théâtres, animations	3	0	4
Excursions	3	0	7
Divers	18	3	25
Total	**52**	**13**	**94**

Service de la cohésion sociale

Entités de gestion 134.04, 134.06, 134.07

1 Principales missions

Les missions du service de la cohésion sociale sont les suivantes:

- Promouvoir la participation citoyenne et l'animation socioculturelle;
- Encourager et faciliter la participation et l'expression des jeunes;
- Favoriser la cohésion et l'intégration interculturelle, notamment des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et des personnes issues de la migration;
- Organiser des programmes d'intégration professionnelle destinés aux jeunes et aux adultes;
- Mettre à disposition d'institutions ou de structures issues de la société civile des infrastructures et des équipements dédiés à la vie socioculturelle et cultuelle;
- Assurer les relations institutionnelles avec les églises reconnues et les autres communautés religieuses.

Le service de la cohésion sociale est composé d'un service central administratif (entités de gestion 134.04, 134.06, 134.07) ainsi que des offices «Case à Chocs» (entité de gestion 134.01), «infrastructures culturelles et cultuelles» (entités de gestion 134.03 et 134.08) et de l'office de l'intégration socio-professionnelle (entité de gestion 134.05). Le service central regroupe la direction, les prestations transversales liées au bon fonctionnement des offices (administration, gestion, conduite des dossiers stratégiques, etc.) ainsi que les délégations à la jeunesse et à l'intégration interculturelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1	1
Adjoint au chef de service	1	1
Secrétaire de service	0.8	1
Chargée de projets	0.8	1
Gestionnaire des infrastructures culturelles	0.6	1
Intendant	1	1
Actions jeunesse		
Déléguée à la jeunesse	1	1
Intégration sociale		
Déléguée à l'intégration interculturelle	0.8	1
Total	**7.0**	**8**

Le service de la cohésion sociale a accueilli en 2021 une stagiaire de la Haute école en travail social de Lausanne, à 100%. Ainsi qu'un stagiaire en insertion sociale et professionnelle à 80%, en partenariat avec Job Service.

3 Évènements marquants

Les activités du service de la cohésion sociale ont été marquées par la mise en œuvre du second programme de soutien aux institutions et associations évoluant dans le domaine social, culturel ou de la jeunesse, en lien avec la persistance de la crise Covid-19. Le détail des moyens financiers engagés par le Conseil communal, objet d'un rapport d'information au Conseil général, figure dans les chapitres consacrés aux indicateurs et statistiques.

4 Principales activités et réalisations

Le service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour toutes les entités qui lui sont rattachées. Il assure la conduite de dossiers à caractère stratégique au sein du dicastère et participe à de nombreux projets transversaux au sein de l'administration.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose au tissu associatif de nombreux espaces d'activité dont il assure la gestion, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et organise le Prix annuel de la citoyenneté. Dans le cadre de ses missions d'intégration, il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Il administre un nombre important de bâtiments et d'espaces d'activité à vocation culturelle et cultuelle et, à leur égard, mène régulièrement des projets de rénovation et de transformation. Sur délégation du Conseil communal, il représente la Ville de Neuchâtel au sein de commissions, comités, conseils de fondations ou d'administration d'entités menant des activités en lien direct avec ses missions.

Enfin, le service de la cohésion sociale soutient les structures de la société civile dans la mise en œuvre de manifestations socioculturelles ou de projets interculturels. Il fournit différentes prestations en fonction des besoins spécifiques, il peut s'agir de prestations de conseil et d'accompagnement, de soutien financier, de prêt de matériel d'animation, de location d'infrastructures fixes ou mobiles (scènes) ou d'une mise en réseau avec d'autres structures associatives ou services de l'administration.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions du service de la cohésion sociale (entité 134.04)			
	Type	**2021 (CHF)**	**2020 (CHF)**
Prix de la citoyenneté (2021: Fruits en cavales)	Ordinaire	5'000	5'000
L'AMAR	Fonctionnement	2'976	0
Total		**7'976**	**5'000**

Subventions extraordinaires, en lien avec le COVID-19 de l'entité Actions jeunesse (134.06)	
	2021 (CHF)
Académie de Meuron	72'334
Centre de loisirs	9'375
Jeunesse Côte	2'400
Total	**84'109**

Subventions extraordinaires, en lien avec le COVID-19 de l'entité intégration sociale (134.07)	
	2021 (CHF)
ACDC	32'250
ADCN	3'825
CAN	23'790
Cinéma Minimum	6'000
ESN - soutien à la reprise des activités	20'000
Maison du Concert	25'410
RECIF	14'175
Sens'Egaux	30'000
Théâtre de la Poudrière	15'300
Total	**170'750**

Les soutiens financiers en lien avec le COVID-19 ont été définis et alloués à titre complémentaire ou supplétif aux aides financières prévues par le droit fédéral ou cantonal.

Actions jeunesse

Entité de gestion 134.06

1 Mission principale

La délégation à la jeunesse est chargée de la mise en œuvre et de l'adaptation de la politique sectorielle dédiée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Sa mission centrale consiste à promouvoir la participation et l'expression citoyenne des jeunes. Elle soutient et accompagne l'ensemble des activités des Parlement et Conseil des jeunes, ainsi que de nombreux projets initiés *par les jeunes, pour les jeunes*. En outre, elle assure un dialogue régulier entre les Autorités politiques, les partenaires institutionnels et associatifs et les jeunes.

2 Effectif du personnel

En plus de la dotation indiquée dans le tableau ci-avant, plusieurs postes en contrat de droit privé complètent l'effectif lié à la délégation à la jeunesse. Pour le Parlement et Conseil des jeunes: une fonction de coordinateur ou coordinatrice rémunérée à l'heure et une fonction de greffier ou greffière rémunérée à l'acte et pour le programme Midnight JeunNE, 13 personnes (chef-fe-s de projets, senior et junior coachs) rémunérées à l'heure pour les chef-fe-s de projets et au forfait par soirée pour les autres membres de l'équipe.

3 Évènements marquants

Après une longue période d'impossibilité événementielle, le Conseil des jeunes a proposé, les 26 et 27 novembre, son tout premier cinéma des jeunes, la Wild Night Edition. Cette manifestation, pensée par une commission *ad hoc*, a été réalisée en étroite collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle, la Jeunesse de la Côte et le Centre de Loisirs. Les participant-e-s ont notamment pu exprimer leur définition du mot «Sauvage», en faisant écho à l'exposition éponyme.

Le Parlement des jeunes a accueilli, du 17 au 28 mai au Péristyle de l'Hôtel de Ville, l'exposition JeunesVSHomophobie, créée par le Conseil des jeunes de Lausanne. L'un des objectifs de cette exposition était de sensibiliser les élèves du cycle 3 (participation de 25 classes) aux discriminations liées à l'orientation sexuelle, au travers de visites guidées organisées par les membres du Parlement.

4 Principales activités et réalisations

<u>Conseil des jeunes (CJ)</u>

Dans le cadre de la fusion, le Conseil des jeunes a revu cette année son règlement en conséquence et a renouvelé son groupe conseil.

Malgré le contexte sanitaire, les 53 membres ont pu se réunir à six reprises, dont quatre fois en situation présentielle. Deux projets se sont concrétisés: La Wild Night Edition, ainsi qu'un tournoi de jeux vidéo organisé le 8 mai 2021, dans le cadre de la Semaine de l'Europe en collaboration avec le Conseil des jeunes de Besançon. Deux autres projets élaborés en 2021 verront le jour en début d'année 2022.

Le Conseil des jeunes a eu l'opportunité de participer à un BarCamp sur le thème de la participation politique des jeunes. Ce projet émane de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Les résultats de l'étude seront communiqués et offriront sans doute des pistes sur les actions à entreprendre dans le domaine de l'encouragement à la participation citoyenne. Le CJ a également participé à la Campagne cantonale «10mois10droits», par le biais d'un atelier de réflexion autour du droit à la participation.

Parlement des jeunes (PJNE)

En 2021, le contexte sanitaire a mis à rude épreuve le comité, ainsi que les membres du Parlement. En effet, pour des questions sanitaires, les séances ont été organisées principalement à la Case à Chocs, ainsi qu'au *Quartier Jeunéral*, local du Parlement des jeunes. Le comité du PJNE durant cette année, élu lors de la séance plénière du 17 décembre 2020, était composé de:

• Michael DA PARE	Président
• Gaspard ROULET	Vice-Président
• Maël CATTIN	Trésorier
• Fabrice GRABER	Secrétaire et responsable logistique
• Amandine REY	Responsable communication

Les membres du PJNE se sont engagés dans les organes, commissions, groupes et évènements externes suivants: Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ); rencontre Inter-PJ; Comité de l'association Noctambus; Jury du Prix de la citoyenneté; Conseil des jeunes; commission de promotion de la brochure Easyvote et engage.ch; COPIL «mémoire et espace public»; Fête des Voisins; réception d'accueil des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes par le Conseil communal; groupe de travail *Mes Jeunes Rives*; sensibilisation au littering au Lycée Jean-Piaget; groupe de travail pour le Dialogue Jeunesse organisé par le Conseil d'État.

Liste des commissions actives du Parlement des jeunes en vue de développer des projets:

- PJME (Projet Jardin: Maraîchage Ecosystème) avec la première récolte de légumes;
- Sensipo qui a organisé un petit débat sur les votations du 13 juin 2021;
- L'écomission qui a organisé une activité dans le cadre de la journée citoyenne sur la thématique des déchets au Lycée Jean-Piaget;
- Commission sexualité pour l'exposition JeunesVSHomophobie;
- Activity qui organise des activités au sein du PJNE pour renforcer la cohésion des membres;

- Lancement des nouvelles commissions thématiques TikTok, AMUSE (les amis du Muséum), Sens'Egaux pour renforcer les liens avec l'association qui abrite le *Quartier Jeunéral* et enfin «bénévolat» pour proposer du soutien aux associations ou personnes qui initient des actions dans le domaine de l'entraide et de la solidarité.

Le PJNE a également soutenu financièrement 12 projets dédiés à la jeunesse.

Midnight JeuNe

Le programme Midnight JeuNE propose aux jeunes de 12 à 17 ans, les samedis soir au Collège de la Promenade sud, de se divertir par la pratique d'activités sportives, ludiques ou culturelles qu'ils choisissent. Encadré-e-s par une équipe de coachs, ce programme permet également diverses actions de sensibilisation et de prévention, à l'égard par exemple de la consommation d'alcool, de stupéfiants, de tabac ou à l'égard de risques touchant à la santé mentale.

Le programme 2021 n'a pu commencer que le 13 mars 2021 en raison des mesures sanitaires qui prévalaient. À partir de ce moment, 28 soirées ont pu être organisées et ont permis d'accueillir 573 participants et participantes (451 garçons et 122 filles).

Autres activités
Au vu des répercussions de la situation sanitaire auprès des jeunes l'État, en partenariat avec les plus grandes communes et certaines institutions spécialisées, a élaboré un questionnaire permettant aux jeunes de s'exprimer sur leurs besoins et leurs idées pour atténuer les effets de cette crise. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une journée de débats et d'ateliers participatifs, le 28 novembre 2021. La déléguée à la jeunesse de la Ville de Neuchâtel y a pris une part active, en animant plusieurs ateliers.

En réponse à l'appel à projet de l'OFAS, concernant le programme Fresh Air For Free (FAFF) visant à libérer des espaces publics de la fumée pour les enfants et les jeunes, le projet déposé par la Ville de Neuchâtel au travers du service de la cohésion sociale a été retenu. Sa mise en œuvre est prévue entre l'automne 2022 et l'automne 2023, en différents lieux du territoire communal.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions de l'entité Action jeunesse (134.06)			
	Type	**2021 (CHF)**	**2020 (CHF)**
Académie de Meuron	Écolages	66'400	75'603
Académie de Meuron	Loyers	74'000	73'000
Association Neuch'Events	Ordinaire	20'000	20'000
Association le LABO	Ordinaire	10'000	10'000
Centre de loisirs	Ordinaire	410'505	400'755
Centre de loisirs	Loyers	37'500	37'500
#Ciné	Ordinaire	10'000	10'000
Cité ALFEN SA	Ordinaire	30'000	30'000

Conseil des jeunes – subventions octroyées à des tiers		11'500	0
DOJO - "Gestion stess, confiance, motivation chez les jeunes"	Soutien ponctuel	4'000	0
Étoffe des rêves - atelier théâtre/Journal confinement	Soutien ponctuel	0	5'000
Graine de génie et graine de citoyen	Ordinaire	10'000	10'000
Jeunesse Côte – Corcelles	Ordinaire	68'000	68'000
Jeunesse Côte – Peseux	Ordinaire	85'000	85'000
Jeunesse Côte – Peseux	Loyers	11'430	0
Jeunesse Côte – Peseux – fusion institutionnelle	Extraordinaire	24'000	0
Noctambus – garantie de déficit	Ordinaire	26'873	25'733
Parlement des jeunes – subventions octroyées à des tiers		16'800	23'900
Pro Junior Arc Jurassien, loyers	Loyers	3'000	3'000
Pro Junior Arc Jurassien – appel d'air	Ordinaire	10'000	10'000
Pro Juventute - ligne 147	Ordinaire	2'000	2'000
Utopica Events - promotion artistes locaux	Soutien ponctuel	2'996	0
Total		**934'004**	**889'491**

Intégration sociale

Entité de gestion 134.07

1 Mission principale

Les missions de la délégation à l'intégration sociale et interculturelle sont de définir, réaliser ou soutenir des actions, évènements ou programmes visant à encourager la participation citoyenne et à renforcer le «vivre ensemble» et l'intégration interculturelle de chaque membre du corps social. Les moyens mis en œuvre visent le renforcement de la cohésion sociale au sein de la population, ainsi que la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination.

2 Effectif du personnel

En plus de la dotation indiquée dans le tableau ci-avant, 10 mentors du programme *Alterconnexion* (contrats horaires) complètent l'effectif lié à la délégation à l'intégration.

3 Évènements marquants

2021 été marqué par les 77 fêtes des voisin-e-s organisées sur l'ensemble du territoire de la Commune, le week-end des 24-25 septembre et l'adoption par le Conseil général du rapport conjoint de la Commission culture, intégration et cohésion sociale dudit Conseil et du Conseil communal, intitulé «*Marques mémorielles et réponses aux pétitions concernant le monument de David de Pury*».

4 Principales activités et réalisations

Semaine d'actions contre le racisme

La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) est organisée chaque année par le Forum «Tous Différents - Tous Égaux» (FTDTE) en collaboration avec le service cantonal de la cohésion multiculturelle. Le service de la cohésion sociale prend également une part active à son organisation pour les évènements qu'il soutient financièrement ou organise lui-même.

La 26e édition de la SACR intitulée «Neuchâtel uni contre le racisme» a misé sur l'unité et l'engagement dans un contexte marqué par les contraintes sanitaires. Marraine de cette édition, la chanteuse et interprète Licia Chery a donné une série de conférences dans les écoles. Afin de maintenir le débat et la réflexion, le FTDTE a par ailleurs renforcé son activité sur les réseaux sociaux, avec notamment la projection de témoignages de celles et ceux qui participent à cette manifestation interculturelle depuis 25 ans.

La Semaine de l'Europe

La Semaine de l'Europe est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Neuchâtel, la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) et l'Université de Neuchâtel, avec le concours de nombreuses associations et institutions. Le thème de la 4ème édition était «Le temps d'un voyage». Au programme notamment: conférences, table-ronde, pièces de théâtre, films, capsules artistiques. Une collaboration nouvelle a été développée avec les villes jumelées à Neuchâtel. Un partenariat avec RTN a permis de promouvoir et diffuser les évènements sur les ondes également. Un millier de personnes ont suivi ceux-ci, soit à distance ou de manière présentielle.

Accueil des personnes nouvellement arrivées

Chaque personne qui s'installe à Neuchâtel reçoit des documents d'information générale, et spécialement la «Charte de la citoyenneté» lors de son inscription au contrôle des habitant-es. Elle se voit également la possibilité de solliciter le service de la cohésion sociale pour toute question relative à la facilitation de son installation en ville de Neuchâtel. Au surplus, ledit service organise semestriellement une réception à son intention, à l'invitation des Autorités.

En raison de la situation sanitaire, les cérémonies prévues en 2021 n'ont pu avoir lieu. En lieu et place, un message écrit de bienvenue du Conseil communal a été adressé à l'ensemble des personnes qui se sont établies à Neuchâtel entre les mois de septembre 2020 et septembre 2021 (2'637). Ce message officiel était traduit dans les neuf langues étrangères les plus couramment parlées et était accompagné de plusieurs attentions (visites guidées mise sur pied avec Tourisme neuchâtelois, bons à faire valoir auprès des musées communaux et bon pour un produit «Chocolatissimo» à retirer auprès des cinq confiseries partenaires, sises sur le territoire communal).

Fête des voisin-e-s

Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation n'a pas pu avoir lieu le dernier vendredi du mois de mai, mais a été reportée au week-end du 24-25 septembre. Cette dixième édition a connu un immense succès, avec 77 fêtes annoncées, sans compter les

très nombreux rassemblements spontanés, soit presque 4 fois plus que l'édition précédente. La météo radieuse, l'élargissement de la promotion de cette fête au territoire élargi de la Commune ainsi que les partenariats noués avec l'association de la Fête des Vendanges, Neuchâtel Vins et Terroirs et les Caves de la Ville expliquent sans doute ensemble ce succès sans précédent.

Prix de la citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté a été remis pour sa huitième édition, le 22 novembre 2021, après analyse des 19 dossiers de candidature reçus. Le prix a été attribué à Fruits en cavale, association fondée il y a cinq ans au centre-ville dans le but de promouvoir le partage et la solidarité, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Plateforme de rencontre des associations de quartiers

Afin d'établir un canal d'échange direct et régulier avec les associations de quartiers des rencontres semestrielles réunissent l'Autorité exécutive, des membres de l'administration et leurs représentant-e-s.

Une seule rencontre s'est déroulée en 2021, en date du 23 septembre. Elle a été principalement consacrée à la présentation du service de la population et des quartiers ainsi qu'au sujet de la mise sur pied des assemblées citoyennes.

COPIL «Mémoire et espace public» et actions mises en place

Un groupe de travail s'est constitué en 2020 à la demande du Conseil communal, suite au dépôt de deux pétitions concernant la statue de David de Pury. Sa mission centrale fut de mener une réflexion approfondie dans le but de proposer des réponses aux pétitions et de définir, plus largement, une politique claire concernant les marques mémorielles dans l'espace public.

Les travaux du COPIL ont permis l'élaboration d'un rapport d'information conjoint de la Commission culture, intégration et cohésion sociale du Conseil général et du Conseil communal à destination du Conseil général. Dans sa séance du 6 septembre 2021, ce dernier l'a adopté à l'unanimité, en souscrivant par conséquent parfaitement aux propositions de réponses à donner aux deux pétitions d'une part et aux propositions de mesures échelonnées dans le temps d'autre part, permettant de développer les connaissances du lien entre Neuchâtel et l'entreprise coloniale.

Programme d'intégration cantonal

En 2018, un partenariat quadriennal fut développé avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM) dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC2). Une enveloppe annuelle de CHF 25'000.- (fonds cantonaux et fédéraux) fut ainsi mise à disposition du service de la cohésion sociale afin d'augmenter sa capacité à soutenir des projets renforçant la cohésion sociale et le vivre ensemble à l'échelle du territoire communal. En 2021, ce partenariat a permis de soutenir 9 projets associatifs énumérés au point 5.

La convention réglant les modalités de cette collaboration s'est terminée le 31 décembre 2021. Des discussions sont en cours pour permettre la prorogation, d'une manière ou d'une autre, de ce partenariat efficace et pertinent.

Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité

En 2018, l'État de Neuchâtel a élaboré une feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, à laquelle la Ville de Neuchâtel a exprimé sa pleine adhésion. Dans le sillage de l'État, elle a également mené une enquête auprès de son personnel en automne de l'année dernière. Afin de garantir l'approche scientifique requise pour ce type d'enquête, l'élaboration du questionnaire, les réponses apportées à celui-ci dans un cadre de stricte confidentialité et les résultats ont fait l'objet d'un mandat confié à l'Université de Neuchâtel. Le taux de participation remarquable de 52% a été atteint. Les résultats attendus de cette démarche permettront de mieux identifier la diversité sous toutes ses formes au sein de l'administration ainsi que la nature et l'ampleur des discriminations éventuelles ressenties et l'état de situation dans le domaine de la conciliation entre vie privée et professionnelle.

5 Statistiques et indicateurs

Projets associatifs soutenus en 2021 par le programme d'intégration cantonal «PIC»		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention**
La fondation L'EPER	Ouvre ton jardin	1'500
L'OSEO	Cours de français dans les parcs	2'000
Experitheater	Black Box autour de Tilo Frey	1'900
L'association Metis'Arte	Decouvr'arte, rencontres créatrices pour surmonter les préjugés	4'000
Le Théâtre de la connaissance	Heimatland	2'000
Passion cinéma	Ciné-concert «si près si loin»	1'500
L'association érythréenne	Dialogue	2'000
L'association Hakili	Websérie sur la diversité et la lutte contre les discriminations	1'140
L'association Belles Pages	Exposition «Migration: la voix des femmes»	3'000
Les associations FENECI et Com.It.Es	Ateliers avec les partis politiques lors de la journée de la démocratie	2'250
L'association de Guinéen-ne-s de Neuchâtel	Soutien scolaire	1'500
Total		**22'790**

Subventions de l'entité Intégration sociale (134.07)			
	Type	**2021**	**2020**
ADCN	Extraordinaire	0	420
Association du printemps culturel (manifestation biennale)	Ordinaire	15'000	0
CCN	Ordinaire	25'000	25'000
Centre de loisirs - Animation hors murs (21: montant avec communes fusionnées)	Ordinaire	170'000	115'000
EPER	Ordinaire	85'000	80'000
Marchés de l'Univers	Ordinaire	2'000	2'000
MEDIANE	Ordinaire	3'700	3'700
RECIF	Loyers	56'686	56'686
RECIF - compétence familiale	Ordinaire	70'000	70'000
Total		**427'386**	**352'806**

Subventions socioculturelles			
Association AQRE exposition photos	Ponctuel	0	1'700
Association NeuchàToi	Ponctuel	0	12'000
Association Sens'Egaux	Ordinaire	20'000	6'000
Communauté Erythréenne	Ordinaire	7'800	6'900
Maison de l'Europe - Cafés et midis de l'Europe	Soutien ponctuel	3'000	0
MarionNEttes	Loyers	1'896	0
Total des subventions socioculturelles		**32'696**	**26'600**

Subventions diverses			
Association des Transports bénévoles	Ordinaire	1'000	800
Association Mélanine - projet Être Femme, Être Noire, Être Suisse	Ponctuel	10'000	0
Association P&D - Neuchâtel carrefour européen de la culture vivante	Ponctuel	40'000	0
Association Senders production	Ponctuel	3'500	0
Étoffe des rêves	Extraordinaire	2'800	0
Forum tous différents tous égaux	Extraordinaire	2'000	10'000
Les Verts - ECO-débarras	Extraordinaire	200	0
OSEO	Extraordinaire	0	1'500
Paroisse Catholique - Peseux renouvèlement installations de sonorisation	Extraordinaire	35'000	0
SPCLN – KVO	Extraordinaire	1'873	0
Total des subventions diverses		**96'373**	**12'300.-**
Total des subventions de l'intégration sociale (entité 134.07)		**556'455**	**391'706.-**

Case à chocs

Entité de gestion 134.01

1 Principales missions

La Case à Chocs est un centre de compétences consacré aux musiques actuelles qui a pour missions principales la production et l'accueil d'évènements musicaux ainsi que l'accompagnement de la scène musicale régionale. Elle joue également un rôle important en matière de renforcement de la cohésion sociale par l'accueil d'acteurs et d'évènements socioculturels.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Coordinatrice générale Case à Chocs	0.85	1
Assistante administrative RH	0.3	1
Administrateur/ Chargé de sécurité suppléant	0.8	1
Coordinateur-technique / chargé de sécurité	1	1
Employé-e-s chargé-e-s de la production, programmation et des relations publiques	2.05	3
Total	**5**	**7**

3 Évènement marquant

Suite à l'annulation des festivités prévues pour le Nouvel An afin de célébrer la fusion des communes, la Case à Chocs a été mandatée pour organiser une soirée musicale en

ligne. Baptisée «La Grande Noce» et proposée en collaboration avec Canal Alpha, l'émission, qui a été suivie à la télévision par 69'000 téléspectateurs et téléspectatrices, a valu à la chaîne de battre un record d'audience (+20%).

4 Principales activités et réalisations

Bien que la fermeture de l'institution intervenue entre novembre 2020 et avril 2021, puis la drastique limitation de la capacité d'accueil, aient fortement réduit les possibilités pour la structure de mener à bien ses missions, la Case à Chocs a pu néanmoins proposer et accueillir près de 80 évènements en 2021. La période de fermeture a notamment pu être mise au profit du soutien des actrices et acteurs culturel-le-s neuchâtelois-es via l'accueil de deux sessions de résidences de création.

Cette période d'arrêt quasi complet des activités a également été l'occasion de réfléchir aux effets de la crise et à l'avenir de la structure. Le fruit de ces réflexions a été présenté dans le cadre d'un projet de transformation, financé conjointement par la Confédération et le Canton, qui a su convaincre la commission de sélection *ad hoc*. Lancé en juin 2021, le projet constitue un développement du programme d'accompagnement de la scène musicale locale déjà existant. Il vise, à travers 12 résidences, à offrir aux bénéficiaires des conditions-cadres identiques à celles d'autres disciplines, soit la rémunération du travail de création et de répétition.

Ces différentes réalisations reflètent le rôle prépondérant que joue aujourd'hui la Case à Chocs au sein du paysage culturel neuchâtelois dans le soutien et la promotion des artistes, sur le terrain mais aussi au niveau des politiques culturelles. Depuis le début de la pandémie, en effet, la Case à Chocs représente le milieu culturel au sein de la Commission d'expert-e-s mise en place par service cantonal de la culture dans l'application des mesures fédérales de soutien COVID; dernièrement, elle a également été sollicitée afin de prendre au part au groupe de travail qui se penchera sur la révision de la Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles.

Liste de quelques-unes des activités de l'année 2021

Événements musicaux	
18 au 20 mars	Tournage et présentation du projet ISOLATED ENSEMBLE de l'ESN
24 juillet	Tournage du clip de Bastien Bron (MY NAME IS FUZZY)
20 novembre	Groove Session Kids – concours de break dance pour les 8 à 17 ans
22 au 24 novembre	Répétitions de l'Ensemble de musique ancienne La Sestina
Production et accueil d'évènements socio-culturels	
11 mars	Séance plénière du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel
22 au 26 mars	Émissions «Forum» de la RTS sur les élections cantonales – en direct de la Case à Chocs
25 au 28 mai	Médée – représentations scolaires du Théâtre Populaire Romand
19 juin	Soirée de clôture du Printemps culturel

29 juin	Atelier découverte collège des Terreaux «Des loges à la scène» - en partenariat avec Ton sur Ton
06-08 juillet	Epic Game Jam - concours de création de jeux vidéo
21-30 juillet	HE-ARC - projet de recherche sur une installation interactive immersive
8 septembre	Rassemblement Mariage pour Tous en vue des votations fédérales
26 octobre	Visite guidée et rencontre des membres de l'ANEMPA
30 et 31 octobre	Représentations Festival International de MarionNEttes Neuchâtel
25 novembre	Réception des jeunes majorant-e-s par la Ville de Neuchâtel
Accompagnement de la scène régionale	
2 sessions	Résidences de création destinées à soutenir la scène culturelle locale pendant la fermeture des établissements publics avec le soutien de la Ville de Neuchâtel (20 résidences de 5 jours rémunérées)
10 juin	Lancement du premier des quatre appels à projets pour les résidences rémunérées du projet de transformation.
26 juin	Résidences et tournage Dimensions Jeunes Talents - en collaboration avec Festi'neuch et le Centre de Loisirs. Tremplin destiné à mettre en valeur les jeunes de la région dans le domaine de la musique en leur offrant la possibilité de faire leurs premiers pas sur scène à l'occasion de Festi'neuch.
27 novembre	Formation Les contrats de la musique – en collaboration avec la FCMA
Production d'évènements musicaux	
août	«Bande de sauvages»- en collaboration avec le MEN, le MHN et les Jardins musicaux (5 concerts en extérieur et un atelier de prise de son autour de la thématique du «sauvage»)
4 septembre	Concert de Rone - soirée d'ouverture de la saison 21-22 (retour du public dans la salle après onze mois d'absence)
9 au 12 septembre	Iceberg Camp Party – en collaboration avec Opération Iceberg (formations, rencontres professionnelles et concerts publics)
9 décembre	Kultur Club – Premier enregistrement (10 émissions TV destinées à promouvoir les musiques actuelles neuchâteloises auprès du grand public. Projet proposé par la Case à Chocs dans le cadre de son projet de transformation, en collaboration avec Canal Alpha)
22 et 23 décembre 2021	Les petits chanteurs à la gueule de bois chantent Noël

5 Statistiques et indicateurs

Comme le démontrent les chiffres ci-dessous, la Case à Chocs a pu en 2021, et ce en dépit de la situation sanitaire, poursuivre sa mission de soutien aux actrices et acteurs culturel-le-s. L'institution a ainsi proposé pas moins de 76 évènements dont 40 dédiés aux musiques actuelles. Si les chiffres relatifs à l'affluence publique restent logiquement faibles, ceux du nombre d'artistes accueilli-e-s et du nombre de jours de résidences affichent une progression significative; celle-ci atteste de la réussite de la salle de concerts dans son objectif de soutenir les artistes à un moment où ce dernier se révélait absolument fondamental.

Notons encore que les questions de parité sont au cœur des préoccupations de la ligne programmatique de la Case à Chocs. Si cette année seules 10% des formations accueillies comptaient une femme à leur tête, c'est qu'il est pour l'heure difficile de renforcer cette statistique. Les mentalités doivent encore sensiblement changer au sein de l'industrie des musiques actuelles, de façon à ce que puisse y évoluer la place des femmes. La Case à Chocs s'efforce d'y contribuer à travers la mise en place de programmes d'accompagnements spécifiques, dédiés à encourager les jeunes musiciennes.

Production et accueil évènements musicaux			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre d'évènements musicaux	40	59	101
Fréquentation évènements musicaux payants	5'543	6'677	29'735
Nombre d'artistes accueilli-e-s	363	118	280
Dont neuchâtelois-e-s	238	72	141

Accompagnement scène régionale			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre de jours de résidences, répétitions et tournages	168	91	95
Nombre de formations, conférences et rencontres professionnelles	17	2	4

Production et accueil autres évènements socio-culturels			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre d'autres évènements socio-culturels	36	25	25

Subvention de l'entité Case à Chocs (134.01)			
	Type	**2021**	**2020**
Case à Chocs	Ordinaire	100'000.-	100'000.-

Infrastructures culturelles et cultuelles

1 Mission principale

Les missions de l'office «infrastructures culturelles et cultuelles» sont l'administration et la promotion de bâtiments ou d'espaces à vocation socioculturelle ou cultuelle ainsi que la mobilisation d'organistes pour la célébration des cultes et entretien des orgues, mobilier et instruments équipant les édifices propriétés de la Commune.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Gestion des églises (134.03)		
Huissière / concierge	0.20	1
Organistes	0.40	3
Temple du bas (134.08)		
Régisseur	1.40	2
Total	**2**	**6**

Au-delà des fonctions énumérées dans l'EG 134.08, le Temple du Bas dispose de nombreuses fonctions rémunérées à l'heure, se rapportant à la technique de scène, à l'intendance, à l'exploitation du bar cafétéria, à la caisse billetterie, ainsi qu'à l'accueil du public. Ce personnel spécialisé réunit 23 personnes.

3 Évènements marquants

- La persistance de la pandémie Covid-19 (2ème et 3ème vagues) a notoirement restreint les possibilités d'activités au sein des infrastructures culturelles et cultuelles communale durant le premier semestre 2021.
- Fermeture complète de la Collégiale dès la fin du mois d'août 2021, avec redirection de la plupart des activités culturelles au Temple du Bas. Cette situation prévaudra jusqu'à la réouverture de l'édifice prévue à Pâques 2022.
- Festivités de réouverture du Temple du Bas, après 21 mois de fermeture pour permettre le programme de travaux de rénovation et assainissement de l'édifice. Les cinq concerts proposés gratuitement à la population, les 4 et 5 septembre 2021, ainsi que la célébration du culte dominical après la fermeture de la Collégiale, ont rencontré un succès certain en réunissant près de 1'300 personnes.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021 a été caractérisée par la mise en commun des bâtiments à vocation socio-culturelle ou cultuelle situés sur le territoire des différentes communes parties à la fusion. De très nombreux contacts ont été entrepris dès l'automne 2020 à l'égard des nombreux acteurs associatifs ou institutionnels concernés afin de bien prendre en compte leurs besoins et comprendre leur organisation interne.

Un soutien permanent fut assuré aux très nombreux partenaires pour leur permettre, dans le cadre des restrictions sanitaires évolutives qui ont marqué l'année 2021, de poursuivre autant que faire se peut leurs activités.

5 Statistiques et indicateurs

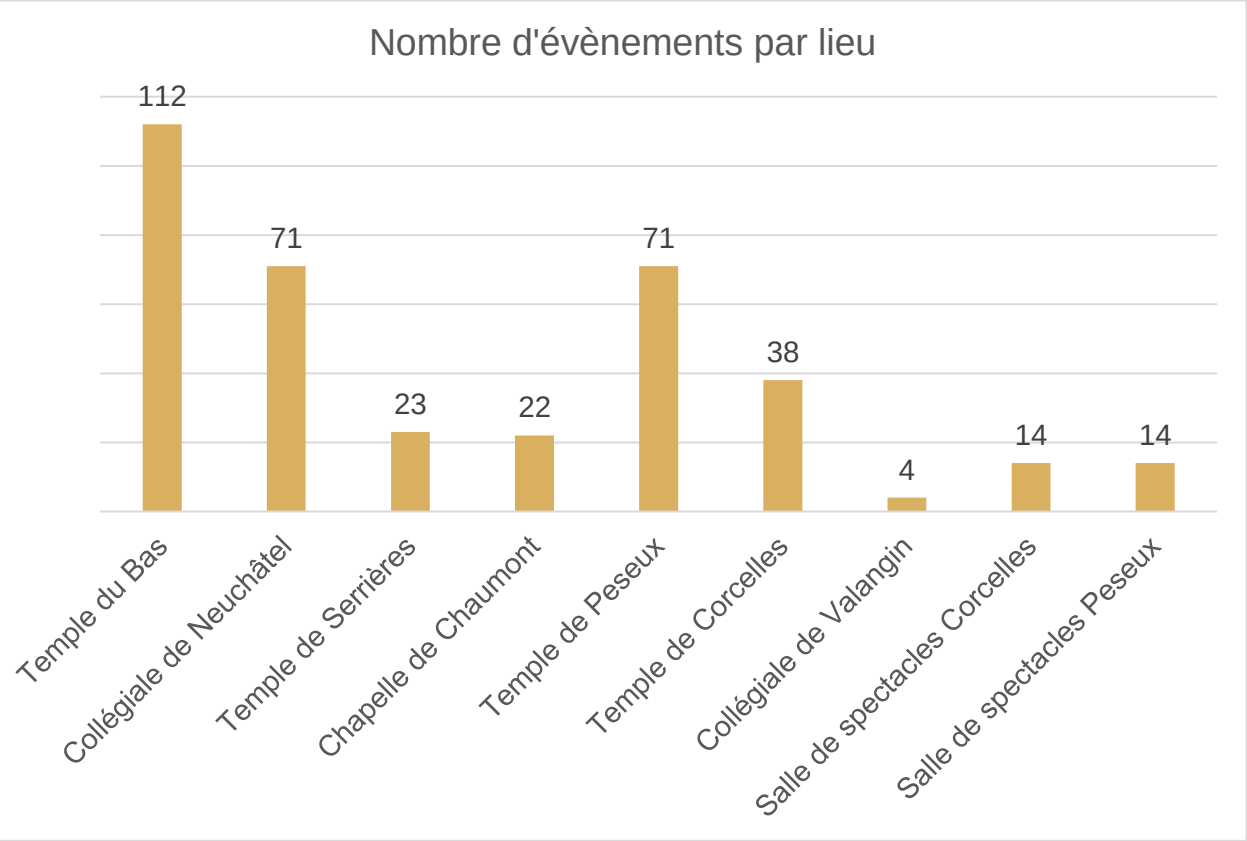

Subventions des infrastructures cultuelles et culturelles			
	Type	**2021**	**2020**
Subventions de l'entité Gestion des églises (134.03)			
Église Saint-Marc - Neuchâtel	Extraordinaire	3'000	0
Paroisse catholique - Corcelles	Ordinaire	8'000	8'000
Paroisse catholique - Neuchâtel	Ordinaire	57'780	57'780
Paroisse catholique - Peseux	Ordinaire	10'000	10'000
Paroisse catholique - Valangin	Ordinaire	1'761	0
Paroisse réformée de la Côte	Ordinaire	10'000	10'000
Paroisse réformée de Neuchâtel	Ordinaire	22'120	22'120
Total		**112'661**	**107'900**

Subventions de l'entité Temple du bas / salle de musique (134.08)			
Association Jeudevilain (festival Courgemétrage)	Extraordinaire	0	2'600
CIPE - remise de titres	Extraordinaire	540	0
ESN	Relogement	0	15'407
Festivités de réouverture du Temple du Bas - Concert Afra Kane	Extraordinaire	3'000	0

Festivités de réouverture du Temple du Bas - Concert Carolina Katun	Extraordinaire	1'680	0
Festivités de réouverture du Temple du Bas - Concert de la Société de Musique	Extraordinaire	4'000	150
Festivités de réouverture du Temple du Bas - Concert des Concerts de la Collégiale	Extraordinaire	1'000	0
Total		**10'220**	**18'157**

Office de l'intégration socio-professionnelle

Entité de gestion 134.05

1 Mission principale

La mission de l'office de l'intégration socio-professionnelle est l'organisation de mesures du marché du travail (ci-après «mesures») ayant pour objectif de développer l'employabilité de personnes en recherche d'emploi et favoriser leur intégration rapide et durable au marché du travail. En vue de leur participation, les participant-e-s doivent être inscrit-e-s auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disposer d'un droit de prestation auprès de l'assurance-chômage ou de prestations cantonales. Ces mesures de formation et de coaching individuel répondent aux normes d'assurance qualité de la certification EduQua, applicables aux domaines de la formation professionnelle et supérieure.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1	1
Semestre de motivation (SEMO)		
Coordinateur	1	1
Secrétaire	0.8	1
Formatrice ou formateur, team Neuchâtel	6.15	9
Formatrice ou formateur, team La Chaux-de-Fonds	2.4	3
Total SEMO	**10.35**	**14**
BÂTIPLUS		
Responsable du programme	0.5	1
Chef-fe de groupes	2	2
Total BÂTIPLUS	**2.5**	**3**
Total office	**13.85**	**18**

3 Évènements marquants

Un événement marquant est à souligner: la participation à la troisième édition du Café-FORM, organisé par le service de l'emploi, qui permet une mise en réseau de l'ensemble des acteurs spécialisés dans le domaine d'intégration des demandeuses et demandeurs d'emploi et les spécialistes dudit service.

4 Principales activités et réalisations

Mesures de soutien à l'intégration professionnelle des jeunes

Le Semestre de motivation (Mod'Emploi) propose un encadrement socioprofessionnel à des jeunes âgé-e-s entre 15 et 25 ans, dans le but de leur permettre de définir et concrétiser un projet de formation professionnelle certifiante, subsidiairement d'accès à un emploi. Les participant-e-s se voient proposer des activités au sein d'ateliers de formation pratique ainsi que des activités de soutien et de consolidation de leurs connaissances scolaires. Une participation régulière à des stages qui doivent permettre de confirmer l'adéquation de la voie de formation choisie, auprès d'entreprises ou d'institutions partenaires, est constatée. Enfin, les activités culturelles ou sportives sont régulièrement fréquentées.

Depuis 2009 et en partenariat avec Pro Senectute Arc Jurassien, l'atelier «Cyberthé» met en relation chaque semaine de jeunes participant-e-s du Semestre de Motivation et des seniors. Ces derniers bénéficient de moyens de formation aux outils numériques, dispensés à la fois par une formatrice ou un formateur professionnel-le et les jeunes. Cet espace d'échange intergénérationnel connaît un succès permanent.

Dans la perspective du renforcement d'appui aux jeunes en lien avec la crise sanitaire, un partenariat de durée déterminée (octobre 2020 décembre 2021) a été conclu avec le service des formations postobligatoires et de l'orientation pour la mise en œuvre du projet «Accompagnement individualisé Covid-19». Cette action, entièrement financée par la Confédération, a permis de soutenir des jeunes qui n'ont pas pu entrer en formation professionnelle en raison de la réduction momentanée du nombre de places d'apprentissage dans certaines branches.

Autres activités en 2021

Représentations «Théâtre Forum»: cette méthode théâtrale interactive est issue de recherches menées par le créateur de théâtre brésilien Augusto Boal dans le cadre de l'aide aux populations défavorisées. Le principe est le suivant: des actrices et des acteurs mettent en scène des moments de la vie professionnelle dans lesquels sont représentées des préoccupations connues du public.

Des étudiant-e-s en éducation sociale de l'École Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne ont réalisé une représentation de théâtre forum, à laquelle des participant-e-s du Semestre de motivation (Mod'Emploi) ont été associé-e-s. Ces jeunes ont ainsi pu jouer plusieurs scénettes sous la direction d'un comédien professionnel. Les représentations ont été jouées le 25 octobre 2021, par petits groupes, dans les locaux de l'association L'AMAR.

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'assurance invalidité en formation professionnelle

Quatre spécialistes en insertion professionnelle apportent un soutien et un accompagnement personnalisé à des jeunes suivant une formation professionnelle initiale. Les collaboratrices et collaborateurs interviennent sur le lieu de formation pratique de l'apprenti-e ou au sein de l'école professionnelle.

Programme spécifique d'emplois temporaires (PSET) - BâtiPlus destiné à un public adulte

Cette mesure a pour objectif de permettre aux participant-e-s d'obtenir un niveau de qualification en lien avec les besoins du marché du travail dans les métiers du bâtiment par le biais de différentes activités. Elle doit permettre de développer et/ou améliorer des compétences pratiques et professionnelles transférables durablement sur le marché de l'emploi.

Placé sous la conduite directe d'un-e responsable de programme et de deux fonctions d'encadrement à plein temps spécialisées, le programme fonctionne comme un véritable prestataire autonome, qui mène des chantiers relevant de l'intérêt public. Un soin particulier est voué à respecter le principe de non-concurrence à l'économie privée.

La mesure propose aux participant-e-s des activités dans les domaines suivants: maçonnerie, carrelage, restauration de murs en pierre, construction de faux-plafonds, peinture, gypserie, travaux de démolition (murs, parois, équipements techniques), petite serrurerie, petite menuiserie et travaux de manutention.

Des activités formatrices sont également proposées sur le langage technique, la peinture, la sécurité au travail et la protection de la santé. Le programme BâtiPlus a réalisé des travaux pour le compte de partenaires associatifs, d'institutions parapubliques, de mesures du marché du travail et de services communaux.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions de l'office de l'intégration socio-professionnelle (134.05)			
	Type	**2021**	**2020**
Ass. défense chôm. – loyers	Ordinaire	15'300	15'300
Ass. défense chôm. - fonctionnement	Ordinaire	45'000	20'000
Fondation Job Service - village artisans	Ordinaire	42'000	42'000
Fondation Job Service – programme d'appui insertion élèves	Ordinaire	15'000	15'000
Fondation Job Service - fonctionnement	Ordinaire	5'000	5'000
Total		**122'300**	**97'300**

Semestre de motivation (Mod'Emploi)
À la demande du service de l'emploi, les données statistiques sont, dès l'exercice 2021, établies selon le calendrier de l'année civile et non plus scolaire. Les données exprimées

ci-après prennent donc en compte, à titre particulier, une période de 16 mois allant du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2021. Dès l'exercice suivant, les données de celui-ci pourront être valablement comparées avec le précédent.

Situation au 31.12.21 (61 femmes et 80 hommes)		
	Nombre	**%**
Débouchés	69	49%
Absences de solutions	38	27%
Poursuite de la mesure au 31.12.21	34	24%
Total	**141**	**100**

Débouchés		
	Nombre	**%**
CFC	46	32.6%
Stage en entreprise	13	9.2%
AFP	3	2.1%
Activité lucrative	2	1.4%
Autre	2	1.4%
AI (formation dans le cadre de l'AI)	2	1.4%
AST (autres solutions transitoires)	1	0.7%
Total	**20**	**100**

Absences de solutions		
	Nombre	**%**
Interruption ou renvoi	21	14.9%
Sans débouché	17	12.1%
Total	**20**	**100**

PSET BâtiPlus

20 demandeuses et demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire. En comparaison avec l'année 2020, le nombre total des bénéficiaires de la mesure a enregistré une hausse de 33 % (5 personnes).

Situation au terme de l'année		
	Nombre	**%**
Retour à l'emploi	6	30%
Sans solutions	6	30%
En activité à fin décembre 2021	6	30%
Interruption	1	5%
Résiliation de convention	1	5%
Total	**20**	**100**

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'assurance invalidité en formation professionnelle

Au 31 décembre 2021, 11 apprenant-e-s, âgé-e-s entre 15 et 26 ans ont pu bénéficier de ces prestations de soutien.

Nombre de participant-es		
	Nombre	**%**
Femmes	3	27
Hommes	8	73
Total	**11**	**100**

Types de prestations		
	Nombre	**%**
Préparation à la formation initiale (PFI)	2	18%
Soutien et accompagnement en entreprise	9	82%
Total	**11**	**100**

Service de l'action sociale

Entités de gestion 110.00, 111.00 et 112.00

1 Mission principale

Le service de l'action sociale a pour mission de gérer les diverses demandes de prestations sociales sous conditions de ressources répondant aux cadres légaux. Le service favorise également l'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, le service informe la population sur les ressources existantes en matière d'offre socio-sanitaire au sein de la commune et dans le canton.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Guichet social régional (entité de gestion 110.00)		
Chef de service	1	1
Adjoint au chef de service, responsable de l'agence AVS / AI et du secrétariat	1	1
Cheffe financière, responsable du GSR et de la comptabilité	1	1
Coresponsable de l'aide sociale	1.1	2
Responsable de l'insertion et de la réception	0.5	1
Personnel administratif et comptable	18	26
Office de l'aide sociale (entité de gestion 111.00)		
Assistant-e social-e	16.2	21
Conseillère et conseiller en insertion	1.5	3
Agence AVS/AI (entité de gestion 112.00)		
Collaboratrice administrative et collaborateur administratif	3.85	7
Total	**44.15**	**55**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli 2 stagiaires HES en travail social, un placement chômage durant 6 mois, trois stagiaires en maturité professionnelle commerciale et a formé 6 apprenti-e-s employé-e-s de commerce de 1ère, 2e et 3e année. Le service compte 0.7 postes vacants au 31.12.2021: 0.1 au GSR, 0.5 au secrétariat de l'aide sociale et 0.1 au contentieux (Office de l'aide sociale).

3 Évènements marquants

L'année 2021 aura été marquée par une adaptation constante de l'organisation du service à l'évolution de la situation sanitaire. L'enjeu spécifique était de maintenir la délivrance des aides auxquelles ont droit les concitoyen-nes, tout en protégeant le personnel

de l'administration des effets indésirables de la pandémie. À ce titre, il a été mis un point d'honneur à maintenir un accueil physique pour notamment conserver le lien avec les personnes qui se trouvent en situation d'isolement.

Les comptes 2021 présentent pour la première fois la facture sociale harmonisée pour l'ensemble de la commune fusionnée. En regard de la participation de notre commune à la facture sociale cantonale, système qui fonctionne pour rappel sur la base d'une mutualisation des coûts selon le nombre d'habitant-e-s par commune, la part de notre nouvelle commune est proportionnellement inférieure aux années précédentes. Ne disposant que du bouclement provisoire pour les montants de la facture sociale au moment où ce rapport est écrit, il semble que le coût de la facture sociale est en baisse dans le canton de Neuchâtel.

En termes de volume d'activités, il n'a pas été observé d'augmentation des demandes d'aide; les diverses mesures fédérales et cantonales de soutien aux acteurs touchés par la crise sanitaire (RHT, APG, prolongation des indemnités de chômage, prêts, etc.) ont, semble-t-il, eu un effet «catalyseur» efficace. Beaucoup de situations se sont cependant péjorées et, selon diverses prévisions avancées au niveau national, une augmentation substantielle des demandes de prestations sociales est annoncée pour 2023.

Deux évènements marqués par des actes de violences majeures ont été subis au sein du secteur de la réception, ce qui témoigne du fait que le service fait quotidiennement face à des situations de détresse, dont malheureusement, la fréquence et l'intensité sont en augmentation dans notre région. Par voie de conséquence, une révision du système de gestion des risques du service a été concrétisée en collaboration avec le Dicastère de la sécurité pour renforcer la sécurité et la protection du personnel. Par ailleurs, les réformes organisationnelles internes, initiées fin 2020, se sont poursuivies en 2021. Un travail conséquent au niveau de l'ajustement de l'encadrement qui n'avait pas été modifié à la suite de la fusion, est à présent en voie de finalisation.

À l'initiative de la Ville de Neuchâtel et en collaboration avec quelques partenaires (CARITAS; FADS; FAS; bénévolat neuchâtel), la «Plateforme Précarité» a été créée. Ce projet réunit 27 structures actives dans le canton de Neuchâtel sur le front de pauvreté. Parmi les travaux de la plateforme, citons le site internet www.ensemble-ne.ch, lancé en janvier 21, qui présente 164 prestations (de 57 organisations neuchâteloises) venant en aide aux personnes dans le besoin. Le site est traduit en quatorze langues et est tourné vers les besoins de la société.

Enfin, la nouvelle organisation de la commune fusionnée aura vu les services de l'action sociale et de la cohésion sociale être désormais abrités au sein du même dicastère. Ce choix a permis d'initier la mise en commun des activités d'intégration socio-professionnelle délivrées par ces deux services spécialisés. Cette mutualisation des expériences et des compétences doit permettre à notre commune de proposer, au cours de la présente législature, des innovations en la matière.

4 Principales activités et réalisations

Office du Guichet social régional (110.00)

Le Guichet social régional fait partie du dispositif Accord qui gère spécifiquement les demandes de prestations sociales suivantes en fonction de la Loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales – LhaCoPS:

- Avances sur les contributions d'entretien (pensions alimentaires)
- Subsides à l'assurance-maladie
- Bourses d'études
- Aide sociale

Les demandes sont analysées en fonction de l'unité économique de référence (UER) et du revenu déterminant (RDU). Si les conditions sont remplies, le dossier est orienté vers les services compétents pour une ou plusieurs des quatre prestations mentionnées. À l'exception de l'aide sociale, dont la décision est gérée directement au sein du service (cf. ci-dessous Office de l'aide sociale), l'octroi des autres prestations est géré au niveau cantonal. Toutes les informations sont regroupées dans une seule base de donnée, le logiciel BaCeDos.

On observe au guichet Accord, pour l'exercice sous revue, une légère baisse des demandes de prestations sociales en regard des années précédentes. Cependant, il a été constaté que beaucoup de personnes se sont approchées du guichet du service pour des demandes de renseignements sur les prestations sociales. Certaines situations complexes ont demandé une attention particulièrement soutenue, représentant une charge de travail supplémentaire non monitorée.

Secteur de la réception (110.00)

La réception est le lieu d'accueil du service de l'action sociale. Ce secteur a pour tâche d'accueillir, conseiller et orienter les usagères et les usagers pour les trois offices du service. La réception gère également la Boutique d'information sociale (BIS) qui est un lieu d'orientation et d'information sur les offres existantes du champ socio-sanitaire local. Le personnel de la réception, avec l'appui du personnel spécialisé, est là pour répondre aux interrogations des citoyen-ne-s dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc. L'information et les brochures destinées aux usagères et aux usagers sont appréciées. On y comptabilise normalement 10'000 passages et plus de 40'000 appels téléphoniques, internes et externes, par an. Avec la crise sanitaire, il y a eu une nette diminution des passages. L'usage des outils informatiques pour procéder aux demandes de prestations sociales est en augmentation.

La fin de l'année a été relativement compliquée avec plusieurs incidents et actes de violence nécessitant l'engagement momentanément d'un-e agent-e de sécurité ainsi que la mise en place d'un appui psychologique pour le personnel concerné.

Office de l'Aide sociale (EG 111.00)

L'Office de l'aide sociale est composé de cinq secteurs d'activités: l'«office de l'aide sociale», le secteur de l'«insertion socio-professionnelle» qui sont tous deux rattachés à l'entité de gestion 111.000 qui regroupe donc l'ensemble des assistants-es sociaux-ales et des conseillers-ères en insertion; tandis que le «secrétariat», la «comptabilité» et le «contentieux», qui représentent les activités de «back-office» en lien avec les dossiers d'aide sociale sont regroupés dans l'entité de gestion 110.000. Les activités de cet office répondent à la loi cantonale sur l'action sociale (LASoc).

Aide sociale (EG 111.00)

Le nombre de dossiers d'aide sociale est sensiblement en baisse en 2021 mais paradoxalement, il y a toujours plus de personnes à l'aide sociale sans activité lucrative ou sans revenu divers (autres assurances sociales). Cela implique que les dossiers sont plus complexes à suivre, notamment du fait d'un éloignement croissant du premier marché du travail.

En 2021, le service a été audité par le Canton pour évaluer la qualité du suivi des dossiers d'aide sociale. Il s'agit d'un contrôle ordinaire effectué par l'office cantonal de l'aide sociale. Les résultats de cet audit sont très bons. Quelques points d'amélioration ont été repérés et permettront de perfectionner les processus en place.

L'année 2021 aura également vu un effort considérable déployé dans le domaine de l'aide sociale pour préparer l'implémentation en 2022 d'un nouvel outil de gestion des dossiers, qui insufflera le passage à la gestion numérique pour l'ensemble des services sociaux.

L'année 2021, aura vu la réforme Raisone (Réorganisation AIde SOciale Neuchâteloise) poursuivre son déploiement, notamment en cherchant à simplifier l'aide sociale. Des normes de l'aide sociale ont ainsi été modifiées, au détriment parfois de certaines prestations dues aux bénéficiaires. Le gain en termes de simplification n'est pas encore démontré; ce qui démontre encore une fois que ce domaine est pris dans un maillage de contraintes administratives très complexes. Dès le 1er janvier 2021, date de l'entrée en vigueur de la réforme de la loi fédérale sur les étrangers, la mise en place d'un train de mesures qui durcissent de façon spectaculaire les conditions d'accès à l'aide sociale pour les personnes issues des pays tiers (hors UE/AELE) a été constatée. Ces réformes, auxquelles s'ajoute l'augmentation structurelle des outils de contrôle déployés dans l'administration publique cantonale, mettent à l'épreuve le travail des professionnel-le-s, c'est l'ensemble du domaine social qui s'en trouve fragilisé. Cette situation représente un sujet d'inquiétude

Insertion socio-professionnelle (EG 111.00)

Les entretiens «insertion» réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale sont entrepris sur proposition de l'assistant-e social-e, ils ont pour but d'évaluer le profil du bénéficiaire et de l'accompagner dans une démarche d'insertion en tenant compte de ses compétences sociales et professionnelles. Plusieurs objectifs peuvent être visés: maintien en

activité structurante, formation, acquisition de «compétences métier» ou encore préparation pour rejoindre la filière du service de l'emploi selon la stratégique cantonale de l'intégration professionnelle (Stratégie IP).

Malgré la pandémie, de nouveaux contacts ont pu être créés avec des lieux d'accueil du littoral qui ont débouché sur de nouvelles places de stages. Ainsi, l'excellent esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton (services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion, partenaires privés) a permis à de nombreux bénéficiaires d'effectuer des stages professionnels.

Contentieux, comptabilité et secrétariat (EG 111.00)

Dans ces trois secteurs est réalisé le travail de back-office indispensable à la gestion administrative des dossiers d'aide sociale. Correspondance, gestion des factures diverses, paiements de l'aide matérielle, activités de recouvrement, gestion des affaires concernant les assurances maladie, suivi des litiges, archivage, etc. C'est une véritable mécanique de précision qui est à l'œuvre tous les jours au sein du service gérant des dizaines de milliers de documents. Une organisation efficace est nécessaire, l'amélioration de celle-ci constitue de la dernière partie des réformes internes initiées en 2020 et qui se termineront en 2022.

Les ressources attribuées au secteur du contentieux ont été doublées (0.5 à 1.0 EPT), ce qui a pu être pérennisé dans le cadre du budget 2022. Cette mesure permet d'améliorer le résultat du recouvrement des dettes d'aide sociale en regard du nombre de dossiers sous gestion. Cette adaptation répond en outre aux recommandations cantonales émises dans le cadre de l'audit sur site.

Office de l'agence AVS /AI (EG 112.00)

L'Agence assume toutes les tâches conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971. Elle s'occupe en particulier de tout ce qui a trait aux demandes de prestations complémentaires, révisions périodiques, suivi de la situation économique des bénéficiaires de prestations complémentaires, réception et traitement des demandes de remboursement des frais médicaux, etc. Cette prestation est réalisée sur trois sites, au service principal de Neuchâtel et auprès des deux antennes maintenues à Corcelles-Cormondrèche et à Peseux. Le maintien de cette offre de proximité s'inscrit dans la politique des quartiers voulue lors de la fusion des communes.

5 Statistiques et indicateurs

Demandes de prestations sociales (DPS)			
	2021	**2020**	**2019**
Nombre de DPS créées	3'205	3'366	3'547

Concerne les subsides maladies, les demandes d'aide sociale, les bourses ou prêts d'étudiants, les avances sur contribution d'entretien.

Facture sociale			
	2021	2020	2019
Part de VDN à la facture sociale (CHF)	20'533'038	15'600'879	14'894'040
Part de VDN par habitant-e (CHF)	462	467	447

Dès l'année 2021, la part de la commune intègre les coûts relatifs aux communes fusionnées. Pour rappel, la facture sociale harmonisée regroupe plusieurs prestations (aide sociale, subsides LAMal, bourse, avances sur contribution d'entretien, etc.) et est répartie entre canton (60%) et communes (40%). La part de la commune de Neuchâtel, correspond environ à 10% de la facture sociale globale.

Allocation communale			
	2021	2020	2019
Allocations communales	753'387	592'049	582'029

L'allocation communale définie dans l' «*arrêté concernant le versement d'une allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste*» du 11 décembre 2017, a été harmonisée en 2021 par rapport aux prestations spécifiques des anciennes communes comme prévu dans le processus de fusion, en faveur de tous les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/ AI.

Dossiers d'aide sociale	Nombre d'interventions			Nouveaux dossiers		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Neuchâtel	fusion	1'890	1'928	fusion	408	450
Valangin		18	15		8	7
Corcelles-Cormondrèche		112	121		28	30
Peseux		339	349		62	90
Total	**2'309**	**2'359**	**2'413**	**438**	**506**	**577**

Suivi du contentieux			
	2021	2020	2019
Nombre de dossiers	397	381	349
Montants récupérés (CHF)	149'511	107'345	63'147
Évolution du montant du contentieux (cumulé depuis 2017) (CHF)	472'190	322'679	215'385

Insertion			
	2021	**2020**	**2019**
Pronostic 1	106	92	n.c.
Contrat ISP*	846	773	816
Retour sur le marché du travail	57	41	83

* Pour rappel, un stage ou placement ISP (insertion socio-professionnel) fait l'objet d'un contrat de trois mois renouvelable

Agence AVS / AI			
Année	**2021**	**2020**	**2019**
Dossiers de prestations complémentaires (PC) ouverts	2'620	2'404	2'399
Nouvelles demandes	431	430	477
Mutations	353	398	402
Révisions	421	606	556
Décès	112	103	97
Refus	136	111	158
Départs	78	59	63
Frais médicaux	6'848	7'207	7'146
Bons TransN	318	221	232
Totaux	**11'317**	**11'539**	**11'530**

Subventions régulières	(CHF)
Espace des solidarités	32'200
Ateliers Phénix	30'000
Procap	8'500
Total	**70'700**

Autres subventions	(CHF)
Ateliers Phénix (subvention extraordinaire)	15'000